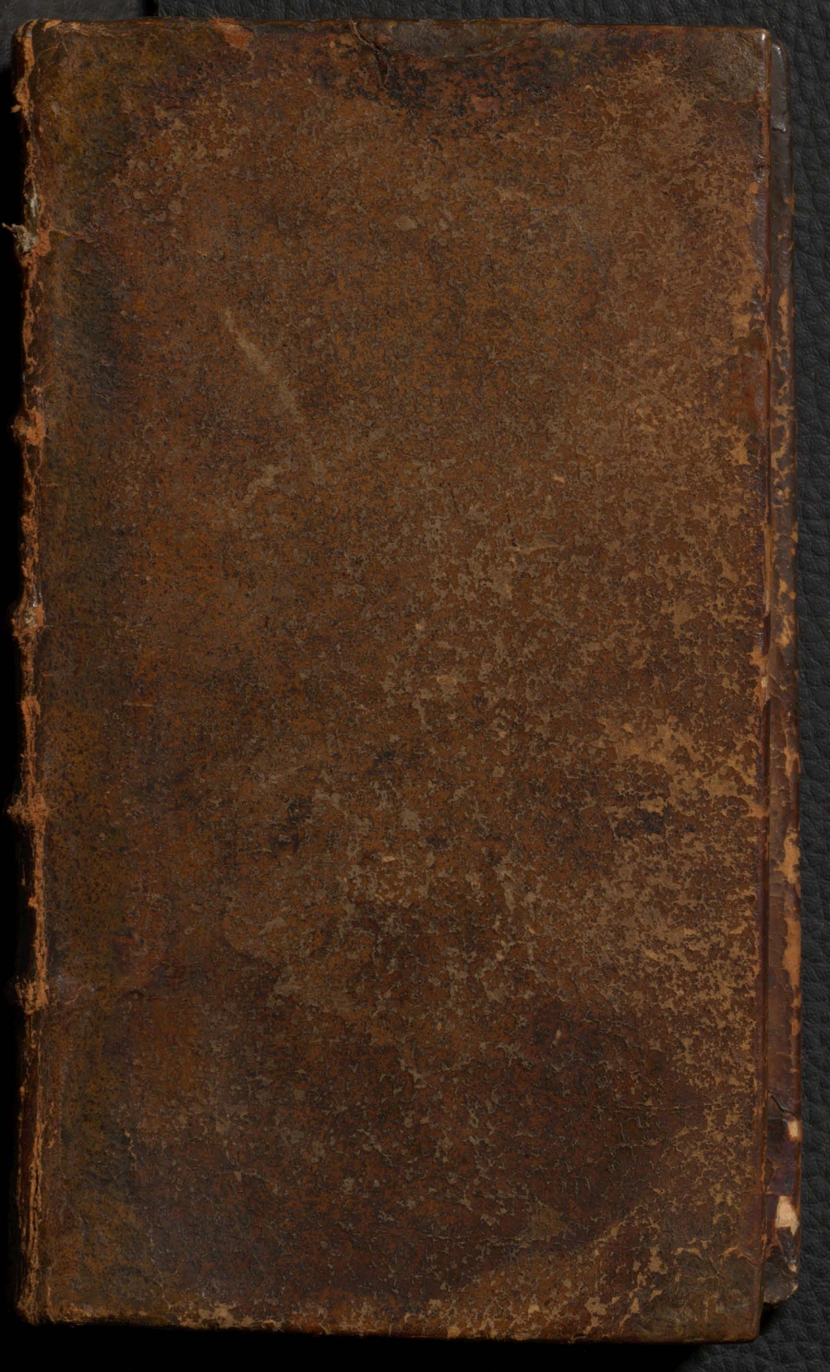


517. Le Clercq



NOUVELLE RELATION DE LA GASPESIE,

QUI CONTIENT

Les Mœurs & la Religion des Sauvages Gaſpeſiens Porte-Croix, adorateurs du Soleil, & d'autres Peuples de l'Amerique Septentrionale, dite le Canada.

DEDIE'E A MADAME LA PRINCESSE D'EPINOY,

Par le Pere CHRESTIEN LE CLERCQ, *Miſſionnaire Recollet de la Province de Saint Antoine de Pade en Artois, & Gardien du Convent de Lens.*



A PARIS,

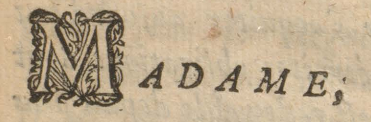
Chez AMABLE AUROY, ruë Saint Jacques, à l'Image S. Jerôme, attenant la Fontaine S. Severin.

M. DC. XCI.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.



A MADAME
LA PRINCESSE D'EPINOY.

*ADAME,*

Ne ſoïez pas ſurpriſe, ſi je prens la liberté de vous preſenter, & de donner au Public, ſous les auſpices

favorables de vôtre illustre Nom, la Nouvelle Relation de la Gaspesie; *puisqu'elle vous est dûë legitimement, & qu'il est également de son devoir & de sa reconnoissance, de vous offrir, par l'un de ses Missionnaires, ce qu'elle a de plus religieux devant Dieu, & de considerable devant les hommes, pour s'acquiter aujourd'hui des étroites obligations dont elle est redevable depuis plus d'un siecle, à la pieté de vos Ancêtres, d'avoir été soûmise aux Loix de l'Eglise, & du plus grand Monarque de l'Univers, par les appli-*

cations de leur zele pour le ſervice de l'Etat & de la Religion.

En effet, MADAME, *la verité de l'Hiſtoire nous apprend, que Monſieur Philippe Chabot, Comte de Buranſais & de Chargny, Seigneur de Brion, & Grand Amiral de France, qui vivoit plein d'honneur & de gloire ſous le Regne de François Premier; voulant fraïer les routes aux Predicateurs de la Foy, dans un Païs où elle n'avoit jamais été annoncée, donna genereuſement à Jacques Cartier avec ſes Commiſſions, trois*

navires équipez à ses frais & dépens, munis de tout ce qui étoit necessaire pour en faciliter les premieres découvertes, & jetter les fondemens de cette florissante Colonie de la Nouvelle France, que l'on voit aujourd'hui si bien établie dans le Canada; & transpirant dans le cœur de ce fameux Pilote, une partie de cette noble ardeur, si commune & si naturelle à tous ceux de vôtre Maison, d'amplifier & d'étendre la gloire de Jesus-Christ *& de nos Rois, il luy commanda d'y arborer la Croix, les Fleurs-de-lys, & cette ce-*

lebre Inſcription, qui acquit à la Monarchie Françoiſe plus de deux mille lieuës de ces vaſtes Contrées, l'année 1535. *le ſixiéme Juillet, qu'elle parut pour la premiere fois dans la Gaſpeſie, & peu de jours aprés ſur les rivages & les côtes du Fleuve de Saint Laurent, en ces termes :* Franciſcus Primus, Dei gratiâ, Rex Francorum, regnat.

C'eſt ainſi, MADAME, *que toute la France eſt redevable à vôtre auguſte Maiſon, de la conquête de ce nouveau Monde, & que par un effet ſingulier de la*

divine Providence, nos Sauvages Gaspesiens virent, avec autant de joie que de surprise, dans leur Païs, une Croix semblable à celle qu'ils adoroient sans la connoître : Ils la figuroient & la portoient religieusement dessus leur chair & dessus leurs habits; elle presidoit dans leurs Conseils, dans leurs Voïages, & dans les Affaires les plus importantes de la Nation : leurs Cimetieres paroissoient plûtôt Chrêtiens, que Barbares, par le nombre de Croix qu'ils faisoient mettre dessus leurs tombeaux; en un mot, c'é-

toient, MADAME, *des Atheniens d'un nouveau Monde, qui rendoient leur hommage & leur adoration à la Croix d'un Dieu qui leur étoit inconnu, dans le tems même que les Princes d'Epinoy & de Melun entreprenoient genereusement les voïages les plus celebres de la Terre-Sainte, avec Saint Loüis & nos autres Rois de France, pour la retirer de l'opprobre où elle étoit parmi ces Nations Infideles, & la faire adorer par tout le Monde.*

Animez de l'esprit de Saint Paul, ces Grands Hommes,

MADAME, *ne vouloient point, avec cet Apôtre de* JESUS-CHRIST, *d'autre gloire, que celle qu'ils recherchoient avec empressement dans la Croix du Fils de Dieu : & ne comptant pour rien ni le grand nombre des Victoires qu'ils avoient remportées sur les Ennemis de la Foi, ni ces faits d'Armes heroïques qui leur acquirent le surnom de* Charpentiers, *à cause de la force victorieuse de leur bras, & de la pesanteur de leurs coups ; ils se faisoient principalement honneur de se croiser avec les plus Braves du*

Roïaume; portoient publiquement ce ſacré Signe de nôtre Salut, comme la marque éclatante de leur Chriſtianiſme; faiſoient leur Teſtament, & diſpoſoient de leur Maiſon avant leur départ pour la Conquête de la Terre-Sainte, dans le deſſein d'y être Martyrs, ou d'y faire regner JESUS-CHRIST *: c'étoient des Heli, qui mouroient à tout moment de regret, de voir cet Arche d'alliance en la puiſſance de ces Philiſtins indomptables; & ils vouloient enfin, qu'elle fût gravée deſſus leur Mauſolée, avec les Armes de vôtre*

Maison, pour marquer à toute la Posterité, qu'ils se mettoient encore aprés la mort sous la protection de la Croix du Fils de Dieu, dont ils avoient durant la vie soûtenu les interéts, avec tant de zele & de gloire.

Je passerois, MADAME, *les bornes d'une Epître, & je reconnois avec plaisir qu'il me faudroit de gros volumes, si je voulois rappeller ici la memoire glorieuse & triomphante de ces Illustres Heros: l'antiquité de leur Noblesse, plus ancienne même que la naissance du Christia-*

nisme dans nôtre France; au rapport de Gregoire de Tours, qui la fait descendre de ce fameux Aurelian, lequel ménagea le Mariage de Sainte Clotilde & du Roi Clovis, avec tant de sagesse, de conduite & de prudence, que ce grand Prince luy donna pour récompense de cet important service, la Comté de Melun avec ses dépendances : ces pompeuses & magnifiques Alliances de vôtre Maison, avec les Têtes couronnées, & ce qu'il y a de plus Noble & d'Auguste dans l'Europe : la profonde érudition d'un si

grand nombre de sçavans Prelats, dont les Lumieres Orthodoxes ont illustré l'Eglise de Jesus-Christ, *& dissipé les tenebres & les erreurs qui vouloient la perdre, ou la corrompre: la Vertu austere & la Sainteté de tant d'Abbesses, qui ont fondé, reformé & santifié les Cloîtres: cette Pieté & cette Misericorde si naturelle & si visible, par la fondation de tant de Convents, d'Eglises, de Chapelles, d'Oratoires & d'Hôpitaux, dotez des biens de vos Ancêtres, & soûtenus,* MADAME, *de vos pro-*

pres Liberalitez, à Bethune, à la Baßée, à Abbeville, à Baugé, & dans plusieurs autres endroits du Roïaume.

Je serois infini, MADAME, *& j'ose même dire, avec toute la franchise & la candeur que me donne mon Païs natal, il seroit inutil de faire ici le détail des Actions & des Vertus heroïques de vos Illustres Predecesseurs; puisqu'il semble que la Nature & la Grace aïent heureusement concouru, pour reünir en vôtre Personne, tout ce que l'une & l'autre leur*

avoit donné de Noblesse, de Vivacité d'esprit, de Conduite, de Sagesse, de Courage, de Vertu, de Pieté, de Foi & de Religion, qui paroissent aujourd'hui avec tant d'éclat dans vôtre Illustre Personne, que vous ne vous attirez pas moins de Benedictions, que Mademoiselle de Melun vôtre Sœur en a reçûës, en vivant & en mourant en odeur de Sainteté, dans la pratique des Vertus les plus éminentes du Christianisme, sur lesquelles vous prenez plaisir de regler & de former

toutes

toutes les Actions de vôtre vie.

En ſorte que s'il m'étoit permis de faire un défi ſemblable à celuy du Sage, parlant de la Femme Forte, ce ſeroit, MADAME, *pour en trouver une qui pût imiter ſur Vous, cette grandeur d'Ame & de Zele, qui vous attache inviolablement aux interêts de Dieu, de la Religion & de l'Etat; cette élevation & cette étenduë de Genie univerſel, qui ne vous laiſſe rien penſer que de noble: cette Charité ſans borne, qui rend vôtre cœur*

ſenſible aux miſeres d'au-trui; ouvre vos mains aux liberalitez & aux profuſions de vos grandes richeſſes, pour les ſoûlager; fait de vôtre Maiſon l'azile & le refuge des affligez; plaide auprés du Roi & des Miniſtres, en faveur des miſerables; rend vôtre abord facile & aiſé aux Grands & aux Petits; vous porte à faire du bien à tout le Monde; vous inſpire cette Humilité ſans baſſeſſe, & cette ſainte Fierté ſans orgüeil; & vous donne enfin un Cœur ſelon le Cœur de Dieu, qui vous merite aujourd'hui, avec tant

de juſtice, l'eſtime du plus Grand des Monarques, & la veneration de la Cour.

Que vôtre modeſtie, MADAME, *ne s'en offenſe pas : ennemie de la flaterie & de la vanité, l'on ſçait que vous ne fondez vôtre Grandeur, que ſur ce qui peut vous rendre agreable à celuy qui n'eleve une ame auſſi Chrêtienne que la vôtre, qu'autant qu'elle s'aneantit en ſa preſence ; mais enfin, quand je voudrois, pour vous complaire, paſſer ſous ſilence le peu que je viens de dire de tous ces rares Avantages de Nature*

& de Grace que vous possedez, ils n'en seroient pas moins connus de toute la Terre, par les réjallissemens & les impressions sensibles que vous en faites dans le cœur & dans l'esprit de Messieurs les Princes vos Enfans, qui se sont distinguez dans leur premiere Campagne, avec tant de Valeur, d'Intrepidité, de Conduite & de Sagesse, que le Roi a bien voulu confier à la bravoure de Monsieur le Prince d'Epinoy, à l'âge de dixhuit ans, le Regiment de Picardie, & gratifier Monsieur son Frere, d'une Com-

pagnie de Cavalerie, pour reconnoître & animer la Valeur de ces deux jeunes Heros, qui donnent de ſi belles eſperances à tous les braves du Roïaume.

Dignes du choix de LOÜIS LE GRAND, *& ſaintement animez de ce zele tout de feu de leurs Genereux Ancêtres, pour la Religion & l'Etat, on les a vû courir à la Gloire, & ſuivre Monſeigneur en Allemagne, pour ſoûtenir les mémes interêts : ils ſe partagent aujourd'hui en Flandre & ſur le Rhin, afin d'être par tout les Défenſeurs*

des Autels, & faire revivre avec la memoire, le Courage & le Zele des Guillaumes, des Adams de Melun, & des autres Heros du Christianisme, qui ont arrêté les progrez des Infideles, dompté la rebellion des Heretiques, & vaincu par tout les Ennemis de la France.

Penetré donc que je suis, des sentimens d'un profond respect pour la Vertu d'une Mere si Glorieuse, & charmé du Zele & de la Generosité des Enfans si dignes de leur Naissance; que dois-je faire, MADAME, *aprés avoir pris la confiance de*

vous dedier la Nouvelle Relation de la Gaſpeſie, *pour la donner au Public ſous vos auſpices? ſinon d'offrir à Dieu mes Prieres, mes Vœux & mes Sacrifices, pour le conjurer inſtament de verſer avec abondance ſur vôtre Illuſtre Perſonne, la plenitude de ſes Benedictions, & de conſerver Meſſieurs les Princes vos Enfans, dans les dangers, les perils, & les hazards de la Guerre, où l'intrepidité de leur Courage, ſecondé d'un veritable zele de Religion, les expoſe à tout moment, pour la Catholicité, & le Service du*

premier, du plus Auguste, & du plus Religieux Monarque du Christianisme

Je me trouve, MADAME, *d'autant plus obligé à ces justes devoirs, qu'aïant l'honneur d'être non-seulement Gardien des Recollets de Lens, qui ont le bonheur d'annoncer l'Evangile de* JESUS-CHRIST *à vos Peuples de la Principauté d'Epinoy, mais encore Superieur d'une Communauté aussi reguliere, & aussi zelée pour la perfection Religieuse, que celle de vos Filles de la Bassée, dont vous êtes la Fondatrice; avec*

nous devons tous ensemble reconnoître devant Dieu, aux pieds de ses Autels, les puissantes obligations que nous vous avons, & à toute vôtre Illustre Famille; dans l'esperance que vôtre bonté voudra bien recevoir ce petit essai de l'Histoire de la Gaspesie, aussi favorablement qu'elle m'a reçû moi-même, lorsque j'ai eu l'honneur, à mon arrivée à Paris, de vous témoigner, comme je fais encore à present, avec tout le respect qu'il m'est possible, que je suis &

ſerai toute ma vie, par inclination & par obligation.

MADAME,

Vôtre tres-humble & tres-obeïſſant Serviteur, Frere CHRESTIEN LE CLERCQ, Miſſionnaire Recollet de la Province d'Artois, & Gardien du Convent de Lens.

Extrait du Privilege du Roi.

PAR Grace & Privilege du Roi, donné à Paris le 30. Decembre 1690. ſigné, par le Roi en ſon Conſeil, MENESTREL ; Il eſt permis au R. P. CHRESTIEN LE CLERCQ Miſſionnaire Recollet, Gardien du Convent de Lens en Artois, de faire imprimer par qui bon luy ſemblera, un Livre intitulé *Nouvelle Relation de la Gaſpeſie, qui contient les Mœurs & la Religion des Sauvages Gaſpeſiens Porte-Croix, adorateurs du Soleil, & autres Peuples de l'Amerique Septentrionale, dite le Canada*, durant le tems & eſpace de huit années conſecutives, à compter du jour que led. Livre ſera achevé d'imprimer pour la premiere fois : Et défenſes à tous Imprimeurs & Libraires

de l'imprimer, vendre & debiter, sous quelque pretexte que ce soit, même d'impression étrangere, ou autrement, sans le consentement dudit Exposant, ou de ses aïans cause ; à peine de quinze cens livres d'amende, païables par chacun des contrevenans, confiscation des éxemplaires, & de tous dépens, dommages & interêts, comme il est plus amplement porté par ledit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 5. Janvier 1691. suivant l'Arrêt du Parlement du 8. Avril 1653. & celuy du Conseil Privé du Roi, du 27. Février 1665.

Signé, AUBOÜYN, *Syndic*.

Ledit Reverend Pere a cedé son Privilege à AMABLE AUROY Marchand Libraire.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois, le vingtiéme Avril 1691.

NOUVELLE



NOUVELLE RELATION DE LA GASPESIE.

CHAPITRE PREMIER.

De la Gaspesie en general.

LA Gaspesie ou Gaspé, d'où nos Sauvages tirent leur origine & leur nom de Gaspesiens, n'a pas seulement été fameuse & remarquable parmi les Nations de l'Amerique Septen-

trionale ; ſoit par la demeure ancienne & ordinaire que les premiers Chefs & les Capitaines, qui ſont les Rois & les Souverains de ces Peuples, y ont établië pendant le cours de pluſieurs ſiecles, comme le Siege de leur Empire, & d'un Gouvernement tel qu'il ſe peut trouver dans le Canada, parmi les Barbares de la Nouvelle France ; ſoit auſſi par les guerres ſanglantes, & la fureur de leurs armes victorieuſes & triomphantes, qu'ils ont autrefois portées juſques chez les Eſkimaux, & les autres Sauvages qui demeurent le long des côtes du grand fleuve de Saint Laurent : Mais elle eſt encore tres conſiderable parmi nous, tant par la pêche de Moruë que l'on y fait tous les ans, que par la mine de

Plomb qu'on y a découvert depuis quelques années, laquelle toutefois on a été malheureusement obligé d'abandonner, aprés y avoir fait une tres-grande dépense ; cette mine n'aïant pas été jugée assez abondante pour en retirer le profit & les avantages qu'on en esperoit : peut-être, à ce que j'en ay pû juger lorsque j'étois sur les lieux, parce que les Mineurs que l'on y avoit envoïez de France, ont voulu trouver sur le haut, le pillon qu'ils eussent pû trouver beaucoup plus facilement au bas du rocher qui cache ce métail, dont l'espece approche davantage, ou pour le moins autant de l'étain, que du plomb.

Ce lieu donc, qui est proprement ce que nous appel-

lons Gaſpeſie, ou autrement Gaſpé, eſt un Païs plein de montagnes, de bois & de rochers, dont la terre eſt tout-à-fait ſterile & ingrate: en un mot, c'eſt une Baye qui eſt à l'embouchure du fleuve de Saint Laurent, à la hauteur de quarante-huit degrez, ſur quatre à cinq lieuës de largeur, & ſix à ſept de profondeur, qui ſe termine par un tres-beau baſſin & trois rivieres fort poiſſonneuſes, leſquelles ſe diviſent bien avant dans les terres. Elle n'eſt éloignée que de ſept lieuës de l'Iſle Percée, qui n'eſt pas, comme quelques-uns ſe l'imaginent, une Iſle capable de loger des Habitans; puiſque ce n'eſt qu'un rocher fort rude, eſcarpé de toutes parts, d'une hauteur extraordinaire, & d'une élevation ſurprenante. Il eſt

même tellement percé dans trois ou quatre endroits differens, que les chaloupes passent toutes mâtées & à pleine voile par la principale de ses ouvertures : C'est de-là qu'il tire son nom de l'Isle Percée, quoique ce ne soit veritablement qu'une Peninsule ou Presqu'isle, dont on peut faire aisément le circuit à pied, lorsque la marée est basse, & n'aïant la ressemblance d'une Isle qu'à marée haute. Elle n'est separée de la Terre-ferme, que de deux à trois arpens de terre : il semble même qu'elle y ait été jointe autrefois, & qu'elle n'en ait été divisée que par les orages & les tempêtes de la mer.

Nous y avons une Mission assez considerable ; d'où j'apprens avec bien de la douleur

par un de nos Miſſionnaires, le Reverend Pere Emanuel Jumeau, qui eſt de retour du Canada, dans le tems même qu'on imprime cette Hiſtoire, que l'Hoſpice & l'Egliſe que nous y avions fait bâtir, & que les Sauvages les plus barbares de la Nouvelle France avoient en ſinguliere veneration, n'ont pas été à l'abri de la fureur & de la rage des Anglois, Hollandois & François renegats, qui ont tout reduit en cendres, avec des circonſtances capables de faire fremir d'horreur l'Enfer même. Voici le contenu de la Lettre que ce bon Religieux m'écrit de l'Iſle Dieu, du quinziéme d'Octobre mil ſix cens quatre-vingt-dix.

Mon Reverend Pere,

Je passe sous silence le détail affligeant du naufrage que nous fîmes l'année passée, dans une nuit affreuse, le vingt troisiéme de Novembre, contre le Cap des Rosiers, à quinze lieuës de l'Isle Percée, & du malheur que nous avons eu celle-cy, d'avoir été pris par un Armateur de Flessingue, à cinquante lieuës de la Rochelle, pour vous faire part de la douleur qui seule m'occupe entierement à present, & qui, je m'assûre, ne vous affligera pas moins que moy, puisque j'ay été le témoin des peines que vous vous êtes données pour l'établissement de nôtre Mission de l'Isle Percée, & du Zele avec lequel vous y avez procuré la gloire de Dieu, & le salut des

ames. Il ſemble que nôtre Seigneur n'ait voulu me conſerver la vie dans le naufrage, que pour être auſſi le temoin de la ruine totale & de l'entiere deſolation de ce lieu; afin de vous en faire moy-même la relation, qui donnera aſſez à connoître à tout le monde, juſqu'à quel excez d'impieté & de fureur l'Hereſie peut monter, quand une fois elle ſe trouve en état de tout entreprendre & de tout éxecuter par le miniſtere de ſes adherants. C'eſt peu de vous dire, qu'au commencement du mois d'Août dernier, deux fregates Angloiſes parurent ſous le Pavillon de France, à la rade de l'Iſle de Bonaventure, & par ce ſtratagême ſe ſaiſirent aiſément de cinq navires Pêcheurs, dont les Capitaines & les équipages, qui étoient alors entierement occupez à la pêche, furent tous

obligez de ſe ſauver à Quebec; parce qu'ils n'étoient pas en état de ſe défendre, ni de reſiſter à tant de Nations liguées contre-eux. Enſuite, ces ennemis jurez de l'Etat & de la Religion aïant tenté une deſcente à terre, qui leur reüſſit comme ils le ſouhaitoient, ils y ſejournerent pendant huit jours tous entiers, où ils commirent cent impietez, avec tous les deſordres imaginables; mais entre autres choſes ils pillerent, ravagerent & brûlerent les maiſons des Habitans, qui ſont bien au nombre de huit ou dix Familles, & qui pour la pluſpart s'étoient déja refugiez dans les bois avec precipitation, pour éviter la rencontre & la cruauté de ces impitoïables Heretiques, qui faiſoient un horrible carnage, & mettoient tout à feu & à ſang. Ie fremis d'horreur au ſim-

ple souvenir des impietez & des sacrileges que ces scelerats commirent dans nôtre Eglise, qui leur servoit de corps-de-garde, & de lieu de débauche; lesquels animez du même esprit que les Iconoclastes, briserent & foulerent aux pieds nos Images, contre lesquelles ils fulminoient mille imprecations, avec des invectives & des injures, comme si elles eussent été vivantes. Les tableaux de la sainte Vierge & de saint Pierre ne furent pas éxemts de leur furie, ni de leurs emportemens; puisque tous deux furent criblez de plus de cent cinquante coups de fuzil, que ces malheureux lâchoient, à chaque fois qu'ils prononçoient par moquerie & par derision ces mots des Litanies: Sancta Maria, ora pro nobis: Sancte Petre, ora pro nobis. *Pas une Croix n'échapa à leur*

fureur, à la reserve de celle que j'avois autrefois plantée sur la Table à Rolland, qui pour être sur une montagne de trop difficile accez, subsiste encore à present toute seule, comme le monument sacré de nôtre Christianisme. Les sacrileges de Baltazar, qui prophana autrefois, au milieu d'un festin, les vases sacrez du Temple de Ierusalem en y faisant boire ses Courtisans & ses Concubines, furent les mêmes que commirent ces Heretiques, lesquels au milieu de leurs horribles débauches, tant de jour que de nuit, beuvoient dans nos Calices des rasades, à la santé du Prince d'Orange, qu'ils benissoient; fulminant au contraire mille imprecations contre leur Roi legitime. Le Commandant, pour se distinguer autant par ses impietez, qu'il l'étoit par son caractere, se

revêtit de la plus belle de nos Chasubles ; & par une ostentation aussi vaine que ridicule, se promenoit sur la greve, avec le Soleil d'argent, qu'il avoit fait attacher sur son bonnet ; obligeant ses camarades, par mille paroles de dissolution, à luy rendre les mêmes honneurs & les mêmes reverences, que les Catholiques rendent dans les Processions les plus solemnelles, au tres-saint Sacrement de l'Autel. Ils acheverent enfin toutes ces impietez, par une ceremonie autant extraordinaire dans sa forme, qu'elle est extravagante & abominable dans toutes ses circonstances. Ils prirent les Couronnes du saint Sacrement & de la sainte Vierge, qu'ils poserent sur la tête d'un mouton : ils lierent les pieds de cet animal ; & l'aïant couché sur la Pierre consacrée du

maître Autel, ils l'égorgerent, & le ſacrifierent, en dériſion du Sacrifice de la ſainte Meſſe, pour remercier Dieu (à ce qu'ils diſoient) des premiers avantages qu'ils remportoient ſur les Papiſtes de la Nouvelle France. Ils mirent enſuite le feu aux quatre coins de l'Egliſe, qui fut bien tôt reduite en cendres, de même que celle de nôtre Miſſion en l'Iſle de Bonaventure, qui eut auſſi une pareille deſtinée, aprés qu'ils en eurent briſé les Images, & coupé tous les ornemens à grands coups de ſabre. Vous pouvez bien juger, par la douleur que vous reſſentez au ſimple recit que je vous fais de ces deſaſtres, combien je fus ſenſiblement touché, lorſque dans l'endroit même où avoit été le maître Autel de nôtre Egliſe, j'y trouvay encore la carcaſſe du mou-

ton qui avoit servi de victime au sacrifice abominable de ces Impies. Outré & penetré de douleur de voir ainsi toutes les Croix de cette Mission hachées par morceaux, ou renversées par terre, je formai en même-tems la resolution de rétablir les principales ; à quoy je reüssis, avec le secours charitable des Habitans, qui se porterent à ce saint ouvrage avec encore plus de pieté & de devotion, que ces miserables Heretiques n'avoient fait paroître de fureur & de rage à les renverser : Mais helas ! mon cher Pere, j'ay grand sujet de croire, & je crains bien qu'elles ne ressentent encore les effets funestes d'une seconde descente de ces ennemis jurez de nôtre sainte Religion ; puisque deux jours aprés l'érection de ces Croix, c'est à dire le dixiéme de Septembre,

nous fûmes obligez de couper incessament nos cables, & de faire voile à la vûë de sept navires ennemis, qui nous donnerent la chasse d'une étrange maniere, mais dont nous échapâmes enfin heureusement, à la faveur de la nuit, pendant laquelle nous vîmes avec regret toutes les Habitations de la petite riviere en feu. Dieu sçait l'embarras & les inquietudes où nous nous trouvâmes alors, n'aïant point de leste ce qu'il nous en faloit pour forcer de voile, afin de nous éloigner plus promtement de l'Isle Percée, comme nous le souhaitions ; & outre cela, manquant de pain, d'eau douce, & en un mot, de tout ce qui étoit necessaire pour une navigation aussi longue & aussi difficile, que celle de Canada en France ; mais enfin, nôtre Seigneur nous délivra de tous ces dangers par sa misericorde,

& particulierement de l'Armateur de Flessingue, qui s'étant rendu maître de nôtre vaisseau, nous pilla entierement ; & ne nous aïant retenu que quatre à cinq heures dans son bord, nous renvoïa dans nôtre navire, aprés beaucoup de menaces & de mauvais traitement : & deux jours aprés, étant derechef poursuivi par un autre vaisseau, nous découvrîmes heureusement l'Isle-Dieu, où nous venons de moüiller l'ancre à la rade, & d'où je vous écris cette Lettre, dans l'esperance de vous entretenir plus amplement des malheurs de nôtre Mission de l'Isle Percée. Souvenez vous cependant de moy dans vos saints Sacrifices, & me croïez pour l'éternité tout à vous.

Nous avons sans doute lieu de croire, par tant d'horreurs & de

& de ſacrileges, que ces Impies ne reüſſiront pas dans le projet pernicieux qu'ils ont formé, de deſoler entierement la Colonie de la Nouvelle France ; & que le Seigneur, qui ſe joüe comme il luy plaît des deſſeins des méchans, protegera ſes fideles Sujets contre les ennemis jurez de ſon ſaint Evangile, & délivrera ſon Peuple de l'opreſſion & de la tyrannie de ces cruels Pharaons, en donnant la victoire aux Canadiens, ſous la conduite de Monſieur le Comte de Frontenac ; ce que nous avons lieu d'eſperer, ſuivant les dernieres nouvelles que nous avons reçûës du Canada.

L'Egliſe de cette Miſſion étoit deſtinée au Prince des Apôtres, & la ceremonie que l'on en fit penſa me coûter la

vie ; puiſque pour la rendre plus celebre, plus pompeuſe & plus magnifique, m'étant embarqué dans un canot avec trois de nos Sauvages, afin d'y apporter tout ce que j'aurois pû trouver d'ornemens, le mauvais tems nous ſurprit : la mer changea preſque en un momēt. Il s'éleva enfin un orage & une tempête ſi furieuſe, qu'elle briſa & emporta les deux extrémitez de nôtre canot, de maniere que nous nous trouvâmes dans l'eau juſques à la ceinture, & dans un danger manifeſte de perir & de nous perdre tous, ſans le ſecours charitable de nos Sauvages ; car ces Barbares, qui étoient alors, par bonheur pour nous, cabanez ſur les rivages de la mer, s'apperçûrent heureuſement de nôtre diſgrace : Ils en furent ſi ſen-

sиblement touchez, qu'ils quitterent promtement leurs habits, & par une generosité que nous ne pouvons assez reconnoître ni admirer, les uns se jetterent tous nuds à la nage, & quelques autres s'embarquerent avec tant de succez dans leurs canots, qu'ils nous délivrerent enfin du peril où nous nous êtions malheureusement engagez. Nos Capitaines François voulurent reconnoître par leurs festins & les presens, qu'ils firent genereusement à tous ces Sauvages, les bons offices qu'ils venoient de rendre à leur Missionnaires ; & par une sainte émulation, ces Messieurs voulurent bien donner aussi tout l'éclat, & faire paroître toute la ferveur qu'on pouvoit souhaiter dans un Païs barbare,

& dans une conjoncture si fâcheuse, pour honorer la ceremonie de la Dedicace de la premiere Eglise qu'on ait jamais érigée à la gloire de Dieu dans ce lieu de pêche, depuis l'établissement de la Foi, & la naissance du Christianisme dans la Nouvelle France; comme vous le pouvez voir fort au long, dans le Livre que j'ay fait *du premier établissement de la Foi dans la Nouvelle France*, qui se vend chez le même Libraire. Cette Mission, avec celle de l'Isle de Bonaventure, qui a Sainte-Claire pour Titulaire & pour Patrone, & qui n'est éloignée de l'Isle Percée, que par le trajet d'une petite lieuë, nous a été donnée du consentement de Monseigneur de Laval, alors Evêque de Petrée & Vi-

caire Apostolique, mais depuis premier Evêque de Quebec ; par Monsieur le Comte de Frontenac Lieutenant General des armées du Roi, Gouverneur de toute la Nouvelle France : afin que rien ne manquât au zele infatigable qu'il a toûjours fait paroître pour le soulagement spirituel & temporel des Sujets de sa Majesté, qui viennent negocier, pêcher, ou s'habituer dans cette nouvelle Colonie. Les Recolets luy seront à jamais redevables de l'honneur, d'avoir été les premiers Missionnaires sedentaires de cette belle Mission, qui s'est renduë celebre & florissante, par les travaux & les soins Apostoliques qu'ils ont pris pour le salut des François & des Sauvages qui la composent aujourd'huy. C'est

là où les Reverends Peres Hilarion Guesnin & Exuper de Thunes ont signalé leur zele & leur pieté, avec une édification singuliere de tous ces Peuples.

Le tres Reverend Pere Potentien Ozon, Provincial des Recollets de Saint Antoine de Pade en Artois, qui passa en qualité de Commissaire & Superieur de nos Missions en 1675. m'y destina la même année, pour y continuer le bien que ces illustres Missionnaires y avoient déja saintement commencé. Le Lion d'or, commandé par le Capitaine Coûturier, fut le vaisseau sur lequel je m'embarquay, afin de me rendre au plûtôt à l'Isle Percée. Nous y arrivâmes le ving-septiéme Octobre de la même année, aprés avoir

essuïé mille dangers ; mais entr'autres une tempête si fâcheuse & si violente, tout proche de la fameuse Isle d'Anticostie, que nôtre Capitaine se voïant dans l'impossibilité de resister à la fureur de l'orage, prit la resolution de repasser en France, sans moüiller l'ancre à la rade de l'Isle de Bonaventure, & ainsi d'y abandonner les hommes qu'il y avoit laissez en allant à Quebec, pour y faire la pêche de Moruë : mais enfin, le calme succedant tout à coup à la tempête, sur les dix heures du matin, fit changer de dessein à nôtre Capitaine, qui continua sa route comme auparavant ; & aprés beaucoup de peines & de fatigues, nous abordâmes, graces à Dieu, fort heureusement, à

l'Habitation de Monſieur Denys, ſur les quatre heures aprés midi, qui étoit tres bien logé, ſur le bord d'un baſſin vulgairement appellé la Petite riviere, ſeparé de la mer par une belle langue de terre, qui par l'agrément merveilleux qu'elle donne à ce lieu, le rend un ſejour fort agreable.

La ſolitude où je me trouvay alors, ſans y penſer, avec trois à quatre perſonnes qui étoient au ſervice de Monſieur Denys, n'eut rien que d'engageant & d'aimable pour moy : je peux même dire, avec verité, qu'elle fut la principale de toutes mes conſolations ; puiſqu'elle me procura tout le tems que je pouvois raiſonnablement ſouhaiter, pour me diſpoſer ſaintement aux fonctions penibles & laborieuſes de ma premiere

Miſſion,

Mission, que le merite de l'obeïssance venoit de confier à mes soins.

Un homme, qui dans la bassesse de son extraction, conservoit une vertu peu commune & assez rare, parmi les domestiques les plus zelez pour le service de Dieu & de leurs Maîtres, adoucit beaucoup les rigueurs de nôtre hivernement. On peut dire que j'étois charmé du plaisir qu'il prenoit dans les entretiens que nous avions souvent ensemble, touchant l'affaire importante de son salut. Il prenoit un soin particulier de m'éveiller tous les jours regulierement à quatre heures, afin de me disposer à celebrer la sainte Messe, que je disois ordinairement à la pointe du jour, avec les Prieres du ma-

tin : & le soir, selon la coûtume tres-loüable & generalement observée dans toutes les Familles de la Nouvelle France, nous disions le Chapelet en commun, avec les Prieres ordinaires, qui étoient suivies de la lecture des Reflexions les plus touchantes du Jugement dernier, composées par le tres-Reverend Pere Hyacinthe le Febvre. Comme c'est un ouvrage rempli d'érudition, & des veritez les plus solides du Christianisme, il m'a aussi toûjours été d'un tres-grand secours dans tous les endroits differents où l'obeïssance m'a destiné pour le service de nos Missions. Je l'appellois mon Missionnaire par excellence, qui pendant mon absence travailloit fructueusement à la conversion

des ames ; puisqu'en effet l'aïant une fois donné à quelqu'un de ces Catholiques, dont la vie n'étoit pas des plus regulieres, la lecture qu'il en fit pendant six semaines, luy inspira des sentimens d'une contrition si sincere & si veritable, qu'en me remettant ce Livre entre les mains, il me fit une confession generale de toute sa vie passée, aprés avoir été plus de dix-huit ans, sans frequenter le Sacrement de Penitence.

Je m'appliquai serieusement pendant tout cet hiver, à l'étude de certains Ecrits de la langue Algomquinne, que l'on m'avoit donnez ; croïant qu'ils me seroient necessaires pour l'instruction des Sauvages au retour de leur chasse, qu'ils faisoient à quinze ou vingt

lieuës de nôtre Habitation. Tout mon travail cependant fut inutile, car nos Gaſpeſiens n'entendoient que tres-imparfaitement l'Algomquin ; & il me falut tout de nouveau commencer l'étude des Prieres Gaſpeſiennes que l'on m'envoïa de Quebec par la premiere barque, qui au commencement du printems partit pour l'Iſle Percée. Je les appris en fort peu de tems, avec beaucoup plus de facilité que je ne me l'étois perſuadé : je les enſeignai même pour la premiere fois à nos Sauvages, avec beaucoup de ſuccez, par des caracteres inſtructifs, dont je parlerai dans la ſuite de cette Hiſtoire. Mais enfin, comme toute l'application que je donnois pour me rendre ſçavant dans le Gaſpeſien,

dont l'intelligence est absolument necessaire, quelque difficile qu'il soit, aux Missionnaires qui veulent travailler efficacement au salut de ces Peuples, étoit interrompuë pendant l'été, par les services que j'étois obligé de rendre à nos François, qui viennent quelque-fois jusques au nombre de quatre à cinq cens, faire la pêche de Moruë à l'Isle Percée: Je pris resolution, aprés le départ des navires, de suivre les Sauvages dans les bois pendant l'hiver, & de demeurer avec eux dans leurs cabanes, pour m'instruire entierement dans la langue Gaspesienne, que je me suis enfin renduë assez familiere, aprés beaucoup de peines & de travaux. J'en ay même fait un Diction-

naire, que j'ay laiſſez à Quebec, dans nôtre Convent de Nôtre-Dame des Anges; afin de faciliter à nos Miſſionnaires, comme il m'a fait, tout le bien qu'il a plû à Nôtre-Seigneur d'operer par mon foible miniſtere, & qu'il voudra faire par leur zele, dans la converſion de ces Infideles, qui habitent plus de deux cens lieuës de ce Nouveau Monde, & qui portent pluſieurs noms differens, ſuivant la difference des rivieres & des endroits les plus conſiderables qu'ils habitent.

Comme je me ſuis ſingulierement appliqué, par le conſeil de mes amis, à en connoître éxactement les Maximes, les Mœurs & la Religion, j'ay crû que j'en devois donner au Public une pein-

ture & une idée fidele & parfaite, par cette nouvelle Relation ; trop heureux & trop ſatisfait de mes peines, ſi on en fait la lecture avec le même plaiſir que j'écris le détail de tout ce que j'ay remarqué de plus curieux & de plus agreable, dans les Miſſions que j'ay eu l'honneur de cultiver, pendant les douze années que j'ay demeuré dans la Nouvelle France.

C'eſt une erreur qui n'eſt que trop commune, dont il eſt à propos de deſabuſer le Public. Il faut avoüer qu'on ſe perſuade trop facilement dans nôtre Europe, que les Peuples de l'Amerique Septentrionale, pour n'avoir pas été élevez dans les maximes de la civilité, ne retiennent de la nature humaine que le ſeul

titre d'Hommes Sauvages, & qu'ils n'ont aucunes de ces belles qualitez de corps & d'esprit, qui distinguent l'espece humaine de celle des animaux de la terre; les croïant tous velus comme des ours, & plus inhumains que les tygres & les leopards. Il est bon cependant, pour corriger une idée si grossiere, si injuste & si peu raisonnable, qu'on sçache la difference qu'il y a entre nos Sauvages, & quantité d'autres Peuples feroces & cruels; mais particulierement des Habitans des Isles des Gorgades, dont l'Histoire fait mention qu'un certain Hano Capitaine Cartaginois, rapporta deux peaux de femmes toutes veluës, qu'il fit mettre dans le Temple de Junon, comme un prodige &

une rareté singuliere : puisqu'en effet nos Gaspesiens ont moins de poil que les François ; les aïant vû moy même s'arracher celuy de la barbe jusques à la racine, pour n'en avoir non plus que les femmes ; & qu'enfin la Nature leur inspire assez de tendresse & de charité envers leurs Enfans, leurs Compatriotes, & les Etrangers même, pour ne les pas croire semblables aux animaux les plus feroces & les plus furieux, comme il sera aisé de remarquer dans la suite de cette Histoire, où je ferai paroître par la sincerité de mon stile, le Sauvage Gaspesien, en quelque état qu'on le puisse considerer.

CHAPITRE II.

De l'Origine des Gaspesiens.

L'Origine de ces Peuples, & la maniere dont ce Nouveau Monde a été habité par une multitude presque infinie de Peuples de tant de Nations differentes, nous paroît tellement obscure, qu'aprés les recherches les plus curieuses & les plus éxactes qu'on en a faites jusques à present, tout le monde est obligé d'avoüer & de confesser ingenûment, qu'on n'en peut avoir une connoissance juste & veritable.

Il semble que ce secret devroit être uniquement reservé aux Sauvages, & que d'eux

seuls on en devroit apprendre toute la verité ; puisqu'enfin il a été un tems parmi nous, qu'on ignoroit qu'il y eût une Amerique Septentrionale, que les plus sçavans mêmes ne faisoient pas difficulté de loger dans les espaces imaginaires, ne la pouvant loger dans la capacité de leurs esprits, & qu'il n'y a pas encore deux cens ans qu'on en a fait la premiere découverte. Nos Gaspesiens cependant ne nous peuvent rien apprendre de certain sur ce sujet ; peut-être parce qu'ils n'ont aucune connoissance des belles Lettres, qui leur pourroient donner celle de leurs ancêtres, & de leur origine. Ils ont bien, si vous voulez, quelque idée legere & fabuleuse de la creation du Monde & du deluge ; disant que lors-

que le Soleil, qu'ils ont toûjours reconnu & adoré comme leur Dieu, crea tout ce grand Univers, il divisa promtement la Terre en plusieurs parties, toutes separées les unes des autres par de grands lacs : que dans chaque partie il fit naître un homme & une femme, qui multiplierent, & vêçurent fort long-tems ; mais qu'étant devenus méchans avec leurs enfans, qui se tuoient les uns les autres, le Soleil en pleura de douleur, & la pluie tomba du Ciel en si grande abondance, que les eaux monterent jusques à la cime des rochers & des montagnes les plus hautes & les plus élevées. Cette inondation, qui, disent-ils, fut generale par toute la terre, les obligea de s'embarquer sur leurs canots d'écorce,

pour ſe ſauver du gouffre furieux de ce deluge general: mais ce fut en vain, car ils perirent tous malheureuſement, par un vent impetueux qui les culbuta, & les enſevelit dans cet horrible abîme; à la reſerve cependant de quelques vieillards & de quelques femmes, qui avoient été les plus vertueux & les meilleurs de tous les Sauvages. Dieu vint enſuite, pour les conſoler de la mort de leurs parens & de leurs amis: aprés quoy il les laiſſa vivre ſur la terre, dans une grande & heureuſe tranquillité; leur donnant avec cela, toute l'adreſſe & l'induſtrie neceſſaire pour prendre des caſtors & des orignaux, autant qu'ils en auroient beſoin pour leur ſubſiſtance. Ils ajoûtent encore

quelques autres circonſtances tout-à-fait ridicules, que j'obmets volontiers; parce qu'elles ne nous prouvent aucunement un ſecret inconnu aux hommes, & reſervé à Dieu ſeul.

D'autres veulent que ce Nouveau Monde ait été peuplé par quelques particuliers, qui s'étant embarquez ſur la mer pour établir une Colonie dans les Païs étrangers, furent attaquez par l'orage & la tempête, qui les jetta ſur les côtes de l'Amerique Septentrionale, où ils firent malheureuſement naufrage, & perdirent avec leurs navires, tout ce qu'ils pouvoient avoir de biens & de plus precieux dans le monde; en ſorte que ce naufrage les aïant mis tout-à-fait hors d'eſperance de repaſ-

ſer jamais dans leur Païs, ils prirent la reſolution de travailler ſerieuſement à la conſervation de leurs vies, s'adonnant à la pêche & à la chaſſe, qui ont toûjours été fort abondantes dans ces quartiers; & qu'au défaut de leurs habits, la neceſſité, qui eſt la mere des inventions, leur donna l'induſtrie de ſe vêtir de peaux de caſtor, d'origniac, & des autres animaux qu'ils tuoient à la chaſſe: qu'il ſe pouvoit faire veritablement qu'ils fuſſent inſtruits des Miſteres ſacrez de nôtre ſainte Religion, qu'ils euſſent même la connoiſſance & l'uſage des belles Lettres; puiſque dans les établiſſemens des Colonies, on y fait ordinairement paſſer des hommes également ſçavants & devots, pour en-

ſeigner aux Peuples avec les ſciences humaines, les maximes les plus ſolides de la ſageſſe & de la pieté Chrêtienne : mais que perſonne ne leur aïant ſuccedé dans ces glorieux emplois, la connoiſſance qu'ils avoient du vrai Dieu, des belles Lettres & de leur Origine, s'étoit ainſi inſenſiblement perduë & effacée dans leur malheureuſe poſterité, par la ſucceſſion des tems.

Quoiqu'il en ſoit, le culte ancien & l'uſage religieux de la Croix, qu'on admire encore aujourd'huy parmi les Sauvages de la riviere de Mizamichis, que nous avons honorée du titre auguſte de la riviere de Sainte-Croix, pourroient bien nous perſuader en quelque façon,

que

que ces Peuples ont reçû autrefois la connoissance de l'Evangile & du Christianisme, qui s'est enfin perduë, par la negligence & le libertinage de leurs ancêtres ; à peu prés comme nous lisons dans la Vie de S. François Xavier, qui trouva dans l'une de ses Missions une belle Croix que l'Apôtre saint Thomas y avoit plantée, & un Peuple qui n'avoit plus qu'une legere, ou presque point d'idee de la veritable Religion, que cet illustre Disciple de JESUS luy avoit prêchée avec tant de zele, aux dépens de sa vie & de tout son sang. J'en ferai un traité particulier, lorsque je parlerai de la Religion des Gaspesiens, dont l'origine nous est tout-à-fait inconnuë. Ils observent cependant, & retiennent dans

leur conduite plusieurs maximes de nos premiers Peres, étant vêtus, logez & nourris comme eux ; n'aïant pas même d'autres armes, soit pour la guerre, soit pour la chasse, que celles qui furent premierement en usage chez nos ancêtres, aprés la creation du Monde.

CHAPITRE III.

De la Naissance des Gaspesiens.

ON a douté avec justice, si les hommes recevoient plus d'avantage en naissant, qu'en mourant : c'est pour cela que cette question passoit autrefois en problême chez certains Peuples, qui parta-

geoient leurs pleurs & leur joie à la naissance & à la mort de leurs enfans, par rapport au bonheur ou au malheur qu'ils recevroient dans ces deux états si contraires, & tout à fait opposez. C'étoient là les opinions litigieuses & problêmatiques de ces anciens Philosophes dans les tenebres de l'infidelité, où ils manquoient de lumiere pour connoître qu'il n'y a que la vertu & le peché qui rendent la vie ou la mort bienheureuse, ou malheureuse. Comme nos Sauvages ont été privez de ces belles instructions que le Christianisme inspire à ceux qui renaissent au Saint Esprit par le Baptême, & qu'ils se croïent tous égaux à la vie comme à la mort, sans distinction des Chefs du com-

mun de la Nation, ils se réjoüissent tous ensembles à la naissance de leurs enfans, jusques à faire des festins des harangues publiques, & toutes sortes de réjoüissances.

Il n'est pas de nos Gaspesiens comme des Cimbres, qui mettoient les leurs dans les neiges pour les endurcir au froid, & les accoûtumer à la fatigue; ni comme de nos anciens Gaulois, qui les jettoient dans l'eau aussi-tôt qu'ils étoient nez, dans la croïance que ceux qui nageoient & qui venoient sur l'eau en se debatant, étoient veritablement legitimes; & que ceux qui couloient à fond devoient être reputez bâtards & illegitimes. Les Sauvages lavent leurs enfans dans la riviere, aussi-tôt

qu'ils sont venus au monde : ensuite ils leur font avaler de l'huile d'ours ou de loup marin ; & pour berceau, ils les font reposer sur une petite planche qu'ils couvrent de peaux de castor, ou de quelques autres pelleteries. Les femmes ornent curieusement ce petit berceau, de quelques grains de rassade, de pourcelaine, de porc-épy, & de certaines figures qu'elles forment avec leur matachias, pour l'enjoliver, & le rendre d'autant plus magnifique, qu'elles aiment leurs enfans ; ausquels elles font de petites robes de peau toutes matachiées, qu'elles embelissent de tout ce qu'elles ont de plus joli & de plus curieux. Elles acouchent avec beaucoup de facilité, & portent des fardeaux tres-

pesans pendant leur grossesse. Plusieurs même se trouvant prises de ce mal en allant querir du bois, se retirent un peu à l'écart pour mettre leurs enfans au monde ; & elles apportent le bois à la cabanne sur le dos, avec leurs enfans entre leurs bras, comme si de rien n'étoit. Une Sauvagesse étant un jour en canot, & se sentant pressée par les douleurs de l'enfantement, pria ceux de sa compagnie de la mettre à terre, & de l'attendre un moment : elle entra seule dans le bois, où elle acoucha d'un garçon, qu'elle apporta au canot, sur lequel elle rama tout le reste du chemin. Elles n'enfantent point dans la cabanne, les hommes ne la cedant jamais ; lesquels y de-

meurent, tandis que la femme accouche dans les bois, au pied d'un arbre. Si elle a un peu de peine, on luy attache les bras en-haut à quelque perche, luy bouchant le nez, les oreilles & la bouche; aprés quoy on luy preſſe fortement les flancs, afin de contraindre l'enfant de ſortir du ventre de ſa mere. Si elle ſe ſent un peu trop violentée, elle appelle les Jongleurs, qui viennent avec joie, pour extorquer quelque pipe de tabac, ou quelques autres choſes dont ils ont beſoin: diſant que c'eſt un preſent qu'ils demandent pour leur Ouahiche, c'eſt à dire pour leur Demon; afin qu'il chaſſe & qu'il ôte ce ver qui empêche l'accouchement. C'eſt ainſi que ces maîtres fourbes s'ingerent par

tout, comme vous le verrez fort au long dans le Chapitre XIV. où je traite de la ſuperſtition des Gaſpeſiens.

Nos Gaſpeſiens ne ſont pas ſi ridicules que ceux de l'Amerique Meridionale, qui au même inſtant que leurs femmes ſont accouchées, ſe mettent au lit, comme s'ils avoient eux-mêmes ſouffert les douleurs & les tranchées de l'enfantement ; pendant que leurs femmes, avec toutes leurs parentes & leurs amies s'efforcent de conſoler ce malade imaginaire, à qui elles donnent mille douceurs, & tout ce qu'elles ont de meilleur. Les Sauvages ont trop de cœur, pour vouloir paſſer pour des femmes nouvellement accouchées, puiſqu'ils

ſoulagent leurs compagnes avec beaucoup de charité; allant à la chaſſe, pour fournir abondament dequoy les nourrir, afin qu'elles puiſſent allaiter leurs enfans: car il eſt inoüi qu'elles les mettent en nourrice, ne pouvant ſe réſoudre de donner aux autres les fruits de leurs entrailles; blâmant par cette conduite, l'inſenſibilité de ces meres qui abandonnent ces petits innocens aux ſoins des nourrices, dont ils ſucent aſſez ſouvent la corruption avec le lait: comme l'experience malheureuſe l'a fait aſſez voir dans la conduite d'Alexandre le Grand, & de l'Empereur Caligula; dont le premier, au rapport de ſaint Clement Alexandrin, s'enyvroit comme une bête, parce que ſa mere étoit

sujette au vin : le second, suivant le témoignage de l'Histoire, ne respiroit que le sang & le carnage, jusques-là qu'il souhaitoit avec passion que le Peuple Romain n'eût qu'une seule tête, afin de pouvoir décapiter d'un seul coup, tous les Citoïens d'une si puissante Republique ; parce que sa nourrice, pour l'accoûtumer à la cruauté & luy inspirer une humeur barbare, rougissoit avec son sang le bout de ses mamelles. Nos pauvres Sauvagesses ont tant de tendresse pour leurs enfans, qu'elles n'estiment pas moins la qualité de nourrice, que de mere : elles les allaitent même jusques à l'âge de quatre à cinq ans ; & lorsqu'ils commencent à manger, elles mâchent la viande, pour la

leur faire avaler. On ne peut exprimer la tendreſſe & l'amitié que les peres & meres ont pour leurs enfans. J'ay vû leur offrir des preſens conſiderables, afin qu'ils les donnaſſent à quelques François pour les faire paſſer en France : mais c'eſt leur arracher le cœur; & ils verroient des millions, qu'ils ne les abandonneroient pas d'un moment. Ces enfans malheureux païent ſouvent d'ingratitude ces pauvres parens; car on en a vû qui ont tué & aſſaſſiné leurs peres, quand ils ſont parvenus à une vieilleſſe décrepite : on a vû, dis-je, ces monſtres de nature qui les ont abandonnez au milieu des bois & des neiges, & qui pour comble de cruauté, leur ont caſſé la tête.

Leur occupation ordinaire est de faire des arcs & des fléches pour tirer aux oiseaux, avec des lignes & des hameçons pour la pêche. Ils sont si adroits à ces éxercices, qu'ils tuent toutes sortes d'oiseaux en volant.

CHAPITRE IV.

Des habillemens & parures des Gaspesiens.

QUoique quelques-uns de nos Sauvages se servent aujourd'huy de couvertures, capots, just'au-corps, & des étofes qu'on apporte de France pour leur faire des habits; il est toutefois constant qu'avant l'établissement des François dans ce nouveau Monde,

ils ne ſe couvroient que de peaux d'origniac, de caſtors, de martes & de loups marins, dont ſont encore à preſent vêtus pluſieurs de ces Peuples. La figure & la repreſentation d'Hercules, qui a ſur ſes é-paules en forme de manteau, la peau du lion qu'il avoit genereuſement vaincu & terraſſé, comme l'Hiſtoire rapporte, eſt à peu prés celle d'un Sauvage dans ſa cabanne, vêtu à la mode de ſes ancêtres ; qui ont cependant toûjours fait paroître, comme les Gaſpeſiens d'aujourd'huy, beaucoup plus de pudeur que cette fauſſe Divinité, par le ſoin particulier qu'ils prennent de couvrir & de cacher ce que la nature & la bien-ſeance ne permettent pas de montrer. Le grand froid, de plus, qu'il

fait pendant l'hiver dans le Canada, les oblige de ſe couvrir bien plus modeſtement : mais au reſte, quelque rigoureux que ſoit l'hiver, & quelque exceſſive que la chaleur ſoit en été dans leur Païs, ils ſe ſervent toûjours également de bas en étriers & ſans pied ; & leurs ſouliers, qui ſont tous plats & ſans talons, reſſemblent proprement à des chauſſons de cuir, qu'ils fourrent de peaux d'origniac, pour ſe conſerver toûjours de la chaleur aux pieds. Quant à leurs habits, ils ſont grands & larges: les manches ne tiennent point au corps ; elles en ſont ſeparées, & liées l'une à l'autre par deux courroies, qui ſe partagent également par une ouverture qui ſert à paſſer la tête. Une de ces manches

tombe par devant, & elle ne ne couvre que la moitié du bras : & l'autre par derriere, qui couvre toutes les épaules. Les habits des femmes ne sont en rien differens de ceux des hommes : je vous dirai seulement qu'elles se parent & s'habillent avec tant de reserve & de modestie, qu'elles ne laissent voir aucune nudité qui puisse blesser la pudeur & l'honnêteté. Pour leurs habillemens, elles se servent d'une couverture blanche ou rouge, qui leur tombe depuis les épaules jusqu'à mi-jambe, en forme de tunique, dont elles s'envelopent tout le corps, qu'elles ceignent d'une ceinture garnie de rassade & de pourcelaine.

Il est à remarquer qu'il n'est pas possible de leur persua-

der de s'habiller à la Françoise, & qu'il n'y a rien de si grotesque, que de voir une de nos Sauvagesses vêtuë en Bourgeoise, ou en Damoiselle. Elles paroissent en cet habillement, du sentiment & de l'humeur de David au regard des armes que Saül luy voulut donner pour combatre contre Goliath : elles disent qu'elles n'en peuvent approuver l'usage, & qu'il leur seroit impossible de marcher ni d'agir librement, avec les habits de nos Françoises ; en un mot, elles sont si entêtées des leurs, qu'elles ne veulent pas seulement entendre parler des nôtres : Mais ce qui me paroît encore assez ridicule, tant parmi les hommes que parmi les femmes ; c'est que les uns & les autres mettent pour l'or-

dinaire leurs chemises par-dessus leurs habits.

Les ornemens & les bijoux les plus superbes, les plus magnifiques, & aussi les plus ordinaires dont elles se parent dans les assemblées & les festins publics, consistent en quelques coliers, ceintures & brasselets, qu'elles font elles-mêmes, & qu'elles enjolivent d'une maniere toute innocente, avec de la rassade & du poil de porc-épi, qu'elles teingnent en rouge ou en jaune, suivant leur goût & leur fantaisie: mais au reste elles sont ennemiës du luxe & de la vanité; condamnant même par leur modestie, l'ambition & les dépenses superfluës & tout-à-fait criminelles de ces femmes qui portent sur elles tant de richesses & de bijoux, que Saint

Clement Alexandrin s'étonne qu'elles ne ſuccombent ſous un fardeau ſi lourd & ſi peſant.

Il eſt encore inoüi de voir chez elles de ces nuditez criminelles & volontaires, indignes de ces Dames veritablement Chrêtiennes, qui ont tant ſoit peu d'amour pour la pureté, & de zele pour l'honneur & la gloire de leur ſexe. Elles ſe contentent de ce que la nature leur a donné de grace & de beauté, qu'elles diminuent même encore aſſez ſouvent, en les voulant conſerver par l'artifice & le ſecours de leurs matachias, mais d'une maniere tout à fait ridicule. Il faut ſçavoir que par le matachias des Sauvages, dont nous parlerons ſouvent, on entend ordinairement un

mélange de differentes couleurs, dont ils se servent pour se peindre le visage, ou pour former sur leurs habits certaines figures de bêtes fauves, d'oiseaux, ou de quelques autres animaux, tels qu'il leur vient dans l'imagination. Ils ne connoissent que quatre sortes de couleurs, sçavoir le rouge, le blanc, le noir & le jaune: ils n'ont pas même de nom propre & particulier dans leur langue, pour exprimer les autres dont nous nous servons en Europe. Le rouge qu'ils mettent en usage n'est pas vif comme nôtre vermillon; ce n'est qu'un rouge sombre, à peu prés comme le sang de dragon: mais pour la Tissaouhianne, qui est une petite racine rouge & deliée, semblable à la graine de per-

ſil, elle eſt de valeur, diſent-ils, & fort eſtimée parmi eux; en effet nos Gaſpeſiennes, qui la conſervent avec beaucoup de ſoin, s'en accommodent admirablement bien pour teindre d'un beau rouge éclatant le poil de porc-épi, avec lequel elles enjolivent les canots, les raquettes, & les autres ouvrages qu'on envoie en France par curioſité.

Lors donc que nous diſons que les Sauvages ſe matachient, cela veut dire qu'ils ſe barboüillent le viſage, tantôt de noir, & tantôt de rouge, comme il leur plaît. Les plus fantaſques font un mêlange de ces deux couleurs: les uns ſe peignent d'une ſeule ou de pluſieurs couleurs; les autres ſe barboüillent tout le front de rouge, & le reſte du vi-

sage de noir: d'autres enfin, encore plus capricieux que les premiers, se tirent une ligne toute noire depuis le milieu du front jusques au bout du nez, & les deux jouës seront toutes mouchetées & raïées de blanc, de jaune, de noir & de rouge. Ce matachias est proprement celuy dont ils se servent au jour des festins, & de leurs recreations les plus solemnelles. Ils en usent même jusques dans le deüil; car pour marquer leur tristesse & leur affliction, lorsqu'ils apprennent la mort de quelques-uns de leurs proches, ils se matachient toute la face de noir: & quand ils vont en guerre, ils se servent alors de rouge; afin, disent-ils, que leurs ennemis, ni leurs compagnons mêmes ne puissent

appercevoir les differens changemens de viſage, que la crainte fait aſſez ſouvent paroître dans les perſonnes les plus intrepides & les plus genereuſes.

Au reſte, il me ſemble qu'on ne doit pas tant s'étonner de ce que nos Sauvages ſe matachient d'une maniere qui nous paroît ſi ridicule ; puiſqu'il eſt conſtant que les Romains ſe peignoient autrefois le corps de vermillon, au rapport de Pline, quand ils entroient en triomphe dans la Ville de Rome ; & qu'ils en coloroient même leur Jupiter. Deplus, nous voïons aujourd'huy, ſans aller chercher l'antiquité, que les femmes n'empruntent que trop ſouvent, par les mouches & par leur fard, une beauté que la nature leur a

refuſée. Auſſi nos Sauvages qui vinrent il y a quelque-tems en France, n'ont pû entendre ſans s'éclater de rire, la raillerie de certaines Dames qui les prenoient pour des maſcarades, parce qu'ils paroiſſoient à la Cour, matachiez à la Sauvageſſe : Elles n'ont point d'eſprit, répondirent-ils à leur Interprete, & leur reproche eſt injuſte, puiſqu'elles ont elles-mêmes le viſage tout moucheté de noir, comme nos Sauvages, dont il ſemble qu'elles portent toûjours le deüil, par leur maniere de ſe matachier.

Les Gaſpeſiens vont tous, pour l'ordinaire, tête nuë; coûtume qui eſt aſſûrément tres-ancienne: car nous apprenons par l'Hiſtoire Romaine, que Jules Ceſar marchoit toû-

jours de cette maniere devant ſes troupes, tant au Soleil, qu'à la pluie ; & qu'il ne porta un laurier en forme de couronne, qu'aprés en avoir demandé & obtenu la permiſſion du Senat. Nos Sauvages ſe forment auſſi aſſez ſouvent une eſpece de couronne, avec les deux aîles des oiſeaux qu'ils onttuez à la chaſſe ; & ils ne ſe ſont jamais ſervis de bonnets ni de chapeaux, que depuis que les François leur en ont donné l'uſage. Ils laiſſent pendre leurs cheveux : quelque fois ils les trouſſent par derriere, ou bien ils en font des cadenettes, qu'ils lient proprement, & qu'ils enjolivent avec de petits coliers de raſſade & de pourcelaine. Quoique les enfans y naiſſent avec des cheveux de diverſes couleurs,

comme

comme en Europe ; cependant ces Barbares ne sont jamais blonds quand ils sont avancez en âge, quelque soin qu'ils prennent de leurs cheveux : car vous remarquerez qu'ils en font grande estime, & qu'ils ne les noircissent qu'à force de les graisser, & de les froter continuellement d'une espece de graisse, qu'ils conservent uniquement pour cet usage. Les filles mêmes & les femmes en mettent sur leurs visages, aussi-bien que sur les cheveux, particulierement quand il est question de paroître en public ; se persuadant qu'elles ne sont jamais plus belles ni plus agreables, que lorsqu'elles ont un visage tout luisant de graisse. Elles se percent aussi les oreilles, ausquelles elles attachent quelques

grains de rassade, avec des grelots, sols marquez, deniers, & autres bagatelles de cette nature, qui leur servent de pendans d'oreilles. J'ay vû même, avec assez de surprise, d'autres Sauvages, communément appellez les Nez-percez; parce qu'effectivement ils se percent le tendron du nez, auquel ils attachent quelques grains de chapelet ou de pourcelaine, qui leur tombent sur l'extrémité des lévres.

Voila les habillemens & la parure de nos Gaspesiens, qu'ils estiment au-delà de tout ce qu'on pourroit s'imaginer: ils sont si infatuez de leurs manieres de s'habiller & de leurs maximes de vivres, qu'ils méprisent les nôtres, & ne s'y peuvent du tout accoûtu-

mer. Ils n'ont pas moins aussi de répugnance pour bâtir des Maisons & des Palais comme nous : ils se moquent & se raillent de nos édifices les plus somptueux & les plus magnifiques ; cependant ils en admirent la beauté, autant qu'ils en sont capables, mais enfin sans en vouloir profiter.

CHAPITRE V.

Des Cabannes & logemens des Gaspesiens.

COmme ces Peuples vivent sans societé & sans commerce, ils n'ont ni Villes, ni Bourgs, ni Villages, à moins qu'on ne veüille appeller de ce nom quelques

amas de Cabannes en forme de tentes, bien mal propres, & assez mal arrangées.

Leur Cabannes ne sont composées que de perches, qu'ils couvrent de quelques écorces de bouleau, cousuës les unes avec les autres, & enjolivées le plus souvent par mille figures differentes d'oiseaux, d'origniac, de loutres & de castors, que les femmes y craïonnent elles mêmes avec leur matachias. Ces Cabannes sont d'une figure ronde, capables de loger quinze à vingt personnes; en sorte cependant qu'avec sept ou huit écorces, ils en construisent une dans laquelle on void des trois à quatre feux. Elles sont si legeres & si portatives, que nos Sauvages les roulent

comme un morceau de papier, & les portent ainſi ſur leur dos, par tout où il leur plaît; ſemblables à peu prés aux tortuës, qui portent leurs maiſons; & ſuivant la coûtume ancienne de nos premiers Peres, leſquels ne demeuroient cabannez dans un lieu, qu'autant de tems qu'ils y trouvoient dequoy ſubſiſter avec leurs familles & leurs troupeaux. C'eſt ainſi que nos Gaſpeſiens décampent, lorſqu'ils ne trouvent plus dequoy vivre dans les lieux où ils reſident; parce que n'aïant ni beſtiaux à nourrir, ni terres, ni champs à cultiver, ils ſont obligez d'être preſque toûjours errans & vagabons, pour chercher la nourriture, & les autres commoditez neceſſaires à la vie.

Il appartient au Chef de la famille, privativement à tout autre, d'ordonner de cabanner où il luy plaît, & de décabanner quand il veut. C'est pourquoy, la veille du départ, il va luy-même tracer le chemin qu'on doit tenir, & choisir un lieu propre & commode pour camper : il en ôte tout le méchant bois, coupe les branches qui pourroient l'incommoder, applanit & fraie une route, pour faciliter aux femmes le moïen de traîner sur la neige & sur leur tabagannes, le peu de meubles & de bagages qui composent leurs ménages. Il marque encore luy seul le plan de la Cabanne : il jette la neige avec ses raquettes, jusques à ce qu'il ait trouvé la terre, qu'il applanit & qu'il hache par mor-

ceaux, pour en ôter tout ce qui est gelé ; afin de loger le plus commodément qu'il peut, le nombre de gens qui composent sa famille. Cela étant fait, il coupe ensuite autant de perches qu'il juge à propos, & les plante en rond, sur le bord du creux qu'il a fait dans la terre & dans la neige ; en sorte toutefois que les extrémitez d'en-haut se terminent en pointe, comme des tentes ou des clochers : aprés quoy il fait des préparatifs pour la chasse, d'où il ne revient que la Cabanne ne soit entierement accommodée par les femmes, ausquelles il en commet le soin pendant son absence, donnant à chacune son emploi particulier. Ainsi les unes vont cüeillir des branches de sapin,

dont elles mettent les écorces ſur des perches : d'autres cherchent du bois ſec pour faire du feu : les autres apportent de l'eau pour mettre boüillir dans la chaudiere, afin de tenir le ſouper prêt, quand les hommes arrivent de la chaſſe. La femme du Chef, en qualité de Maîtreſſe, choiſit les branches de ſapin les plus tendres & les plus deliées, pour en couvrir tout le circuit du dedans de la Cabanne, reſervant le milieu pour leur ſervir de foïer. Elle ajuſte enſuite, & proportionne les plus grandes & les plus rudes à la hauteur de la neige, leſquelles forment une eſpece de petite muraille ; en ſorte que ce petit bâtiment paroît plûtôt une Cabanne de printems, que d'hiver, par une

une verdure agreable que le ſapin conſerve long-tems ſans ſe flaîtrir. C'eſt encore à elle de marquer la place d'un chacun, ſuivant l'âage, la qualité des perſonnes, & la coûtume de la nation. Celle du chef eſt à droite; il la cede quelquefois par honneur & par civilité aux étrangers, les conviant même de prendre place & de ſe repoſer ſur quelques peaux d'ours, d'orignaux, de loup marin, ou ſur quelques belles robes de caſtors dont ces ſauvages ſe ſervent, comme de tapis de Turquie. Les femmes occupent toûjours les premieres places qui ſont prés de la porte, afin d'eſtre toutes prêtes à obeïr, & à ſervir promptement lors qu'on leur commande.

Il y a de grandes incommoditez dans ces ſortes de cabannes ; car outre qu'elles ſont ſi baſſes, qu'on ne s'y peut aiſément tenir debout, & que de neceſſité il y faut eſtre toûjours aſſis ou couché ; c'eſt que d'ailleurs elles ſont d'une froideur qui ne ſe peut exprimer, & la fumée qu'on eſt neceſſairement obligé de ſouffrir dans la compagnie de ces barbares, eſt quelque choſe d'inſuportable.

Toutes ces diſgraces ſans doute ne ſont pas les moindre mortifications, que ſouffrent les Miſſionnaires, qui pour ſe faire tout à tous, à l'exemple de ſaint Paul, afin de gagner ces peuples à Jesus-Christ, ne laiſſent pas malgré tant d'incommoditez, de travailler ſans relâche à la

converſion de ces pauvres Infideles.

Je paſſe ſous ſilence pluſieurs autres manieres de cabanner, qui ſont en uſage chez nos Gaſpeſiens ; parce qu'elles n'ont rien de plus conſiderable, que de faire extrémement ſouffrir ceux qui les ſuivent dans les bois, & qu'elles ſont toutes également chetives & miſerables ; mais quoy qu'il en ſoit, ils en font autant & même plus d'eſtime que de nos maiſons les plus ſuperbes & les plus commodes. C'eſt ce qu'ils témoignerent un jour à quelques uns de nos Meſſieurs de l'Iſle Percée, qui m'ayant prié de leur ſervir d'interprete dans une viſite qu'ils ſouhaitoient rendre à ces Sauvages, & de leur faire concevoir, que ce ſe-

roit une chose bien plus avantageuse pour-eux de vivre & de se bâtir à nôtre maniere, furent extrémement surpris, lorsque le chef qui avoit écouté avec beaucoup de patience, tout ce que je lui avois dit de la part de ces Messieurs, me répondit en ces termes. Je m'étonne fort, que les François aient si peu d'esprit, qu'ils en font paroître dans ce que tu me viens de dire de leur part, pour nous persuader de changer nos perches, nos écorces, & nos cabannes, en des maisons de pierre & de bois, qui sont hautes & élevées, a ce qu'ils disent, comme ces arbres! hé quoy donc, continua-t-il, pour des hommes de cinq à six pieds de hauteur, faut-il des maisons, qui en aient soixante ou qua-

tre-vingts; car enfin tu le ſçai bien toy Patriarche, ne trouvons nous pas dans les nôtres toutes les commoditez, & les avantages que vous avec chez vous, comme de coucher, de boire, de dormir, de manger & de nous divertir avec nos amis, quand nous voulons ? Ce n'eſt pas tout, dit il, s'adreſſant à l'un de nos Capitaines; mon frere, as-tu autant d'adreſſe & d'eſprit que les Sauvages, qui portent avec-eux leurs maiſons & leurs cabannes, pour ſe loger par tout ou bon leur ſemble, independamment de quelque Seigneur que ce ſoit ? tu n'eſt pas auſſi brave, ni auſſi vaillant que nous; puiſque quand tu voyages, tu ne peus porter ſur tes épaules tes bâtimens ni tes édifices; ainſi, il faut

que tu fasses autant de logis, que tu changes de demeure, ou bien que tu loges dans une maison empruntée, & qui ne t'appartient pas; pour nous, nous nous trouvons à couvert de tous ces inconveniens, & nous pouvons toûjours dire plus veritablement que toy, que nous sommes par tout chez nous, parceque, nous nous faisons facilement des Cabannes par tout ou nous allons, sans demander permission à personnes tu nous reproche assez mal à propos, que nôtre païs est un petit enfer, par raport à la France, que tu compares au Paradis Terrestre, d'autant qu'elle te fournit, dis-tu, toutes sortes de provisions en abondance; tu nous dis encore que nous sommes les plus miserables,

& les plus malheureux de tous les hommes, vivans ſans religion, ſans civilité, ſans honneur, ſans ſocieté, & en un mot ſans aucunes regles, comme des bêtes dans nos bois & dans nos forêts, privez du pain, du vin & de mille autres douceurs, que tu poſſedes avec excez en Europe. Hé bien, mon frere, ſi tu ne ſçais pas encore les veritables ſentimens, que nos Sauvages ont de ton païs, & de toute ta nation, il eſt juſte que je te l'aprenne aujourd'huy : je te prie donc de croire que tous miſerables que nous paroiſſions à tes yeux, nous nous eſtimons cependant beaucoup plus heureux que toi, en ce que nous ſommes tres-contens du peu que nous avons,

& crois encore une fois de grace, que tu te trompes fort, ſi tu prétens nous perſuader que ton païs ſoit meilleur que le noſtre ; car ſi la France, comme tu dis, eſt un petit Paradis Terreſtre, as-tu de l'eſprit de la quitter, & pourquoy abandonner femmes, enfans, parens & amis ? pourquoy riſquer ta vie & tes biens tous les ans, & te hazarder temerairement en quelque ſaiſon que ce ſoit aux orages, & aux tempêtes de la mer, pour venir dans un païs étranger & barbare, que tu eſtimes le plus pauvre & le plus malheureux du monde : au reſte comme nous ſommes entierement convaincus du contraire, nous ne nous mettons guere en peine d'aller en France, parce que

nous aprehendons avec justice, d'y trouver bien peu de satisfaction, voïant par experience que ceux qui en sont originaires en sortent tous les ans, pour s'enrichir dans nos côtes ; nous croïons de plus que vous estes encore incomparablement plus pauvres que nous, & que vous n'estes que de simples compagnons, des valets, des serviteurs & des esclaves, tous maîtres, & tous grands Capitaines que vous paroissiez ; puisque vous faites trophée de nos vieilles guenilles, & de nos méchans habits de castor, qui ne nous peuvent plus servir, & que vous trouvez chez nous par la pesche de Moruë que vous faites en ces quartiers, de quoy soulager vôtre misere, & la pau-

vreté, qui vous accable: quant à nous, nous trouvons toutes nos richesses & toutes nos commoditez chez nous-mêmes, sans peines, & sans exposer nos vies aux dangers où vous vous trouvez tous les jours, par de longues navigations ; & nous admirons en vous portant compassion dans la douceur de nôtre repos, les inquietudes & les soins que vous vous donnez nuit & jour, afin de charger vôtre navire : nous voïons même que tous vos gens ne vivent ordinairement, que de la Moruë que vous pêchez chez nous ; ce n'est continuellement que Moruë, Moruë au matin, Moruë à midi, Moruë au soir, & toûjours Moruë, jusques là même, que si vous souhaitez quelques bons morceaux ; c'est à

nos dépens, & vous êtes obligez d'avoir recours aux Sauvages, que vous mépriſez tant, pour les prier d'aller à la chaſſe, afin de vous regaler. Or maintenant dis-moi donc un peu, ſi tu as de l'eſprit lequel des deux eſt le plus ſage & le plus heureux; ou celui qui travaille ſans ceſſe, & qui n'amaſſe, qu'avec beaucoup de peines, de quoi vivre; ou celuy qui ſe repoſe agreablement, & qui trouve ce qui luy eſt neceſſaire dans le plaiſir de la chaſſe & de la pêche. Il eſt vray, reprit il, que nous n'avons pas toûjours eu l'uſage du pain & du vin, que produit vôtre France : mais enfin avant l'arrivée des François en ces quartiers, les Gaſpeſiens ne vivoient ils pas plus long-tems qu'à preſent ? & ſi nous n'a-

vons plus parmi nous de ces viellards de cent trente à quarante ans, ce n'eſt que parce que nous prenons inſenſiblement vôtre maniere de vivre, l'experience nous faiſant aſſez connoître que ceux là d'entre nous vivent d'avantage, qui mépriſans vôtre pain, vôtre vin, & vôtre eau de vie, ſe contentent de leur nourriture naturelle de caſtor, d'orignaux, de gibier & de poiſſons, ſelon l'uſage de nos ancêtres & de toute la nation Gaſpeſienne. Aprens donc, mon frere, une fois pour toutes puiſqu'il faut que je t'ouvre mon cœur, qu'il n'y a pas de Sauvage, qui ne s'eſtime infiniment plus heureux, & plus puiſſant que les François. Il finit ſon diſcours par ces dernieres paroles, diſant qu'un Sauvage trouvoit ſa vie pa-

tout ; qu'il ſe pouvoit dire le Seigneur & le Souverain de ſon païs, parce qu'il y reſidoit autant qu'il lui plaiſoit avec toute ſorte de droits, de pêche & de chaſſe, ſans aucune inquietude, plus content mille fois dans les bois & dans ſa cabanne, que s'il êtoit dans les Palais, & à la table des plus grands Princes de la Terre.

Quoyque l'on puiſſe dire de ce raiſonnement, j'avoüe pour moy que je les eſtimerois incomparablement plus heureux que nous, & que la vie même de ces Barbares ſeroit capable de donner de la jalouſie, s'ils avoient les inſtructions, les lumieres, & les mêmes moïens pour leur ſalut, que Dieu nous a donnés pour nous ſauver, par pré-

ference à tant de pauvres Infideles, & par un effet de sa misericorde : car aprés tout, leur vie n'est pas traversée de mille chagrins comme la nôtre ; ils n'ont point chez-eux ces charges ni ces emplois soit de judicature, soit de guerre, qu'on recherche parmi nous avec tant d'ambition, & ne possedant rien en propre, ils n'ont aussi ni chicane ni procez, pour la succession de leurs parens ; le nom de Sergent, de Procureur, de Greffier, de Juge, & de President leur est inconnu ; toute leur ambition se termine, à surprendre, & à tuër quantité de Castors, d'orignaux, de Loup marins & d'autres bêtes fauves, afin d'en prendre la viande pour se nourrir, & la peau pour se vêtir ; ils vivent

d'une tres-grande union, ne se querellans, ni ne se battans jamais que dans l'ivresse; mais au contraire, ils se soulagent reciproquement dans leur besoin les uns les autres, avec beaucoup de charité & sans interest. C'est une joie continuelle dans leurs cabannes; la multitude des enfans ne les embarrasse point : car bien loin de s'en chagriner, ils s'estiment d'autant plus heureux, & plus riches, que leur famille est plus nombreuse; ne prétendant pas que la fortune des enfans soit plus considerable que celle de leurs peres, aussi n'ont ils point toutes ces inquietudes, que nous nous donnons, pour leur amasser des biens & les élever dans le faste & dans la grandeur; d'où vient que la nature a toûjours

conservé parmi-eux dans toute son integrité, cet amour conjugal, qui ne doit jamais souffrir d'alteration entre le mari & la femme par la crainte interessée d'avoir trop d'enfans, charge qu'on estime en Europe trop onereuse, mais que nos Sauvages reputent tres honorable, tres-avantageuse, & tres-utile, celui-là étant le plus consideré dans toute la nation qui en a un plus grand nombre; parce qu'il trouve plus de support dans sa vieillesse, & que les garçons & les filles font également dans leur condition le bonheur & la joie de ceux qui leur ont donné la vie : ils vivent enfin les uns & les autres, le pere & les enfans comme les premiers Rois de la terre, qui vivoient au

au commencement du monde de leur chaſſe de leur pêche, de legume & de ſagamité ou boüilli, ſemblable, à mon avis, au pulment que Jacob demanda à Eſaü avant que de lui donner ſa benediction.

CHAPITRE VI.

De la maniere de vivre des Gaſpeſiens, & de leur nourriture.

IL eſt conſtant que nos Gaſpeſiens ont eu ſi peu de connoiſſance du pain & du vin, que lorſque les François arriverent la premiere fois dans leur païs, ces Barbares prirent le pain qu'on leur preſenta, pour quelque mor-

ceau de tondre de bouleau, & se persuaderent que les François étoient également cruels & inhumains ; parce que, disoient-ils, dans leurs divertissemens ils bûvoient du sang sans repugnance ; c'est ainsi qu'ils appelloient le vin: aussi furent ils quelque tems, non seulement sans en goûter, mais même sans vouloir en aucune façon familiariser, & commercer avec une nation, qu'ils croïoient accoûtumée au sáng & au carnage ; cependant à la fin, ils se sont fait peu à peu à ce breuvage, & il seroit à souhaiter, qu'ils eussent encore aujourd'hui la même horreur pour le vin & l'eau de vie qu'ils prennent jusqu'à l'ivresse au préjudice de leur salut & du Christianisme, leur faisant commet-

tre des crüautez bien plus grandes, que celles qu'ils se figuroient dans la conduite des François.

Plusieurs sans doute sont surpris & ont de la peine à comprendre comment un Missionnaire peut vivre des années toutes entieres à la Sauvagesse ; j'avoüe effectivement, qu'il en coûte aussi bien des mortifications, particulierement dans les commencemens, qui sont toûjours extrémement penibles : mais enfin on en a bien-tôt surmonté toute la repugnance, quand on a des viandes aussi bonnes & aussi succulentes, que celles d'origniac, de castor, de loup marin de porc epic, de perdrix, d'outarde, de sarcelles, de canards, de becasses, de mo-

rüe, de ſaulmon, de bar, de truitte, & de quantité d'autres poiſſons & gibiers, qui ſervent de nourriture ordinaire aux Sauvages.

Les mois de Janvier & de Fevrier, ſont pour l'ordinaire le tems de la penitence involontaire & du jeûne tres-rigoureux de ces Barbares, & ſouvent même tres funeſte, vû les effets cruels & horribles qu'il cauſe parmi eux; dont cependant ils pourroient facilement prevenir les fâcheuſes ſuites, s'ils vouloient ſuivre l'exemple des fourmis, & des petits écureüils, qui par un inſtinct autant admirable qu'il eſt naturel, amaſſent avec ſoin dans l'été, de quoy vivre abondamment pendant l'hyver. Mais enfin

nos Gaſpeſiens, ſont de ces gens qui ne ſe ſoucient pas du lendemain, plûtôt par pareſſe d'amaſſer de bonnes proviſions, que par le zele d'obſerver le conſeil que Dieu en donne dans ſon ſaint Evangile. Ils ſe perſuadent que quinze à vingt paquets de viande ou de poiſſon ſechez ou boucannées à la fumée, ſont plus que ſuffiſans pour les nourrir l'eſpace de cinq à ſix mois : cependant comme ce ſont des gens de bon appetit, ils conſomment bien-plûtôt leurs vivres, qu'ils ne s'imaginent ; ce qui les expoſe aſſez ſouvent au danger de mourir de faim, faute des alimens qu'ils pourroient facilement avoir juſqu'à l'abondance s'ils s'en vouloient don-donner la peine, mais ces

Barbares étant errans & vagabonds, ils ne labourent point la terre, ils ne moissonnent ni bled d'ïnde, ni pois, ni citroüilles, comme les Iroquois, les Hurons, les Algomquins, & plusieurs autres peuples du Canada; ce qui les reduit quelquefois dans une si grande necessité, qu'ils n'ont plus la force ni le courage, de sortir de leurs cabannes, pour aller chercher de quoy vivre dans les bois. C'est alors qu'il est impossible de voir sans compassion des petits innocens, qui n'aiant plus que la peau & les os, font assez connoître dans un visage tout extenué, & dans des carcasses vivantes, la faim cruelle qu'ils souffrent, par la negligence de leurs peres & meres, qui se trouvent

eux même obligez avec leurs malheureux enfans de manger du sang caillé, des raclures de peaux, des vieux souliers, & mille autres choses contraires à la vie de l'homme; tout cela seroit peu, s'ils n'en venoient quelques-fois à d'autres extremitez bien plus touchantes & plus horribles.

Il est surprenant d'apprendre, qu'ils se voient souvent reduits à des excez si grand & si cruels qu'on ne les peut seulement entendre sans fremir, & la nature ne les peut souffrir sans horreur; nous en avons veu un exemple assez deplorable à la riviere de sainte Croix, autrement dite Miramichis, dans le mois de Janvier 1680. où nos Sauvages consommerent leurs viandes,

& leurs poiſſons boucannez, bien plûtôt qu'ils ne ſe l'êtoient imaginez ; en ſorte que la ſaiſon n'étant pas encore commode pour la chaſſe, ni les rivieres propres pour la pêche, ils ſe virent reduits à ſouffrir tout ce qu'on peut experimenter de rude dans une famine, qui en fit mourir juſqu'au nombre de quarante à cinquante. Les François qui étoient pour lors au Fort de ſainte-Croix les ſoulagerent autant qu'ils pûrent, dans une rencontre où l'obligation de ſecourir ſon prochain, que l'Evangile nous commande d'aimer comme nous même, paroiſſoit trop ſenſiblement, pour ne pas s'en acquitter, avec toute la compaſſion, & la charité poſſible. Madame Denis donna

donna ordre à ses Domestiques, de leur distribuer selon la necessité de chaque Cabanne, du pain, de la farine, des pois, de la viande, du poisson, & même jusques à du bled, que les plus patiens de ces pauvres affamez faisoient boüillir; mais quelques-autres d'entr'eux ne pouvant plus supporter la faim cruelle qui les accabloit, le mangeoient tout crud: jusques-là même, qu'une pauvre femme étant morte immediatement aprés ce repas, qui fut le dernier de sa vie, on fut assez surpris l'Automne suivant, lorsqu'on vid plusieurs beaux épis de bled qui étoient venus en parfaite maturité, dans la place même où on avoit enterré cette Sauvagesse. Nous n'en pûmes donner

d'autres raiſons que celle-ci, qui nous parut la plus juſte & la plus probable : c'eſt qu'il faloit neceſſairement que ce bled qu'elle avoit mangé tout crud, eût germé dans ſa carcaſſe ; & que ſon eſtomac n'aïant pas eu aſſez de force, ni de chaleur naturelle pour le digerer, il étoit venu en maturité : ce qui eſt tres vraiſemblable, puiſqu'en effet perſonne n'avoit jamais ſemé de froment en ce lieu.

Dans une conſternation ſi grande & une deſolation ſi generale, qui affligeoit ſenſiblement les François & les Sauvages, il ſe trouva un de nos Gaſpeſiens, qui ne pouvant plus ſouffrir la faim qui le devoroit tout vivant, fut aſſez barbare & cruel, pour ſe reſoudre d'aſſaſſiner & de man-

ger ſa femme ; laquelle penetrant dans le funeſte deſſein de ſon mari, luy inſpira, pour ſe conſerver la vie, de caſſer la tête & de couper la gorge à deux de leurs enfans, l'un âgé de cinq à ſix ans, & l'autre de ſept à huit. Il eſt vrai, diſoit cette marâtre à ſon mari, le cœur tout tranſpercé de douleur, que tu es à plaindre, & que la neceſſité où nous ſommes eſt extréme : mais enfin, ſi tu veux tuer quelqu'un de ta famille, ne vaut-il pas mieux que nous mettions à mort quelques-uns de nos enfans, & que nous les mangions enſemble ; afin que je puiſſe élever & nourrir les plus petits, qui ne pourront plus vivre, ſi une fois ils viennent à perdre leur mere. Elle plaida ſi bien ſa cauſe en ſa fa-

veur, que d'un commun consentement l'homme & la femme maſſacrerent & couperent la gorge à ces deux pauvres innocens, ſans ſe laiſſer attendrir aux larmes ni aux lamentations d'une petite fille, qui conjuroit ſon pere & ſa mere de ne la pas égorger. Elle ne put jamais obtenir cette grace de ces inhumains; & ils reçûrent tous deux la mort, de ceux qui leur avoient donné la vie. Ils hacherent enſuite par morceaux, & mirent dans une chaudiere toute boüillante les cadavres de leurs enfans: & enfin, par une cruauté inoüie, dont le ſimple ſouvenir fait encore aujourd'hui fremir d'horreur la Nation Gaſpeſienne, ces monſtres de nature les mangerent en la compagnie d'un de leurs

freres, qui fut obligé de fuir avec les autres à la riviere de Saint Jean, de peur que les Chefs de nos Sauvages les ſurprenant dans ce cruel feſtin, ne leur euſſent caſſé la tête; & en effet ils furent autant indignez que ſurpris, à la nouvelle d'une action ſi noire & ſi barbare. Il eſt vrai que ces malheureux, au retour du Printems, qui ſe trouva tres-commode pour la chaſſe, étoient inconſolables, du miſerable genre de mort de leurs enfans, qu'ils avoient inhumainement ſacrifiez à la conſervation de leur vie. Ils étoient dignes, par leurs cris, de toucher de compaſſion les cœurs les plus inſenſibles: le pere reprochoit à la mere l'excez de ſa cruauté: la femme repreſentoit à ſon mari ſon

peu de constance à souffrir la faim, & d'avoir été si denaturé, que de vouloir conserver sa vie aux dépens de celle qu'ils avoient donnée l'un & l'autre à leurs enfans. Cette pauvre mere affligée luy reprochoit, les larmes aux yeux, avec des soupirs & des gemissemens capables d'attendrir un cœur de bronze; que luy seul l'avoit forcée à consentir malgré elle, à une action si brutale & si barbare : mais aprés avoir pleuré reciproquement un malheur volontaire où il n'y avoit plus de remede, & la perte irreparable de leurs chers enfans, dont ils faisoient encore retentir les noms au milieu de leurs plaintes, ils ne pouvoient trouver assez de larmes, ni de termes pour détester & pour expri-

mer eux-mêmes l'énormité de leur crime. Je les ay vû moi-même, ces parens infortunez, qui avoient encore, comme des autres Caïns, l'image affreuse de leur crime abominable si presente à leur idée, qu'ils se croïoient à tout moment frapez de la même malediction que Dieu donna à ce fratricide. Effraïez qu'ils étoient sans cesse par une terreur panique qui ne les abandonnoit jamais, ils se persuadoient voir autant de bourreaux qu'ils rencontroient de Sauvages : & ne pouvant trouver de sûreté en aucun lieu, pour se dérober à la juste colere de nos Gaspesiens, qui ne les regardoient plus qu'avec horreur & indignation, ils couroient les bois jour & nuit sans relâche, cherchant

inutilement partout un repos qu'ils ne pouvoient rencontrer nulle-part ; mais encore moins dans le fond de leur conſcience, qui les boureloit & les perſecutoit continuellement avec tant de cruauté, au ſeul ſouvenir de l'horreur du crime qu'ils venoient de commettre, qu'ils ſe crûrent enfin tout-à-fait indignes de recevoir les billets & les caracteres que je donnois aux autres Sauvages, & dont je me ſervois tres-utilement pour leur enſeigner les Prieres, le Catechiſme, & les principes de la Foi que je leur annonçois. Comme je m'apperçûs donc qu'ils n'oſoient plus paroître, & qu'ils ceſſoient de ſe rendre à l'Inſtruction avec les autres, je tâchai de les raſſûrer, & de leur perſuader

de venir à nôtre Chapelle pour y apprendre les Prieres : ils me répondirent que c'étoit en vain ; car quelques efforts qu'ils puſſent faire, diſoient-ils, pour apprendre ce que je leur enſeignois, jamais ils n'auroient la memoire, ni l'eſprit de le retenir, juſqu'à ce que ce crime leur fût entierement remis & pardonné de Dieu, par le miniſtere du grand Patriarche : c'eſt ainſi qu'ils appellent Monſeigneur l'Evêque de Quebec, voulant, diſoient-ils, ſe jetter à ſes pieds, pour obtenir de luy l'abſolution de leur crime.

Tels étoient les paroles & les ſentimens de ces pauvres malheureux. Je fis tout mon poſſible pour les conſoler, en leur promettant la protection & tout le ſecours que je

pourrois ; leur remontrant qu'à la verité leur crime étoit énorme, mais qu'enfin Dieu avoit plus de bonté & de misericorde pour eux, qu'ils n'avoient eu de malice & de cruauté, en mettant ainsi à mort ceux ausquels ils avoient donné la vie. Ils crûrent à mes paroles, & reçûrent mes billets ; bien resolus de faire & de pratiquer éxactement tout ce que je pourrois leur inspirer de bon, pour appaiser la justice de Dieu, & se concilier sa misericorde.

Voila sans doute les accidens fâcheux où s'exposent tous les ans nos Sauvages, par leur paresse, & par le peu de soin qu'ils prennent d'amasser suffisamment en Eté, dequoi éviter & prévenir mille

malheurs, qui les accablent tres-frequemment en Hiver; comme ils ne le sçavent que trop bien eux-mêmes, par la funeste experience qu'ils en font. Ces Gaspesiens en tombent d'accord avec nous; mais il semble que l'abondance qu'ils trouvent au Printems, l'Eté & l'Automne, leur fasse perdre le souvenir des disgraces qu'ils ont souffertes pendant l'Hiver.

Aprés tout, j'avouë qu'on ne peut assez admirer la constance avec laquelle ils souffrent les rigueurs de la faim; & on peut dire qu'ils jeûnent peut-être avec autant, ou plus même de patience & d'austerité, que les Anachoretes les plus reguliers & les plus mortifiez. C'est quelque chose de surprenant, de voir qu'ils se

ſont une entiere occupation de chanter à gorge déploïée, & de danſer quelque fois comme des fols, lorſqu'ils ont un appetit devorant, & qu'ils n'ont rien dequoy ſe raſſaſier; pour perdre, diſent-ils, par ce divertiſſement, l'envie qu'ils pourroient avoir de manger. Il ne leur eſt pas difficile de demeurer des trois à quatre jours à jeun, lors particulierement qu'ils ſont à la chaſſe, & qu'ils pourſuivent quelques bêtes fauves, comme l'orignac. Ils ne prennent jamais de refection devant cet éxercice, quelque penible qu'il leur ſoit; mais ſur le ſoir, quand ils ſont de retour à la Cabanne, ils ſe regalent de tout ce qu'il y a de meilleur; faiſant boüillir, griller, ou rôtir, ſuivant le goût d'un chacun,

tout ce qu'ils ont, ſans reſerve, & ſans aucune apprehenſion qu'on compte leurs morceaux; mais au contraire, ces Barbares eſtiment que c'eſt une choſe fort loüable & glorieuſe, de manger beaucoup: C'eſt pourquoy, ne ſe pouvant ſoûmettre aux regles de la temperance & de l'œconomie, qui cependant leur ſeroient bien utiles & neceſſaires, ils font conſiſter tout leur bonheur & mettent leur beatitude à manger avec excez, à accorder à leur appetit au-delà de ce qu'il ſouhaite, & à manger comme bon leur ſemble, tant de jour que de nuit; ſe faiſant un plaiſir & une felicité parfaite de leurs ventres: auſſi eſt-ce un proverbe parmi nous en Canada, qu'il ne faut que quatre à cinq bons

repas pour les remettre des fatigues & des langueurs de plusieurs mois de maladie.

Ils conservent inviolablement entr'eux la maniere de vivre qui étoit en usage pendant le siecle d'or ; & ceux qui se figurent un Sauvage Gaspesien comme un monstre de la nature, ne croiront que difficilement la charité avec laquelle ils se soulagent reciproquement les uns & les autres : Le fort supporte le foible avec plaisir ; & ceux qui par leur chasse font beaucoup de pelleterie, en donnent charitablement à ceux qui n'en ont point, soit pour païer leurs dettes, soit pour se vêtir, ou avoir le necessaire à la vie. Les veuves & les orphelins reçoivent des presens ; & s'il s'en trouve quelqu'une qui

ne puisse nourrir ses enfans, les anciens prennent le soin de les distribuer & de les donner aux meilleurs chasseurs, avec lesquels ils vivent, ni plus ni moins que s'ils étoient les propres enfans de la Cabanne. Ce seroit un opprobre & une espece de blâme digne d'un reproche éternel, si on sçavoit qu'un Sauvage aïant des vivres en abondance, n'en eût pas fait largesse à ceux qu'il sçauroit dans la disette & dans la necessité. Voila pourquoy ceux qui tuent les premiers origniaux au commencement de Janvier & de Fevrier, tems auquel ces Peuples pâtissent davantage, d'autant qu'ils ont consommé toutes leurs provisions, se font un plaisir d'en porter eux-mêmes tres-éxactement à

ceux qui n'en ont point, fussent-ils éloignez de quinze à vingt lieuës : & non contens de cette liberalité, ils les convient encore, avec toute la tendresse possible, de venir en leur compagnie, & de s'approcher de leur Cabanne; afin de les pouvoir soulager plus commodément dans leur necessité, & dans leur plus pressant besoin; avec mille promesses de leur faire genereusement part de la moitié de leur chasse: Belle instruction, sans doute, pour ces riches impitoïables & ces cœurs de roche, qui n'ont que des entrailles de fer pour leurs semblables, & qui ne se mettent aucunement en peine de secourir la misere extréme de tant de pauvres qui gemissent, & qui souffrent la faim & la nudité,

nudité, pendant que ces mauvais-riches regorgent d'une infinité de biens & de richesses, dont la Providence ne les a fait que dépositaires, & ne les a mis entre leurs mains, que pour en faire un saint usage d'aumônes & de charité aux membres necessiteux du Sauveur.

La viande d'origniac est celle que nos Gaspesiens estiment davantage : ils en aiment la graisse, & l'estiment un mets si delicieux, qu'ils la boivent toute pure, avec autant de sensualité que si c'étoit la liqueur du monde la plus agreable. Ils la mangent encore toute cruë, comme quelque chose d'exquis : en un mot, il n'y a point chez eux de festin plus magnifique, que lorsque celuy qui traite donne aux con-

viez un pain de cacamos de neuf à dix livres. Or ce pain est une eſpece de graiſſe qui ſe tire des os des jambes & des cuiſſes des origniaux : & aprés qu'ils en ont mangé toute la moëlle, ils mettent ces os, qu'ils concaſſent & qu'ils pilent, juſques à preſque les reduire en poudre, dans une grande chaudiere d'eau boüillante ; en ſorte que tout ce qui peut reſter de moëlle ou de graiſſe dans ces os ainſi briſez, ſurnage au-deſſus de l'eau par la chaleur du feu. Ils l'amaſſent enſuite, & la conſervent ſoigneuſement, comme quelque choſe d'excellent & de delicat. Quant au boüillon, il devient blanc comme du lait ; & ſuivant leur ſentiment, ils le croient auſſi pectoral qu'un

grand verre d'eau-de vie, ou que le meilleur de nos consommez. Ils font beaucoup plus d'état de l'orignac femelle pendant l'Hiver, que du mâle: & au contraire, ils estiment bien davantage le mâle en Eté, que la femelle; parce qu'en effet ces animaux ont l'alternative, pour devenir gras & maigres, n'étant pas de leur nature ni de leur temperament de l'être en même tems: ce qui est encore fort commun à plusieurs autres animaux du Canada.

Si par bonheur il arrive que le chasseur tuë une femelle pendant l'Hiver, ou un mâle pendant l'Eté, il se fait alors une réjoüissance entiere dans toutes les Cabannes voisines, dans l'attente & dans l'esperance où chacun est de

manger délicieusement de la graisse d'orignac; mais ils redoublent leur joie avec des cris & des chants d'allegresse, quand le Chasseur, tout victorieux de sa prise, entre dans la Cabanne, & jette par terre, d'un serieux & d'une fierté comme s'il avoit triomphé d'un redoutable ennemi, le fardeau qu'il a apporté sur ses épaules, dans lequel sont envelopez le cœur, le roignon, la langue, les entrailles, & la graisse la plus delicate. C'est par là d'abord que ses amis & toute sa famille commencent le regale, tandis que les filles & les femmes vont avec mille marques de joie, toûjours en chantant & en dansant, querir sur leurs traîneaux le reste de la viande de l'orignac que ce glorieux

Chasseur a laissée fort proprement ensevelie dans les neiges.

C'est à la Maîtresse de la Cabanne de ménager tout ce qu'on apporte de la chasse, si on peut dire qu'il se trouve quelque œconomie parmi des gens qui mangent presque à tout moment. Elle choisit de tous les boïaux de cet animal, ceux qui sont les plus gras, qu'elle fait boüillir, aprés les avoir fort legerement lavez, & qu'elle accommode ensuite en paquets, à peu prés comme les boudins & saucisses: c'est dequoy ils font ordinairement leurs regales les plus delicieux. Elle découpe encore en feüillet, tout ce qu'il y a de plus charnu & de plus maigre, qu'elle fait secher & boucaner à la fumée, sur des

perches qui forment une espece de petit échaffaut, afin d'empêcher que leur viande ne se gâte, ni ne se corrompe. C'est ainsi que sans l'usage du sel, ni d'aucune autre épicerie, ils la conservent tres facilement quelque-tems, & leur est dans la suite, comme j'ay déja dit, d'un tres-grand secours dans les extrémitez, où ces pauvres malheureux, faute de prévoïance, ne tombent que trop souvent. On peut dire que le muffle & la langue boucanez de l'origniac, sont merveilleux & excellens ; mais c'est encore quelque chose de meilleur & de bien plus délicat, non-seulement au goût de nos Sauvages, mais même à celuy de nos François, & de toutes les autres Nations qui sont en Canada, lorsqu'on mange

l'un & l'autre tout frais & sans les avoir exposez à la fumée: c'est aussi le festin par excellence de nos Gaspesiens. Ils font encore rôtir quelque-fois par divertissement, la tête toute entiere d'un petit élan, qu'ils appellent communément dans leur langue *Nigaiou*, sans en ôter ni le muffle, ni la langue; mais seulement, sans autre ceremonie, ils attachent à quelque perche une corde, à laquelle cette tête est suspenduë directement devant le feu, en sorte qu'en luy donnant le branle de tems en tems avec un bâton, elle tourne & détourne à droite & à gauche sans se brûler, jusqu'à ce qu'elle soit cuite. Il n'y a rien encore de si plaisant, que de voir le foïer assiegé, pour ainsi dire, d'au-

tant de portions de viande embrochée dans des bâtons, qu'il y a de Sauvages dans la Cabanne; lesquels ne pouvant se donner la patience qu'elle soit entierement rôtie, l'arrachent demi-cuite de la broche, & la mangent ainsi comme des chiens goulûment, avec une avidité surprenante, qui seroit capable de dégoûter les personnes le plus en appetit. Voila tout l'appareil que ces Barbares apportent dans leurs repas ordinaires, sans chercher ni napes, ni serviettes, tables, plats, assiettes, ni fourchettes.

Plusieurs sont en peine de sçavoir la maniere dont les Sauvages faisoient boüillir leur viande, devant qu'on leur eût donné l'usage de nos chaudieres, qu'ils trouvent aujour-

d'hui extrémement commodes. J'ay appris d'eux mêmes, qu'au défaut de nos chaudieres ils avoient de petits baquets ou auges de bois, qu'ils remplissoient d'eau, dans laquelle ils jettoient si souvent des pierres ardentes qu'ils faisoient rougir au feu, que l'eau peu à peu s'échaufant, boüilloit enfin par l'ardeur & la chaleur de ces roches embrasées, jusqu'à ce que la viande fût suffisamment cuite pour la manger à la Sauvagesse, c'est à dire à demi-cruë, comme ils la mangent encore aujourd'hui, & d'une maniere même tout-à-fait dégoûtante; car il est vrai que ces Peuples sont singuliers dans leur façon de vivre, par une malpropreté qui fait mal au cœur. Je ne puis me per-

ſuader qu'il y ait aucune Nation dans le Monde, ſi mauſſade dans le boire & dans le manger, que la Gaſpeſienne, ſi ce n'eſt peut-être quelques autres Peuples de ce nouveau Monde : auſſi eſt-il vrai que de toutes les peines que les Miſſionnaires ſouffrent d'abord, pour s'accoûtumer à la maniere de vivre de ces Sauvages, afin de les inſtruire dans les maximes du Chriſtianiſme, celle-ci eſt ſans doute une des plus difficiles à ſupporter ; puiſqu'elle leur cauſe ſouvent des bondiſſemens de cœur. Jamais nos Gaſpeſiens n'écurent leur chaudiere que la premiere fois qu'ils s'en ſervent, à cauſe, diſent-ils, qu'ils apprehendent le verd-de-gris, qui n'a garde de s'y attacher, quand elles ſont bien graiſſées

& brûlées. Ils ne l'écument point non plus, parce qu'il leur ſemble que c'eſt ôter la graiſſe du pot, & autant de bien perdu ; ce qui rend la viande toute farcie d'une écume noire & épaiſſe, ſemblable á de petites boulettes, qui font à peu prés la figure d'un lait tourné : ils ſe contentent d'en ôter ſeulement les plus gros poils d'origniac, quoiqu'elle ait ſouvent traîné dans leur Cabanne des cinq à ſix jours, & que les chiens même en aïent toûjours goûté les premiers par avance. Ils n'ont point d'autres tables que la terre plate, ni d'autres ſerviettes pour eſſuïer leurs mains, que leurs ſouliers, ou leurs cheveux, auſquels ils s'eſſuïent éxactement les mains. Enfin il n'y a rien que

de rude, de grossier & de rebutant dans les manieres extraordinaires de vivre de ces Barbares, lesquels n'observent dans le boire ni dans le manger, aucunes regles de bienseance, ni de civilité.

La boisson ordinaire de nos Gaspesiens est l'eau naturelle qu'ils boivent avec plaisir pendant l'Eté. Pour l'Hiver, ils sont assez souvent obligez de fondre la neige dans leurs chaudieres, pour en boire l'eau, qui sent presque toûjours la fumée. Quant à l'eau d'érable, qui est la séve de l'arbre même, elle est également délicieuse pour les François & les Sauvages, qui s'en donnent au Printems à cœur joie. Il est vrai aussi qu'elle est fort agreable & abondante dans la Gaspesie; car par une

ouverture aſſez petite, qu'on fait avec la hache dans un érable, on en fait diſtiler des dix ou douze pots. Ce qui m'a paru aſſez remarquable dans l'eau d'érable, c'eſt que ſi à force de la faire boüillir on la réduit au tiers, elle devient un veritable ſyrop, qui ſe durcit à peu prés comme le ſucre, & prend une couleur rougeâtre. On en forme des petits pains, qu'on envoie en France par rareté, & qui dans l'uſage ſert bien ſouvent au défaut du ſucre François. J'en ay pluſieurs fois mélangé avec de l'eau-de-vie, des cloux de girofle & de la canelle; ce qui faiſoit une eſpece de roſſoli fort agreable. L'obſervation eſt digne de remarque, qu'il faut qu'il y ait de la neige au pied de cet arbre, pour qu'il laiſſe

couler ſon eau ſucrée ; & il refuſe de donner cette douce liqueur, lorſque la neige ne paroît plus ſur la terre. Mais enfin, tout ce que je puis dire de l'eau du Canada en general, c'eſt qu'elle eſt extrémement ſaine, bienfaiſante, & beaucoup meilleure qu'en France : jamais, ou du moins rarement on s'en trouve incommodé, ſelon l'experience que j'en ay faite moy-même pendant pluſieurs années ; auſſi diſons-nous en Canada, que les eaux de la Nouvelle France valent le petit vin de l'Europe.



CHAPITRE VII.

De l'ignorance des Gaspesiens.

ILs ne sçavent ni lire, ni écrire : ils ont cependant assez de jugement & de memoire, s'ils vouloient avoir autant d'application qu'il en faut pour apprendre l'un & l'autre ; mais outre l'inconstance & l'instabilité de leurs esprits, qu'ils ne veulent gêner qu'autant qu'il leur plaît, ils sont encore tous dans cette fausse & ridicule creance, qu'ils ne vivroient pas long-tems, s'ils étoient aussi sçavans que les François : de-là vient qu'ils se plaisent à vivre & à mourir dans leur ignorance naturelle.

Quelques-uns cependant de ces Sauvages que l'on a pris la peine d'inſtruire, ſont devenus en peu de tems Philoſophes, & même aſſez bons Theologiens: mais aprés tout, ils ſont toûjours demeurez Sauvages, n'aïant pas eu l'eſprit de profiter de ces avantages conſiderables, dont ils ſe ſont rendus tout-à-fait indignes, en quittant les études pour demeurer dans les bois avec leurs Compatriots, où ils ont vêcu en tres-méchans Philoſophes; preferant, par un raiſonnement extravagant, la vie Sauvage à la Françoiſe.

J'ay rencontré dans ma Miſſion, deux filles de nos Gaſpeſiens qui ſçavoient lire & écrire, parce qu'elles avoient demeuré chez les Urſulines

de Quebec, qui ſaintement animées de ce zele tout de feu qu'elles font paroître pour la gloire de Dieu & le ſalut des ames, retiennent chez elles les petites filles des Sauvages, auſquelles elles apprennent avec la pieté & la devotion, non-ſeulement à lire & à écrire, mais encore à faire d'autres ouvrages conformes à leur état.

La facilité & la metode que j'ay trouvé d'enſeigner les Prieres à nos Gaſpeſiens, avec certains caracteres que j'ay formez, me perſuadent efficacement que la pluſpart ſe rendroient bien tôt ſçavans : car enfin, je ne trouverois pas plus de difficulté à leur montrer à lire, qu'à prier Dieu par mes papiers, dans leſquels chaque lettre arbitraire ſignifie un mot particulier,

quelque-fois même deux ensemble. Ils ont tant de facilité pour concevoir cette sorte d'écriture, qu'ils apprennent dans une seule journée, ce qu'ils n'eussent jamais pû retenir en une semaine entiere sans le secours de ces billets, qu'ils appellent *Kignamotinoer*, ou *Kateguenne.* Ils conservent ces papiers instructifs avec tant de soin, & ils en font une estime si partituliere, qu'ils les mettent bien proprement dans de petits étuis de bouleau enrichis de pourcelaine, de rassade & de porcépi. Ils les tiennent entre leurs mains comme nous faisons nos heures, pendant la sainte Messe, aprés laquelle ils les serrent dans leurs étuis. L'avantage & l'utilité principale que produit cette nouvelle

metode, c'est que les Sauvages s'instruisent les uns les autres, en quelque endroit qu'ils se rencontrent : ainsi le fils enseigne son pere, la mere les enfans, la femme son mari, & les enfans les vieillards, sans que le grand âge leur donne aucune repugnance d'apprendre par leurs petits neveux, & par les filles mêmes, les principes du Christianisme. Il n'est pas jusques aux plus petits Sauvages, qui n'aïant pas encore entierement l'usage de la parole, prononcent cependant du mieux qu'ils peuvent, quelques mots de ces billets qu'ils entendent dans leurs Cabannes, lorsque les Sauvages, par une sainte émulation, les lisent & les repetent ensemble. On a même souvent admiré avec

justice, dans nôtre Convent de Quebec, un petit enfant d'environ sept ans, qui lisoit distinctement dans son livre les Prieres que je luy avois apprises en faisant la Mission. Il déchifroit ces caracteres avec tant de facilité & de presence d'esprit, que nos Religieux, aussi-bien que les Seculiers, en furent extraordinairement surpris. Ils ne furent pas moins édifiez, voïant le pere & la mere assister à la sainte Messe, leurs heures Gaspesiennes à la main, où étoient les instructions qu'un bon Chrêtien doit sçavoir, pour assister avec merite à cet auguste Sacrifice. Ces pauvres Sauvages, qui m'avoient adopté pour leur enfant, avec les ceremonies ordinaires, étoient venus exprés de plus

de cent cinquante lieuës, pour me conjurer de retourner au plûtôt avec eux. Il n'y avoit que deux mois que j'étois arrivé à Quebec, pour rendre compte au Reverend Pere Valentin le Roux, nôtre Commiſſaire & Superieur, à preſent Cuſtode des Recollets de la Province de Saint Denis en France, des Miſſions de la Gaſpeſie, Iſle Percée, Riſtigouche, Nipiſiquis & Mizamichis, que l'obeïſſance avoit confiées à mes ſoins. Il eſt vrai que j'avois été obligé de reſter en nôtre Convent de Nôtre-Dame des Anges, plus long-tems que je ne m'étois propoſé; parce que le R. Pere Commiſſaire n'y étoit pas quand j'y arrivai.

Le même zele qu'il a fait

paroître toûjours avec tant d'ardeur & de ſuccez pour la gloire de Dieu, le ſalut des ames, le ſervice du Roi, & l'honneur de nôtre ſainte Reforme, durant les ſix années qu'il a gouverné nos Miſſions de la Nouvelle France, l'avoit obligé de s'embarquer dans l'un des canots du Monſieur le Comte de Frontenac, qu'il eut l'honneur d'accompagner juſques au Fort du même nom, à ſix-vingt lieuës de Quebec ; afin d'y animer par ſes paroles & par ſon exemple, les R R. Peres Gabriel de la Ribourd, Zenobe Membré & Loüis Hennepin, qu'il avoit deſtinez pour faire avec Monſieur de la Sale, la fameuſe découverte du Golfe de Mexique, par les fleuves de Saint Laurent & de Miſſi-

pé ; ou d'y aller luy-même tout le premier, s'il en eût été besoin, partager avec eux les travaux Apostoliques qu'il faloit soûtenir dans cette glorieuse entreprise.

Il fut cependant sensiblement mortifié, de ne plus trouver au fort de Frontenac nos Missionnaires, qui étoient déja partis pour la découverte du Golfe de Mexique : ensorte qu'aprés avoir fait dans cette Mission tout ce que son zele luy inspira de bien, & donné les ordres necessaires au R. Pere Luc Buisset Recollet, qui étoit resté seul au Fort pour l'instruction des François & des Sauvages ; il descendit avec Monsieur le Comte de Frontenac à Quebec, & se rendit en nôtre Convent de Nôtre-Dame des Anges.

Je luy repreſentai alors, avec cette aimable confiance que ſa bonté & ſa douceur naturelle inſpiroit à tous les Miſſionnaires, ce que j'avois jugé capable d'avancer pour la gloire de Dieu & le ſalut des ames dans toutes ces Miſſions. Il en écouta favorablement les propoſitions; & je peux dire avec verité, que ce voïage que je fis à Quebec, eut tout le ſuccez que je pouvois en eſperer: en ſorte qu'aprés avoir fait les éxercices ſpirituels ſous ſa direction, afin d'y recevoir les lumieres & les forces neceſſaires pour m'acquitter dignement de mon miniſtere; je me diſpoſois déja à partir quand nos Sauvages parurent à Quebec.

Quelque inclination, cependant, que j'eus de reſter encore

core quelques jours dans nôtre ſolitude de Nôtre Dame des Anges, il falut me rendre aux inſtances de mes Sauvages, auſquels j'avois promis en paſſant, que je retournerois chez eux dans une Lune & demie, c'eſt à dire dans ſix ſemaines.

Afflıgez ſenſiblement qu'ils étoient de mon abſence, & voïant que ce terme que je leur avois preſcrit étoit déja expiré, les Chefs délibererent d'un commun accord de m'envoïer deux canots, avec ordre aux Sauvages qu'ils deputerent pour cet effet, de me témoigner le grand deſir qu'ils avoient de me revoir au plûtôt, & de me demander ſi les Lunes de Quebec étoient plus longues que celles de Riſtigouche; c'eſt l'endroit où je

faiſois alors ma Miſſion. Je ne pûs me défendre des inſtances que me firent ces Deputez, pour m'obliger à preſſer mon retour : & ſuivant plûtôt l'attrait de la grace, que les inclinations naturelles, qui m'inſpiroient fortement de joüir plus long-tems de la converſation de mes Freres; je m'embarquai enfin avec plaiſir dans leurs canots ; & aprés quinze jours d'une heureuſe navigation, nous arrivâmes aux Cabannes de nos Sauvages, qui me reçûrent avec tant de cordialité, d'affection & de tendreſſe, qu'ils firent des feſtins publics & particuliers, avec les harangues & les réjoüiſſances ordinaires, pour me témoigner, autant qu'ils en étoient capables, la joie qu'ils avoient de mon

retour. Que je fûs agreablement ſurpris, & que je reſſentis de conſolation dans mon cœur, lorſque voulant preſenter de mes papiers à des Sauvages qui étoient venus de bien loin, exprés pour ſe faire inſtruire, ils en déchifroient déja les caracteres, avec autant de facilité que s'ils étoient toûjours demeurés parmi nous; d'autant que ceux que j'avois auparavant inſtruits étant retournez chez eux, avoient enſeigné ceux-ci, & avoient fait à leur égard l'office de Miſſionnaire.

Il eſt donc aiſé de juger par là, de l'utilité de ces caracteres pour un Miſſionnaire qui veut faire beaucoup de fruit en peu de tems dans toute l'étenduë de ſon diſtrict: car pour peu de memoire qu'aïent

nos Sauvages, ils peuvent non-seulement apprendre facilement leurs Prieres par ces caracteres; mais encore il leur eſt aiſé, aprés les avoir oubliées, de s'en reſſouvenir, en les comptant les uns aprés les autres, de la maniere qu'on leur a montré.

Enfin, je m'en ſuis ſervi ſi utilement l'eſpace de dix ans, que ſi le merite de l'obeïſſance me deſtinoit aux Miſſions nombreuſes du Golfe de Mexique nouvellement découvert par nos Religieux, qui ont eu l'honneur d'accompagner Monſieur de la Salle dans cette glorieuſe entrepriſe, comme je fais voir dans le premier établiſſement de la foi dans la Nouvelle France; je les preſenterois à ces Barbares, comme le moïen

le plus efficace pour les instruire en fort peu de tems, des veritez les plus saintes de nôtre Christianisme.

Nôtre Seigneur m'en inspira la metode la seconde année de ma Mission, où étant fort embarrassé de quelle maniere j'enseignerois les Sauvages à prier Dieu, je m'apperçûs que quelques enfans faisoient des marques avec du charbon sur de l'écorce de bouleau, & les comptoient avec leur doigt fort éxactement, à chaque mot de Prieres qu'ils prononçoient : cela me fit croire qu'en leur donnant quelque formulaire qui soulageât leur memoire par certains caracteres, je pourrois beaucoup plus avancer, que de les enseigner en les faisant repeter plusieurs fois ce

que je leur disois. Je fus ravi de connoître que je ne m'étois pas trompé, & que ces caracteres que j'avois formez sur du papier, produisoient tout l'effet que je souhaitois; en sorte qu'en peu de jours ils apprirent sans peine toutes leurs Prieres. Je ne vous puis exprimer avec quelle ardeur ces pauvres Sauvages contestoient les uns avec les autres, par une émulation digne de loüange, qui seroit le plus sçavant & le plus habile. Il est vrai qu'il en coûte beaucoup de tems & de peine, pour en former autant qu'ils en demandent, & particulierement depuis que je les ay augmentez, pour leur apprendre toutes les Prieres de l'Eglise, avec les sacrez Misteres de la Trinité, de l'Incarna-

tion, du Baptême, de la Penitence & de l'Eucharistie. Mais enfin, que ne doit-on pas faire pour Dieu? & qu'importe, de graces, en quoy & de quelle maniere emploïer nôtre tems, pourvû que le Seigneur soit glorifié, & qu'on procure avec sa gloire le salut des ames, en expliquant avec une simplicité Chrêtienne, les Misteres de nôtre Religion à de pauvres Sauvages, qui ont passé des soixante & quatre-vingt années sans invoquer jamais une seule fois pendant leur vie, le sacré nom du Seigneur? C'est ainsi que ces Ouvriers Evangeliques retirent des portes de l'Enfer, des ames qui ne joüiroient jamais de l'éternité bienheureuse, sans le secours charitable de ces genereux Missionnaires.

Comme je n'ay recherché dans ce petit formulaire, que l'utilité de mes Sauvages, & la metode la plus promte & la plus facile pour les inſtruire ; je m'en ſuis ſervi toûjours avec d'autant plus de plaiſir, que pluſieurs perſonnes de merite & de vertu, ont bien voulu, de vive voix & par lettres, m'exhorter à continuer ; m'obligeant même de leur en envoïer en France, pour faire voir aux curieux une nouvelle metode d'apprendre à lire, & comment Dieu ſe ſert des moindres choſes, pour manifeſter la gloire de ſon ſaint Nom à ces Peuples de la Gaſpeſie. L'approbation de Monſeigneur de Saint Valier, à preſent Evêque de Quebec, en a autoriſé l'uſage plus que ſuffiſamment : & ce digne

Prelat en a fait tant d'eſtime, qu'aprés en avoir reconnu luy-même les avantages & les utilitez dans le voïage tres-penible qu'il fit à la Cadie, il voulut bien en demander des modeles au Reverend Pere Moreau, auquel je les avois communiquez il y avoit pluſieurs années. Sa Grandeur reçut avec plaiſir de ce zelé Miſſionnaire, nos billets & nos caracteres inſtructifs, pour en faire part à l'un de ſes Miſſionnaires : & je ne doute pas que ce bon Serviteur de Dieu n'en reçoive bien du ſoulagement dans les inſtructions qu'il fera aux Sauvages de ſa Miſſion.

Nos Gaſpeſiens ont tant de veneration & de reſpect pour ces caracteres, qu'ils ſe font ſcrupule de les jet-

ter au feu. Lorſqu'ils ſe déchirent ou qu'ils ſe gâtent, ils m'en rapportent les fragmens ; plus religieux cent fois que les Iconoclaſtes, qui par une impieté ſacrilege briſoient les Images les plus ſacrées. Ces Peuples même n'ont pû voir ſans ſe ſcandaliſer, la manie d'une Sauvageſſe qui les jetta au feu, en dépit de ce que je l'avois chaſſée de la Priere, pour une faute conſiderable qu'elle avoit commiſe.

Son incartade étant trop extraordinaire & trop ſcandaleuſe parmi un Peuple qui commençoit déja à avoir beaucoup de veneration pour les inſtructions du Chiſtianiſme, je crûs que j'étois obligé de témoigner par certaines formalitez conformes au genie

des Sauvages, le ressentiment que j'en avois conçû ; afin que mon silence ne donnât pas occasion à quelque autre d'en faire autant.

Je fus donc à sa Cabanne, où je trouvai son pere avec quelques autres Sauvages, qui furent assez surpris de me voir entrer, avec une contenance qui marquoit la douleur que j'avois dans le cœur. Ils me prierent plusieurs fois de leur en dire le sujet, que j'affectois de leur dissimuler par mon silence : ils s'étonnerent de me voir remuer les cendres de leur foïer, avec autant d'application que si j'y eusse perdu quelque chose de la derniere consequence, & en emporter trois ou quatre pincées dans mon mouchoir, faisant des soupirs à la Sauvagesse, *akahie*,

akahié. Je luy dis en ſortant de leur Cabanne qu'ils ne devoient pas être ſurpris de mon ſilence ; puiſque mon cœur pleuroit amérement; qu'il verſoit des larmes de ſang, depuis que ſa fille avoit jetté dans le feu les *oukate guenne Kignamatinoër* : Qu'à la verité je paroîtrois peu ſenſiblement touché de cette inſulte, ſi ce n'étoit que de ſimple papier ; mais que j'étois inconſolable pour l'injure qu'elle avoit faite à la Priere de JESUS, qui avoit été griévement offenſé par cette action ſcandaleuſe : & qu'enfin j'exposerois ces cendres, que je croïois être celles de mes *oukate guenne*, à la porte de la Chapelle, où ſa fille n'entreroit jamais, juſqu'à ce qu'elle les eût détrempées de ſes larmes, & qu'elle

n'eût blanchi de ses pleurs le mouchoir, qui par la noirceur qu'il en avoit contracté, marquoit évidemment l'énormité de son attentat, qui étoit capable d'attirer la haine & la colere de Dieu sur toute la Nation : Que pour mon particulier, je faisois état de les quitter ; puisque je ne pouvois vivre, si on ne ressuscitoit la Priere qu'on avoit fait mourir dans le feu.

Ces paroles prononcées de la maniere dont il faut parler aux Sauvages en semblable rencontre, firent tout l'effet que j'en attendois : car ils parurent tous si consternez, qu'ils se persuaderent que j'avois déja fermé pour toûjours la porte de la Chapelle, qu'ils appellent la Cabanne de Jesus ; & que j'étois absolument re-

ſolu de refuſer le Baptême aux Sauvages, que j'avois auparavant diſpoſez pour recevoir dignement le premier de nos Sacremens. Ils s'aſſemblerent tous enſemble, & vinrent en foule me conjurer, au nom du Dieu que je leur annonçois, de ne les pas abandonner; me diſant que mon chagrin étoit juſte, à la verité, mais que je ſçavois bien que cette fille n'avoit pas d'eſprit; & qu'enfin ils feroient tous en ſorte, qu'elle repareroit entierement la faute qu'elle avoit commiſe. Ils obligerent en effet cette Sauvageſſe à me venir trouver le lendemain d'un grand matin, pour me témoigner publiquement, en preſence de tous les Sauvages, le déplaiſir ſenſible qu'elle avoit dans l'ame, d'a-

voir brûlé ses *Oukate guenne*, dans lesquels étoit la Priere de JESUS; voulant, me disoit-elle, luy faire une amende honorable & reparation d'honneur, par une conduite toute sainte & toute opposée aux déreglemens de sa vie passée. Elle me conjura, avec toutes les instances possibles, de luy vouloir bien permettre d'assister avec les autres au saint Sacrifice de la Messe; mais je luy refusai cette grace pour quelques jours, afin de luy faire mieux concevoir par là, le scandale qu'elle avoit donné à toute la Nation.

Vous voïez par là l'estime que nos Sauvages font de mes *Oukate guenne Kignatimonoër*, que nous appellons, comme j'ay déja dit, papiers ou caracteres instructifs : ils n'ont

pas moins d'admiration pour nos livres, & principalement pour nos lettres, dont ils ſont les porteurs lorſque nous écrivons à nos amis. Ils s'imaginent qu'il y a de l'enchantement & de la jonglerie, ou que cette lettre a de l'eſprit; puiſque, diſent-ils, elle a la vertu de dire à celuy qui la reçoit, tout ce qui ſe dit & tout ce qui ſe fait de plus caché & de plus ſecret.

Quoique nos Gaſpeſiens ſoient dans une ignorance ſi groſſiere, qu'il ne ſçachent, comme nous avons dit, ni lire, ni écrire, ils ont cependant quelque connoiſſance de la grande & de la petite Ourſe, quils appellent la premiere *Mouhinne*, & la ſeconde *Mouhinchiche*, qui veut dire effectivement en nôtre langue, la

grande & la petite Ourse. Ils disent que les trois gardes de l'Etoile du Nord, est un canot où trois Sauvages sont embarquez, pour surprendre cette Ourse; mais que par malheur ils ne l'ont pû encore joindre.

Ils ont beaucoup d'industrie, pour faire sur de l'écorce une espece de carte, qui marque éxactement toutes les rivieres & ruisseaux d'un Païs dont ils veulent faire la description: ils en marquent au juste tous les endroits; en sorte qu'ils s'en servent avec succez, & qu'un Sauvage qui la possede fait de longs voïages sans s'égarer.

Ils connoissent cinq sortes de vents, sçavoir le Nord, le Sud, le Nord-est, le Nord oüest, & le Sud-oüest. Ils ont

l'idée si juste, que pourvû qu'ils voient le Soleil, ils ne s'écartent jamais de leur route; & connoissent si précisément toutes les rivieres, que pour peu qu'on leur indique quelque Cabanne, fût-elle éloignée de quatre-vingt ou cent lieuës, ils la trouvent à point nommé, quoiqu'il faille traverser des forêts fort épaisses: Mais quand la nuit les surprend, ou que les broüillards cachent le Soleil, alors ils sont bien embarrassez, quelques remarques naturelles qu'ils trouvent faites sur certains arbres, & quelque mousse ou branches qui panchent du côté du Nord, & qui leur servent de regle dans leurs voïages au défaut du Soleil; car si-tôt que l'obscurité survient ils perdent la

tramontane. Ils ne reglent leurs lieuës que par les pointes & les caps qui se trouvent le long des rivieres ou des côtes. Ils les comptent & les mesurent encore par la longueur du tems qu'ils mettent à leur voïage, & par le nombre des nuits qu'ils sont obligez de coucher en chemin ; ne comptant point le jour de leur départ, ni celuy de leur arrivée.

Ils ne sçavent point compter que jusques au nombre de dix : ainsi quand ils veulent dire vingt, ils disent deux fois dix ; pour dire trente, ils disent trois fois dix ; & ainsi du reste.

Lorsqu'ils veulent signifier un nombre extraordinaire, ils se servent des mêmes expressions que nos pre-

miers Peres, montrant les feüilles des arbres, les grains de ſable, & les cheveux de leur tête; expreſſion dont Dieu luy-même s'eſt ſervi, lorſque promettant à Abraham une poſterité nombreuſe, il déclara qu'il luy ſuſciteroit des enfans en auſſi grand nombre que les étoiles ſont au firmament, & les grains de ſable ſur les rivages de la mer. David même ne ſe ſert point d'autre expreſſion pour marquer le nombre de ſes pechez, que par celuy de ſes cheveux: & ce fut auſſi de cette maniere de parler dont quelques uns de nos Gaſpeſiens qui étoient venus en France ſe ſervirent, pour marquer à leurs Compatriotes, lorſqu'ils en furent de retour, le grand nombre de Peuple

qu'ils y avoient vû.

Ils comptent les années par les Hivers, les mois par les Lunes, les jours par les nuits ; les heures du matin, à proportion que le Soleil avance dans son meridien ; & celles de l'aprés midi, selon qu'il décline, & qu'il s'approche de son couchant. Ils donnent trente jours à toutes les Lunes, & reglent l'année sur certaines observations naturelles qu'ils font sur le cours du Soleil & des saisons. Ils disent que le Printems est venu, lorsque les feüilles commencent à pousser, que les outardes paroissent, que les faons d'orignaux sont d'une certaine grandeur dans le ventre de leur mere, & que les loups marins font leurs petits : ils connoissent l'Eté, lorsque les saumons

montent les rivieres, & que les outardes quittent leurs plumes : ils connoiſſent la ſaiſon de l'Automne, quand le gibier retourne du Nord au Midi : pour l'Hiver, ils en ſçavent les approches par la rigueur du froid, lorſque les neiges ſont abondantes ſur la terre, & que les ours ſe retirent dans le creux des arbres, d'où ils ne ſortent que le Printems, ſelon la remarque que nous en ferons dans la ſuite.

Nos Gaſpeſiens donc diviſent les années en quatre ſaiſons, par quatre tems differens : le Printems s'appelle *Paniah*, l'Eté *Nibk*, l'Automne *Taoüak*, & l'Hiver *Keſic*. Ils ne comptent que cinq Lunes d'Eté, & cinq d'Hiver pour toute l'année, comme il étoit

en usage anciennement parmi les Romains, avant que Jules Cesar l'eût divisée en douze mois, un an avant sa mort. Ils confondent une Lune du Printems avec celles de l'Eté, & une de l'Automne avec celles de l'Hiver ; parce qu'en effet il est vrai de dire, qu'il y a peu de Printems & d'Automne dans la Gaspesie, d'autant que l'on y passe insensiblement du froid au chaud, & du chaud au froid, qui est tres-rigoureux. Ils n'ont point de semaines reglées ; s'ils en divisent quelques-unes, c'est par le premier & le second quartier, le plein, & le decours de la Lune. Tous leurs mois ont des noms fort significatifs : ils commencent les années par l'Automne, qu'ils appellent *T'kours*, qui veut dire

que les rivieres commencent à ſe glacer ; c'eſt proprement le mois de Novembre. *Bonodemeguiche*, qui eſt celuy de Decembre, ſignifie que le ponamon monte dans les rivieres : ils pêchent ce poiſſon à la ligne, faiſant un trou dans la glace. Et ainſi des autres mois, qui ont tous leur ſignification particuliere.

CHAPITRE VIII.

De la Langue des Gaſpeſiens.

LA langue Gaſpeſienne n'a rien du tout de commun dans ſes expreſſions, non plus que dans ſa ſignification, avec celles de nôtre Europe : & il ſemble que la confuſion des langues que Dieu fit naître autrefois,

trefois, pour detruire & renverſer de fond en comble cette entrepriſe fameuſe & temeraire, par laquelle les hommes ne projetoient pas moins que de joindre le Ciel à la Terre, par l'élevation de la tour de Babel, ſoit parvenuë juſques aux Nations nombreuſes des Sauvages de la Nouvelle France ; puiſque parmi une infinité de langues differentes qui regnent par tout ces Peuples, nos Gaſpeſiens ſe diſtinguent des Montagniez, Soquoqui, Abennaqui, Hurons, Algomquins, Iroquois, & des autres Nations de ce nouveau Monde, par un langage qui leur eſt ſingulier.

C'eſt auſſi de cette ſingularité que nous pouvons dire que la langue Gaſpeſienne eſt tres-

belle & tres-riche dans ses expressions ; car elle n'est pas si sterile que les langues Europeanes, qui ont recours à une repetition frequente des mêmes termes, pour expliquer plusieurs choses differentes. Chaque mot du Gaspesien a sa signification particuliere & specifique ; ce qui paroît admirablement bien dans leurs harangues, qui sont toûjours tres-élegantes.

Cette langue n'a aucun méchant accent : on la prononce librement & tres-facilement ; il ne la faut point tirer du fond de l'estomac, commes celles des Hurons, des Suisses, ou des Allemans. Nos Sauvages conviennent avec les Grecs & les Latins, en ce qu'ils usent toûjours du singulier, & presque jamais,

ou du moins tres rarement du pluriel, quand même ils parlent à leurs Missionnaires, ou à quelque autre personne considerable; s'exprimant par le mot de *kir*, qui veut dire toi, soit que l'enfant parle à son pere, la femme à son mari, & le mari à sa femme.

Ils ont beaucoup de difficulté à prononcer la lettre *r*, qu'ils font ordinairement sonner comme *l*; ainsi au lieu de dire mon pere, ils disent mon pele: celle de l'*u* se change en *ou*; comme pour dire vertu, ils diront vertou.

Les noms que nos Gaspesiens se donnent les uns aux autres, ou que le pere & la mere imposent à leurs enfans, sont tous fort significatifs: ils imitent nôtre premier pere Adam, qui a donné à toutes les

creatures des noms conformes à la proprieté de leur être. Ceux de nos Sauvages expriment & marquent ou les belles actions, ou les inclinations naturelles & prédominantes de ceux qui les reçoivent ; à peu prés comme les Romains, dont les noms étoient tous significatifs : en effet, les uns furent appellez Lucius, pour avoir été nez au point du jour; les autres Cesar, parce qu'à la naissance du premier de ce nom, on ouvrit par une incision le côté de la mere, pour donner la vie à l'enfant. Ainsi nos Sauvages, s'ils sont bons chasseurs, s'appellent *Smagnis*, ou *Koucdedaoui*, qui veut dire Emerillion ; & ainsi du reste.

CHAPITRE IX.

De la Religion des Gaspesiens.

LEs Gaspesiens, si on en excepte ceux qui ont reçû la Foi de Jesus-Christ avec le Baptême, n'ont jamais bien connu aucune Divinité; puisqu'ils ont vêcu jusques aujourd'hui sans Temples, sans Prêtres, sans sacrifices, & sans aucune marque de Religion : en sorte que si on peut juger du passé par le present, il est aisé d'inferer que s'ils ont adoré quelque Divinité, ils luy ont témoigné si peu de veneration & de respect, qu'ils ont été veritablement insensibles & infideles en matiere de Religion; si ce

n'est toutefois à l'égard du Soleil, qu'ils ont adoré & qui a toûjours été l'objet constant de leur culte, de leurs hommages & de leur adoration. Ils ont crû que cet astre lumineux, qui par ses influences admirables & ses effets merveilleux fait l'ornement & toute la beauté de la Nature, en étoit aussi le premier auteur; & que par consequent ils étoient obligez, par reconnoissance, de conserver tous les sentimens de respect dont ils étoient capables, pour un astre qui leur faisoit tant de bien par sa presence, & dont l'éloignement, pendant les obscuritez de la nuit, causoit le deüil à toute la Nature.

Le culte qu'ils rendoient au Soleil n'étoit pas le sacrifice

des Mexicains, qui offroient tous les ans à leurs Idoles plus de vingt mille cœurs de leurs petits enfans ; ni celuy des Ethiopiens, qui benissoient le Soleil à son Levant, & qui le maudissoient avec mille imprecations dans son Couchant.

Plus religieux cent fois que ces Peuples extravagans & & cruels, nos Gaspesiens sortoient regulierement de leur Cabanne pour le salüer, lorsqu'il commençoit à darder ses premiers raïons, ce qu'ils observoient aussi inviolablement à son Couchant ; ce tems, dans leur opinion, étant le plus favorable où ces Courtisans du Soleil esperoient de le rendre propice à leurs vœux, aprés luy avoir exposé leurs necessitez & leurs besoins.

Ils n'obſervoient point d'autres ceremonies, que de tourner la face vers le Soleil : ils commençoient d'abord leur adoration par le ſalut ordinaire des Gaſpeſiens, qui eſt de dire par trois fois *Ho*, *ho*, *ho*; aprés quoy, faiſant de profondes reverences avec quelques agitations des mains au-deſſus de leur tête, ils demandoient ce dont ils avoient beſoin : qu'il conſervât leurs femmes & leurs enfans : qu'il leur donnât la force de vaincre & de triompher de leurs ennemis : qu'il leur accordât une chaſſe abondante en orignaux, caſtors, martes, & en loutres; avec une groſſe pêche de toutes ſortes de poiſſons : enfin ils demandoient la conſervation de leur vie, avec un grand nombre d'années,

nées, & une longue poſterité.

Voila ce que j'ai vû obſerver à un certain vieillard de cette Nation, qui en mourant, ce me ſemble, a emporté avec luy tout ce qui reſtoit de ſuperſtition & de faux culte d'une Religion aſſez mal obſervée; puiſque depuis luy je n'ai vû, ni ne ſçache de Gaſpeſien qui ait fait cette ſorte de ceremonie.

C'eſt là l'idée generale que j'ai conçûë de la Religion de nos Gaſpeſiens; parce que dans le particulier j'ai trouvé auprés de certains Sauvages, que nous appellons Porte-Croix, une matiere ſuffiſante pour nous faire conjecturer & croire même que ces Peuples n'ont pas eu l'oreille fermée à la voix des Apôtres, dont le

ſon a retenti par toute la terre: puiſqu'ils ont parmi eux, tout infideles qu'ils ſoient, la Croix en ſinguliere veneration, qu'ils la portent figurée ſur leurs habits & ſur leur chair; qu'ils la tiennent à la main dans tous leurs voïages, ſoit par mer, ſoit par terre; & qu'enfin ils la poſent au dehors & au dedans de leurs Cabannes, comme la marque d'honneur qui les diſtingue des autres Nations du Canada.

Ces Sauvages demeurent à la riviere de Mizamichiche, que nous avons depuis honorée du titre auguſte de Sainte-Croix, au bruit du canon, & de mille acclamations de joie & de réjoüiſſance, tant des François, que des Sauvages.

Comme j'eſtime que cette

remarque est une des plus considerables de ma Relation, j'ai crû qu'aprés la perquisition tres-éxacte que j'en ai faite pendant les douze années de Mission que j'ai demeuré parmi ces Peuples, je devois satisfaire au desir & à la priere de plusieurs personnes, qui m'ont conjuré de mettre au jour cette Histoire ; afin de faire connoître au Public l'origine du culte de la Croix chez ces Infideles, son interruption, & son retablissement.



CHAPITRE X.

De l'origine du culte de la Croix, chez les Gaspesiens dits Porte-Croix.

JE ne ſçai quel jugement vous ferez de la maniere que nos Sauvages diſent avoir receû la Croix, ſelon la tradition de leurs ancêtres ; qui porte que leur Païs étant affligé d'une maladie tres dangereuſe & peſtilentielle, qui les reduiſoit dans une extréme diſette de toutes choſes, & qui en avoit déja mis pluſieurs dans le tombeau ; quelques vieillards de ceux qu'ils eſtimoient les meilleurs, les plus ſages & les plus conſiderables s'endormirent, tous ac-

cablez de langueur & de chagrin, de voir une deſolation ſi generale, & la ruine prochaine de toute la Nation Gaſpeſienne, ſi elle n'étoit promtement ſoulagée par un puiſſant ſecours du Soleil, qu'ils reconnoiſſent, comme nous avons dit, pour leur Divinité. Ce fut, diſent-ils, dans ce ſommeil plein d'amertume, qu'un homme beau par excellence leur apparut, avec une Croix à la main, qui leur dit de prendre bon courage, de s'en retourner chez eux, de faire des Croix ſemblables à celle qu'on leur montroit, & de les preſenter aux Chefs des Familles ; les aſſûrant que s'ils les recevoient avec eſtime, ils y trouveroient indubitablement le remede à tous leurs maux.

Comme les Sauvages ſont credules aux ſonges juſqu'à la ſuperſtition, ils ne negligerent pas celuy-ci, dans leur extréme neceſſité : ainſi ces bons vieillards retournerent aux Cabannes, d'où ils étoient partis le jour precedent. Ils firent une aſſemblée generale de tout ce qui reſtoit d'une Nation mourante ; & tous enſemble conclurent, d'un commun accord, que l'on recevroit avec honneur le ſacré ſigne de la Croix qu'on leur preſentoit du Ciel, pour être la fin de leur miſere, & le commencement de leur bonheur : comme il arriva en effet, puiſque la maladie ceſſa, & que tous les affligez qui porterent reſpectueuſement la Croix furent gueris miraculeuſement : Plus heureux mille

fois que les Peuples de Bizance, dont la Ville fut preſque toute dépeuplée de ſes Habitans, par la peſte qui avoit infecté toute la Sicile & la Calabre en l'année ſept cens quarante-huit.

L'Hiſtoire nous apprend que l'on voïoit de certaines Croix bleuës & reluiſantes ſur les habits des perſonnes, & que tous ceux qui en étoient marquez mouroient ſubitement de la peſte, au grand étonnement de tout le monde.

La Croix ne fut pas ſi fatale, ni d'un ſi mauvais augure à nos pauvres Gaſpeſiens : elle fut plûtôt dans leur Païs, comme l'Arc-en-ciel que Dieu fit paroître autrefois à la face de tout l'Univers, pour conſoler le genre humain, avec

promesse de ne le plus punir d'un second deluge ; & c'est ainsi que la Croix arrêta tout court ce torrent de maladie & de mortalité qui desoloit ces Peuples, & leur fut un signe efficace & rempli d'une merveilleuse fecondité de graces & de benedictions. Les avantages miraculeux qu'ils en reçûrent, leur en firent esperer de bien plus considerables dans la suite ; c'est pourquoy ils se proposerent tous, de ne decider aucune affaire, ni d'entreprendre aucun voïage sans la Croix.

Aprés donc la resolution prise dans leur Conseil, qu'ils porteroient toûjours la Croix, sans en excepter même les petits enfans, pas un Sauvage n'eût jamais osé paroître de-

vant les autres, ſans avoir en ſa main, ſur ſa chair, ou ſur ſes habits, ce ſacré ſigne de leur ſalut : en ſorte que s'il étoit queſtion de décider quelque choſe de conſequence touchant la Nation, ſoit pour conclure la paix, ou déclarer la guerre contre les ennemis de la Patrie, le Chef convoquoit tous les Anciens, qui ſe rendoient ponctuellement au lieu du Conſeil ; où étant tous aſſemblez, ils élevoient une Croix haute de neuf à dix pieds, ils faiſoient un cercle & prenoient leur place, avec chacun leur Croix à la main, laiſſant celle du Conſeil au milieu de l'Aſſemblée. Enſuite le Chef prenant la parole, faiſoit ouverture du ſujet pour lequel il les avoit convoquez au Conſeil ; & tous

ces Porte-Croix disoient leur sentimens, afin de prendre des mesures justes, & une derniere resolution sur l'affaire dont il s'agissoit. Que s'il étoit question d'envoïer quelque Deputé à leurs voisins, ou à quelque-autre Nation étrangere, le Chef nommoit & faisoit entrer dans ce cercle, celuy de la jeunesse qu'il connoissoit le plus propre pour l'éxecution de leur projet : & aprés luy avoir dit publiquement le choix qu'on avoit fait de sa personne pour le sujet qu'on luy communiquoit, il tiroit de son sein une Croix admirablement belle, qu'il tenoit envelopée dans ce qu'il pouvoit avoir de plus precieux ; & la montrant avec reverence à toute l'Assemblée, il faisoit, par une ha-

rangue prémeditée, le recit des graces & des benedictions que toute la Nation Gaſpeſienne avoit reçûës par le ſecours de la Croix. Il ordonnoit enſuite au Deputé de s'approcher, & de la recevoir avec reverence; & la luy mettant au col: Va, luy diſoit-il, conſerves cette Croix, qui te preſervera de tous dangers auprés de ceux auſquels nous t'envoïons. Les Anciens approuvoient par leurs acclamations ordinaires d'*hoo*, *hoo*, *hoo*, ce que le Chef avoit dit; ſouhaitant toute ſorte de proſperité à ce Deputé, dans le voïage qu'il alloit entreprendre pour le ſervice de ſa Nation.

Cet Ambaſſadeur donc ſortoit du Conſeil, la Croix au col, comme la marque hono-

raire & le caractere de son Ambassade : il ne la quittoit que le soir, pour la mettre sur sa tête, dans la pensée qu'elle chasseroit tous les méchans esprits pendant son repos. Il la conservoit toûjours avec soin, jusqu'à l'accomplissement de sa negociation, qu'il la remettoit entre les mains du Chef, avec les mêmes ceremonies qu'il l'avoit reçûë, en plein Conseil ; où devant toute l'Assemblée, il faisoit rapport de l'issuë de son voïage.

Enfin, ils n'entreprenoient rien sans Croix : le Chef la portoit luy-même à la main, en forme de bâton, lorsqu'il marchoit en raquettes ; & il la plaçoit dans le lieu le plus honorable de sa Cabanne. S'ils s'embarquoient sur l'eau

dans leurs petits canots d'écorce, ils y mettoient une Croix à chaque bout; croïant religieusement qu'elle les preserveroit du naufrage.

Voila quels étoient les sentimens d'estime & de veneration de nos anciens Gaspesiens, pour la Croix, qui subsistent encore aujourd'hui religieusement dans les cœurs de nos Porte-Croix; puisqu'il n'y en a pas un qui ne la porte dessus ses habits, ou dessus sa chair. Les langes & les berceaux des petits enfans en sont toûjours ornez : les écorces de la Cabanne, les canots & les raquettes en sont toutes marquées.

Les femmes enceintes la figurent avec le porc-épi dessus l'endroit de la couverture qui cache leur sein, pour

mettre leur fruit ſous la protection de la Croix. Enfin il n'y en a guere qui ne conſerve precieuſement en ſon particulier, une petite Croix faite avec de la pourcelaine & de la raſſade, qu'il garde & qu'il eſtime à peu prés comme nous faiſons les Reliques; juſques-là même, que ces Peuples la preferent à tout ce qu'ils ont de plus riche & de plus precieux.

Une Sauvageſſe nommée Marie Joſeph, que le Reverend Pere Claude Moreau, le plus ancien de nos Miſſionnaires, avoit baptiſée, en eſt une preuve convaincante. Fauſſement allarmée, auſſi-bien que les autres Sauvages avec leſquels elle étoit cabannée, & croïant que les Iroquois étoient entrez dans le

Païs, pour deſoler une troiſiéme fois la Nation Gaſpeſienne, elle s'embarqua avec tant de precipitation dans ſon canot d'écorce, pour traverſer la riviere, que l'aïant abandonné au gré du courant, elle s'égara volontairement dans les bois, pour éviter la fureur de ſes ennemis. La faim & la neceſſité que cette pauvre femme reſſentit étoient ſi grandes, qu'elle s'eſtima encore heureuſe de trouver dans ces deſerts, des racines qui luy ſervirent de nourriture pendant les dix ou douze jours de ſon égarement. Accablée de douleur dans cette vaſte ſolitude, elle n'avoit point d'autre conſolation que ſa Croix : elle ne la quitta jamais ; juſques-là même qu'étant obligée de repaſſer la ri-

viere à la nage, pour ſe rendre aux Cabannes des Sauvages, qui la croïoient morte, elle aima mieux renoncer & delaiſſer le peu qu'elle avoit, que d'abandonner ſa Croix, qu'elle mit entre ſes dents, & ſe rendit ainſi aux Cabannes: diſant qu'il n'y avoit rien de plus precieux que la Croix, puiſqu'elle l'avoit preſervée d'une infinité de dangers; qu'elle luy avoit procuré toute ſorte de conſolation dans ſes diſgraces; & qu'enfin la vie luy paroîtroit tout à fait indifferente, s'il faloit qu'elle vêcût ſans la Croix.

On connoît aſſez les lieux de la ſepulture de ces Peuples, par les Croix qu'ils plantent ſur leurs tombeaux; & leurs Cimetieres, diſtinguez par ce ſigne de ſalut, paroiſſent plûtôt

tôt Chrêtiens, que Sauvages: ceremonie qu'ils observent autant de fois qu'il meurt quelqu'un de la Nation des Porte-Croix, fût-il éloigné de cent lieuës de l'endroit où se fait ordinairement leur sepulture.

Les lieux de pêche & de chasse les plus considerables sont distinguez par les Croix qu'ils y plantent; & on est agreablement surpris, en voïageant dans leur Païs, de rencontrer de tems en tems des Croix sur le bord des rivieres, à double & à trois croisées, comme celles des Patriarches. En un mot, ils font tant d'estime de la Croix, qu'ils ordonnent qu'elle soit enterrée avec eux dans un même cercüeil, aprés leur mort; dans la croïance que cette Croix leur

fera compagnie dans l'autre monde, & qu'ils ne seroient pas connus de leurs ancêtres, s'ils n'avoient avec eux la marque & le caractere honorable qui distingue les Porte Croix, de tous les autres Sauvages de la Nouvelle France.

Comme cette Nation Gaspesienne des Porte-Croix a été presque toute détruite, tant par la guerre qu'elle a euë avec les Iroquois, que par les maladies qui ont infecté ce Païs, & qui par trois à quatre fois en ont fait mourir un fort grand nombre, ces Sauvages se sont insensiblement relâchez de cette premiere ferveur de leurs ancêtres : tant il est vrai que les pratiques les plus saintes & les plus religieuses, par une certaine fatalité annexée aux choses hu-

maines, ſouffrent toûjours beaucoup d'alteration, ſi elles ne ſont animées & conſervées par le même eſprit qui leur a donné la naiſſance. Enfin, quand je fus dans leur Païs pour commencer ma Miſſion, je trouvai des Peuples qui n'avoient plus que l'ombre de la coûtume de leurs anciens: Ils manquoient de reſpect pour la Croix; ils avoient aboli l'uſage des Aſſemblées Croiſées, où la Croix étant au milieu du cercle & du Conſeil, comme nous avons dit, ils décidoient en dernier reſſort des affaires de la Nation. Mais au reſte, nous avons travaillé heureuſement, pour faire renaître dans le cœur & dans l'eſprit de ces Sauvages, l'amour & l'eſtime qu'ils devoient conſerver inviolable-

ment pour ce ſacré ſigne de leur ſalut : & le Ciel verſa avec abondance la plenitude de ſes benedictions, ſur le zele du R. P. Emanuel Jumeau nôtre cher Compagnon Miſſionnaire, qui eut la conſolation de voir nos Gaſpeſiens plus affectionnez que jamais au culte de la Croix, aprés y avoir emploïé ſoigneuſement tous ſes ſoins, & le talent que Dieu luy a donné, pour la converſion de ces pauvres Infideles. Ce bon Religieux, que j'avois autrefois introduit dans le Noviciat de nôtre Convent d'Arras, le jour même que j'en partis pour le Canada, m'avoit pluſieurs fois écrit, pour me témoigner le zele que Dieu luy donnoit pour le ſalut des ames ; & que la plus grande de toutes ſes

consolations, me disoit il, seroit de mourir genereusement au milieu des bois & des forêts du Canada, en annonçant l'Evangile de JESUS-CHRIST aux Sauvages. Il exposa le desir qu'il en avoit, au Reverend Pere Provincial ; & aprés en avoir reçû l'obedience, qu'il luy demanda avec beaucoup de ferveur, il s'embarqua à la Rochelle pour le Canada, & vint ainsi me soulager dans les éxercices penibles & laborieux de la Mission que je faisois à nos Porte-Croix. Il apprit la langue en tres-peu de tems, à la faveur du Dictionnaire que j'en avois composé ; en sorte qu'il fut bien tôt en état d'instruire ces Infideles.

Quelque inclination que j'eus de demeurer plus long-

tems avec cet aimable Missionnaire, je fus toutefois obligé de me priver de cette consolation : jugeant qu'il étoit à propos, pour la gloire de Dieu, de nous separer ; afin de me rendre utile à plusieurs autres Sauvages, qui m'avoient suplié par leurs Ambassadeurs, d'aller chez eux annoncer l'Evangile de JESUS-CHRIST.

Nous fixâmes donc, d'un commun accord, le jour de nôtre separation. Les Porte-Croix, qui en avoient appris la nouvelle, s'assemblerent à la Chapelle, pour assister aux Prieres que nous devions faire devant nôtre départ. Ils s'efforcerent à l'envi les uns des autres, de me donner des marques sinceres de leur amitié, en me témoignant un sensible regret de ce que je les quittois.

Nos Sauvages ne m'abandonnerent point : & quelque chagrin qu'ils eussent dans le cœur, ils me le dissimulerent cependant, autant qu'ils en furent capables ; soit pour ne pas augmenter la peine que j'avois moi même de les quitter ; soit parce que je leur promettois de les revoir aussi tôt que j'aurois achevé la Mission que j'allois commencer pour la conversion de leurs Freres.

Je leur fis, avant que de nous separer, une harangue premeditée, dans laquelle leur aïant exposé les peines que j'avois prises pour les instruire dans les maximes du Christianisme, je leur témoignai que je n'en voulois point de reconnoissance plus agreable, que le bon usage qu'ils se-

roient de mes instructions. Je leur fis connoître encore, l'avantage que je leur avois procuré, en leur donnant un Missionnaire aussi zelé pour leur salut, que le Pere Emanuel; & l'obligation étroite qu'ils avoient sur-tout, d'embrasser & de conserver le Christianisme, avec plus de pieté que les autres Sauvages de ce nouveau Monde, à cause de cette grace miraculeuse qu'ils avoient reçûë du Ciel par préference à tant d'autres Nations, comme le signe & le gage sacré de leur salut. Enfin, aprés les avoir exhorté de tout mon cœur, par le merite de la Croix, que je tenois en main, & que j'embrassois souvent avec reverence, d'être toûjours fideles à Dieu, & d'avoir pour leur Mission-

naire

naire les mêmes soins, les mêmes respects & les mêmes amitiez qu'ils avoient eûës pour moi; je conjurai le Pere Emanuel Jumeau, par tout ce que je luy pûs dire de plus tendre & de plus touchant, de perseverer constament à les instruire des veritez de nôtre sainte Religion. Il falut enfin nous separer, aprés avoir imploré le secours du Ciel pour l'heureux succez de nos Missions. Je pris donc congé de nos François, & je fus coucher à Mirmenaganne avec trois Sauvages, à quatre lieuës du Fort de Monsieur Richard de Fronsac.

J'appris avec joie, quinze jours aprés mon départ, par l'un de nos Porte-Croix, que ce cher Missionnaire aïant assemblé autant de Sauva-

ges qu'il avoit pû, les avoit obligez de faire amende honorable à la Croix ; afin de luy faire rendre par ces Peuples, une partie de l'honneur que la négligence de leurs ancêtres luy avoient ravi.

La ceremonie commença le soir, au Soleil couchant, en cette maniere. Le Pere fit élever une Croix ſemblable à celle que les Anciens de la Nation Gaſpeſienne avoient coûtume de mettre au milieu de la place deſtinée pour tenir leur Conſeil : il ſe proſterna reſpectueuſement avec tous les Sauvages, devant ce ſacré ſigne de nôtre ſalut ; & entonna en langue Sauvage, à la fin des Prieres ordinaires, le *Vexilla regis*, que nos Porte-Croix chantoient à l'alterna-

tive, les hommes & les femmes, avec une pieté singuliere. Tout le monde se retira dans la Cabanne du Chef, aprés ces éxercices de devotion, où l'on ne fit que parler des merveilles de la Croix: je peux même dire avec verité, que comme le Peuple d'Israël, qui avoit vêcu long-tems dans la negligence & le mépris des Commandemens de la Loi, ne put contenir ses larmes, lorsque le Grand-Prêtre Helchias leur fit le recit fidele des bienfaits qu'ils avoient reçûs de Dieu, & le juste reproche de l'ingratitude où ils avoient vêcu si long-tems, sans en reconnoître les excellences & les grandeurs; ainsi tous nos Porte-Croix fondoient en larmes, lorsque le Pere Missionnaire leur ex-

pliqua les avantages & les benedictions qu'ils avoient reçûs de la Croix ; l'estime & la veneration avec laquelle elle avoit été honorée par leurs ancêtres ; & le peu de soin qu'on avoit eu jusqu'alors, de luy rendre le culte qui luy étoit legitimement dû. Ils protesterent tous publiquement, avant que de se coucher, qu'ils en étoient sensiblement touchez de douleur ; & que le même Soleil qui avoit été le témoin de leur ingratitude, le seroit aussi des respects & des adorations qu'ils rendroient publiquement à la Croix. La nuit se passa avec ces sentimens de devotion : & le lendemain à la pointe du jour, le Pere fit dresser son Autel dans une Cabanne particuliere, que les Sauvages

avoient accommodée fort proprement avec des branches de sapin, où il celebra la sainte Messe ; aprés laquelle, tout revêtu qu'il étoit des habits Sacerdotaux, il distribua des Croix à tout ce qu'il y avoit de Gaspesiens, jusques aux enfans même. Ces Sauvages, par une sainte émulation, qui marquoit visiblement l'approbation qu'ils donnoient au zele de leur Missionnaire, firent tous autant qu'ils étoient, plusieurs belles Croix, lesquelles ils enjoliverent avec la rassade, la pourcelaine, & leur peinture ordinaire ; & ils les attacherent aux deux bouts de leurs canots, dans lesquels ils s'embarquerent, en chantant devotement le *Vexilla regis.*

Je laisse au Lecteur à juger de la beauté de cette flotte

Gaspesienne, qui par une agreable varieté d'étendarts ornez de ces Croix de differentes couleurs, faisoient voir, par l'agitation de l'eau & la reverberation du Soleil, un spectacle des plus ravissans, qui donna beaucoup de consolation aux François, quand ils virent arriver ces Sauvages auec leur Missionnaire, portant tous à la main ce sacré signe du salut.

Ce fut l'année 1677. & la seconde aprés mon arrivée en Canada, que je commençai pour la premiere fois la Mission des Porte-Croix, avec les circonstances que vous allez voir dans la Relation du penible voïage que je fis par les bois brûlez; afin de leur prêcher l'Evangile, suivant la promesse que j'en avois faite

aux Deputez que le Chef de cette Nation m'avoit envoïez, de la riviere de Sainte-Croix à Nipisiquit, pour me prier de les aller catechiser.

CHAPITRE XI.

Relation du penible Voïage de l'Auteur, allant annoncer la Foi aux Gaspesiens Porte-Croix.

IL est bien vrai qu'il n'y a que Dieu seul qui puisse adoucir, par l'onction de sa grace, les travaux Apostoliques des Missions laborieuses de la Nouvelle France : aussi faut-il avoüer ingenûment, que toutes les forces de la Nature ne serviroient qu'à augmenter les peines des Missionnaires, si la Croix d'un

Dieu crucifié ne leur communiquoit une partie de cette force victorieuse, avec laquelle il a glorieusement triomphé de tout ce qu'il y avoit de plus rude & de plus douloureux dans les opprobres du Calvaire. C'étoit aussi sans doute dans cette pensée que l'Apôtre saint Paul disoit, qu'il pouvoit toutes choses avec la grace de celuy qui luy donnoit la force de tout entreprendre, & de tout faire pour sa gloire & le salut des ames.

Je n'ai jamais fait une experience plus sensible de cette verité, que dans le voïage que j'entrepris pour aller administrer les Sacremens aux François, qui demeuroient avec Monsieur Richard Denys de Fronsac à Mizamichis, & prêcher l'Evangile aux Sau-

vages Porte-Croix, qui n'avoient presque point du tout entendu parler des Misteres de nôtre sainte Religion. La charité que je devois avoir pour tous les Sauvages de ma Mission, me sollicitoit puissamment de l'entreprendre, quoique ce fût dans la saison de l'Hiver la plus difficile & la plus rigoureuse : & il semble que Dieu en approuva le dessein, puisqu'un Sauvage, lorsque nous y pensions le moins, arriva avec sa femme à Nipisiquit, qui m'assûra que pour éviter quelques differents qui étoient survenus entre les Gaspesiens de Ristigouche, il en étoit sorti avec sa femme & son enfant, pour se retirer à Mizamichis ; afin d'y vivre en repos, avec ceux de sa connoissance. Comme c'étoit là

pour moi une occaſion aſſez favorable, & une compagnie qui me pouvoit être d'un tres-grand ſecours pendant cette route, je le priai de differer ſon départ juſqu'à quelques jours, pour me donner le tems & la conſolation de baptiſer quelques Sauvages que j'avois inſtruits, pour recevoir le premier & le plus neceſſaire de nos Sacremens. Nôtre Sauvage m'attendit avec plaiſir : Monſieur Hainaut de Barbaucannes voulut bien être de la partie, & s'offrit, de la maniere la plus obligeante, à me tenir compagnie. On fit pour cet effet nos proviſions, qui conſiſtoient en vingt-quatre petits pains, cinq à ſix livres de farine, trois livres de beurre, & un petit baril d'écorce, qui contenoit

deux à trois pots d'eau-de-vie : d'ailleurs, je métois précautionné d'une boëte de confection d'hyacinte, que les Religieuses Hospitalieres m'avoient donnée devant mon départ de Quebec pour Nipisiquit.

Nipisiquit est un sejour des plus charmans qu'il y ait dans la grande Baye de Saint Laurent : il n'est éloigné que de douze à quinze lieuës de l'Isle Percée. La terre y est fertile, & abondante en toutes choses : l'air y est pur & sain. Trois belles rivieres qui s'y déchargent, forment un bassin tres-agreable, dont les eaux se perdent dans la mer, par un détroit qui en fait l'entrée & l'ouverture. Les Recollets de la Province d'Aquitaine y ont commencé la Mis-

ſion en 1620. & le Pere Bernardin, un de ces illuſtres Miſſionnaires, mourut de faim & de fatigues, en traverſant les bois pour aller de Miſcou & de Nipiſiquit à la riviere de Saint Jean, à la Cadie, où ces Reverends Peres avoient leur établiſſement principal. Les R.R. P.P. Capucins, & ſingulierement les R.R. P.P. Jeſuites, y ont éxercé leur zele & leur charité pour la converſion des Infideles : ils y ont fait bâtir une Chapelle dediée à la Sainte Vierge ; & l'on remarque que celuy de ces Peres qui quitta cette Miſſion, laiſſa ſon bonnet deſſus l'Autel, diſant qu'il le reviendroit chercher quand il luy plairoit ; pour faire connoître que ſa Compagnie avoit droit d'établiſſe-

ment dans ce lieu. Le Sieur Henaut de Barbaucannes y cultive la terre avec ſuccez, & recüeille du froment au-delà de ce qu'il en faut pour l'entretien de ſa famille. Monſieur Richard Denys de Fronſac en eſt le Seigneur proprietaire.

Il eſt bon de ſçavoir qu'il faut porter le neceſſaire à la vie, quand on s'éloigne en Canada, des Habitations Françoiſes, & lorſqu'on entreprend quelque voïage conſiderable ; n'y aïant ni Cabarets, ni Auberges, & ne trouvant pas de maiſon dans ces vaſtes forêts, pour s'y retirer la nuit, on ſe trouve obligé de coucher à la Belle-étoile. Perſuadez que nous étions de cette verité, par l'experience que nous en avions déja

faite autrefois ; un chacun prit ſa couverture, & ſe chargea de ſon paquet, dans lequel étoit une partie des vivres dont nous avions beſoin, pour la route que nous avions à faire.

Tous nos Gaſpeſiens aſſiſterent devotement aux Prieres, que nous fîmes de bon matin, pour implorer le ſecours des Anges Tutelaires de ces Païs, & demander à Dieu la converſion des Sauvages Porte-Croix, auſquels j'allois, pour la premiere fois, annoncer les veritez de nôtre ſainte Religion. Ils firent tout ce qu'ils pûrent pour m'obliger de paſſer avec eux le reſte de l'Hiver, & de differer mon départ juſqu'à une ſaiſon plus commode & moins rigoureuſe: mais enfin, il ètoit juſte de

contenter les François & les Sauvages de Mizamichis. La parole de Dieu est le pain spirituel des ames ; il faloit, aprés quatre mois de sejour à Nipisiquit, le distribüer à ceux qui m'attendoient depuis si long-tems pour le recevoir. Je fis donc concevoir à nos Sauvages, que s'ils avoient autant de desir du salut de leurs freres, qu'ils m'avoient témoigné, ils devoient se réjoüir de la peine que j'allois prendre, pour leur donner les mêmes instructions qu'ils avoient eux-mêmes reçûës de mes Catechismes ; puisque je n'avois pas d'autre dessein, que de les conduire & de les voir tous ensemble dans le Ciel. Ces pauvres gens approuverent mes raisons & mon zele, par les applaudissemens ordi-

naires à cette Nation, & consentirent enfin à mon départ, sous la promesse que je leur fis de retourner chez eux au commencement du Printems.

La femme de nôtre Sauvage se chargea de son petit enfant, que je baptisai & nommai Pierre, avant mon départ de Nipisiquit, par un effet singulier de la Providence & de la misericorde de Dieu, comme il sera bien aisé de remarquer à la fin de la Relation de ce penible Voïage. Nous prîmes chacun nos paquets sur nos épaules, & nous nous mîmes en chemin, avec les raquettes aux pieds. Le soir nous obligea, aprés quatre à cinq lieuës de marche, de faire une Cabanne, afin d'y passer la nuit. Il falut,

pour la rendre autant commode que le païs le pouvoit permettre, faire un trou dans la neige, haute de quatre à cinq pieds, laquelle nous fûmes obligez de jetter avec nos raquettes, jusques à ce que nous eussions trouvé la terre, que nôtre Sauvagesse couvrit de branches de sapin toutes verdoïantes, sur lesquelles nous nous couchâmes durant la nuit. Monsieur Henaut se donna la peine, avec nôtre Sauvage, de couper & d'amasser le bois necessaire pour nous chaufer; & un chacun prit sa refection avec autant de contentement, que si nous eussions été dans une bonne Auberge. La perte seule que nous avions faite de nôtre eau-de-vie, nous donna un peu de chagrin; car quelque précau-

tion que l'on eût priſe de bien gommer le petit baril d'ecorce, il s'y trouva encore quelque petite ouverture, par laquelle l'eau-de-vie s'étoit écoulée en chemin faiſant, ſans que pas un de nous en eût connoiſſance, que lorſque l'on en voulut prendre un coup aprés le repas. Il n'en reſtoit plus que tres-peu : elle fut auſſi diſtribuée ſur le champ, pour nous conſoler de cette diſgrace, & mettre le reſte hors de danger de ſe perdre. Il eſt vrai cependant, que nous fûmes privez d'un grand ſoulagement, par la perte de cette eau-de-vie ; puiſque nous nous trouvâmes quelque-tems aprés dans des conjonctures ſi preſſantes, que cette liqueur nous eût été ſans doute d'un tres-grand ſecours ; mais enfin

il falut bien nous consoler de cette fâcheuse avanture : & nous passâmes la premiere nuit, comme toutes les autres de nôtre Voïage, à l'enseigne de la Lune & de la Belle-étoile.

Le lendemain matin, aprés avoir celebré la sainte Messe dans une cabanne que nos gens firent exprés, avec des perches couvertes de branches de sapin, & aprés que nous eûmes déjeûné & accommodé nos paquets, nous continuâmes nôtre voïage, en montant toûjours, & côtoïant la riviere de Nipisiquit, jusqu'au rapide appellé vulgairement le Saut aux loups marins, qui fait la separation des deux chemins qui conduisent à Mizamichis ; l'un plus court, mais plus difficile, par les bois brûlez ; & l'autre plus

long, mais plus aisé, par la riviere. Le desir extréme que j'avois de me rendre incessament chez nos Porte-Croix, pour y commencer la Mission, me fit resoudre d'autant plus facilement à prendre la route des bois brûlez, que le Sieur Henaut & le Sauvage même en avoient fait la traverse, peu de tems auparavant : & ainsi nous quittâmes, d'un commun accord, la riviere, qui cependant nous eût épargné beaucoup de peine & de fatigue en la suivant, selon que l'experience nous l'a fait assez connoître depuis.

Pour sçavoir ce que c'est que les bois brûlez, je vous dirai que le Ciel étant un jour tout en feu, plein d'orage & de tonnerres, qui grondoient & se faisoient entendre

de toutes parts ; la foudre tomba, dans un tems où la secheresse étoit extraordinaire, & embrasa non-seulement tout ce qu'il y avoit de bois & de forêts entre Mizamichis & Nipisiquit ; mais encore brûla & consuma plus de deux cens cinquante lieuës de païs : en sorte qu'on n'y voit plus que des troncs d'arbres fort hauts & tous noircis, qui portent dans leur affreuse sterilité, des marques d'une incendie generale & tout-à-fait surprenante. Cette vaste étenduë de païs est toûjours couverte de neige pendant l'Hiver. On n'y voit que des rejettons & de petits arbrisseaux, qui paroissent plûtôt des isles distantes les unes des autres de deux à trois lieuës, que des bois, ni des forêts de Canada : en un

mot, cet incendie fut si furieux & si violent, que les flâmes s'élançoient, & s'embrassoient même, pour ainsi dire, d'un bord de la riviere à l'autre ; d'où vient que les orignaux & les castors n'y ont paru que long-tems aprés ce funeste accident. Tout ce qui donne plus de peine aux Voïageurs qui traversent ces bois brûlez, c'est qu'ils ne trouvent ni lieu pour se cabanner à l'abri du vent, ni de bois propre pour se chaufer. Ce fut cependant dans ces tristes solitudes, & dans ces deserts plus affreux mille fois que ceux de l'Arabie Pierreuse, que nous nous égarâmes, à cause que nous voulûmes suivre les pistes de quelques Sauvages qui étoient à la chasse au castor: car vou-

lant examiner les tours & détours des Sauvages & de ces animaux, nous prîmes une fausse route, & nous nous éloignâmes de celle qui étoit sans doute la plus juste & la plus assûrée. Nous marchâmes trois jours continuels au milieu de ce desert, avec des peines incroïables ; en sorte que nous fûmes obligez d'y sejourner, pour nous reposer de tant de fatigues si longues & si penibles.

Le lendemain nous continuâmes nôtre route avec de nouvelles difficultez, causées par une grande abondance de neige qui étoit tombée la nuit precedente, & qui pensa nous desoler entierement ; étant obligez de marcher, depuis le matin jusqu'au soir, en ces neiges, dans lesquelles nous

enfonçions jusques au genoüil, à chaque pas que nous faisions. Cette marche extraordinairement penible & fatiguante, jointe à la disette des vivres, n'aïant plus qu'un petit morceau de pain chaque jour à manger, nous reduisit dans une misere extréme : nôtre Sauvage tomboit sur les dents ; sa femme, avec son petit enfant, me faisoient compassion : & je vous avouë ingenûment, pour mon particulier, que je n'en pouvois plus du tout.

La necessité cependant où nous étions de toutes choses, nous obligeoit de continuer nôtre chemin ; & il faloit necessairement ou mourir, ou marcher. Monsieur Henaut, Sieur de Barbaucannes, étoit le seul qui avoit le plus de courage ;

courage; il nous traçoit le chemin : nôtre Sauvage le ſuivoit, ſa femme marchoit aprés, & je reſtois le dernier de la troupe, comme étant le plus haraſſé du chemin, que je trouvois neanmoins plus aiſé & moins fatiguant que les autres, á cauſe qu'il étoit batu & fraïé par ceux qui me précedoient ; ce qui me fut ſans doute d'un grand ſecours, & me donna beaucoup de ſoulagement.

Cependant, quelque penible que fut cette marche, je vous avouë qu'elle perdoit à mon égard une partie de ce qu'elle pouvoit avoir de rude & de fâcheux, par l'eſperance & la penſée que j'avois, que nous approchions de la riviere de Sainte-Croix : mais enfin elle me parut affreuſe, au-delà de

ce qu'on peut s'imaginer, lorsque le Sieur Henaut & le Sauvage me dirent qu'il y avoit déja trois jours que nous étions égarez ; qu'ils ne connoissoient plus de route, ni de chemin ; & qu'enfin il faloit nous abandonner entierement à la Providence, & aller où il plairoit à Dieu de nous conduire.

Cette nouvelle me fut d'autant plus affligeante, qu'il n'y avoit plus d'apparence de retourner à Nipisiguit, à cause que la neige, qui étoit tombée en grande quantité depuis nôtre départ, avoit comblé & couvert toutes nos pistes. Il neigeoit encore actuellement ; & il nous falut cependant faire de necessité vertu, & marcher jusqu'à la nuit, pour trouver un lieu propre

pour nous cabanner.

Je ne sçaurois vous exprimer ici, quelles furent alors nos inquietudes, nous trouvant au milieu de ces deserts affreux, dépourvûs de toutes les choses les plus necessaires à la vie, accablez de foiblesse & de fatigue, dans la saison la plus difficile & la plus rigoureuse de l'Hiver, sans vivres; & ce qui est de plus affligeant, sans guide & sans chemin. Pour comble de malheur, il y avoit trois jours que nous ne mangions qu'un petit morceau de pain sur le soir, qui pour lors nous manqua tout-à-fait : en sorte qu'aïant été obligez d'avoir recours à la farine que nôtre Sauvage avoit dans son paquet, nous fûmes reduits d'en jetter soir & matin deux à

trois poignées dans une chaudronnée d'eau de neige, que nous faisions boüillir ; ce qui servoit plûtôt à la blanchir, qu'à nous nourrir. Pour toute consolation, le Sieur Henaut me dit, qu'il avoit deux paires de souliers Sauvages, avec un morceau de peau passée ; & qu'en tout cas nous les ferions griller, ou boüillir, pour les manger ensemble. Jugez de là, si nous n'étions pas veritablement dignes de compassion.

La nuit se passa avec de nouvelles difficultez. Un vent de Nord-oüest, d'un froid extraordinairement sensible & piquant, nous pensa glacer ; parce que nous n'avions pû trouver du bois ce qu'il nous en faloit pour nous chaufer pendant la nuit : en sorte que

pour ne point mourir de froid dans nôtre cabanne, nous en partîmes avant le jour, avec des peines que l'on ne peut s'imaginer. Je penſai être abîmé dans un foſſé profond qui étoit couvert de neige, d'où l'on eut beaucoup de peine & de difficulté à me retirer : je peux même dire que c'étoit fait de moi, ſi par un bonheur ſingulier je n'euſſe rencontré un gros arbre qui étoit au-travers de cette foſſe, ſur lequel je demeurai en attendant le ſecours qu'on me donna pour ſortir de cet horrible danger, où je me vis pour lors expoſé à deux doigts de la mort.

A peine étois-je éloigné d'une portée de fuzil de ce precipice, que voulant paſſer une petite riviere, l'une de mes

raquettes se cassa, & je tombai dans l'eau jusqu'à la ceinture ; ce qui obligea Monsieur Henaut & le Sauvage, de chercher promtement un lieu propre pour nous cabanner, faire du feu pour me réchauffer, parce que le froid commençoit à me saisir par tout le corps : ce fut dans cette cabanne, où le peu de farine que nous avions toûjours ménagé fort éxactement, nous manqua aussi-bien que le pain ; la faim nous en chassa de bon matin, pour chercher ce que la Providence voudroit nous donner.

Je conçûs dés-lors parfaitement bien le danger évident où nous étions de mourir de faim, de foiblesse, & de miseres dans ces bois, si le Seigneur ne nous donnoit bien-tôt les moïens d'en sor-

tir : comme je ſentois que les forces commençoient à me manquer, & que je n'en pouvois preſque plus, je renouvellai les premieres intentions avec leſquelles j'avois entrepris ce penible voïage ; & j'offris derechef de bon cœur à Nôtre-Seigneur, les peines & les fatigues que j'endurois pour ſa gloire, & pour la ſatisfaction de mes pechez.

La ſeule penſée d'un JESUS-CHRIST mourant ſur la Croix, abandonné de tout le monde, nous donnant un éxemple admirable du ſacrifice que nous devons faire de nôtre vie pour le ſalut des ames, jointe à la reflexion que je fis ſur la mort de ſaint François Xavier, expirant dans ſa petite cabanne, deſtitué de tous les ſecours humains, me combla

de joie & de consolation au milieu de mes peines : & il est vrai que je fus pour lors persuadé, mieux que jamais, que Dieu a un tresor de graces & de benedictons, qu'il reserve uniquement pour les Missionnaires, qui se confient & s'abandonnent entierement aux soins amoureux de sa Providence, parmi les dangers & les perils les plus affreux de leurs Missions, & de leurs travaux Apostoliques.

Nous avions marché tout le long du jour, & tres-peu avancé, tant à cause de la foiblesse extréme où j'étois reduit, qu'à cause de la difficulté du chemin; lorsqu'étant entierement occupé de ces aimables & saintes reflexions, Monsieur Henaut & le Sauvage, qui nous devançoient, firent un

cri de joie & d'allegreſſe, pour la rencontre heureuſe qu'ils avoient faite, de la piſte toute nouvelle d'un Sauvage qui avoit paſſé le matin pour aller à la chaſſe. Ils vinrent tous les deux au-devant de moi, pour m'aſſûrer que toutes nos peines alloient bien-tôt finir, par l'heureuſe arrivée au Fort de la riviere de Sainte-Croix, où ils eſperoient que nous arriverions bien-tôt. Je ne fus pas inſenſible, non plus que les autres, à la joie que me cauſa cette agreable rencontre : mais enfin, comme il n'y a point de plaiſir ſi épuré dans le monde, qu'il ne s'y trouve toûjours quelque mêlange de chagrin & d'inquiétude, la ſatisfaction que nous venions de recevoir fut alterée, par l'incer-

titudee, ſi nous devions ſuivre ou rebrouſſer ſur les traces nouvellement découvertes ; d'autant que nous avions ſujet de douter ſi ce Sauvage alloit à la chaſſe ſeulement, ou s'il ne commençoit pas l'un de ces voïages conſiderables & d'une longue étenduë de païs, qu'ils traverſent aſſez ſouvent pendant l'Hiver, pour rendre viſite à leurs amis. Incertains de la route que nous devions tenir, nous reſolûmes, à tout hazard, de traverſer ces piſtes, & de marcher à nôtre ordinaire ; dans l'eſperance que Dieu nous ſerviroit de guide, & nous feroit miſericorde. Il éxauça nos vœux & nos prieres : & le Seigneur ſe contentant de nos fatigues & de nos peines, voulut bien

nous consoler d'une maniere qui nous fit admirer la conduite admirable de sa divine Providence.

C'est une coûtume generalement observée parmi nos Gaspesiens, de ne retourner jamais le soir, ou du moins tres-rarement, par le même chemin à la cabanne, quand ils en sortent le matin pour aller à la chasse : ils prennent des routes differentes, afin de batre la campagne, & de découvrir plus de païs de ravages d'orignaux & de castors. Dieu permit cependant que le Sauvage dont nous avions apperçû les vestiges revint sur ses pas, jusqu'à l'endroit même où nous avions traversé son chemin. Il en fut surpris d'abord ; mais conjecturant de nôtre maniere de

marcher, que ceux qui venoient de passer étoient extrémement fatiguez, il prit la resolution de nous suivre, & vint aprés nous, pour nous soulager autant qu'il en étoit capable.

Un certain bruit sourd, causé par l'agitation de ses raquettes & le mouvement des branches au-travers desquelles il étoit obligé de marcher, m'obligea de tourner la tête, pour reconnoître de quel endroit il pouvoit provenir. Vous pouvez juger de la joie que j'eus, en voïant ce Gaspesien charitable qui venoit à moi, pour nous enseigner nôtre chemin, par celle que vous recevriez vous-même en semblable rencontre: la mienne fut si sensible, que je redoublai le pas, tout

fatigué que j'étois pour en avertir ceux qui me precedoient.

Comme la nuit s'approchoit, & que d'ailleurs nous étions sans force & sans vigueur, il nous obligea de cabanner, & voulut luy seul prendre la peine de couper le bois necessaire pour nous chaufer, & mettre la cabanne en état de nous y reposer. Il me fit present d'une perdrix qu'il avoit tué à la chasse; la Providence luy en donna deux autres aussi-tôt, pour récompenser la charité qu'il nous faisoit : elles étoient juchées sur les branches d'un sapin, comme le sont ordinairement les perdrix de Canada; il les tua toutes deux d'un coup de fuzil, & on les mit toutes trois dans la chaudiere,

pour ſouper à cinq perſonnes, autant fatiguez du voïage & de la faim, que nous étions pour lors.

Quoique les Sauvages ſoient charitables au-delà de ce qu'on s'imagine en Europe, ils ſe font cependant aſſez ſouvent prier, quand on a beſoin de leur ſecours, mais ſingulierement quand ils ſe perſuadent qu'on ne peut ſe paſſer de leur ſervice. Le nôtre étoit de ce caractere : connoiſſant parfaitement bien de quelle utilité il nous étoit dans la conjoncture fâcheuſe où nous nous trouvions, il s'offroit de tems en tems à nous ſervir de guide ; mais à condition, diſoit-il, que nous luy donnerions deux douzaines de couvertures, une barique de farine, & trois de bled d'Inde;

une douzaine de capots, dix fuzils, avec de la poudre & du plomb & une infinité d'autres choſes qu'il vouloit avoir pour nous remettre dans le bon chemin, & nous conduire dans ſa cabanne. C'étoit beaucoup, je l'avouë ; mais enfin, c'étoit trop peu demander à des gens qui auroient volontiers donné toute choſe au monde, pour ſe retirer d'un auſſi méchant pas que celuy où nous nous trouvions malheureuſement engagez, & duquel nous euſſions eu beaucoup de peine à ſortir, ſans le ſecours de ce Sauvage.

La nuit ſe paſſa un peu plus tranquillement que les precedentes : il falut cependant partir le lendemain matin, ſans prendre aucune nourriture ; & comme nôtre pe-

tite troupe attendoit que j'eusse achevé mon Office, le Sauvage qui me servoit de guide étant impatient de ce que je demeurois si long tems à genoux dans un endroit separé du bruit de la cabanne, s'approcha de moi ; & croïant que j'avois eu quelque revelation, ou reçû le don de prophetie, me pria fort serieusement de luy prédire ce qui nous devoit arriver durant la journée : Tu parles à Dieu, me dit-il ; tu enseignes le chemin du Soleil, tu es Patriarche, tu as de l'esprit ; & il faut croire que celuy qui a tout fait, aura exaucé ta priere: Dis-moi donc, si nous tuërons aujourd'hui beaucoup d'orignaux & de castors, pour te regaler, aprés tant de fatigues & de miseres que tu

as souffertes jusques à present.

Je fus assez surpris de ce discours : & luy aïant répondu que le Seigneur ne m'avoit pas fait cette grace, dont je me reputois tout-à-fait indigne, je luy fis connoître que Dieu étant le Pere commun de tous les hommes, qui ne refuse pas même la nourriture aux corbeaux, ni aux plus petits animaux de la terre ; il faloit aussi esperer que sa Providence nous donneroit dequoi nous substanter, puisqu'il n'abandonnoit jamais ses serviteurs dans leurs besoins ; & que s'il les faisoit souffrir pour un tems dans ce monde, c'étoit pour les récompenser éternellement dans le Ciel.

Ejougouloumoüet, c'étoit le nom de ce Sauvage, qui

n'étoit pas encore baptisé, quoiqu'il fût âgé de cinquante à soixante ans, ne pouvoit comprendre ces veritez Chrêtiennes. Preoccupé uniquement de la pensée qu'il avoit, que Dieu parloit familierement aux Patriarches, me témoigna son chagrin, particulierement aprés que je luy eûs dit que je ne connoissois aucun endroit où nous pourrions trouver des castors, des ours, ou des orignaux ; & qu'enfin il falloit s'en remettre entierement aux soins de la divine Providence. Je suis donc, repartit Ejougouloumoüet, quelque chose de plus que les Patriarches ; puisque Dieu m'a parlé durant mon sommeil, & qu'il m'a revelé qu'infailliblement, avant qu'il soit midi, nous tuërons des orignaux &

des castors en abondance, pour nous regaler : Allons, marchons à la bonne heure, & tu verras que les Sauvages ont plus d'esprit que toi. Il falut le suivre, plûtôt dans l'esperance de trouver dequoi manger dans sa cabanne, où nous allions, que dans la route qu'il nous obligeoit de faire pour trouver ses orignaux & ses castors, qu'une imagination famelique luy persuadoit de rencontrer à tout moment. Cependant, ses esperances furent vaines & inutiles : il fut même obligé d'avoüer qu'il avoit été trop credule ; & que doresnavant, jamais il ne croiroit plus aux rêves, ni aux songes, ausquels tous les Sauvages sont attachez jusqu'à la superstition.

Pour confondre son extra-

vagante credulité, & le convaincre du ſoin que Dieu prend de ſes ſerviteurs, la Providence permit que lorſque nous y penſions le moins, nous trouvâmes deux gros porcs-épis, ſur les quatre heures du ſoir. Ces animaux, qui reſſemblent aſſez bien aux heriſſons que l'on voit en France, étoient cabannez dans le creux d'un arbre dont ils avoient mangé l'écorce, qui leur ſervoit de nourriture. Ils ont pour l'ordinaire, chacun leur cabanne particuliere; & nôtre Ejougouloumoüet fut ſurpris auſſi-bien que nous, de les voir cabannez tous les deux enſemble. On en prit un d'abord, qu'on chargea deſſus mes épaules, pour porter à la Sauvageſſe, qui avoit déja allumé le feu, afin de

le faire cuire dans la chaudiere. Nous en fîmes un fort bon repas : le boüillon nous sembla aussi succulant qu'un bon consommé ; & nous experimentâmes de bonne-foi, que le proverbe est bien veritable, & qu'il n'y a point de meilleure sauce que le bon appetit. Nous portâmes l'autre porc-épi à la cabanne de nôtre Sauvage, où nous trouvâmes huit personnes, qui faisoient assez voir dans leurs visages extenuez & tout décharnez, le peu de nourriture qu'ils avoient pris, & la faim que ces pauvres malheureux souffroient depuis un mois, qu'ils étoient cabannez sur le bord d'une riviere, où ils pêchoient des truites en tres-petite quantité : ils n'en avoient plus que cinq pour

toutes provisions, lorsque nous arrivâmes chez eux ; on les mit dans la chaudiere avec nôtre porc-épi, que nous mangeâmes ensemble.

Je fus assez surpris de voir dans la place d'honneur, & dans l'endroit le plus considerable de la cabanne, une belle Croix, enjolivée avec de la rassade, entre deux femmes que nôtre Ejougouloumoüet entretenoit ; l'une comme sa femme legitime ; & l'autre comme sa concubine, qui étoit, disoit-il, venuë miraculeusement du Ciel à son secours, dans le tems qu'il étoit abandonné de tous les Sauvages, & cruellement affligé de maladie au milieu des bois, luy, sa femme & ses enfans, sans aucune esperance de secours humain.

Je pris reſpectueuſement cette Croix entre mes mains, en preſence de toute la compagnie ; & trouvant dans un ſi beau ſujet de pieté, l'occaſion favorable de catechiſer ces Sauvages, je fis connoître à nôtre Ejougouloumoüet, qu'elle étoit le caractere du Chrêtien, & le ſacré ſigne de nôtre ſalut ; qu'elle condamnoit par ſa pureté, la bigamie criminelle dans laquelle il avoit vêcu juſqu'alors; & qu'enfin il faloit de deux choſes l'une, ou quitter ſa concubine, ou renoncer tout de bon à ſa Croix.

S'il eſt ainſi, répondit cet Infidele, j'aimerois mille fois mieux abandonner, non-ſeulement la femme qui vient du Ciel, mais encore ma femme legitime, & mes enfans mêmes,

plûtôt que de quitter la Croix que j'ai reçûë de mes ancêtres en titre d'heritage & par droit d'aîneſſe ; & je la veux conſerver toûjours precieuſement, comme la marque d'honneur qui diſtingue les Sauvages de Mizamichis, de toutes les autres Nations de la Nouvelle France. Il me promit donc qu'il quitteroit cette concubine ; attendu même que cette femme, peut-être interieurement touchée des inſtructions que je venois de faire à ceux de la cabanne, prit reſolution de retourner chez ſes parens, & de ſe faire inſtruire pour recevoir le ſaint Baptême. C'étoit auſſi, ſans doute, tout ce que je pouvois eſperer pour lors de ces pauvres Barbares.

Nous les quittâmes dans cette

cette bonne resolution ; & prenant de nouvelles forces de nôtre foiblesse, par l'esperance que nous avions d'arriver ce soir-là chez Monsieur de Fronsac, nous continuâmes nôtre route. A peine avions nous fait une demi-lieuë, que je fus obligé de me jetter sur la neige, par une debilité de cœur & un éblouïssement qui me prit, & dont je ne pûs revenir, que par le secours d'une prise de confection d'hyacinte, que l'on démêla avec un peu d'eau de neige, pour me la faire avaler plus facilement : remede dont je fus obligé de me servir le reste du voïage, & qui me donna la force de suivre, quoiqu'avec de grandes difficultez, nôtre petite troupe qui me traçoit le chemin.

Le Sieur Henaut, dont je ne pouvois aſſez admirer la force & la vigueur, m'encourageoit du mieux qu'il luy étoit poſſible ; m'aſſûrant, à chaque pointe de terre ou de rochers que nous rencontrions, qu'il appercevoit l'Habitation & le Fort de Monſieur de Fronſac, & qu'il ne reſtoit plus qu'un peu de chemin à faire, pour nous délivrer entierement de nos peines, & nous conſoler de nos fatigues : mais enfin, ſi la croïance que je donnois à ſes paroles, m'obligeoient quelquefois de rédoubler le pas, dans l'eſperance dont je me flatois d'arriver bien-tôt ; ma laſſitude s'augmentoit auſſi d'autant plus, qu'aïant doublé pluſieurs pointes, je ne voïois point l'Habitation, ni

le Fort de Fronsac ; en sorte que je ne voulus plus ajoûter foi à tout ce qu'il me dit dans la suite, lors même qu'il me montra la veritable pointe que nous cherchions depuis le matin. La faim que je souffrois m'empêchoit d'écouter toutes ces raisons ; & la lassitude où j'étois reduit ne me laissoit plus de force, qu'autant qu'il m'en falut pour me traîner à l'abri du vent, dans un endroit assez agreable, où je me couchai sur la neige ; conjurant de tout mon cœur le Sieur Henaut de me laisser tout seul, & d'aller avec sa compagnie chez monsieur de Fronsac : Car enfin, luy disois-je, ou nous en sommes proche, ou éloignez : si nous avons aussi peu de che-

min à faire, comme vous le dites, allez à la bonne heure, & rendez-vous inceſſamment au Fort; vous m'envoirez quelques-uns de nos François, pour m'apporter des vivres, & pour me conduire chez Monſieur Denys de Fronſac: mais ſi nous en ſommes encore auſſi éloignez, comme je me le perſuade, je vous déclare que je ne puis marcher davantage. Tout ce que je pûs luy dire, ne fut cependant pas capable de le perſuader d'aller chercher le repos dont luy-même avoit tres-grand beſoin; jamais il ne voulut m'abandonner d'un ſeul moment: il m'encouragea du mieux qu'il luy fut poſſible, & ordonna aux Sauvages de couper du bois pour nous chaufer; ai-

mant mieux, me disoit-il, rester dans la cabanne où nous étions, que d'arriver un quart-d'heure avant moi au logis. Ce peu de repos me donna des forces nouvelles; & déferant entierement, par un principe de reconnoissance, à l'amitié & à la generosité de ce fidele ami, je pris la resolution de continuer nôtre chemin : en sorte qu'aprés avoir marché l'espace d'une petite demi lieuë, nous arrivâmes, par un tems de neige qui tomboit en abondance, au Fort & à l'Habitation de Monsieur de Fronsac, lequel fit tout ce qu'il put pour nous remettre & nous consoler de nos fatigues. Nous y fûmes bientôt visitez par nos Sauvages Porte-Croix, qui demeurent ordinairement à Mizamichi-

che, qui eſt une belle riviere, abondante en toute ſorte de chaſſe & de poiſſon: elle eſt éloignée de quarante lieuës de l'Iſle Percée; les terres y ſont aſſez fertiles. Nous l'avons appellée depuis, la Riviere de Sainte-Croix, en memoire & à l'honneur de ce ſacré ſigne de nôtre redemption, qui eſt en veneration ſinguliere parmi ces Peuples infideles. L'accident funeſte qui nous mit dans la derniere de toutes les conſternations, trois ou quatre jours aprés nôtre arrivée, nous fit aſſez connoître que nous étions dans un païs où la Croix, qui avoit autrefois comblé de benediction les Sauvages, ſelon la tradition de leurs ancêtres, nous fit goûter une bonne partie de ſon amertume.

Nôtre Sauvagesse, femme de Koucdedaoüi, avec lequel nous étions partis de Nipisiquit, s'étoit cabannée à l'absence de son mari, tout proche le Fort de Monsieur de Fronsac, avec une Sauvagesse de sa connoissance, qui avoit un enfant à la mammelle. Au défaut d'écorce de bouleau, elles couvrirent leur cabanne avec des branches de sapin, & trouverent à propos d'y mettre de la paille, pour s'y reposer durant la nuit. Le froid étoit extréme : un vent de Nord-oüest qui souffloit de toute sa force, en augmentoit la rigueur ; en sorte que ces femmes se virent obligées de faire plus grand feu qu'à l'ordinaire, & s'endormirent paisiblement, sans aucun présentiment du malheur qui leur

devoit arriver : mais, à peine ces deux Sauvagesses infortunées eurent-elles fermé les yeux, que le feu prit à la paille ; & poussant son activité jusques aux branches de sapin, il consomma & reduisit en cendres toute la cabanne. On laisse à penser, quelle fut l'extrémité où furent reduites ces pauvres femmes, lorsqu'elles se virent toutes investies & environnées de flâmes : elles firent d'abord des cris si perçans, qu'ils parvinrent à nos oreilles, presque aussi-tôt qu'ils furent sortis de leur bouche. On peut même dire qu'elles ne seroient jamais sorties de ce terrible embrasement, si l'une de ces deux Sauvagesses, aïant toûjours une presence d'esprit admirable dans un danger si pressant,

n'eût fait une ouverture à la cabanne, par laquelle elle se jetta toute nuë avec son enfant, au milieu de la neige. Sa compagne ne fut pas si prudente, ni si heureuse : elle perdit presque aussi-tôt le jugement, que l'esperance de se sauver ; & ne se mettant plus en peine de la vie, que pour la conserver à son cher enfant, qu'elle tenoit entre ses bras, jamais elle ne le voulut abandonner, jusqu'à ce qu'un gros tourbillon de feu & de flâme luy aïant offusqué la vûë, elle fut contrainte de le laisser tomber au milieu du feu ; & ce fut un grand bonheur pour elle, de se trouver, quoique par hazard, à l'endroit par lequel sa compagne s'étoit sauvée avec son petit enfant. Une lumiere confuse

qui parut d'abord à nos yeux, jointe aux pleurs & aux ſanglots de ces pauvres malheureuſes, nous firent dans un même moment appréhender & concevoir le funeſte accident qui étoit arrivé: il étoit trop digne de compaſſion, pour ſe contenter d'en être ſeulement les ſimples ſpectateurs, comme le fut autrefois Neron de l'embraſement de la Ville de Rome; ou comme Alexandre, de Perſepolis, reduite en cendres par le conſeil de ſes concubines: nous courûmes tous inceſſament, pour y apporter le ſecours dont nous étions capables.

Jamais la pieté d'Enée, qui retira Anchiſe hors de l'embraſement de Troye; ni celle de ces trois enfans genereux, qui ſauverent leur pere des

incendies du Vesuve, ne fut mieux representée que par ces pauvres meres, qui avoient tâché] de sauver leurs enfans de ces flâmes dévorantes : l'une étoit couchée dans la neige, avec son petit : l'autre étoit encore à l'ouverture de la cabanne, sans pouvoir en sortir; & la douleur qu'elle souffroit étoit d'autant plus sensible, que les flammeches & les charbons tomboient continuellement dessus sa chair.

L'on sçait que le sapin est un bois plein de gomme, que quelques-uns appellent terebentine; & comme par la violence du feu cette gomme tomboit toute brûlante dessus le corps de cette Sauvagesse, il est à croire qu'elle eût expiré avec son fils dans cet horrible tourment, si Monsieur Henaut

ne l'eût, à force de bras, retirée de cet embraſement funeſte.

J'entrai dans la cabanne, qui étoit encore toute en feu, pour tâcher de ſauver ſon enfant : mais il étoit trop tard ; & ce petit innocent étoit étouffé dans les flâmes, à demi rôti. Il expira en effet un moment aprés, entre mes bras ; ne me laiſſant point d'autre conſolation, parmi tant de ſujets de douleur, que celle de l'avoir baptiſé avant mon départ de Nipiſiquit. Ce fut pour lors, que me proſternant à genoux avec ce precieux dépôt, j'adorai, avec les ſentimens d'une profonde ſoûmiſſion, la conduite amoureuſe de la Providence dans le ſalut de ſes prédeſtinez ; puiſqu'il m'eût été abſo-

lument impoſſible de baptiſer cet enfant, qui fut la premiere victime que le Ciel reçut de la Miſſion que je fis à nos Porte-Croix. J'enſevelis moi-même le corps de ce petit Ange: & on luy rendit ſolemnellement dans nôtre Chapelle, les honneurs ordinaires ; pour faire voir aux Sauvages le reſpect & la veneration que la ſainte Egliſe conſerve religieuſement, pour tous les enfans qui meurent dans l'innocence aprés leur Baptême.

On ne peut exprimer les regrets ſenſibles de cette mere affligée, lorſqu'elle fit reflexion ſur la perte & le genre de mort d'un fils unique qu'elle aimoit tendrement. Accablée de douleur & d'amertume par la mort de ce cher

enfant, elle bouchoit les oreilles à tout ce qu'on pouvoit luy donner de consolation dans ses disgraces : elle n'avoit un cœur que pour soupirer, une langue que pour se plaindre, des yeux que pour verser des larmes, des pieds & des mains que pour remüer les charbons, & foüiller dans les cendres, afin d'y trouver celuy qui faisoit le plus grand sujet de sa douleur; en un mot, saisie d'un cruel desespoir, elle se fût étouffée elle-même en nôtre presence, si on ne l'eût empêché d'éxecuter son pernicieux dessein.

Les premiers mouvemens sont pardonnables, parce qu'ils nous ôtent & nous privent du libre usage de la raison : aussi faut-il avoüer que nôtre Sauvagesse paroissoit en quelque

maniere excusable, puisque toutes ses actions étoient plûtôt d'une femme outrée & transportée par la violence de la douleur, que d'une personne raisonnable ; & on peut dire qu'elle ne revint de ses emportemens, qu'à même-tems qu'elle fut en état de reflechir que son malheur étoit sans remede.

Le Sieur Henaut prit soin de la penser, avec sa charité ordinaire ; & il eût entierement gueri toutes ses plaies, si les onguents ne luy eussent manqué. Au défaut de nos remedes, les Sauvages en voulurent appliquer des leurs, qui ne servirent qu'à reduire cette pauvre femme à l'extrémité ; soit que ces remedes sauvages fussent incompatibles avec nos on-

guents ; ſoit parce qu'ils tarderent un peu trop long-tems à y appliquer le premier appareil : ſi bien qu'aprés vingt-deux jours de ſouffrance, la gangrene ſe mit dans ſes plaies, qui rendoient une puanteur ſi horrible, que perſonne n'en pouvoit plus approcher du tout.

Monſieur de Fronſac fit tous ſes efforts pour m'empêcher de la voir davantage ; mais enfin, comme il étoit plus juſte de déferer aux regles de la charité, qu'à des raiſons humaines, de bien-ſeance & de civilité ; je voulus luy continuer mes ſervices, ne pouvant jamais me réſoudre de l'abandonner juſques à la mort. Elle avoit été baptiſée & nommée Marie, par l'un de nos Miſſionnaires : je l'avois

diſpoſée

disposée pour se confesser; en sorte que s'étant toûjours acquitée des devoirs d'une bonne Chrêtienne, particulierement sur la fin de sa maladie, elle fit une confession generale de ses pechez, le matin du jour des Cendres, & mourut le soir, me laissant de grandes esperances de son salut.

Le corps resta toute la nuit dans la cabanne; & Monsieur de Fronsac ne me voulut jamais permettre de la veiller, comme je le souhaitois. Deux François & deux Sauvages furent destinez pour rester auprés de la défunte durant la nuit; Ejougouloumoüet en étoit du nombre, lequel se persuadant que le cierge beni étoit composé de la graisse d'orignac, il le mangea tout

entier. Nous nous en fuſſions volontiers divertis ; mais il falut ceder à la douleur & à la triſteſſe, qui nous affligeoient autant qu'on ſe peut imaginer.

Quelque effort qu'on fit pour tranſporter le corps au Cimetiere ordinaire, on fut cependant obligé de faire la foſſe dans la cabanne même, à cauſe qu'il étoit impoſſible d'en approcher, pour l'infection & la puanteur étrange qui en ſortoient ; juſques-là même, que le Sieur Henaut voulant s'eſſuïer la face avec ſon mouchoir, fut extrémement ſurpris de le voir trempé d'une ſueur toute bleuë & livide, qui marquoit aſſez le danger évident d'y gagner quelque maladie contagieuſe. Elle fut enterrée dans ſa ca-

banne, aprés que j'eus beni son tombeau ; & nous dîmes ensuite la sainte Messe pour le repos de son ame, dans nôtre Chapelle, où tous les François & les Sauvages assisterent, avec beaucoup de devotion.

Son mari cependant, qui ne sçavoit rien de ce qui s'étoit passé durant son absence, arriva de la chasse deux heures aprés que nous eûmes enterré cette Sauvagesse : il pleura amerement la mort de sa femme ; & comme il aimoit tendrement son enfant, il étoit à peu prés comme un autre David, qui demandoit à tout moment, où étoit son cher Absalon. Il visita souvent leur tombeau, sur lesquels étant un jour à genoux, les mains & les yeux élevez vers le

Ciel, & le cœur tout transpercé de douleur, on luy entendit prononcer ces paroles en forme de priere : O grand Dieu, qui gouvernes le Soleil & la Lune, qui as créé les orignaux, les loutres & les castors ; appaise-toi, ne sois plus fâché contre moi, & contente-toi des malheurs qui m'accablent : j'avois une femme, tu me l'as ôtée ; j'avois un enfant que j'aimois comme moi-même, & je n'en ai plus, parce que tu l'as voulu : n'en voila-t'il pas assez ? Fais-moi donc desormais autant de bien, que je ressens de mal à present : ou si tu n'es pas encore satisfait de ce que je souffre dans mon cœur, fais-moi mourir au plûtôt ; car aussi bien il m'est impossible de vivre davantage.

Mais enfin, comme le tems est un sçavant Medecin, qui apporte des remedes efficaces aux douleurs les plus sensibles, & que d'ailleurs ces Peuples ne font pas grand état d'un homme qui pleure, & qui ne se console pas dans les accidens mêmes les plus fâcheux de la vie humaine; nôtre Sauvage voulut donner des marques autentiques de la force qu'il avoit dessus son esprit, & convia les Porte-Croix au festin des morts, qu'il leur fit selon la coûtume ordinaire du Païs. Il le commença par une harangue, qui exposoit succintement le sujet pour lequel il les avoit conviez: il ajoûta ensuite une espece d'oraison funebre, où il rapporta les belles qualitez de sa femme, & tout ce que ses

ancêtres avoient fait de plus considerable pour les interêts de la Nation : & il finit enfin son discours, en faisant des éloges de son fils ; protestant qu'il eût été un jour un bon chasseur, un grand guerrier, & le digne heritier de la valeur & de la generosité de son pere.

Un profond silence qui suivit immediatement, l'arrêta tout court, aïant les yeux fichez contre terre, comme s'il eût été plongé dans la derniere de toutes les mélancolies, pour mieux exprimer l'amertume qu'il avoit dans le cœur, à cause de la mort de sa femme & de son enfant : puis tout d'un coup, portant la main à ses yeux, pour en essüier quelques larmes qu'il avoit versées devant cette assemblée, il fit un cri de joie, & dit en même-

tems : Que s'il avoit donné des larmes, qu'il n'avoit pû refuser aux défunts qu'il aimoit si tendrement, il vouloit cependant en arrêter le cours, pour correspondre à l'estime que tous les Sauvages avoient conçûë de la grandeur de son courage. Il ajoûta, Que nous étions tous mortels : que la trop grande tristesse & la douleur faisoient perdre l'esprit aux Sauvages : & qu'enfin il faloit se consoler de tous les accidens fâcheux qui nous arrivent dans la vie ; parce que celuy qui a tout fait, & qui gouverne toutes choses, le permettoit ainsi.

Tous les conviez répondirent à cette harangue, par trois ou quatre huées, qu'ils pousserent du fond de leur estomac, en disant à l'ordinaire,

hé, hé, hé; c'eſt ainſi qu'ils approuvent ordinairement les raiſons de celuy qui harangue. Nôtre Koucdedaoüi n'eut pas plûtôt reçû ces applaudiſſemens publics, qu'il ſe mit à danſer de ſon mieux, & chanter quelque chanſon de guerre, de chaſſe, pour témoigner à l'aſſemblée qu'il avoit banni de ſon cœur tout ce qu'il y avoit eu juſqu'alors de chagrin, de douleur, & de triſteſſe : il bût enſuite un bon coup d'eau de vie, & donna le reſte du flâcon aux plus anciens, pour être diſtribué aux conviez, avec la ſagamite du feſtin.

C'eſt une coûtume generalement obſervée par nos Gaſpeſiens, de ne ſe reſerver rien du tout de ce qui a été à l'uſage des malades, lorſqu'ils

faire Chreſtiens des Peuples entiers : il ne s'enſuit pas qu'il faille abandonner l'ouvrage, bien au contraire il faut s'y attacher davantage & attendre le fruit en patience.

Il faut donc eſperer de Dieu la roſée, & la benediction de ſa grace, que tant de ſaintes ames de l'ancienne, & de la Nouvelle France avanceront peut-eſtre par leurs prieres, & cependant travailler, à lever les obſtacles qui ſe preſentent de la part de nos Sauvages, à leur converſion: nous ne laiſſons pas d'envoyer au Ciel grand nombre d'enfans, & quelques adultes moribons, que Dieu touche dans ces extremitez, & qu'on baptiſe ſans difficulté: mais pour le reſte, il y a peu de fruit à faire. Quand donc vous demandez des relations; à Dieu ne plaiſe,

que pour satisfaire vostre pieté, je vous produise un nombreux Christianisme, qui ne subsiste encore que dans nos desirs, & dans la semence de la parole Evangelique qui ne germe que foiblement : Dieu ne seroit pas glorifié du mensonge & de l'imposture : on sçait bien, que le succés de l'ouvrage dépend de luy, & non de nous : nostre Eglise ne fait encore que le petit troupeau de l'Evangile, *pusillus grex* : mais à l'égard de la multitude de ces nations barbares, vous ne serez pas surpris, que l'on avance peu, si vous estes instruit des obstacles presque invincibles, qui sont de leur part à l'Evangile; je ne vous en donneray qu'un abbregé, en ayant déja envoyé tant de Memoires en France.

Nous avons parcouru à pre-

ſent, plus de ſix cens lieuës dans les terres, & même hyverné pluſieurs années chez les principales nations. Elles ne manquent pas de bon ſens, en ce qui regarde l'intereſt public, & particulier de la nation: ils vont à leur fin; ils prennent même des meſures & des moyens aſſez juſtes, & c'eſt le ſujet de ma ſurpriſe, qu'eſtant aſſez éclairez pour leurs petites affaires, ils n'ayent rien que d'extravagant, & de ridicule, quand il s'agit, ou de dogme de Religion, ou de regle de mœurs, de loix, & de maximes. Nous avons viſité de même, huit à dix nations differentes dans le bas du Fleuve du côté de Tadouſſac, & nous avons reconnu que preſque univerſellement tous les Sauvages de la Nouvelle France ne reconnoiſſent aucune Divi-

nité, & ſont mêmes incapables des raiſonnemens ordinaires, naturels & communs ſur cette matiere : tant leur eſprit eſt materiel & obſcurci de tenebres: l'on entrevoit neanmoins à travers de leur aveuglement quelques ſentimens confus de Divinité; les uns reconnoiſſent le Soleil, d'autres un genie qui domine en l'air, quelques uns regardent le Ciel comme une Divinité, d'autres un Manitou bon & mauvais: les nations du haut du Fleuve paroiſſent avoir un eſprit univerſel qui domine par tout, ils s'imaginent communement qu'il y a un eſprit en chaque choſe, même dans celles qui ſont inanimées & ils s'y addreſſent quelquefois pour le conjurer. Cependant ces nations ne reconnoiſſent aucune eſpece de Divinité par eſprit

de Religion : mais ſeulement par maniere de fable, par prevention de caprice & par enteſtement : ils n'ont même à l'exterieur aucune ceremonie de leur culte, ny Sacrifice, ny Temple, ny Preſtre, ny autre marque de Religion.

Les ſonges leur tiennent lieu de Prophetie, d'inſpiration, de loix, de commandemens & de regle dans leurs entrepriſes de guerre, de paix, de traite, de peſche, de chaſſe & même c'eſt une eſpece d'Oracle : vous diriez qu'ils ſont de la ſecte des Illuminez : cette idée leur imprime une eſpece de neceſſité, croyant que c'eſt un eſprit univerſel qui les commande, juſque là même, que s'il leur ordonne de tuer un homme, ou de commettre quelque autre mauvaiſe action, ils

l'executent en même temps. Les parens ſongent pour leurs enfans, les Capitaines pour les Villages, ils ont auſſi des gens qui interpretent leurs ſonges & les expliquent.

On remarque que s'il y a quelque ſault difficile à paſſer, quelque peril à éviter ils jettent dans l'endroit même une robe de Caſtor, du Petun, de la pourcelaine, & d'autres choſes par maniere de Sacrifice pour ſe concilier la bienveillance de l'eſprit qui y preſide.

Ils croyent communement une eſpece de creation du monde: diſant que le Ciel, la terre & les hommes ont eſté fait par une femme qui gouverne le monde avec ſon fils. Que ce fils eſt le principe de toutes les choſes bonnes, & que cette femme eſt le principe de tout le

mal : ils croyent que l'un & l'autre joüissent de tous les plaisirs. Que cette femme est tombée du Ciel enceinte, & qu'elle fut reçûë sur le dos d'une Tortuë qui la sauva du naufrage. Mais quand on leur fait la moindre objection sur le ridicule de leur pensée, ils vous répondent que cela est bon pour nous & non pas pour eux.

D'autres croyent qu'un certain qu'ils nomment Atahauta est le Createur du monde, & qu'un nommé Messou en est le reparateur aprés le déluge, falsifiant ainsi & confondant par leur tradition, la connoissance que leurs Ancestres ont eu du déluge universel : ils disent que comme le Messou alloit un jour à la chasse, ses chiens se perdirent dans un grand Lac, lequel se débordant, couvrit

toute la terre en peu de temps, & ne fit de tout le monde qu'une abîme : que ce Messou par le moyen de quelques animaux amassa un peu de terre, de laquelle il se servit pour reparer le monde. Comme ils croyent que les François habitent un monde different du leur, lors que nous voulons les desabuser de leur folie en leur annonçant la veritable creation & reparation ; ils disent que cela pourroit bien estre veritable, du monde que nous habitons, mais non pas du leur. Ils demandent même bien souvent s'il y a un Soleil, & une Lune dans l'Europe, comme dans leur païs.

Il est déplorable de voir de combien de chimeres le Demon embroüille leur esprit : quoiqu'ils estiment toutes les ames corporelles, n'entendant par

leur Manitou qu'une eſpece de reſſort materiel qui donne l'être & le mouvement à toutes choſes; ils font cependant Profeſſion de croire l'immortalité de l'ame & une vie future, où l'on joüit de tous les plaiſirs, où on y trouve même une chaſſe & une peſche abondante, du bled d'Inde & du Petun en quantité, avec mille belles autres choſes curieuſes & neceſſaires. Ils tiennent que l'ame n'abandonne pas le corps auſſi toſt aprés la mort, c'eſt pourquoy on enterre avec le corps, arc, fleche, bled d'Inde, viande & Sagamite pour la nourrir en attendant. Comme ils donnent des ames à toutes les choſes ſenſibles, ils eſtiment que les hommes aprés la mort chaſſent les ames des Caſtors, Elans, Renards outardes, Loups Marins,

& que l'ame des Raquettes leur servent à se retirer des neiges, & l'ame des fleches & des arcs à tuer les bestes. Il en va de même de la pesche des poissons: en sorte que ces morts n'ont pas besoin des armes qu'on enterre avec eux, que pour faire le voyage de l'autre vie. Ils s'imaginent qu'elles se promenent invisiblement dans les Villages durant un temps, & qu'elles participent à leurs festins & regales dont ils laissent toûjours leur portion: jusque là que plusieurs de ces nations ont certaines Festes generales des morts, accompagnées de chansons & de cris horribles, de festins à tout manger, de danses & des presens de differentes sortes: ils tirent le corps du village & les ossemens qu'ils appellent des pa-

quets d'ames, & les changent d'un tombeau en un autre, orné de peaux, de Raſſades, colliers & autres ſemblables richeſſes du païs, croyant que tout cela ſert à rendre ces morts plus heureux. Je ne m'arreſte pas icy à déduire la ſuperſtition de leur croyance ſur ce ſujet, les lieux differens où ils croyent que les ames ont leur retraite, la qualité de leurs employs, leur maniere de vie, leur guerre, leur paix, leur Police, & leurs loix ſont autant de traditions extravagantes & ridicules fondées ſur des fables que les peres ont accredité, & fait paſſer à leurs enfans qui y ſont fortement attachez.

Il n'y a point de nation qui n'ait ſes Jongleurs que quelques-uns traittent de ſorciers; mais il y a peu d'apparence

qu'il y ait dans leur fait aucun pacte effectif, ou communication avec le diable, lequel neanmoins domine dans leur tromperie & imposture, dont il se sert pour amuser ces Peuples & les éloigner d'autant plus de la connoissance du vray Dieu : car ils ont tous croyance à ces Jongleurs, quoyqu'ils leurs manquent tous les jours de parole. Ces imposteurs sont traitez de Prophetes qui predisent l'avenir de Tout-Puissant, ils se vantent de faire la pluye & le beau temps, le calme & les orages, la fecondité & la sterilité des terres, les chasses heureuses ou malheureuses ; ils servent de Medecins par l'application des remedes qui n'ont souvent aucune proprieté de guerir. Rien n'est si horrible que les

cris, les bruits, les fracas, la fureur, les contorſions de ces trompeurs. Lorſqu'ils ſe mettent à jongler & à faire leur maniere d'enchantement. Ils ne laiſſent pas d'avoir de l'addreſſe: car comme ils ne gueriſſent & ne prediſent que par hazard; ils ont une infinité de détours pour amuſer ces Barbares, lorſque l'évenement ne répond pas à leur attente, aux predictions, & aux remedes de ces pretendus Prophetes, & Medecins, qui ne font rien ſans preſens ni ſans recompenſes, il eſt vray que ſi ces Jongleurs ne ſont adroits à s'acrediter, & à trouver leurs défaites à propos; quand la perſonne vient à mourir ou que les entrepriſes n'ont pas le ſuccés qu'ils deſirent, on execute quelquefois ſur le champ le

Jongleur ſans d'autre formalité.

Ces pauvres aveugles profeſſent de même une infinité d'autres ſuperſtitions dont les Demons les entretiennent : ils croyent que bien des ſortes d'animaux ont des ames raiſonnables : ils ont une manie de ne pas prophaner certains os d'Elans, de Caſtors & autres beſtes ni de les faire manger à leurs chiens : mais on les conſerve precieuſement, ou bien on les jette dans un Fleuve : ils pretendent que les ames de ces animaux viennent voir de quelle maniere on traite leurs corps, & en vont donner avis aux beſtes vivantes & à celles qui ſont mortes; en ſorte que ſi on vient à les maltraiter, les beſtes de la même eſpece ne voudroient

plus se laisser prendre ni dans ce monde ni dans l'autre.

Il semble que leurs pechez ayent repandu dans leurs ames un aveuglement & une insensibilité pour toutes sortes de Religions, que les Historiens ne remarquent point dans tous les autres peuples du monde. Car parmy une infinité de superstitions, on ne voit rien à quoy ils s'attachent par principe de Religion: ce n'est qu'une fantaisie toute pure: quand on les pousse un peu sur leurs réveries, ils ne répondent rien; leur esprit demeure comme stupide & hebeté: si on les presse sur nos Mysteres, ils écoutent cela avec autant d'indifference, que s'ils vous racontoient leurs chimeres; j'en vois plusieurs qui semblent se rendre à cette verité

qu'il y a un principe qui a tout fait : mais cela ne fait qu'effleurer leur esprit, qui retombe au même moment dans l'assoupissement & dans sa premiere insensibilité.

De là vient que communement ils ne se soucient pas d'estre instruits : ils ne viennent & ne s'attachent à nous que par fantaisie & par inclination naturelle, ou par l'accüeil, & les flatteries qu'on leur fait par les secours que nous rendons à leurs malades, ou par interest de recevoir quelque chose de nous, enfin par ce que nous sommes François, & qu'ils ont alliance avec nous contre leurs ennemis : on leur apprend les Prieres & & ils les recitent comme des chansons sans aucun discernement de Foi, & ceux là même

qu'on a long-temps cathechisé, à la reserve d'un trespetit nombre sont fort chancelans, pour peu qu'ils retournent dans les bois.

Je ne sçais si leurs Ancestres ont connu quelque Divinité, mais il est vray que leur Langue assez naturelle pour toute autre chose, est tellement sterile en ce point, qu'on n'y trouve point de termes pour exprimer la Divinité ni aucuns de nos Mysteres, non pas même les plus communs : c'est un de nos plus grands embaras.

Un des grands obstacles à leur conversion, c'est que la pluspart ont plusieurs femmes, & qu'ils en changent quand ils leur plaist, ne comprenant pas qu'on puisse s'assujetir à l'indissolubilité du Mariage : Vois tu pas bien, nous disent ils

que tu n'as pas d'esprit : ma femme ne s'accommode pas de moy, & je ne m'accommode pas d'elle ; elle s'accordera bien avec un tel qui ne s'accorde pas avec sa femme, pourquoy donc veux tu que nous soyons quatre malheureux le reste de nos jours.

Un autre empeschement que vous pouvez conjecturer de ce que j'ay dit, est l'opinion où ils sont qu'on ne doit contredire personne, & qu'il faut laisser chacun dans sa pensée. Ils croiront tout ce que vous voudrez, ou du moins ils ne vous contrediront pas, & ils vous laissent aussi croire tout ce que vous voulez. C'est une insensibilité & une indifference profonde, sur tout en matiere de Religion, dont ils ne se mettent pas en peine.

Il ne faut pas venir icy dans l'esperance de souffrir le Martyre, si nous prenons le Martyre dans la rigueur de la Theologie: car nous ne sommes pas dans un païs où les Sauvages font mourir les Chrestiens pour fait de Religion : ils laissent chacun dans sa croyance: ils aiment même ce qu'il y a d'exterieur dans nos ceremonies, & cette barbarie ne fait la guerre que pour les interests de la nation, ils ne tuent les gens que pour des querelles particulieres, ou par yvrognerie, ou par brutalité, par vengeance, par un songe, ou une vision extravagante. Et ils sont incapables de le faire en haine de la Foi.

Tout est brutal dans leurs inclinations, ils sont naturellement gourmands, ne con-

noissant point d'autre beatitude dans la vie, que de boire & de manger. On remarque cette brutalité jusques dans leurs jeux & leurs divertissemens qui sont toûjours precedez & suivis de festins. Il y a des festins d'adieu, de remerciment, de guerre, de paix, de mort, de santé & de Mariage. Ils passent dans leurs regales les jours & les nuits, principalement quand ils font des festins qu'ils appellent à tout manger, car on ne permet point de sortir que l'on n'ait tout avallé.

L'opposition est grande au Christianisme du côté de la vengeance quoy qu'ils ayent beaucoup de douceur, à l'égard de leur nation, mais ils sont cruels & vindicatifs au de là de l'imagination envers leurs en-

nemis : ils ſont naturellement inconſtants , moqueurs , mediſans, impudiques, enfin parmy une infinité de vices, où ils ſont abſorbez : on ne remarque aucun principe de Religion , ni de vertu morale ou payenne , ce qui eſt un grand éloignement à leur converſion.

Il faudroit pour les convertir les familiariſer & les habituer parmy nous. Et c'eſt ce qu'on ne peut faire ſi-toſt , à moins que la Colonie ne ſoit multipliée, & répanduë par tout , encore quand ils ont paſſé un mois avec nous il faut qu'ils aillent en guerre , à la chaſſe , ou à la peſche pour trouver de quoy vivre ; & cela les débauche étrangement, il faudra donc les fixer , & les porter à défricher & à cultiver les terres , à travailler de differens métiers ,

comme les François, aprés cela peu à peu on les civiliſera entre eux & avec nous.

Les autres nations d'en haut paroiſſent plus diſpoſées que celles du bas : Je vous parle plus amplement dans mon autre Lettre, du plan & de la diſpoſition naturelle de tous ces Peuples. Comme ce bon Pere fait auſſi un abbregé des mœurs & des manieres des Gaſpeſiens & des Sauvages de l'Acadie. Le Lecteur pourra ſatisfaire ſa curioſité dans la nouvelle Relation que j'ay fait de la Gaſpeſie, où j'en traite fort au long. Nous avons, continue noſtre Miſſionnaire, attiré icy quelques Iroquois. J'eſtime quoy qu'on diſe de la cruauté & de la fierté de cette nation, qu'ils ont plus d'eſprit, de raiſonnement & de Politique que les autres, & par

consequent plus capables de concevoir nos verités : nôtre Seminaire seroit d'une grande ressource, si on avoit les moiens de fournir à tout : mais vû la pauvreté du païs, nous ne sçaurions y nourrir qu'un petit nombre de Sauvages : le reste de nôtre Eglise, est repandu aux environs parmy les François, & les Sauvages, & quelques-uns sont dans les bois, avec trois de nos PP. & un F. ce seroit toujours beaucoup, de gagner quelques ames à Dieu, nous attendons le reste de sa grace.

Nous avons depuis ce temps là fait une grande solemnité, où tous les habitans se sont trouvés, & plusieurs Sauvages, par un vœu que nous avons fait à saint Joseph, que nous avons choisis pour le Patron du

païs, & protecteur de cette Eglise naissante : vous l'étes Monsieur de nôtre maison par vos soins, & par vos liberalités. Nous envoyons en France le Pere Irenée, qui vous communiquera nos petits desseins, afin d'établir plus solidement le Royaume de Jesus-Christ dans ce nouveau monde, par des nouveaux ouvriers Evangeliques avec lesquels nous puissions travailler à la vigne du Seigneur : Souvenés-vous de moy dans vos sacrifices, & me croyés tout à vous.

Nos Missionnaires qui étoient alors à Quebec, aprés avoir invoqué pendant quelques jours, la lumiere du saint Esprit, pour concerter ce qui seroit de plus convenable à l'établissement & à la propagation de la Foi dans ces païs

qui

marquent aussi une vocation & un choix particulier que Dieu fait de vous pour cette Mission. J'ai mille raisons qui me font comprendre la necessité que nous avons de nous fixer dans nos Missions : je tâcherai d'en donner l'éxemple à mes freres, par le sacrifice perpetuel que j'ai fait de mon repos, de mon talent, de mon honneur & de ma vie, au ministere Apostolique dans ce Païs ; & je croirois que Dieu ne me le pardonneroit jamais, si je venois à me relâcher de ma resolution, à cause du mauvais éxemple que je donnerois aux autres, qui à mon imitation en feroient de même : je les vois tous assez fermes, & assez résolus ; mais en verité, je puis vous dire que si vous veniez à lâcher le pied, comme les autres sont beaucoup arrêtez par

l'éxemple de vôtre ferveur, que je leur ai souvent proposé, afin de les animer : vous détruiriez l'ordre & les moïens des desseins de Dieu, & ce que nous tâchons d'avancer avec sa sainte grace, pour leur donner la perseverance. Vous auriez une douleur éternelle, de voir des Missions tomber dans la décadence, au moment qu'elles commencent à prendre cet esprit de Religion & de vertu qui nous doit animer, pour répondre à ce que le Seigneur demande de nous dans nôtre Ministere. Vous êts peut-être dégoûté, par le peu de fruit que vous remarquez dans la conversion des Sauvages ; mais enfin, mon cher Pere, pourriez-vous un jour faire valoir cette excuse devant Dieu, étant instruit comme vous êtes des veritez de nôtre Foi ? Considerez, je vous prie, que c'est à nous à

planter & à arroser ; mais que c'est à Dieu de donner les accroissemens, & de produire les fruits. Nous nous sommes suffisamment acquittez de nôtre obligation, quand nous avons annoncé la verité ; ce n'est pas à nous de la rendre feconde, mais de reconnoître nôtre neant, d'adorer les jugemens de Dieu, & de luy dire : Quod debuimus facere fecimus, servi inutiles sumus. *Souvenez-vous que quand le Fils de Dieu donne la Mission à ses Apôtres, il leur ordonne de prêcher l'Evangile à toutes les Nations ; non seulement à celles qui croiront à leur parole, mais encore à celles qui n'y ajoûteront point de foi.* Qui crediderit salvus erit, qui non crediderit condemnabitur. *Dieu tire également sa gloire de la perte des uns, du salut & de la sanctification des autres ;*

mais il ne tirera parfaitement sa gloire de ceux qui ne croiront pas, qu'en tant qu'il aura eu soin de leur faire annoncer la verité. Nous avons l'avantage de justifier Dieu au jugement, dans la condamnation des Infideles qui ne seront pas convertis à nos paroles; & si nous ne cherchons que la gloire de Dieu, un Missionnaire doit être bien plus content dans le peu de succez & de fruit des Missions de ce Païs, que s'il operoit des conversions aussi nombreuses que dans l'Eglise naissante, & même dans nos derniers siecles aux Indes Orientales & Occidentales, où un homme baptisoit en un jour des quatre & cinq mille ames; car Dieu est également glorifié dans la dureté de nos Sauvages & dans leur reprobation, aprés qu'on leur a annoncé la Foi, comme dans la con-

version des autres. Vous avez encore cet avantage, que dans les grandes conversions on y peut trouver de la propre complaisance, de la gloire & de la satisfaction sensible ; au lieu que dans vôtre sort, vous n'y regardez qu'une gloire de Dieu, cachée dans les ombres de nôtre Foi. Cette steterilité de vos travaux, ne flate en rien l'amour propre ; & vous n'y trouverez de gloire que pour l'eternité, lorsque vous verrez Dieu justifié dans la perte de ces ames, & glorifié par le soin que vous aurez eu, & ces assiduitez que vous aurez données à leur conversion. Mais serez-vous en état de le faire, si aprés avoir ébauché l'ouvrage, vous l abandonnez à un autre, qui en fera de même à votre éxemple ? Le Fils de Dieu, qui étoit venu principalement pour instruire les

Iuifs : Ad oves, quæ perierunt domus Iſraël, *En a-t'il beaucoup convertis, à l'exception de douze Apôtres chancelans, & de quelques Diſciples ? Qu'a t'il trouvé, ſinon de l'aveuglement, de la dureté dans tout le reſte de ſon Peuple, des mépris, de l'ingratitude, & enfin une mort infame ? mais toute ſa vûë étoit de juſtifier Dieu dans leur perte ; & la pureté & la ſainteté de ſes intentions le ſoûtenoit dans la ſterilité de ſes travaux. Il a perſeveré juſques à la mort dans ſa Miſſion : il eſt venu pour être le Sauveur de tous les hommes, & il eſt mort pour tous : il eſt mort pour ceux qui ſe damnent, comme pour les plus grands Saints ; afin que ſon ſang plaidât pour la juſtice, & magnifiât la miſericorde de ſon Pere dans le jugement des reprouvez. Il a crû que*

son Sang ne se prodiguoit pas d'être répandu in ruinam, & in resurrectionem multorum; *pourvû qu'il pût dire*, quid ultra potui facere vineæ meæ? expectavi ut faceret uvas, & fecit labruscas. *Ne veut-il pas que l'on jette la semence de sa parole aussi-bien sur des cœurs insensibles que sur des cœurs dociles? & s'il faloit se rebuter par le peu de fruit de nos travaux, où est le Predicateur qui pourroit monter deux fois en Chaire, dans les Païs les plus Catholiques? Tant de bouches sont ouvertes en France, pour la reformation des mœurs; cependant combien voit on operer de conversions? & pour un million de Predications, de Catechismes, d'Instructions familieres, combien y en a t'il qui rabatent d'un seul point de leur*

vanité, de l'esprit d'interêt, d'impudicité, de médisance, de ressentiment, &c? Ils n'ont donc point d'autre ressource, que celle de dire qu'ils s'acquittent de ce que Dieu demande de leur Ministere; luy laissant operer la conversion ou la sanctification, par la grace interieure, & enfin de le justifier un jour dans son jugement : Ut justificeris in sermonibus tuis, & vincas cum judicaris. *Il semble que le tems & l'heure de la Providence n'est pas encore venu pour les Nations de ce nouveau Monde; les moissons ne blanchissent pas encore, il est vrai : mais que sçavez-vous si Dieu n'a pas destiné de l'accorder enfin quelque jour à nos larmes, à nos soûpirs & à nos travaux; & si nous ne serons pas coupables des retardemens que*

Dieu y apporteroit, si nous venons à manquer de fermeté & de constance dans notre vocation? Du moins, mon cher Pere, pouvez-vous esperer de sauver des enfans, ou des vieillards moribons, & même quelques adultes, particulierement des enfans, que l'on instruit peu à peu: & quand vous ne sauveriez qu'une seule ame, elle vaut plus que la conquête de tout le Monde, aprés que Dieu a donné son Sang pour elle. Les travaux de toute votre vie seroient tres-bien emploïez, selon les principes de notre Foi; que Saint Ignace, Patriarche de nos Freres ajoints dans la conversion de ce nouveau Monde, se seroit estimé heureux, si pour fruit de ses travaux & du sacrifice de sa vie, il avoit pû esperer de convertir une seule des Courtisanes de Rome. Ie ne sçau-

rois croire que l'attrait de la Patrie soit l'occasion ou le sujet de votre dégoût, & peut-être de votre chagrin : nous avons fait par notre Profession un renoncement si general à pere, à mere, à Païs, à amis, que tout cela ne doit plus avoir de charme pour vous. Votre vocation même dans ce nouveau Monde, qui n'est pas differente de celle des Apôtres, a dû faire mourir tous ces ressentimens de la Nature : ces hommes divins n'avoient plus de Patrie ; où plûtôt les endroits où ils étoient destinez, leur en tenoient lieu. Je vous trouvai l'année derniere dans les sentimens assez conformes à ceux de la grace sur cet article. Vous me disiez que cet éloignement du Païs & des proches, étoit ce qui vous plaisoit le plus ; & que vous n'auriez jamais de regret à votre vocation en Canada, par-

cette consideration, que même vous voïez bien qu'elle seroit la source de votre salut. Or ce seroit, mon tres-cher Pere, en avoir bien-tôt changé de pensée, ou bien mal reconnoître la grace que Dieu vous auroit fait, que de vous lasser au milieu de votre course, de former des desseins si opposez à ceux de Dieu sur votre personne, & aux attraits de sa sainte grace, particulierement dans les conjonctures presentes, où certaines personnes qui nous caressent à l'exterieur, ne seroient peut-être point fâchez de vous en voir rappellé par des ordres superieurs. Sçavez-vous bien que depuis deux ans, sa Grandeur me presse de ne pas souffrir que nos Missionnaires soient plus de trois ans attachez à une même Mission ? Ie vois bien que l'on surprend, par des artifices de

Demon, la droiture de ſes intentions, pour faire échoüer par ce moïen les entrepiſes de ſon Zele & du notre ; & vous ne voïez pas que vous favoriſez ces deſſeins de l'eſprit de tenebres, au préjudice des François & des Sauvages, qui ont une entiere confiance en vous, comme Monſieur Richard Denys de Fronſac me l'écrit. Ie ne finirois jamais, mon cher Pere, ſi je ſuivois le torrent de ma plume ſur cette matiere, & ſur la mortification que me cauſe votre deſſein : c'eſt le Demon qui me traverſe dans la perſonne que je croïois la plus intrepide ; mais je prierai Dieu avec tant d'ardeur, pour vous attirer la perſeverance, que j'eſpere encore du changement, & que du moins vous ne penſeſerez plus à quitter les Miſſions.

Au reste, s'il ne s'agit que de venir hiverner avec nous, vous jugez bien que j'y trouverai ma plus grande joie. Vous pourriez retourner l'Eté prochain, si vous reprenez, comme je l'espere, votre premiere resolution, où je vous voïois l'année derniere ; sinon vous demeurerez ceans, autant de tems qu'il vous plaira : vous en serez toûjours le maître, aprés avoir entendu mes raisons, & ce que l'onction de la grace vous inspirera. Si vous venez hiverner avec nous, je vous prie de disposer Monsieur Richard Denys, en sorte qu'il n'attende personne jusques au Printems prochain ; n'aïant à present que quatre Prêtres ceans, de seize, dont vous êtes douze partagez aux Missions. Le cher Pere Exuper, dont vous connoissez le zele & la vertu, est arri-

vé depuis peu à nôtre ſecours: il faudra même que je monte au Fort de Frontenac, l'Eté prochain, avec Monſieur le Comte de Frontenac nôtre Gouverneur, pour ordonner la découverte du Mexique, en vertu des ordres de la Cour, & viſiter nos Miſſions Ma preſence eſt encore neceſſaire au Mont-Roïal, où les Peuples démandent, avec plus d'empreſſement que jamais, un établiſſement de nôtre Ordre; & Meſſieurs du Seminaire, qui en ſont les Seigneurs, y conſentent. Le cher Pere Zenobbe Membré eſt au Fort dés le Printems dernier, avec les Peres Gabriël de la Ribourd, Loüis Hennepin, Luc Buiſſet, & doivent aller en Miſſion aux découvertes que l'on va faire. C'eſt, comme vous voïez, une groſſe Communauté pour ce Païs. Frere Leonard eſt extré-

mement malade ; on ne sçait encore quelle en doit être la suite. Le V. P. Luc Filliastre est aussi incommodé ; mais il n'y a pas de danger. Nous avons deux Freres Laïcs Novices, qui font assez bien : l'un est cousin de feu Monsieur Bazire ; & l'autre est le fils de Maître George de la Coste de Beaupré. Tous nos chers & venerables Peres, & Frere Leonard, vous salüent avec affection. Il n'est rien arrivé ici de nouveau, qui merite d'être écrit ; sinon la mort de Monsieur Filion, Prêtre, qui s'est noïé dans le fleuve. Il est universellement regretté, comme un Missionnaire parfaitement accompli. Priez Dieu pour moi ; offrez-luy tous les jours les interêts de nôtre pauvre Mission ; & soïez persuadé que je suis

avec affection, Vôtre tres-humble & tres-obeïssant Serviteur en Jesus-Christ, Frere Valentin le Roux, Superieur indigne des Recollets de la nouvelle France.

Il n'est pas croïable combien la lecture de cette Lettre me donna de consolation. Penetré vivement de la volonté de Dieu, & la reconnoissant visiblement dans celle de mon Superieur, je conçûs de nouvelles esperances pour la conversion de ces Peuples, & je pris resolution de me fixer dans cette Mission ; en attendant avec d'autant plus de patience les fruits qu'il plairoit au Seigneur d'y produire par sa grace & sa misericorde, que parmi le grand nombre de nos Sauvages, qui me paroissoient

roissoient insensibles & impenetrables aux veritez les plus communes du Christianisme, je voïois quelques Familles Gaspesiennes qui travailloient avec application à leur salut, prenoient plaisir à se faire instruire, assistoient avec devotion à la sainte Messe, & vivoient en assez bons Chrêtiens.

La vie errante & vagabonde de ces Peuples étant incontestablement un des principaux obstacles à leur conversion, je sollicitai Monsieur Denys de Fronsac, de nous accorder une espace de terrein à Nipisiguit, propre à la culture de la terre; afin de les rendre sedentaires, les habituer, & les humaniser parmi nous. Cê Seigneur, qui souhaitoit avec passion de voir le

Chriſtianiſme établi dans cette vaſte étenduë de Païs qu'il poſſede, y donnoit les mains avec plaiſir : il en avoit fait agréer la propoſition, & former la reſolution aux principaux de nos Sauvages ; mais la perte conſiderable qu'il fit de ſon vaiſſeau, qui perit à l'Iſle Percée, par une tempête la plus violente que l'on ait jamais vûë dans ces quartiers, jointe au retardement de deux navires, qui manquerent deux années conſecutives à luy apporter, ſelon qu'ils s'y étoient obligez, tout ce qui luy étoit neceſſaire pour l'entretien de ſes Habitations, rompit toutes les meſures que nous avions priſes, non-ſeulement d'établir une Miſſion ſedentaire à Nipiſiguit ; mais encore au Cap Breton, où le

R. P. Valentin le Roux nôtre Superieur, devoit, selon le projet que nous avions fait, envoïer deux de nos Missionnaires.

Ces fâcheux accidens ne me rebuterent pas cependant de continuer ma Mission, afin de conserver dans la pieté le petit troupeau de Chrêtiens, qui faisoient toute ma consolation, parmi une infinité de chagrins qui m'accabloient; ne voïant d'un côté qu'une insensibilité surprenante des anciens, à recevoir le Christianisme; & de l'autre, une attache & une opiniâtreté invincible dans ces Sauvages, à suivre & à croire les erreurs, les superstitions, & les traditions fabuleuses de leurs ancêtres, dont la plus extravagante est, à mon avis, celle

qui regarde l'immortalité de l'ame.

CHAPITRE XII.

De la croïance des Gaspesiens, touchant l'immmortalité de l'Ame.

CEux qui ont fait mourir dans leurs opinions erronées, l'ame avec le corps, comme un Epicure & un Sardanapale, étoient bien dignes de compassion ; puisqu'eux-mêmes vouloient cesser d'être hommes, pour devenir semblables aux bêtes : & il faut avoüer que Pytagore ne connoissoit gueres bien, tout sçavant qu'il étoit, l'excellence d'une ame raisonnable, lorsqu'il la logeoit aprés la mort,

par sa Metampsicose, dans le corps des animaux les plus vils & les plus immondes de la terre. Nos Gaspesiens n'ont jamais suivi ni l'une, ni l'autre de ces deux opinions; quoique la pensée qu'ils ont euë autrefois, & que plusieurs ont encore aujourd'hui de l'immortalité de l'Ame, ne soit pas moins ridicule que le sujet même qui leur a persuadé que nos ames étoient immortelles : c'est pourquoy, tout abîmez & ensevelis qu'ils ont été durant plusieurs siecles dans une profonde ignorance de nos divins Misteres, jamais ils n'ont connu quelle étoit la dignité, la grandeur & la sainteté de l'ame raisonnable, soit par rapport à son principe, soit par rapport à sa fin,

qui n'eſt autre que Dieu même ; auſſi ne faut-il pas s'étonner ſi l'erreur & l'impoſture ont été les ſeuls fondemens de leur croïance à ſon égard, ſelon la tradition de leurs ancêtres, qui porte : Que l'un des plus conſiderables de la Nation tomba dangereuſement malade ; & qu'aprés avoir perdu l'uſage de tous les ſens, dans les étranges convulſions de ſa maladie, il revint à ſoi, & dit aux Sauvages qui luy demanderent où il avoit été ſi long-tems, Qu'il venoit du Païs des Ames, où toutes celles des Gaſpeſiens qui mouroient ſe retiroient aprés la mort. Il ajoûta, Que par une faveur extraordinaire, qui n'avoit encore jamais été accordée à qui que ce ſoit, le Papkoot-

parout, Gouverneur & Souverain de ce Païs, luy avoit donné la permiſſion de retourner au monde, pour dire aux Gaſpeſiens des nouvelles du Païs des Ames, qui leur avoit été juſqu'alors inconnu ; & leur preſenter de ſa part certains fruits, qu'il aſſûra être la nourriture de ces Ames, qu'il alloit rejoindre pour toûjours. Il expira en effet, en achevant ces paroles: & cette impoſture, qu'ils prirent pour une verité indubitable, fut plus que ſuffiſante pour les perſuader que les Ames, aprés la ſortie de leurs corps, avoient un lieu où elles alloient demeurer. Il n'en falut pas davantage pour déterminer quelques-uns des plus hardis de nos Sauvages, d'y faire un voïage en corps & en ame

pendant leur vie; attendu que ce Païs n'étoit éloigné & separé du leur, que par le trajet d'un étang de quarante à cinquante lieuës, qu'on traversoit facilement à gué.

Il se presenta bien-tôt une occasion favorable de contenter leur curieuse resolution, rendant service à l'un de leurs amis, qui ne se pouvant consoler de la mort de son fils unique qu'il aimoit tendrement, les conjura tous, & les engagea par les presens ordinaires, à luy tenir compagnie dans le voïage qu'il avoit resolu de faire au Païs des Ames, pour en retirer son fils. Il n'eut pas beaucoup de peine à persuader ce voïage, à des gens qui ne demandoient pas mieux que de l'entreprendre. Ils se trouverent

aussi

auſſi bien-tôt en état de partir, & de commencer cette courſe perilleuſe, qui fait encore aujourd'hui l'étonnement de toute la Nation Gaſpeſienne, laquelle pour lors n'avoit jamais entendu parler d'une entrepriſe ſi extraordinaire. En effet, ces Voïageurs s'étant munis de tous les vivres qui leur étoient neceſſaires, armez de leurs arcs, fléches, carquois, caſſe-têtes, & de plusieurs perches de neuf à dix pieds de hauteur, ſe mirent à l'eau, & marcherent à grandes journées, avec beaucoup de peines & de fatigues. Le ſoir étant venu, ils piquerent dans le ſable quelques-unes de leurs perches, pour en former une eſpece de brancart ou de cabanne, afin de s'y repoſer durant la nuit; ce qu'ils

observerent toûjours dans la continuation de ce penible voïage, jusqu'à ce que plusieurs d'entr'eux étant morts de fatigues, les cinq ou six autres qui restoient encore en vie, enfin, arriverent heureusement au Païs des Ames, qu'ils cherchoient avec tant d'empressement.

Comme nos Gaspesiens, aussi bien que tous les autres Sauvages de la Nouvelle France, ont crû jusqu'à present, qu'il y a un esprit particulier en chaque chose, même dans celles qui sont inanimées, qui suivent les défunts dans l'autre Monde ; afin de leur rendre autant de service aprés la mort, qu'ils en ont reçû pendant la vie : ils disent que nos Voïageurs furent également surpris & consolez, d'y voir

à leur arrivée une infinité d'esprits d'orignaux, de castors, de chiens, de canots, de raquettes, qui voltigeoient agreablement devant leurs yeux, & qui par je ne sçai quel langage inconnu, leur firent comprendre qu'ils étoient tous au service de leurs peres; mais qu'un moment aprés ils penserent mourir de crainte & de fraïeur, lorsqu'approchant d'une cabanne semblable à celles qu'ils avoient dans leur Païs, ils apperçûrent un homme, ou plûtôt un geant, armé d'une grosse massuë, de son arc, de ses fléches & de son carquois, qui leur parla en ces termes, avec des yeux étincelans de colere, & un ton de voix qui marquoit toute son indignation: Qui que vous soïez, disposez-

vous à mourir, puiſque vous avez eu la temerité de paſſer le trajet, & de venir tout vivans dans le Païs des Morts; car je ſuis le Papкootparout, le Gardien, le Maître, le Gouverneur & le Souverain de toutes les Ames. En effet, outré qu'il étoit juſqu'à la fureur, de l'attentat que nos Sauvages avoient commis, il les alloit aſſommer à grands coups de cette horrible maſſuë qu'il avoit en main, lorſque ce pauvre pere vivement penetré de douleur de la mort de ſon fils unique, le conjura plûtôt par ſes larmes & par ſes ſoûpirs, que par ſes paroles, d'excuſer la temerité de ſon entrepriſe, qui à la verité meritoit tous les châtimens de ſa juſte colere, s'il n'en vouloit adoucir la ri-

gueur, en conſideration d'un pere qui ne ſe croïoit coupable, que parce qu'il avoit trop de tendreſſe & d'inclination pour ſon enfant. Décoches contre nous, ſi tu veux, toutes les fléches de ton carquois ; accable-moi, par la peſanteur de ta maſſuë, continua ce pere affligé, en luy preſentant ſon eſtomac & ſa tête, pour recevoir les coups de l'un & de l'autre, puiſque tu es le maître abſolu de ma vie & de ma mort : mais enfin, s'il te reſte encore quelques ſentimens d'humanité, de tendreſſe & de compaſſion pour les mortels, je te ſuplie d'agréer les preſens que nous avons apportez du Païs des Vivans, & de nous recevoir au nombre de tes amis. Ces paroles ſi ſoûmiſes & ſi reſ-

pectueuſes, toucherent de compaſſion le cœur de ce petit Pluton, lequel s'étant rendu luy-même ſenſible à la douleur de ce pere affligé, luy dit de prendre bon courage ; qu'il luy pardonnoit pour cette fois l'attentat qu'il venoit de commettre ; & qu'enfin, pour le combler de graces & de conſolation, il luy donneroit avant ſon départ l'ame de ſon fils : mais qu'en attendant cette faveur extaordinaire, il vouloit bien ſe divertir avec luy, & joüer une partie de Ledelſtaganne ; c'eſt le jeu ordinaire de nos Gaſpeſiens.

Ce diſcours obligeant diſſipa entierement toutes les inquietudes & les apprehenſions de nos Voïageurs, qui mirent au jeu tout ce qu'ils avoient apporté de plus conſiderable

de la Gaspesie. Papkootparout mit pour son compte du bled d'Inde, du petun, & quelques fruits, qu'il assûroit être la nourriture de ces Ames. Ils joüerent avec beaucoup d'application, depuis le matin jusques au soir. Nos Voïageurs cependant demeurerent les victorieux; ils gagnerent le bled d'Inde & le petun de Papkootparout, qui leur donna l'un & l'autre avec d'autant plus de plaisir, qu'il crut que ces hommes meritoient de vivre, qui avoient eu le bonheur de gagner tout ce que les Morts avoient de plus precieux & de plus rare dans le Païs des Ames. Il leur commanda de les planter dans la Gaspesie; les assûrant que toute la Nation en recevroit un avantage inconcevable: &

voila, disent nos Sauvages d'aujourd'hui, la maniere dont le bled d'Inde & le tabac sont venus dans leur Païs, selon la tradition de leurs ancêtres.

Pendant que le pere se réjoüissoit de sa bonne fortune, voici que le fils arrive invisiblement dans la cabanne. On entendoit bien, à la verité, le chant de plusieurs esprits assez distinctement, & la réjoüissance qui se faisoit entre ces Ames; mais ce n'étoit pas là ce que le pere demandoit: il souhaitoit, suivant la promesse qu'on luy avoit faite, d'avoir l'Ame de son fils, qui demeura toûjours invisible; mais qui devint dans un instant, grosse comme une noix, par le commandement de Papkootparout, qui la prit entre

ses mains, la serra bien étroitement dans un petit sac, & la donna à nôtre Sauvage, avec ordre de retourner incessamment dans son Païs; d'étendre immediatement aprés son arrivée, le cadavre de son fils au milieu d'une cabanne faite exprés; d'y remettre cette ame dans son corps; & sur tout, de prendre garde qu'il n'y eût aucune ouverture, de crainte, luy dit il, que l'ame n'en sorte, & ne retourne au Païs, qu'elle ne quittoit qu'avec des repugnances extrémes.

Le pere reçut ce sac animé avec joie, & prit congé de ce Pluton Sauvage, aprés avoir vû & éxaminé curieusement tout ce qu'il y avoit de plus considerable dans le Gouvernement de Papkootparout:

ſçavoir le lieu tenebreux où couchoient les Ames méchantes, qui n'étoit couvert que de branches de ſapin toutes ſeches & mal arrangées : celuy des bons Sauvages, n'avoit rien que de charmant & d'agreable, par une infinité de belles écorces qui ornoient le dehors & le dedans de leur cabanne, où le Soleil venoit les conſoler deux fois le jour, & renouvelloit les branches de ſapin & de cedre, qui ne perdoient jamais leur verdure naturelle : enfin, une infinité d'eſprit de chiens, de canots, de raquettes, d'arcs, de fléches, dont les Ames ſe ſervoient pour leur divertiſſement.

Remarquez, s'il vous plaît, que depuis ce voïage imaginaire, ils n'ont pas crû ſeule-

ment que les Ames étoient immortelles ; mais ils se sont encore persuadez, par une étrange rêverie, que dans tout ce qui étoit à leur usage, comme canots, raquettes, arcs, fléches, & autres choses, il y avoit un esprit particulier, qui accompagnoit toûjours aprés la mort, celuy qui s'en étoit servi pendant la vie : & c'est justement pour ce sujet & par cette fole imagination, qu'ils enterrent avec les défunts tout ce qu'ils possedoient étant au monde, dans la pensée que l'esprit de chaque chose en particulier, leur rend les mêmes services dans le Païs des Ames, qu'ils faisoient lorsqu'ils étoient en vie.

Nos Voïageurs cependant retournerent joïeusement dans leur Païs, où étant arrivez,

ils firent à toute la Nation Gaſpeſienne un ample recit des merveilles qu'ils avoient vûës dans le Païs des Ames, & commanderent à tous les Sauvages, de la part de Papkootparout, de planter inceſſamment le bled d'Inde & le petun qu'ils avoient gagné en joüant avec luy à Leldeſtaganne. Les ordres qu'on leur ſignifioit de la part du Gouverneur des Ames, furent éxecutez fidelement; & ils cultiverent avec ſuccez le bled d'Inde & le petun l'eſpace de pluſieurs années : mais la negligence de leurs ancêtres, diſent-ils, les privent aujourd'hui de toutes ces commoditez, ſi utiles & ſi neceſſaires à toute la Nation.

On ne ſçauroit exprimer quel fut l'étonnement & la

joie de ces Peuples, quand ils apprirent toutes ces merveilleuſes rêveries, & que le pere avoit apporté dans un ſac l'Ame de ſon fils, qui les inſtruiroit de toutes choſes, dés le moment qu'elle ſeroit rentrée dans ſon corps. L'impatience extréme où étoient ces Gaſpeſiens, d'apprendre des nouvelles de l'autre Monde, les obligea de faire promtement une cabanne, de la même maniere que le Papkootparout l'avoit ordonné. Leurs eſperances cependant furent vaines & inutiles; car le pere aïant confié ſon ſac aux ſoins d'une Sauvageſſe, afin d'aſſiſter & danſer plus librement aux feſtins publics qui ſe faiſoient pour ſon heureux retour; cette femme eut la curioſité de l'ouvrir, & l'Ame en ſortit auſſi-

tôt, & retourna d'où elle étoit venuë. Le pere en aïant appris la nouvelle, en mourut de chagrin, & ſuivit ſon fils au Païs des Ames, au grand regret de toute la Nation Gaſpeſienne : & voila juſtement ce qui fait croire à nos Sauvages l'immortalité des Ames.

De ces faux principes, appuïez ſur une tradition auſſi fabuleuſe que celle-ci, ils ont tiré ces conſequences extravagantes ; Que toutes les choſes étoient animées, & que les ames n'étoient rien autre choſe, que l'ame de ce qui étoit animé : Que l'ame raiſonnable étoit une image ſombre & noire de l'homme même : Qu'elle avoit des pieds, des mains, une bouche, une tête, & toutes les autres parties du

corps humain : Qu'elle avoit encore la même neceſſité de boire, de manger, de ſe vêtir, de chaſſer & pêcher, que lorſqu'elle étoit dans le corps; d'où vient que dans leurs regals & feſtins ils ſervoient toûjours la portion de ces ames, qui ſe promenoient, diſoient-ils, aux environs des cabannes de leurs parens & de leurs amis. Qu'elles alloient à la chaſſe des ames de caſtors & d'orignaux, avec les ames de leurs raquettes, de leurs arcs, & de leurs fléches. Que les méchans, à leur arrivée au Païs des Ames, danſoient & voltigeoient avec une grande violence; ne mangeant que de l'écorce de bois pourri, en punition de leur crime, juſqu'à un certain nombre d'années marqué par le Papkoot.

parou. Que les bons, au contraire, vivoient dans un lieu ſeparé du bruit des méchans, dans un grand repos ; mangeant quand il leur plaiſoit, & ſe divertiſſant à la chaſſe des caſtors & des orignaux, dont les eſprits ſe laiſſoient prendre facilement : & voila le ſujet pour lequel nos Gaſpeſiens ont toûjours obſervé inviolablement la coûtume d'enterrer avec les défunts, tout ce qui étoit à leur uſage durant la vie.



CHAP.

CHAPITRE XIII.

Des Superstitions des Gaspesiens.

IL semble que les Peuples qui ont été les plus adonnez à l'Idolatrie, ont aussi été les plus superstitieux : d'où vient que les Romains, pour se distinguer de toutes les Nations du Monde par la Religion, aussi-bien que par leurs armes victorieuses & triomphantes, ont voulu retenir chez eux les Idoles de tous les Peuples qu'ils avoient vaincus, ausquelles ils rendoient leurs hommages & leurs adorations. Leur aveuglement même est parvenu jusqu'à ce point de superstition, que les

vaines obſervations de leurs Devins, ſur le vol & ſur le manger des oiſeaux, ou dans les entrailles des animaux, gouvernoient entierement l'Empire Romain; ne leur étant pas permis d'entreprendre, ou d'abandonner une affaire de conſequence, ſans conſulter ces ſortes d'Oracles, d'Augures & d'Haruſpices, qui étoient à leur égard les Interpretes de la volonté des Dieux: maximes criminelles, & obſervations ridicules, qui ſont encore aujourd'hui en vigueur chez nos Gaſpeſiens, qui obſervent, dans les fourberies de leurs Jongleurs, tout ce que les Romains reconnoiſſoient autrefois par le miniſtere de leurs Devins, de leurs vaines obſervations, & de leurs ſuperſtitions.

En effet, ils ſe perſuadent

que certains Sauvages d'entre eux ont communication avec le Demon, duquel ils espe- rent d'apprendre ce qu'ils de- sirent, ou obtenir ce qu'ils demandent. Ils croïent que dans toutes leurs maladies il y a un Demon, ou un ver dans la partie affligée, que ces Barbares que nous appellons Jongleurs, ont le pouvoir de faire sortir, & de rendre la santé aux malades, par leurs insufflations, leurs chants, & les postures horribles qu'ils font dans leurs cabannes. Ils s'imaginent encore que leurs Jongleurs peuvent sçavoir de leur Demon, qu'ils appellent Oüahich, les meilleurs en- droits de la chasse; & que tous les songes de ces Imposteurs sont autant de revelations & de propheties, dont le succez

& l'évenement leur ſemble infaillible. Cette credulité d'un Peuple qui eſt extrémement ſuſceptible de ces ſotiſes, & de toutes ſortes d'erreurs, a mis tellement ces Jongleurs en credit, que ces maîtres Fourbes paſſent pour les plus conſiderables de la Nation : en un mot, celuy-là eſt le plus eſtimé, qui paroît avoir l'Oüahich le plus fort ; & qui ſe fait diſtinguer entre les autres, par des effets les plus extraordinaires & les plus infaillibles.

Pluſieurs de nos François ont crû un peu trop facilement, que ces Jongleries n'étoient que des bagatelles, & un jeu d'enfant : qu'il n'étoit rien moins que ce qu'on diſoit, de l'invocation qu'ils faiſoient du Demon dans ces Jongle-

ries superstitieuses & criminelles. Je veux bien croire que dans quelques-unes, il n'y a bien souvent que de vaines observations; & c'est aussi, peut-être, ce qui a donné lieu à quelques-uns d'inferer trop legerement de ces Jongleries particulieres & tout-à-fait pueriles, que les autres n'avoient rien de diabolique. Il est vrai que je n'y ai pû découvrir aucun pacte explicite, ou implicite, entre les Jongleurs & le Demon; mais je ne puis me persuader aussi, que le Diable ne domine dans leurs tromperies, & les impostures dont il se sert pour amuser ces Peuples, & les éloigner d'autant plus de la connoissance du vrai Dieu : car enfin il est difficile de croire qu'un Jongleur fasse naturelle-

ment paroître les arbres tout en feu, qui brûlent visiblement sans se consumer ; & donne le coup de la mort à des Sauvages, fussent-ils éloignez de quarante à cinquante lieuës, lorsqu'il enfonce son coûteau ou son épée dans la terre, & qu'il en tire l'un ou l'autre tout plein de sang, disant qu'un tel est mort, qui effectivement meurt & expire, dans le même moment qu'il prononce la sentence de mort contre luy.

Il n'est pas encore naturel, qu'avec le petit arc dont ils se servent, & qu'un Jongleur me donna avec son sac de Jonglerie, ils blessent & tuent quelquefois les enfans dans le sein de leur mere, quand ils décochent leurs fléches dessus la simple figure de ces pe-

tit innocens, qu'ils craïonnent & marquent tout exprés, du mieux qu"ils peuvent, ſur quelque morceau de peau de caſtor, ou d'orignac.

Jugez de-là, s'il ne faut pas avoüer qu'il y a dans ces effets extraordinaires, quelque choſe de diabolique. Nos Gaſpeſiens cependant, font tant d'eſtime de leurs Jongleurs, qu'ils recherchent dans leurs incommoditez, ceux qui paſſent pour les plus fameux, (ainſi que parmi nous, les malades ont recours dans leurs maux, aux plus habiles Medecins:) ils ſe perſuadent même que ces Fourbes peuvent ſûrement guerir leurs maladies, & les ſoulager, en chaſſant le Demon, ou le ver qu'ils croient être renfermé dans la partie affligée. Ils appellent

& font entrer le Jongleur dans la cabanne du malade : ce Bouhinne s'informe éxactement de son mal ; & aprés luy avoir fait esperer qu'il luy donnera guerison, il demande & reçoit le present qu'il souhaite, étant en droit de choisir ce qu'il y a de plus considerable, de plus beau & de meilleur dans la cabanne du malade qui luy demande la guerison, le conjurant de la luy obtenir de son Ouhaïche, en luy disant ces paroles, *Emkadoui* ; comme s'il disoit, Prête-moi ton Demon. Le Jongleur luy répond : Si tu veux que je l'emploie à ton service, il faut que tu me fasse tels & tels presens. Il ne les a pas plûtôt reçûs, qu'il chante quelque chanson à la loüange du Oüahiche, & fait des

postures

poſtures & des contorſions épouventables: il s'approche & ſe recule du malade ; il ſouffle par pluſieurs repriſes ſur la partie infirme ; il plante & fiche un bâton bien avant dans la terre ; il y attache une corde, dans laquelle il paſſe la tête, comme s'il ſe vouloit étrangler: c'eſt-là où il fait des invocations, juſqu'à ſe mettre tout en eau & en écume ; faiſant croire, par toutes ces infames & violentes contorſions, que le Diable eſt enfin venu, & qu'il le tient même attaché, pour qu'il luy accorde la ſanté du malade. Il appelle enſuite & fait entrer les Sauvages dans la cabanne, auſquels il montre la corde, qui, dit-il, tient le Demon enchaînê: il en coupe un morceau, & le laiſſe ainſi échaper ; pro-

mettant que le malade gueri-
ra infailliblement. Un chacun
luy en témoigne sa reconnois-
sance, par les presens ordinai-
res, & chantent tous d'un com-
mun accord, quelque chan-
son à la loüange du Demon;
afin de le rendre propice &
favorable, non seulement au
malade, mais encore à la Na-
tion Gaspesienne.

Tout ce qui me paroît en-
core de plus étrange dans l'a-
veuglement surprenant de ces
Peuples touchant leur Jongle-
rie, c'est qu'ils jonglent même
les corps morts, comme s'ils
étoient vivans; tant ils sont
persuadez que le Demon, ou
le ver, qu'ils appellent du nom
de *Tchougis*, ou de Malefice,
est la cause de toutes leurs
maladies, & qu'il reste en-
core quelque-tems dans le

corps du malade aprés sa mort : ce qu'ils firent assez connoître, par une action qui vous paroîtra sans doute bien cruelle, & tout-à-fait inhumaine.

Un des plus considerables de nos Gaspesiens étant tombé dangereusement malade, fit appeller le Bouhinne le plus expert, pour luy rendre la santé : mais aïant expiré au milieu du tintamare des invocations & des insufflations de ce Jongleur, toute la parenté s'assembla, pour assister aux funerailles de celuy qui avoit toûjours fait l'honneur de leur famille ; ils pleurerent ensemble son malheur, & firent les festins ordinaires des morts.

Le plus proche parent fit l'oraison funebre, avec un

long discours sur actions les plus glorieuses, que le défunt avoit faites en faveur de la Nation : il la commença d'un ton de voix fort moderé ; mais enfin, outré qu'il étoit, par le déplaisir sensible qu'il ressentoit de la mort de son ami, il parut tout à coup plein de rage & de fureur, & dit à ceux qui l'accompagnoient : Qu'il faloit necessairement se vanger du Demon, qui non content d'avoir fait mourir le plus brave & le plus genereux de tous les Gaspesiens, étoit encore resté dans le cœur du défunt, pour l'empêcher de revivre, & le tourmenter aprés sa mort, comme il l'avoit persecuté cruellement durant sa vie. On le crut ; & tous d'un commun consentement, descendirent le cadavre,

qui étoit exposé sur une espece d'échafaut qu'ils avoient fait dans la cabanne. Ils luy ouvrirent le ventre : & le Jongleur prenant le cœur entre ses mains, aprés l'avoir arraché, par un mouvement d'indignation contre le Tchougis, le découpa en autant de morceaux qu'ils étoient de personnes; & les aïant distribuez à toute l'assemblée, ils en mangerent chacun leur part, pour, disoient-ils, se vanger du Demon, qui étoit dans le cœur du défunt. Cette action, barbare & cruelle, ne s'est faite qu'à quatre à cinq lieuës de l'endroit où j'étois ; & je l'ai sçû de ceux-mêmes qui avoient assisté à cet horrible festin, où la colere & la rage firent paroître tout ce

qu'on ſe peut imaginer de plus inhumain.

Nos Gaſpeſiens ſont tellement adonnez à leur Jonglerie, qu'on peut dire que ce vice leur eſt naturel & hereditaire : c'eſt pourquoy, quand on les en veut tirer, ce qui ne ſe fait qu'avec bien de la peine, ils ont aſſez de malice pour dire aux Miſſionnaires, Qu'ils n'ont pas d'eſprit, de trouver mauvais de ce qu'ils ſoufflent leurs malades ; puiſqu'ils font eux-mêmes des inſufflations, lorſqu'ils baptiſent les enfans : & que ſi les Patriarches ont l'intention de chaſſer le Diable ou le peché, par leurs ſouffles & par leurs exorciſmes ; les Sauvages n'ont point auſſi d'autre deſſein, que de chaſſer le ver, ou le Demon, du corps du malade.

Vous remarquerez que chaque Jongleur a ſon ſac particulier, où ſont toutes les piéces dont il ſe ſert dans ſa Jonglerie : les uns ont la figure de leur Oüahich, ſous la forme d'un Quinquajou ; les autres, ſous celle de quelque monſtre, ou d'un homme ſans tête. Il m'eſt tombé entre les mains un de ces ſacs, qu'un Jongleur me donna, pour me témoigner qu'il vouloit prier Dieu, & ſe faire inſtruire. Je le reçûs avec d'autant plus de joie, qu'il y avoit déja long-tems que je ſouhaitois de gagner cette ame à Dieu, en luy faiſant quitter ſes erreurs, pour ſuivre les veritez du Chriſtianiſme. Il me le remit entre les mains, avec reſolution de ſe faire Chrêtien, en me donnant avis, que

ſi je le conſervois pour l'envoïer en France, & luy faire changer de Païs, je ne vivrois pas davantage que quatre à cinq jours; & que ſi je le jettois au feu, je devois apprehender que la maiſon ne fût auſſitôt reduite en cendres, à cauſe des effets extraordinaires que ſon Oüahich cauſeroit, lorſqu'il ſe verroit dans les flâmes.

Il eſt bon de ménager les Sauvages, & de differer quelquefois à les inſtruire, juſqu'à ce qu'ils aïent levé l'obſtacle qui s'oppoſe à leur converſion : cela leur donne plus d'eſtime & de veneration pour le Chriſtianiſme, qu'ils croient alors ne pouvoir compatir avec leurs erreurs. Celuy-ci m'avoit témoigné pluſieurs fois, qu'il vouloit ſe faire baptiſer;

afin d'entrer avec les autres dans la cabanne de Jesus, pour prier le Dieu du Soleil. Je sçavois cependant qu'il étoit un des plus fameux Jongleurs de toute la Nation ; ce qui m'obligeoit de le traiter assez indifferemment, toutes les fois qu'il me parloit de se faire instruire. Il connut bien que toutes ses poursuites seroient inutiles, s'il ne changeoit pas de conduite, & s'il ne renonçoit pour jamais à son Oüahich. Je luy dis que toutes les promesses qu'il m'avoit faites jusqu'alors, avoient été sans effet ; & que si son cœur parloit tout de bon, il m'en devoit donner des marques plus sinceres, que par le passé. Ah ! me dit-il ; tu crois donc que je te veux tromper toûjours, comme j'ai fait jus-

qu'à present ? Tu te trompes toi même : & pour te persuader efficacement que je suis dans une veritable disposition de quitter mes erreurs, & de venir à la Priere ; tiens, me dit-il, voila mon sac de Jonglerie que je remets entre tes mains, pour ne m'en plus jamais servir.

Voici l'inventaire de ce que je trouvai dans ce petit sac à Diable, qui étoit fait de la peau d'une tête entiere d'orignac, à la reserve des oreilles, qui en étoient ôtées.

Il y avoit premierement le Oüahich de ce Jongleur, qui étoit une pierre de la grosseur d'une noix, envelopée dans une boëte qu'il appelloit la maison de son Demon. Un morceau d'écorce, sur laquelle étoit une figure assez hi-

deuse, faite avec de la pourcelaine noire & blanche, qui representoit quelque monstre, qu'on ne put pas bien distinguer, n'étant ni la representation d'un homme, ni d'aucun animal ; mais la forme d'un petit Quinquajou, qui étoit ornée de rassade noire & blanche : celuy-là, disent les Jongleurs, est le maître Diable, ou Oüahich. Il y avoit de plus, un petit arc d'un pied de longueur, avec une corde de deux brasses, entrelassée de porc-épi : c'est de cet arc fatal dont ils se servent, pour faire mourir les petits enfans dans le sein de leur mere. Je me suis servi de la corde, pour en faire une ligne à pêcher la truite ; & j'en ai pris plus de deux cens, en trois heures de tems, dans un lieu où elles

étoient en tres-grande abondante. Cela ſurprit un peu nos Sauvages, de voir que je faiſois ſi peu d'état d'une choſe que leurs Jongleurs eſtiment tant.

Outre cela, ce ſac contenoit encore un morceau d'écorce, envelopé d'une peau delicate & bien mince, où étoient repreſentez des petits enfans, des oiſeaux, des ours, des caſtors & des orignaux; ſur leſquels le Jongleur darde ſa fléche à ſa volonté, avec ſon petit arc, pour faire mourir des enfans, ou quelque autre choſe, dont la figure eſt repreſentée ſur ce morceau d'écorce. Enfin, j'y trouvai un bâton d'un grand pied de long, garni de porc-épi blanc & rouge, au bout duquel étoient attachées pluſieurs courroies

de la longueur d'un demi-pied, & deux douzaines d'ergots d'orignac : c'eſt avec ce bâton qu'il fait un bruit de Demon, ſe ſervant de ſes ergots comme de ſonnettes, qui ſemblent plus propres à divertir les petis enfans, qu'à jongler. En un mot, la derniere piece du ſac fut un oiſeau de bois, qu'ils portent avec eux lorſqu'ils vont à la chaſſe, dans la penſée qu'il leur fera tuer du gibier en abondance.

Nôtre Sauvage Jongleur étoit cependant fort en peine, de ce qu'étoit devenu ſon ſac, & quel uſage j'en avois fait : il s'en voulut éclaircir, cinq à ſix ſemaines aprés me l'avoir donné ; & vint pour ce ſujet à la cabanne où j'étois. Je luy dis, qu'il ne faloit plus

ſonger à ſon ſac, qui avoit merité d'être jetté au feu, puiſque c'étoit le partage du Diable, qui y avoit demeuré ſi long-tems; & qu'il ne m'étoit arrivé aucun mal, non plus qu'à la maiſon, quoiqu'en me le donnant il m'eùt menacé de quelque malheur. Se perſuadant d'abord que je l'avois brûlé, Helas! dit-il, je m'en ſuis bien apperçû, dans les voïages que j'ai fait depuis que je te l'ai donné: car j'ai eu faim, & j'ai été fatigué; ce qui ne m'arrivoit jamais, quand j'avois mon ſac. Je prenois mon Diable entre mes mains, & le preſſois fortement contre mon eſtomac: Hé quoy donc, luy diſois-je, ſouffriras-tu que je ſois accablé de faim & de fatigue, toi qui ne m'as jamais delaiſſé? Fais,

de grace, que j'aie dequoy manger : donnes-moi quelque ſoulagement dans les fatigues & dans la neceſſité qui m'accablent. Il écoutoit ma priere, & éxauçoit promtement mes vœux. Je luy fis cependant avoüer, en luy montrant ſon Oüahich, que c'étoit encore un reſte de ſes rêveries, & de ſes ſotes imaginations; luy marquant pluſieurs rencontres où il avoit beaucoup ſouffert, ſans qu'il eût reçû aucun ſecours du Demon, dont la vertu étoit ſi foible, qu'il n'avoit pas le pouvoir de s'aider, ni de ſe ſoulager luy-même dans l'excez de ſes ſouffrances.

Quelques-uns de ces Jongleurs ſe mêlent auſſi de prédire les choſes futures; enſorte que ſi leurs prédictions

ſe trouvent veritables, comme il arrive quelquefois par hazard, les voila en credit & en reputation : ſi au contraire elles ſe trouvent fauſſes, comme c'eſt l'ordinaire, ils en ſont quittes pour dire que leur Demon eſt fâché contre toute la Nation. C'eſt une choſe aſſez ſurprenante, que cette impertinente excuſe, bien loin de les décrediter, leur procure des preſens conſiderables qu'on leur fait, pour appaiſer la colere de ce Demon, qui par le miniſtere de ces Jongleurs, abuſe ces Peuples, & ſe joüe aiſément de leur ſimplicité.

Nos pauvres Gaſpeſiens étoient autrefois tourmentez du Diable, qui ſouvent les batoit tres cruellement, & même les épouventoit par des ſpectres

ſpectres hideux, & des phantômes horribles ; juſques-là, qu'on a vû autrefois d'effroïables carcaſſes tomber au milieu de leurs cabannes, leſquelles cauſoient tant de terreur aux Sauvages, que quelquefois ils en tomboient morts ſur la place.

Comme dans les occaſions qui font perdre courage aux plus hardis, il ſe rencontre toûjours quelque déterminé, il arriva en celle-ci, qu'un de nos Sauvages, ſe propoſa de vanger luy ſeul les outrages que les Demons faiſoient à toutes les cabannes de la Nation ; il prit en effet le deſſein de tuer celuy qui les avoit tourmenté cruellement depuis ſi long-tems : il aſſûra même aux Sauvages, qu'il ne doutoit aucunement du ſuc-

cez de ſon entrepriſe, & qu'ils n'avoient qu'à ſe réjoüir ; parce, diſoit-il, qu'il ſçavoit préciſément l'endroit par lequel il venoit chez eux : c'étoit un petit ruiſſeau entre deux rochers, où il ne manqua pas de ſe camper avec ſon fuzil entre ſes bras. Un de nos François l'aïant trouvé en cette poſture, luy demanda ce qu'il faiſoit, & qui il attendoit. Qui j'attens ? répondit-il fierement ; j'attens le Diable pour le tuer, luy arrracher le cœur du ventre, & enſuite luy enlever la chevelure, en punition & en vengeance des outrages & des inſultes qu'il nous a faits juſqu'à preſent : il y a trop longtems qu'il nous tourmente ; & c'eſt aujourd'hui que je veux délivrer tous les Gaſpeſiens de

ces malheurs : qu'il vienne, qu'il paroiſſe, je l'attens de pied ferme.

Il eſt conſtant que depuis qu'ils ſon inſtruits de nos ſacrez Miſteres, particulierement ceux que nous avons baptiſez, ne ſont plus batus, ni tourmentez du Demon, de la maniere qu'ils l'étoient auparavant qu'ils euſſent reçû le premier & le plus neceſſaire de nos Sacremens.

Si ces Peuples, comme vous venez de voir, ſont ſi arrêtez à leurs Jongleries, ils n'obſervent pas avec moins d'éxactitude certaines coûtumes ridicules & ſuperſtitieuſes ; ſçavoir, que les jeunes gens non mariez ne mangent jamais de porc-épi rôti, ſe perſuadant qu'ils ne marcheroient non plus que cet animal, qui

va tres-lentement : il leur eſt cependant permis de le manger boüilli, ſans aucun riſque.

Les petits fans d'ours, d'orignac, de loutres, de caſtors, & de porc-épis qui ſont encore dans le ventre de leur mere, eſt le morceau délicat qui eſt reſervé pour les anciens, n'étant pas permis aux jeunes gens d'y goûter ; parce qu'ils auroient, diſent-ils, bien mal aux pieds quand ils iroient à la chaſſe. Parce même raiſonnement, il leur eſt auſſi défendu de manger des entrailles de l'ours, de la moëlle, ou de quelques autres morceaux delicats, ces mets frians étant uniquement reſervez pour les vieillards.

Les os du caſtor ne ſe donnent pas aux chiens, d'autant

qu'ils perdroient, selon leur opinion le sentiment de la chasse du castor. On ne les jette point non plus dans les rivieres, par ce que les Sauvages apprehendent que l'esprit des os de cet animal n'en portent bien-tôt la nouvelle aux autes castors, qui deserteroient le Païs, pour éviter le même malheur.

Ils ne brûlent jamais encore les os du faon de l'orignac, ni la carcasse des martes : & ils se donnent bien de garde aussi de les donner aux chiens ; parce qu'ils ne pourroient plus prendre aucuns de ces animaux à la chasse, si les esprits des martes & des faons d'orignac disoient à leurs semblables, le mauvais traitement qu'ils auroient reçû chez les Sauvages.

S'ils prennent quelques castors à la trappe, la coûtume veut qu'il soit ouvert en public, & que la viande demeure deux jours sur les perches à la fumée, avant que de la mettre à la chaudiere. Il faut bien prendre garde que le boüillon ne tombe dans le feu, & conserver les os soigneusemen; parce que le contraire est un presage de malheur, ou de quelque infortune sur toute la Nation.

Un Chef de la Nation jetta une fois en ma presence, le pied d'un hibou dans la chaudiere d'un festin solemnel, comme un pronostic assûré que son fils, qui l'avoit tué à l'âge de cinq ans, seroit un jour un grand chasseur, & le plus vaillant guerrier du Monde.

Les jeunes gens ne mangent jamais le cœur de l'ours, crainte de souffler en marchant, & de manquer de courage dans les occasions. Si quelque chasseur a tué, ou pris à la trape quelqu'un de ces animaux, on se donne bien de garde de le faire entrer par la porte ordinaire de la cabanne: la coûtume veut, & la superstition ordonne, d'y faire une ouverture nouvelle, à droite ou à gauche; parce que, disent-ils, les Sauvagesses ne meritent pas de passer par où l'ours entre dans la cabanne. Les filles & les femmes qui n'ont pas encore eu d'enfans, en sortent au moment que l'ours en approche; & elles n'y reviennent jamais, qu'il ne soit tout mangé.

Nos Gaspesiens sont encore tellement credules aux rêves,

qu'ils donnent facilement dans tout ce que l'imagination, ou le Demon leur repreſente en dormant ; & c'eſt aſſez que de rêver chez eux, pour leur faire prendre des reſolutions ſur un même ſujet, toutes contraires à celles qu'ils auront priſes auparavant.

Ce qui eſt de plus ſurprenant, c'eſt qu'ils obſervent encore aujourd'hui certaines ceremonies dont ils ne connoiſſent point l'origine, ni ne donnent d'autres raiſons, ſinon que leurs ancêtres ont toûjours pratiqué la même choſe. La premiere, c'eſt que les filles & les femmes ſe reputent immondes, lorſqu'elles ſouffrent les incommoditez ordinaires á leur ſexe ; & alors il ne leur eſt pas permis de manger avec les autres : mais il faut qu'elles

aïent

aïens leur chaudiere à part, & qu'elles vivent en leur particulier. Il n'est pas permis aux filles, pendant ce temslà, de manger du castor, & celles qui en mangent sont reputées méchantes; se persuadant que le castor, disent-ils, qui a de l'esprit, ne se laisseroit plus prendre par les Sauvages, aprés avoir été mangé par leurs filles immondes. Les veuves ne mangent jamais de ce qui a été tué par les jeunes gens; il faut que ce soit un homme marié, un vieillard, ou un considerable de la Nation, qui chasse ou pêche pour leur nourriture. Elles observent si scrupuleusement cette coûtume superstitieuse, qu'elles racontent encore aujourd'hui avec admiration, qu'une veuve Gaspe-

ſienne ſe laiſſa mourir de faim, plûtôt que de manger de l'orignac ou du caſtor, qui étoient dans ſa cabanne juſqu'à l'abondance ; parce qu'ils avoient été tuez par des jeunes gens, & qu'il n'étoit pas permis aux veuves d'en manger.

J'en ai vû une, dans les hivernemens que j'ai fait dans les bois avec nos Sauvages, qui demeura trois jours ſans manger, avec autant de joie, que ſi elle eût fait la meilleure chere du monde. Je luy dis tout ce qu'il me fut poſſible, pour luy faire rompre ſon Carême ; c'eſt ainſi qu'ils appellent cette abſtinence : mais ce fut en vain ; & je ne pûs jamais la reſoudre à manger, quoiqu'il y eût de la viande abondamment dans ſa caban-

ne : ses enfans mêmes murmurerent contre moi, de ce que je sollicitois leur mere à quitter la coûtume de leurs ancêtres ; me disant que les Sauvages avoient leur maniere de vivre, aussi-bien que les François ; que nous pouvions suivre nos maximes, sans vouloir les obliger à quitter les leurs. Cette femme me pria d'accompagner les Sauvages à la chasse du castor, à laquelle ils m'avoient invité, pour m'en donner le divertissement : & elle m'assûra qu'elle mangeroit volontiers de celuy que je tuërois, si j'avois assez d'adresse d'en surprendre quelqu'un ; parce qu'elle me consideroit comme leur pere, & comme un de leurs anciens. Je fus assez heureux d'en trouver deux, ausquels je cassai la

tête; je les portai à sa cabanne, & je luy en fis present: elle les mangea tous les deux en son particulier, ne luy étant pas permis de manger avec les autres, ni aux autres de manger avec elle. Elles observent la même chose aprés leurs couches, pendant un mois ou deux, suivant leur volonté: & pendant tout ce tems-là, c'est une espece d'infamie, & un méchant presage, si elles boivent dans la chaudiere, ou dans le plat d'écorce qui sont à leur usage, parce que, disent ces Barbares, on ne peut faire bonne chasse d'orignac, ni de castor, quand cela arrive.

Comme nos Sauvages s'apperçoivent qu'on rend beaucoup d'honneur aux Missionnaires, & qu'eux-mêmes les

ont qualifié, par respect & par reverence, du titre de Patriarche; on a souvent vû de ces Barbares s'ingerer & affecter l'éxercice & les fonctions de Missionnaire, jusqu'à confesser comme nous, ceux de leur Nation. Quand donc ces sortes de gens veulent autoriser ce qu'ils disent, & s'ériger en Patriarches, il font acroire à nos Gaspesiens, qu'ils ont reçû quelque don particulier du Ciel : comme celuy de Kenibeki disoit, qu'il avoit reçû une image du Ciel; ce n'étoit cependant qu'un portrait qu'on luy avoit donné, lorsqu'il étoit à la traite chez nos François.

Ce qui est surprenant, c'est que cette ambition de faire le Patriarche, ne domine pas seulement sur les hommes ; les

femmes mêmes s'en mêlent, lesquelles en usurpant la qualité & le nom de Religieuses, disent quelques prieres à leur mode, & affectent une maniere de vivre plus retenuë que celle du commun des Sauvages, qui se laissant éblouïr à l'éclat d'une fausse & ridicule devotion, les considerent comme des femmes extraordinaires, qu'ils croient converser, parler familierement, & communiquer avec le Soleil, qu'ils ont adoré tous comme leur Divinité. Nous en avions une fameuse il n'y a pas longtems, qui par ses superstitions extravagantes, entretenoit celles de ces pauvres Sauvages. J'avois un desir extréme de la voir; mais elle mourut dans les bois, sans le baptême, que j'avois dessein de

luy donner, ſi j'euſſe été aſſez heureux de l'en rendre capable. Cette vieille, qui comptoit plus de cent quatorze ans depuis ſa naiſſance, avoit, pour toutes ſes devotions ridicules & ſupertitieuſes, quelques grains de jaie, qui étoient les reſtes d'un chapelet défilé, qu'elle conſervoit precieuſement, ne les donnant qu'à ceux qui étoient de ſes amis; en leur proteſtant cependant, que le don qu'elle leur faiſoit étoit venu originairement du Ciel, qui luy continuoit toûjours cette même faveur, autant de fois que pour adorer le Soleil, elle ſortoit de ſa cabanne, & luy rendoit ſes hommages & ſes adorations : Je n'ai pour lors, leur diſoit-elle, qu'à preſenter ma main & l'ouvrir, pour faire tomber du

Ciel ces grains misterieux, qui ont la vertu & la proprieté non-seulement de soulager les Sauvages dans leurs maladies & dans toutes leurs necessitez les plus pressantes ; mais encore de les preserver de la surprise, de la persecution, & de la fureur de leurs ennemis. On peut dire veritablement, que si quelqu'un de ce Peuple s'adonnoit tout de bon à la vertu, & qu'il prît soin d'instruire les autres, il feroit des prodiges parmi eux ; puisqu'ils croiroient aisément tout ce que diroit un homme de leur Nation. Cette fourberie donc, que ces grains de chapelet venoient du Ciel, étoit si bien reçûë de ceux qui se glorifioient d'en avoir quelques-uns, qu'ils les conservoient comme tout ce qu'ils avoient de plus cher au mon-

de ; & c'étoit les aigrir à outrance, que de les contredire dans une sotise, qui dans leur estime passoit pour quelque chose de divin & de sacré. Tel étoit le sentiment d'une Sauvagesse qui m'avoit demandé le Baptême, & que j'instruisois pour ce sujet pendant mon hivernement de Nipisiguit : elle avoit, comme parente de cette Patriarche, cinq grains de chapelet misterieux, qu'elle tenoit envelopez avec beaucoup de soin ; elle me les montra, en me voulant persuader que c'étoit un present que le Ciel avoit fait à cette pretenduë Religieuse. Ce trait de superstition, que j'apperçûs dans cette Catechumene, me fit prendre la resolution de differer son Baptême, luy faisant connoître

l'obſtacle qu'elle y apportoit, par la fauſſe & fole creance qu'elle avoit touchant ces grains de chapelet, qui venoient de France ; & que ſi elle avoit autant d'empreſſement pour le Baptême, qu'elle l'avoit témoigné, elle ne m'en pouvoit donner de preuves plus évidentes, qu'en me les remettant entre les mains. Elle fut aſſez ſurpriſe de ce diſcours ; elle me promit neanmoins, quoique d'une maniere aſſez foible, qu'elle feroit tout ce que je ſouhaiterois en ce rencontre. Elle me les fit voir ; & les aïant entre mes mains, j'admirai la ſimplicité de cette creature. J'en cachai un ; & de cinq qu'elle m'avoit donné, je ne luy en rendis que quatre. Elle me demanda, bien embarraſſée,

où étoit le cinquiéme ? J'affectai d'ignorer le nombre qu'elle m'en avoit donné, & je fis ſemblant de le chercher parmi les branches de ſapin ſur leſquelles j'étois pour lors aſſis. Cette Catechumene s'étant donc perſuadée, auſſibien que toute ſa famille, que j'avois laiſſé tomber par mégarde ce grain miſterieux, elle en fit elle-même, avec tous les autres une recherche, ſi éxacte, qu'il ne reſta rien dans ſa cabanne qui ne fût ôté pluſieurs fois de ſa place. J'avois aſſez de peine à garder le ſerieux, voïant tout ce plaiſant remuë-ménage ; & peu s'en falut, que je n'éclataſſe de rire, lorſqu'une vieille Sauvageſſe conſiderant que toutes ces recherches étoient inutiles, commença à ſe plaindre

du peu de ſoin que j'avois eu de conſerver une choſe ſi precieuſe ; elle me dit, les larmes aux yeux : Qu'elle avoit un regret mortel, d'une perte ſi conſiderable : qu'il étoit bien aiſé de voir que ce grain étoit venu du Ciel ; puiſqu'il avoit quitté ſi ſubitement leur cabanne, pour s'envoler dans le ſein du Soleil, duquel il deſcendroit une ſeconde fois, quand la Patriarche feroit ſa priere accoûtumée : que tout incredule que j'avois paru juſqu'alors, à tout ce que me diſoient les Gaſpeſiens, de la ſainteté de cette vieille, & de la converſation familiere qu'elle avoit tous les jours avec Dieu, elle m'en feroit cependant connoître la verité, lorſque nous irions au Printems, comme nous nous le propo-

sions, dans la cabanne de cette Patriarche, où je trouverois infailliblement le grain que j'avois perdu. Elle me reïtera la même chose pendant plusieurs jours, avec tant d'importunité, que j'admirois son extravagance & ses superstitions. Les raisons les plus convaincantes que je luy alleguois pour la détromper, furent inutiles ; car fermant l'oreille à tout ce que je pûs dire pour luy inspirer des sentimens plus justes, elle s'emportoit contre moi avec tant de colere & de violence, que je jugeai à propos de la détromper dans le moment, & de la convaincre de l'erreur où elle étoit : ce qui me fut bien facile, en luy montrant ce grain de chapelet, & l'abus surprenant dont elle étoit

coupable. Elle fut extrémement ſurpriſe, & m'avoüa franchement qu'elle n'avoit pas d'eſprit. Chacun profita de mes inſtructions ; & nôtre Catechumene me donna d'un grand cœur les quatre autres, qu'elle conſervoit precieuſement, parmi tout ce qu'elle avoit de plus conſiderable. Quelques-uns de nos François, qui avoient été dans la cabanne de cette vieille Gaſpeſienne, m'aſſûrerent qu'elle avoit encore en ſinguliere veneration un Roi de cœur, le pied d'un verre, & une eſpece de medaille : qu'elle adoroit ces bagatelles avec tant de reſpect, qu'elle ſe proſternoit devant elles, comme devant ſes Divinitez. Elle étoit de la Nation des Porte-Croix, ſelon qu'il étoit aiſé

de voir par la ſienne, qu'elle avoit placée dans l'endroit le plus honorable de ſa cabanne ; l'aïant enjolivée de raſſade, de pourcelaine, de matachias, & de porc-épi, dont le mélange agreable repreſentoit pluſieurs & differentes figures de tout ce qui étoit à ſa devotion. Elle la mettoit ordinairement entre elle & les François ; les obligeant de faire leurs Prieres devant ſa Croix, pendant que de ſon côté elle faiſoit les ſiennes, ſelon ſa coûtume, devant ſon Roi de cœur & ſes autres Divinitez, que les Sauvages enterrerent avec elle aprés ſa mort, perſuadez qu'ils étoient, qu'elle iroit faire la Patriarche dans l'autre Monde, & qu'elle n'auroit pas la deſtinée des autres hommes

mortels dans le Païs des Ames, qui dansent sans cesse à leur arrivée, & sont toujours dans un continuel mouvement ; mais qu'elle joüiroit d'un repos perpetuel, & d'une heureuse tranquillité.

Je n'aurois jamais fait, si je voulois vous rapporter ici tous les traits de superstition de ces Barbares : ce que j'en ai dit suffit, pour vous faire voir jusqu'où va l'abus & la simplicité de ce Peuple aveugle, qui a vêcu dans les tenebres du Christianisme, sans Loi, sans Foi, & sans Religion.



CHAPITRE XIV.

Des Souverains & des Loix des Gaspesiens.

IL est constant que les Loix ont fondé les Monarchies les plus florissantes du monde; c'est pourquoy on les appelle avec justice l'ame des Republiques, des Roïaumes & des Empires de l'Univers, parce qu'ils ne subsistent qu'autant que les Peuples en observent inviolablement les Loix : aussi ne peut-on, s'il me semble, donner aujourd'hui de raison plus convaincante de la décadance de la Nation Gaspesienne, autrefois l'une des plus nombreuses & des plus florissantes du Canada, que le mé-

prix des Loix fondamentales que les Anciens avoient établies, mais que nos Sauvages n'ont obſervées & n'obſervent encore à preſent, qu'autant qu'il leur plaît; étant veritable de dire, qu'ils n'ont ni Foi, ni Roi, ni Loix. L'on ne voit plus en effet parmi ces Peuples, des aſſemblées nombreuſes en forme de Conſeil, ni cette Domination ſouveraine des Chefs, des Anciens & des Capitaines, qui regloient les affaires civiles & criminelles, & decidoient en dernier reſſort de la guerre & de la paix; donnant les ordres qu'ils jugeoient abſolument neceſſaires, & les faiſant obſerver avec beaucoup de ſoûmiſſion & de fidelité. Il n'y a plus que deux ou trois Sauvages, qui dans leur diſtrict

conservent encore, quoiqu'assez foiblement, une espece de puissance & d'autorité, si on peut dire qu'il s'en trouve parmi ces Peuples. Le plus considerable est suivi de quelques jeunes guerriers, & de plusieurs chasseurs, qui luy font toûjours escorte, & qui se rangent sous les armes, lorsque ce Souverain se veut faire distinguer dans quelque occasion ; mais enfin, tout son pouvoir & son autorité est bornée sous le bon plaisir de ceux de sa Nation, qui n'éxecutent ses ordres, qu'autant qu'il leur plaît. Nous avions parmi nous, à la Riviere de Saint Joseph, un de ces anciens Capitaines, que nos Gaspesiens consideroient comme leur Chef & leur Souverain, plûtôt par rapport à sa

famille, qui étoit fort nombreuse, qu'à la puissance Souveraine, dont ils ont secoüé le joug, & qu'ils ne veulent plus reconnoître.

L'occupation de ce Capitaine étoit de regler les lieux de chasse, de prendre les pelleteries des Sauvages, en leur donnant ce dont ils avoient besoin. Celuy-ci se faisoit un point d'honneur, d'être toûjours le plus mal habillé, & d'avoir soin que tous ses gens fussent mieux couverts que luy: aïant pour maxime, à ce qu'il me dit un jour, qu'un Souverain, & un grand cœur comme le sien, devoit avoir plûtôt soin des autres, que de soi même; parce qu'étant bon chasseur comme il étoit, il auroit toûjours facilement tout ce qui luy seroit necessai-

re pour ſon uſage ; & qu'au reſte, s'il ne faiſoit pas bonne chere, il trouveroit dans l'affection & dans le cœur de ſes Sujets, ce qu'il ſouhaiteroit : comme s'il eût voulu dire, que ſes treſors & ſes richeſſes étoient dans le cœur & dans l'amitié de ſon Peuple.

Il arriva qu'un Etranger voulut diſputer le droit de commander, ou du moins, partager avec ce Souverain cette Domination & cette Grandeur imaginaire, dont il faiſoit autant d'eſtime, que du plus grand Empire du Monde. Ce concurrent arriva, bien équipé de haches, de fuzils, de couvertures, de caſtors, & de tout ce qui luy pouvoit donner quelque faſte, & quelque entrée à la Souveraineté, qu'il

pretendoit luy être dûë legitimement par droit de succession hereditaire, à cause que son pere avoit été autrefois Chef & Capitaine de la Nation Gaspesienne. Hé bien, luy dit nôtre Sauvage, fais paroître que ton cœur est un veritable cœur de Capitaine, & digne de l'Empire absolu sur les Peuples que je gouverne: Voila, continua-t'il, quelques pauvres Sauvages qui sont tout nuds; donne leur tes robes de loutre & de castor. Tu vois encore que je suis le plus mal habillé de tous, & c'est aussi par là que je veux paroître Capitaine; en me dépoüillant, & en me privant de tout pour assister mes Sauvages: ainsi, lorsqu'à mon éxemple tu seras aussi pauvre que moi, allons à la bonne-heure à la chasse;

& celuy de nous deux, qui tuëra le plus d'orignaux & de castors, sera le Roi legitime de tous les Gaspesiens. Cet Etranger accepta genereusement ce défi : il donna tout ce qu'il avoit ; & ne se reservant rien, à l'imitation de nôtre Capitaine, que le necessaire, il alla à la chasse : mais il fut assez malheureux pour la faire tres-méchante, & par consequent obligé d'abandonner l'entreprise qu'il avoit formée de commander à nos Gaspesiens, qui ne voulurent pas reconnoître d'autre Chef, que leur ancien & brave Capitaine, auquel ils obeïssoient avec plaisir.

Les Gaspesiens n'ont aucunes Loix fondamentales, qui leur servent de regles à present ; ils vuident & terminent toutes

leurs querelles & leurs differens par amis, & par arbitres. S'il eſt cependant queſtion de punir un criminel, qui ait tué ou aſſaſſiné quelque Sauvage, il eſt condamné à mort, ſans autre forme de procez : Prens garde, mon frere, diſent-ils, ſi tu tuës, tu ſeras tué : ce qui s'éxecute quelque-fois, par le commandement des Anciens, qui s'aſſemblent au Conſeil pour ce ſujet, & ſouvent par l'autorité privée des particuliers, ſans qu'on en faſſe aucune recherche, pourvû qu'il ſoit évident que le criminel ait merité la mort.

Les priſons, les tortures, les roües, ni les gibets, ne ſont pas en uſage chez ces Peuples, comme en Europe : on ſe contente de caſſer la tête au coupable, à coups de hache, ou

ou de maſſuë. Les autres ſuplices ſont reſervez uniquement pour tourmenter & faire mourir les priſonniers de guerre.

C'eſt au Chef de la Nation, ſelon les Coûtumes du Païs, qui ſervent de Loix & de Regles aux Gaſpeſiens, de diſtribuer les endroits de la chaſſe à chaque particulier ; & il n'eſt pas permis à aucun Sauvage d'outre-paſſer les bornes & les limites du quartier qui luy aura été preſcrit dans les Aſſemblées des Anciens, qui ſe tiennent l'Automne & le Printems, expreſſément pour en faire le partage.

La jeuneſſe doit obeïr ponctuellement aux ordres des Capitaines : quand il eſt queſtion d'aller en guerre, il faut qu'ils ſe laiſſent conduire, qu'ils at-

taquent, & combatent la Nation qu'ils veulent détruire, de la maniere qu'il a été concerté par le Chef de leur Conseil de guerre.

Il n'est pas permis à aucun Sauvage d'épouser sa parente: & on ne voit pas chez nos Gaspesiens, de ces mariages incestueux du pere avec sa fille, du fils avec sa mere, de la sœur & du frere, de l'oncle ni de la niece, ni même du cousin avec sa cousine. L'inceste est en horreur chez eux, & ils ont témoigné toûjours beaucoup d'aversion pour ce crime.

Celuy de nos Sauvages qui veut épouser une fille, doit demeurer une année toute entiere dans la cabanne du pere de sa maîtresse, auquel il doit servir, & donner toutes les

pelleteries des orignaux & castors qu'il tuë à la chasse. Par la même Loi, il est défendu aux époux futurs de s'abandonner à leur plaisir.

Aprés la mort de leur frere, il leur est permis d'en épouser la femme ; afin qu'elle ait des enfans du même sang, si elle n'en a pas eu de son premier époux.

Le pere de famille étant mort, si la veuve passe à de secondes nôces, il faut que l'aîné prenne le soin de ses freres & sœurs, & fasse cabanne à part ; afin d'éviter les mauvais traitemens de leur beau-pere, & ne point causer aucun trouble dans le ménage.

C'est au Chef & au Capitaine d'avoir soin des orphelins : ils sont obligez de les

diſtribuer dans les cabannes des meilleurs chaſſeurs ; afin qu'ils ſoient nourris & élevez, comme s'ils étoient leurs propres enfans.

Tous les Gaſpeſiens doivent indiſpenſablement aſſiſter les malades ; & il faut que ceux qui ont de la viande ou du poiſſon en abondance, en donnent à ceux qui ſont dans la neceſſité.

C'eſt un crime chez nos Sauvages, de n'être pas hoſpitalier : ils reçoivent charitablement dans leurs cabannes, les Etrangers qui ne ſont pas de leurs ennemis.

Ils doivent avoir un grand ſoin des os des morts, & d'enterrer tout ce qui étoit à l'uſage du défunt ; afin que les eſprits de chaque choſe, comme de ſes raquettes, fuzils, ha-

ches, chaudieres, &c. luy rendent ſervice dans le Païs des Ames.

Il eſt permis de rompre les mariages & les déclarer nuls, ſelon les Loix Gaſpeſiennes, quand ceux qui ſont mariez n'ont plus d'amitié les uns pour les autres.

Il eſt honteux de ſe fâcher ou de s'impatienter, pour les injures qn'on peut dire, ou les diſgraces qui arrivent aux Sauvages; à moins que ce ne ſoit pour défendre l'honneur & la reputation des morts, qui ne peuvent, diſent-ils, ſe vanger eux-mêmes, ni tirer raiſon des inſultes & des affronts qu'on leur fait.

Il eſt défendu par les Loix & Coûtumes du Païs, de pardonner, ni de faire grace à aucun de leurs ennemis; à moins

qu'on ne fasse pour eux de grands presens à toute la Nation, ou à ceux qui ont été offensez.

Les femmes n'ont aucun commandement parmi les Sauvages ; il faut qu'elles obeïssent indispensablement aux ordres de leurs maris : elles n'ont aucun droit dans les Conseils, ni dans les festins publics. Il en est de-même des jeunes gens qui n'ont point encore tué d'orignaux, dont la mort ouvre la porte aux honneurs de la Nation Gaspesienne, & donne à la jeunesse le droit d'assister aux assemblées publiques & particulieres. On est toûjours jeune homme, c'est à dire on n'a pas plus de droit que les enfans, les femmes & les filles, à moins qu'on n'ait tué quelque orignac. En

un mot, on peut dire que toutes les superstitions que nous avons remarquées, passent pour autant de Loix chez ces Peuples. Ils en ont encore plusieurs autres, dont je ne parle pas ici, mais qu'on pourra voir dans le corps de cette Histoire.

CHAPITRE XV.

Des Mœurs des Gaspesiens.

NOus avons parlè dans les Chapitres precedens, de l'origine & de la naissance des Gaspesiens ; nous avons dit comment ils étoient vêtus, logez & nourris ; quelles étoient leur Langue, leur Religion, leurs Superstitions, les Chefs, les Souverains & les

Loix de ces Peuples : il est juste à present, pour contenter pleinement la curiosité du Lecteur, de luy faire ici un portrait naturel de leurs Mœurs en general, & un abregé des bonnes & mauvaises qualitez des Gaspesiens, soit du corps, soit de l'esprit.

Ils sont tous naturellement bien-faits de corps, d'une riche taille, haute, bien proportionnée, & sans aucune difformité ; puissans, robustes, adroits, & d'une agilité surprenante, sur tout quand ils poursuivent les orignaux, dont la vîtesse ne cede point à celle des daims & des cerfs. Les hommes sont plus grands que les femmes, qui sont presque toutes petites ; mais les uns & les autres d'un maintien grave, serieux, & fort modeste ; mar-

chant posément, comme s'ils avoient toûjours quelque grosse affaire à ruminer, & à décider dans leur esprit. Leur couleur est brune, olivâtre & bazanée; mais leurs dents sont extrémement blanches, peut-être à cause de la gomme de sapin, qu'ils mâchent fort souvent, & qui leur communique cette blancheur. Cette couleur cependant ne diminuë rien de la beauté naturelle des traits de leur visage: & on peut dire avec verité, qu'on voit dans la Gaspesie d'aussi beaux enfans, & des personnes aussi bien faites qu'en France; entre lesquelles il n'y a pour l'ordinaire ni bossus, boiteux, borgnes, aveugles, ni manchots.

Ils joüissent d'une santé parfaite, n'étant pas sujets à une

infinité de maladies comme nous : ils ne ſont ni trop gras, ni trop maigres ; & l'on ne voit pas chez les Gaſpeſiens, de ces gros ventres pleins d'humeurs & de graiſſe : auſſi les noms de gouttes, de pierre, de gravelle, de galle, de colique, de rhumatiſme, leur ſont entierement inconnus.

Ils ont tous naturellement de l'eſprit, & le ſens commun au-delà de ce qu'on ſe perſuade en France ; ils conduiſent adroitement leurs deſſeins, & prennent des moïens juſtes & neceſſaires, pour y parvenir heureuſement ; ſont fort éloquens & perſuaſifs parmi ceux de leur Nation, uſant de metaphores & de circonlocutions fort agreables dans leurs harangues, qui ſont tres-éloquentes, particulierement quand

elles ſont prononcées dans les Conſeils & les Aſſemblées publiques & generales.

Si c'eſt un grand bien, que d'être délivré d'un grand mal, nos Gaſpeſiens ſe peuvent dire heureux ; parce qu'ils n'ont point d'avarice, ni d'ambition, qui ſont les deux cruels bourreaux, qui donnent la gêne & la torture à une infinité de perſonnes. Comme ils n'ont ni Police, ni Charge, ni Dignité, ni Commandement qui ſoit abſolu, n'obeïſſant, comme nous avons dit, à leurs Chefs & à leurs Capitaines, qu'autant qu'il leur plaît ; ils ne ſe mettent guere en peine d'amaſſer des richeſſes, ni de ſe faire une fortune plus conſiderable, que celle qu'ils poſſedent dans leurs bois. Ils ſont aſſez contens, pourvû qu'ils

aient dequoy vivre, & qu'ils aient la reputation d'être bons guerriers & bons chaſſeurs, en quoy ils mettent toute leur gloire & leur ambition. Ils aiment naturellement leur repos, éloignant d'eux, autant qu'ils peuvent, tous les ſujets de chagrin qui les pourroient troubler : d'où vient qu'ils ne contrediſent jamais à perſonne, & qu'ils laiſſent agir chacun ſelon ſa volonté ; juſques-là même, que les peres & les meres n'oſent pas corriger leurs enfans, & les ſouffrent dans leurs deſordres, de peur de les chagriner en les châtiant.

Jamais ils ne ſe querellent & ne ſe fâchent entr'eux, non pas à cauſe de l'inclination qu'ils ont à pratiquer la vertu; mais pour leur propre ſatis-

faction, & dans la crainte, comme nous venons de dire, de troubler leur repos, dont ils sont tout-à-fait idolatres.

En effet, s'il se trouve quelque antipathie naturelle entre le mari & la femme, ou s'ils ne peuvent vivre ensemble en parfaite intelligence, ils se separent tous les deux, pour chercher ailleurs la paix & l'union qu'ils ne peuvent avoir l'un avec l'autre : aussi ne peuvent ils comprendre comment on peut s'assujettir à l'indissolubilité du mariage. Ne vois-tu pas bien, vous diront-ils, que tu n'as pas d'esprit ? ma femme ne s'accommode point de moi, & je ne m'accommode point d'elle ; elle s'acordera bien avec tel, qui ne s'accorde pas avec la sienne : pourquoy veux-tu que nous soïons

quatre malheureux pour le reste de nos jours ? En un mot, ils ont pour maxime, que chacun est libre ; que l'on peut faire ce que l'on veut ; & que ce n'est pas avoir d'esprit, de contraindre les hommes. Il faut, disent-ils, vivre sans chagrin & sans inquietude, se contenter de ce que l'on a, & souffrir constament les disgraces de la Nature ; parce que le Soleil, ou celuy qui a tout fait & qui gouverne tout, l'ordonne ainsi. Si quelqu'un d'entr'eux pleure, s'afflige, ou se fâche, voici tout leur raisonnement pour le consoler : Dis-moi, mon frere, pleureras-tu toûjours ? seras-tu toûjours fâché ? ne viendras-tu plus jamais aux danses & aux festins des Gaspesiens ? mourras-tu, enfin, en pleurant, &

dans la colere où tu es à present? Si celuy qui pleure & qui s'afflige, luy répond que non, & que dans quelques jours il reprendra sa belle humeur & sa douceur ordinaire: Hé mon frere, luy dira-t'on, tu n'as pas d'esprit: & puisque que tu n'es pas dans la volonté de pleurer, ni d'être toûjours fâché, pourquoy ne commences-tu pas dés à present à bannir toute l'amertume de ton cœur, & à te réjoüir avec ceux de ta Nation? En voila assez pour rendre au plus affligé de nos Gaspesiens, son repos & sa tranquillité ordinaire. En un mot, ils font état de ne rien aimer, & de ne point s'attacher aux biens de la terre; afin de ne point avoir de douleur, ni de tristesse quand ils les perdent. Ils sont,

pour l'ordinaire, toûjours joïeux, ſans ſe mettre en peine qui païera leurs dettes.

Ils ont de la force, & beaucoup de conſtance pour ſouffrir genereuſement les diſgraces ordinaires, & communes à tous les hommes. Cette grandeur de courage éclate merveilleuſement dans les fatigues de la guerre, de la chaſſe, & de la pêche, dont ils ſupportent les travaux les plus rudes, avec une conſtance admirable. Ils ont de la patience, à faire confuſion aux Chrêtiens, dans leurs maladies: qu'on crie, qu'on tempête, qu'on chante & qu'on danſe dans la cabanne, il eſt bien rare que le malade s'en plaigne; il ſe contente de ce qu'on luy donne, & prend ſans repugnance ce qu'on luy preſente, pour le rétablir

rétablir dans sa premiere santé. Ils souffrent encore patiemmẽt les châtimens les plus rigoureux, lorsqu'ils sont convaincus qu'ils les ont meritez, & qu'on a sujet d'être fâché contr'eux : ils font même des presens considerables à ceux qui les châtient severement de leurs desordres ; afin, disent-ils, de leur ôter du cœur toute l'amertume que leur cause le crime dont ils sont coupables ; alleguant toûjours pour leur excuse ordinaire, qu'ils n'avoient point d'esprit, quand ils ont fait telles & telles actions. Convaincus enfin de leur faute, on a beau les menacer de les roüer à coups de bâton, de leur percer le corps avec une épée, ou de leur casser la tête avec le fuzil ; ils se presentent eux-mêmes, pour

ſubir ces châtimens : Frapes-moi, diſent-ils, & tuës moi ſi tu le veux : tu as raiſon d'être fâché ; & moi, j'ai tort de t'avoir offenſé.

Il n'en eſt pas de même cependant, quand on les maltraite ſans ſujet ; car pour lors tout eſt à apprehender : & comme ils ſont extrémement vindicatifs envers les Etrangers, ils en conſervent le reſſentiment dans le cœur, juſqu'à ce qu'ils ſe ſoient entierement vangez de l'injure ou de l'affront qu'on leur aura fait mal à propos. Ils s'enyvreront même tout exprés, ou ils feront ſemblant d'être ſaouls d'eau-de-vie, pour executer leur pernicieux deſſein ; ſe perſuadant qu'ils ſeront toûjours ſuffiſamment juſtifiez du crime qu'ils auront commis,

quand ils diront aux Anciens & aux Chefs de la Nation, qu'ils étoient ſaouls ; & qu'ils n'avoient ni raiſon, ni jugement durant leur yvreſſe.

Ils ne ſçavent, pour l'ordinaire, ce que c'eſt que de relâcher d'une entrepriſe qu'ils auront formée, principalement ſi elle eſt publique, & connnuë de leurs compatriots ; à cauſe qu'ils apprehendent d'encourir le reproche qu'on leur feroit, de n'avoir pas eu aſſez de cœur pour l'effectuer.

Ils ſont tellement genereux & liberaux, les uns avec les autres, qu'ils ſemblent n'avoir aucune attache au peu qu'ils poſſedent ; s'en privant tres-volontiers & d'un grand cœur, dés le moment qu'ils connoiſſent que leurs amis en ont

besoin. Il est vrai que cette inclination genereuse souffre à present quelque alteration, depuis que les François, par le commerce qu'ils ont avec eux, les ont insensiblement accoûtumez à troquer, & à ne donner rien pour rien : car avant que la traite fût en usage parmi ces Peuples, c'étoit comme le siecle d'or, & tout étoit commun entr'eux.

L'hospitalité est en si grande estime chez nos Gaspesiens, qu'ils ne font presque point de distinction entre le Domestique & l'Etranger : ils logent également les François, & les Sauvages qui viennent de loin; & ils distribuent de grand cœur, aux uns & aux autres, ce qu'ils ont pris à la chasse, ou à la pêche ; se mettant peu en peine qu'on demeure chez

eux des semaines, des mois, & même des années toutes entieres. Ils montrent toûjours bon visage à leurs hôtes, qu'ils considerent pour lors comme s'ils étoient de la cabanne, principalement si on entend tant soit peu la langue Gaspesienne. Vous leur verrez nourrir leurs parens, les enfans de leurs amis, des femmes veuves, des orphelins, & des vieillards; sans jamais leur faire aucun reproche de la nourriture, ou des autres secours qu'ils leur donnent. Il faut assûrément avoüer que c'est là une veritable marque d'un bon cœur, & d'une ame genereuse : aussi est-il vrai de dire, que l'injure la plus sensible parmi eux, c'est de reprocher à un Sauvage, qu'il est Medousaoüek, c'est à dire qu'il

eſt avare. Voila pourquoy, quand on leur refuſe quelque choſe, ils diſent fierement, Tu es un avare : ou bien, Tu aimes cela, aimes-le donc tant que tu voudras ; mais tu ſeras toûjours un avare, & un homme ſans cœur.

Ils ſont cependant ingrats envers les François, & ils ne leur donnent ordinairement rien pour rien. Leur ingratitude va même juſqu'à ce point, qu'aprés les avoir nourris & entretenus des choſes neceſſaires à la vie, dans leurs beſoins & leurs neceſſitez, ils vous demanderont le ſalaire du moindre ſervice qu'ils vous rendront.

Ils aiment l'honneur, & ils ſont bien-aiſes d'en recevoir, lorſqu'ils viennent en traite aux Habitations Françoiſes;

& c'est aussi pour les contenter, qu'on tire quelquefois les fuzils, & même du canon à leur arrivée. Le Chef luy-même assemble tous les canots auprés du sien, & les range dans un bel ordre, avant que de descendre à terre, pour attendre le salut qu'on luy fait, & que tous les Sauvages rendent aux François, par la décharge de leurs fuzils. On admet quelquefois à table les Chefs & les Capitaines, pour montrer à tous les Sauvages de la Nation, qu'on les aime & qu'on les honore. On leur donne même assez souvent, quelque bel habit, pour les distinguer du commun, & dont ils font une estime particuliere, principalement s'il a été à l'usage du Commandant des François.

Ce fut peut-être pour cette raiſon, qu'un bon vieillard qui m'aimoit tendrement, ne vouloit jamais paroître en aucune ceremonie, ſoit publique, ſoit particuliere, qu'avec une calotte, une paire de gands brochez, & un chapelet que je luy avois donnez : il faiſoit tant d'état de mon preſent, qu'il ſe croïoit quelque choſe de plus grand qu'il n'étoit, quoiqu'il fût alors tout ce qu'il pouvoit être parmi ſon Peuple, dont il étoit encore le Chef & le Capitaine, à l'âge de plus de cent quinze ans. Ce bon homme ſe glorifioit, & ſe vantoit par tout, d'être mon frere, & diſoit que nous étions tellement liez d'amitié l'un avec l'autre, que ſon cœur & le mien n'étoit plus qu'une même choſe; juſques-là même,

me, qu'il vouloit me faire compagnie par tout où j'allois, peut-être autant pour profiter de ce que l'on me donnoit parmi les François, que pour contenter son amitié.

Les Gaspesiens, cependant, sont si sensibles aux affronts qu'on leur fait, qu'ils s'abandonnent quelquefois au desespoir, & attentent même sur leur vie ; se persuadant que l'insulte qu'on leur a faite, ternit l'honneur & la reputation qu'ils se sont acquis, soit à la guerre, soit à la chasse.

Tels furent les sentimens d'un jeune Sauvage, qui pour avoir reçû un coup de balet par mégarde, de la servante qui balaïoit la maison ; se persuada qu'il ne devoit plus survivre à cet affront imaginaire,

qui grossissoit dans son idée, à mesure qu'il y faisoit reflexion. Quoy, disoit-il en soi-même, avoir été chassé d'une maniere si honteuse, & en presence d'un si grand nombre de Sauvages mes compatriotes, & aprés cela paroître encore devant leurs yeux ? Ah, j'aime mieux mourir ! Quelle apparence de me trouver doresnavant dans les Assemblées publiques de ma Nation ? Et quelle estime aura-t'on de mon courage & de ma valeur, quand il sera question d'aller en guerre, aprés avoir été batu & chassé confusément par une Servante, de l'Habitation du Capitaine des François ? Il vaut mieux, encore un coup, que je meure. En effet il entra dans le bois, en chantant quelques chansons

lugubres, qui exprimoient l'amertume de son cœur: il prit & attacha à un arbre, la courroie qui luy servoit de ceinture, & commença tout de bon à se pendre, & à s'étrangler. Il perdit bien-tôt le jugement, & même il eût perdu infailliblement la vie, si sa propre sœur ne se fût rencontrée par hazard, mais par un bonheur particulier, dans l'endroit même où son miserable frere s'étoit pendu. Elle coupa la corde promtement; & aprés avoir pleuré comme mort, celuy en qui elle ne voïoit plus aucune marque de vie, elle vint annoncer cette funeste nouvelle aux Sauvages qui étoient chez Monsieur Denys. Ils allerent dans le bois, & apporterent à l'Habitation ce malheureux Gaspesien, qui respiroit en-

core tant soit peu. Je luy desserrai les dents ; & luy aïant fait avaller quelques cueillerée d'eau-de-vie, il revint à luy : & peu de tems aprés, il recouvra sa premiere santé.

Son frere s'étoit autrefois pendu & étranglé tout-à fait, dans la Baye de Gaspé, à cause du refus qu'on luy fit, d'une fille qu'il aimoit tendrement, & qu'il recherchoit en mariage : car enfin, quoique nos Gaspesiens, comme nous avons dit, vivent joïeux & contens, & qu'ils éloignent avec application, autant qu'ils peuvent, tout ce qui peut les affliger ; cependant, plusieurs d'entr'eux tombent quelquefois dans une melancolie si noire & si profonde, qu'ils entrent tout d'un coup dans un cruel desespoir, & attentent

même sur leur vie.

Les femmes & les filles ne sont pas exemtes, non plus que les hommes, de cette phrenesie, s'abandonnant entierement à la douleur & à la tristesse, causée par un déplaisir qu'elles auront reçû, ou par le souvenir de la mort de leurs parens, & de leurs amis : elles se pendent & s'étranglent, comme autrefois les femmes & les filles Millesiennes, que la seule aprehension d'être exposées toutes nuës dans les places publiques, selon la Loi que l'on fit exprés, empêcha de commettre de semblables cruautez. Rien cependant n'a encore été capable jusques-ici, d'arrêter la manie de nos Gaspesiennes, dont plusieurs finiroient miserablement leur vie, si dans le tems qu'on a connoissance

de leurs chagrins & de leur desespoir, par les chansons tristes & lugubres qu'elles chantent, & qu'elles font retentir dans les bois, d'une maniere tout-à-fait douloureuse, on ne les suivoit par tout, pour empêcher & prévenir les effets funestes de leur rage & de leur fureur. Il est cependant surprenant, de voir que ce chagrin & ce desespoir se dissipent presque dans un moment, & que ces Peuples, quelque affligez qu'ils paroissent, essuient tout à coup leurs larmes, arrêtent leurs soupirs, & reprennent leur premiere tranquillité; protestant à tous ceux qui les accompagnent, qu'ils n'ont plus d'amertume dans le cœur: *Ndegouche*, disent-ils, *apche mou, adadaseou*, *apche mou oüahga-*

hi, apche mou kcdoukichtone-bilchi. Voila mon chagrin passé; je t'assûre que je ne pleurerai plus, & que j'ai perdu le dessein de me pendre & de m'étrangler.

Ils sont doux, paisibles, traitables; aïant beaucoup de charité, d'amour & de tendresse les uns pour les autres : bons à leurs amis, cruels & impitoïables à leurs ennemis : errans & vagabons, industrieux cependant, & fort adroits à tout ce qu'ils entreprennent; jusqu'à faire des fûts de fuzils, aussi bien qu'on en peut faire en France. J'en ai vû quelques-uns qui avoient fait des serrures de bois, & les clefs de même, sur le modele de celle qui servoit à fermer nôtre cassette, dans laquelle étoient renfermez les orne-

mens de la la Chapelle qui étoit à mon uſage.

On peut dire, à la loüange & à la gloire de nos Gaſpeſiennes, qu'elles ſont fort modeſtes, chaſtes & retenuës, au delà de ce qu'on peut s'imaginer; & je peux dire, avec verité, que je me ſuis particulierement dévoüé à la Miſſion de la Gaſpeſie, à cauſe de l'inclination naturelle que les Gaſpeſiens ont pour l'honnêteté. On n'entend pas dans leurs cabannes, aucunes paroles deſhonnêtes, ni même de ces diſcours qu'on appelle à double entente. Jamais ils ne prennent devant le monde, aucune liberté, je ne dirai pas criminelle, mais même les plus indifferentes; point de baiſers, point de badinerie parmi les jeunes gens de diffe-

rent sexe : en un mot, tout se dit, & se fait dans leur cabanne , avec beaucoup de modestie & de reserve.

Il n'en est pas de nos Sauvagesses , comme de ces filles de quelques Nations de ce nouveau Monde, qui font gloire de se prostituer au premier venu , & que les peres & les meres presentent eux-mêmes aux Chasseurs & aux Guerriers les plus fameux & les plus considerables : toutes ces prostitutions honteuses sont en horreur & en abomition parmi nos Gaspesiens ; & on voit sans admiration des jeunes Sauvagesses assèz chastes & pudiques , pour servir d'éxemple , & apprendre à celles de leur sexe, l'amour & l'estime qu'elles doivent avoir pour la pudeur & la chasteté.

J'en ai vû une, qui ſollitée puiſſamment de ſe rendre aux pourſuites & aux prieres d'un jeune Guerrier, qu'elle ne pouvoit aimer ſans la perte de ſon honneur, qui luy étoit auſſi cher que ſa vie; & voulant en éviter les pourſuites inſolentes, ſe déroba de la cabanne de ſon pere, & s'en éloigna de plus de cinquante lieuës, avec une de ſes compagnes, marchant ſur les glaces & dans la neige, où elle aima mieux paſſer les nuits en plein Hiver, ſur quelques branches de ſapin, que de s'expoſer à commettre un crime qu'elle deteſtoit infiniment dans ſon cœur. Le jeune Sauvage la chercha inutilement dans la compagnie des autres Sauvageſſes, qui ne pouvant s'imaginer ce qu'étoit deve-

nuë leur compagne, apprehenderent qu'elle ne fût tombée dans quelque precipice, ou qu'elle n'eût attenté ſur ſa vie, dans le déplaiſir & le chagrin qu'elle avoit, de ſe voir perſecutée par la brutalité de ſon amant : tous les Sauvages cependant, furent agreablement ſurpris, quand cette fille parut quelque-tems aprés, à la cabanne de ſon pere, auquel elle fit le recit du ſujet & de la cauſe de ſon abſence.

Je ne pretens pas cependant conclure, par tout ce que je viens de dire, que la chaſteté ait un empire abſolu ſur tous les cœurs de nos Gaſpeſiennes ; puiſqu'on voit chez elles quelques filles & des femmes libertines, qui vivent ſans honneur : mais enfin, il eſt vrai que la boiſſon d'eau-de-

vie & l'yvrognerie, cauſent ces déreglemens, ſelon le proverbe, *In vino Venus*; puiſque celles qui n'en boivent pas ſont ſi jalouſes de leur honneur, que non-ſeulement elles ne s'abandonnent pas au mal; mais au contraire, elles vont même juſques á défaire & rendre tout confus, par leur forte & genereuſe reſiſtance, ceux qui ont l'inſolence & la temerité de les ſolliciter à la moindre action criminelle, qui peut les écarter de leur devoir.

Ils ſont naturellement volages, moqueurs, médiſans, & diſſimulez : ils ne ſont fideles à leurs paroles, qu'autant qu'ils ſont retenus ou par la crainte, ou par l'eſperance; & ils croiroient qu'on n'auroit pas d'eſprit, d'être fi-

dele contre ſon interêt.

Leurs juremens ſe font comme ceux des Romains ; ils jurent par le Soleil, qu'ils ont adoré comme leur Divinité ; par leurs enfans, par leurs peres, & par tout ce qu'ils eſtiment de plus cher & de plus conſiderable : comme les Romains, qui juroient autrefois par Jupiter, par Ceſar, & par les Dieux immortels. Il eſt vrai que nos Gaſpeſiens mettent quelquefois les doigts en croix, en invoquant le ſaint Nom de JESUS, quand ils jurent pour quelque choſe de la derniere conſequence : il y en a même quelques uns qui jurent & blaſphement le ſaint Nom de Dieu comme les François, qui ſervent, par leurs mauvais éxemples, de pierres de ſcandale à ces Peuples,

par les blaſphémes éxecrables qu'ils vomiſſent contre celuy que les Anges adorent dans le Ciel, & que les Demons reverent dans les abîmes de l'Enfer.

Jamais on n'a pû mieux apliquer qu'à nos Gaſpeſiens, les paroles du Diſtique, *Ruſtica progenies neſcit habere modum*; parce qu'en effet ils ne ſçavent ce que c'eſt de civilité, ni de bien-ſeance. Comme ils s'eſtiment tous égaux, auſſi grands, auſſi riches, auſſi puiſſans les uns que les autres, ils ſe moquent ouvertement de nos reverences, de nos complimens, & de nos accolades: ils n'ôtent jamais leur bonnet, quand ils entrent dans nos Habitations, cette ceremonie leur paroît trop embarraſſante; ils jettent leurs preſens par

terre, au pied de celuy auquel ils les veulent donner, & fument une pipe de tabac, auparavant que de parler: Tiens, disent-ils, prens le present que je te donne de tout mon cœur. Voila l'unique compliment qu'ils font en ce rencontre: & cependant tout est civil chez eux; car tout ce qui donne du contentement aux sens, passe pour honnête.

Ils sont sales & vilains dans leurs cabannes, dont les avenuës sont remplies d'ordures, de plumes, de copeaux, de raclures de peaux, & assez souvent des entrailles des animaux ou des poissons qu'ils prennent, à la chasse, ou à la pêche: dans leur manger, ils ne lavent que superficiellement la viande avant que de la mettre au feu, & n'écurent

jamais la chaudiere, que la premiere fois qu'ils s'en servent: leurs habits sont tous crasseux par le dehors & par le dedans, & remplis d'huile & de graisse, dont la puanteur fait souvent mal au cœur. Ils cherchent la vermine devant tout le monde, sans se détourner tant soit peu: ils la font marcher par divertissement sur leurs mains; & ils la mangent, comme si c'étoit quelque chose de bon. Ils trouvent l'usage de nos mouchoirs ridicule; ils se moquent de nous, & disent que c'est mettre des ordures dans sa poche. Enfin, quelque calme qu'il fasse au dehors de la cabanne, il y regne toûjours un vent du ponant tres-incommode, que ces Sauvages lâchent fort librement, sur tout lorsqu'ils

qu'ils ont mangé beaucoup d'orignac, duquel on peut dire, *Corruptio optimi pessima.*

L'opposition est grande au Christianisme, du côté de leur indifference, de leur insensibilité, & des autres défauts que nous avons remarquez: mais elle ne l'est pas moins aussi du côté de l'yvrognerie, qui est le vice prédominant de nos Gaspesiens; & je peux dire même, avec verité, que c'est un des plus puissans obstacles à la conversion de ces Peuples.

Ces Barbares, qui prenoient autrefois le vin pour du sang, l'eau de vie pour du poison, & qui fuïoient avec horreur les François qui leur presentoient ces liqueurs, sont aujourd'hui si passionnez pour ces sortes de boissons, qu'ils

ſe font un principe d'honneur, de ſe ſaouler comme des bêtes, & ne boivent, à proprement parler, que pour s'enyvrer : ce qui oblige les Miſſionnaires de regarder avec douleur la traite immoderée de l'eau-de-vie dans le Canada, comme l'un des obſtacles le plus pernicieux que le Demon pouvoit ſuſciter, au ſalut des François, & à l'établiſſement de la Foi parmi ces Nations infideles & barbares ; attendu que tous les vices & les crimes qui ſe trouvent ordinairement ſeparez les uns des autres, ſe reüniſſent dans la ſeule traite d'eau-de-vie, lorſqu'elle ſe fait ſans regle & ſans moderation.

L'avarice, l'interêt, & la cupidité dereglée d'amaſſer des richeſſes que le Fils de Dieu a

condamnées, par le choix qu'il a fait de la pauvreté Evangelique, eſt la ſource malheureuſemẽt feconde, des deſordres ſurprenans que commettent ceux qui commercent & qui traitent de l'eau-de-vie aux Sauvages: car vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'ils les enyvrent tout exprés ; afin que ces pauvres Barbares étant privez de l'uſage de raiſon, ils les puiſſent tromper plus facilement, & avoir preſque pour rien leurs pelleteries, qu'ils ne leur donneroient que pour un prix juſte & raiſonnable, s'ils étoient dans leur bon ſens. Ce commerce eſt frauduleux, & oblige à reſtitution, au *prorata* de ce que la choſe peut valoir, ſelon les formalitez de la traite ; ces Barbares n'aïant pas dans leur yvreſſe la liberté,

ni le jugement qu'il faut pour conclure un marché de vente ou d'achat, qui demande un consentement libre & mutuel de part & d'autre.

Comme il n'est pas permis de vendre de l'eau pour du vin, ou pour de l'eau-de-vie, selon qu'il arrive assez souvent, par le mélange de ces liqueurs dans la vente & la distribution de ces sortes de boissons : c'est aussi le second déreglement dont sont coupables nos Traiteurs d'eau de-vie, qui colorent cette injustice du titre de charité ; alleguant pour raisons, qu'ils font cette mixtion afin de ne pas enyvrer les Sauvages. Il est vrai qu'ils seroient en quelque maniere excusables, s'ils les récompensoient par d'autres marchandises: mais on sçait bien qu'ils n'en font

rien du tout ; qu'ils retirent le même profit, que s'ils vendoient loïalement, & qu'ils les enyvrent encore par ces liqueurs mixtionnées ; se rendant ainsi, par ce malheureux commerce, les maîtres nonseulement des pelleteries des Sauvages, mais même des couvertures, fuzils, haches, chaudieres, &c. qu'ils leur auront vendu bien cherement : en sorte que ces pauvres Barbares se voïent tout nuds, & dépoüillez des pelleteries & des marchandises qu'ils avoient apportées, & traitées pour leur usage, & pour l'entretien de leur famille.

L'impureté, les adulteres, les incestes, & plusieurs autres crimes que la pudeur m'empêche de nommer, sont les dereglemens ordinaires qui se

commettent par la traite d'eau-de-vie, de laquelle plusieurs Traiteurs se servent pour abuser des Sauvagesses, qui s'abandonnent facilement durant leur yvresse, à toute sorte d'impudicité ; quoique d'ailleurs, comme nous avons dit, elles donneroient plûtôt un soufflet, qu'un baiser, à quiconque les voudroit porter au mal, si elles étoient presentes à elles-mêmes.

Les injures, les querelles, les homicides, les meurtres & les parricides, sont encore aujourd'hui les suites funestes de la traite d'eau-de-vie : & on voit avec douleur, des Sauvages mourir dans leur yvresse, s'étrangler eux-mêmes ; le frere, couper la gorge à sa sœur ; le mari, casser la tête à sa femme ; une mere,

jetter son enfant dans le feu, ou dans la riviere ; & le pere, étoufer cruellement des petits innocens, qu'ils cherissent & qu'ils aiment autant, ou plus qu'eux-mêmes, quand ils ne sont pas privez de raison. C'est un jeu pour eux, d'aller tout rompre & briser dans les cabannes ; de crier à pleine tête, des heures toutes entieres, en repetant toûjours le même mot : ils se batent & se déchirent à belles-dents ; ce qui ne leur arrive jamais, ou du moins tres rarement, hors de la boisson. Les François mêmes ne sont pas éxemts de la fureur bachique de ces Barbares, qui par un effet de la colere de Dieu justement irrité contre une conduite si peu Chrêtienne, pillent, ravagent & brûlent quelquefois leurs maisons,

leur magazin, & en viennent assez souvent à des extrémitez plus fâcheuses.

J'abrege une infinité d'autres desordres de la traite immoderée qui se fait à nos Sauvages, du vin, de l'eau-de-vie, & de toute autre boisson enyvrante, pour justifier le zele de Monseig[r] l'Evêque de Quebec, des Recollets, & des autres Missionnaires, qui se sont hautement déclarez contre ces desordres ; avec d'autant plus de justice, qu'ils ont reconnu par une longue experience, qu'elle étoit la cause funeste de la perte des biens spirituels & temporels des François & des Sauvages de la Nouvelle France ; & que parmi un grand nombre d'obstacles, de superstition, d'insensibilité, d'aveuglement,

glement, d'indifference, d'impureté, qui s'opposent à la conversion de ces Nations Infideles, il y auroit toûjours bien moins d'apparence d'établir solidement un veritable Christianisme chez ces Peuples, aussi long-tems qu'on les saouleroit, & qu'on ne garderoit aucune regle, ni aucune moderation dans la distribution & le commerce de l'eau-de-vie. C'étoit aussi, peut-être, ce que vouloit me dire ce jeune libertin, qui ne se mettant aucunement en peine du salut des Sauvages, pourvû qu'il en eût les pelleteries, pour satisfaire à son ambition & à ses interêts, se vantoit qu'il feroit plus de mal avec une bouteille d'eau-de-vie, que les Missionnaires ne leur sçauroient faire de bien avec une

bouteille d'eau-benîte ; c'eſt à dire qu'il damneroit plus de Sauvages en les ſaoulant, que les Miſſionnaires n'en ſauveroient en les inſtruiſant des veritez du Chriſtianiſme.

Je ne veux pas m'arrêter ici, aux raiſons que nos Traiteurs alleguent pour juſtifier l'injuſtice de leur procedé ; diſant qu'il faudroit fermer les Cabarets en France : que ce n'eſt pas un peché de ſaouler un François, encore moins un Sauvage, en l'excitant même à boire ; quoique l'on ſçache qu'ils ne prennent de l'eau-de-vie expreſſément que pour s'enyvrer, ces Barbares ne trouvant pas de plaiſir dans cette boiſſon, qu'autant qu'elle leur fait perdre entierement le jugement & la raiſon : que ce ſeroit ruiner abſolument le

commerce & le trafic de la Colonie, si on ne donnoit pas d'eau-de-vie aux Sauvages ; à cause que ces Barbares se retireroient chez les Anglois & les Hollandois, de la Nouvelle Angleterre, & de la Nouvelle Hollande : qu'enfin, il faudroit un Reglement de Police, & sur tout, point d'acceptation de personnes, ni de parens, ni d'amis ; mais que la traite fût accordée à tout le monde, pour en user avec moderation : afin que le profit du commerce ne fût pas, comme il avoit été autrefois, du côté de ceux ausquels on avoit accordé la traite, privativement à tout autre ; sous pretexte, disoit-on, qu'ils n'enyvroient pas les Sauvages, parmi lesquels cependant on voïoit beaucoup de desordres

& de dereglemens.

Il seroit fort aisé de répondre à toutes ces raisons ; mais comme la plusþart se détruisent d'elles-mêmes, je dirai seulement, qu'il seroit à souhaiter qu'on fît un Reglement de police, sous des peines rigoureuses, pour arrêter les desordres de cette malheureuse boisson : que la traite fût commune, sans acceptation de personne, afin d'éviter toute jalousie : & qu'enfin, chacun voulût bien relâcher quelque chose de ses interêts ; afin de faciliter la conversion de ces Peuples, & l'établissement du Christianisme parmi ces Barbares, en les habituant & humanisant avec nous, selon l'ancien projet des RR. PP. Recollets de la Province de Paris, qui ont l'honneur d'avoir

été les premiers Apôtres de ce nouveau Monde, comme je l'ai fait voir dans le premier établissement de la Foi dans la Nouvelle France.

CHAPITRE XVI.

Du Mariage des Gaspesiens.

LEs garçons, selon la coûtume ordinaire du Païs, ne sortent jamais de la cabanne de leur pere, que pour aller demeurer chez quelques-uns de leurs amis, où ils esperent de trouver une fille, pour se marier avec elle : ils n'ont pas plûtôt formé le dessein de l'épouser, qu'ils en font eux mêmes la proposition au pere de la Sauvagesse ; parce qu'ils sçavent bien que la fille

n'approuvera jamais leur recherche, à moins qu'elle ne soit agreable à son pere, auquel il demande s'il juge à propos qu'il entre dans sa cabanne, c'est à dire dans son alliance, en épousant sa fille, pour laquelle il luy proteste avoir beaucoup d'inclination. Si le pere n'agrée pas la recherche du jeune Sauvage, il luy dit, sans autre compliment, que cela ne se peut faire : & cet amant, tout passionné qu'il puisse être, reçoit paisiblement cette réponse, comme l'arrêt decisif de son sort & de ses amours, & cherche ailleurs quelqu'autre maîtresse. Il n'en est pas de-même, si le pere trouve que le parti qui se presente soit avantageux pour sa fille : car pour lors, aprés avoir donné son agrément à

cet amant, il luy dit de parler à sa maîtresse, pour sçavoir sa volonté sur une affaire qui la regarde uniquement ; ne voulant pas, disent ces Barbares, violenter les inclinations de leurs enfans en fait de mariage, & les obliger d'épouser un homme qu'elles ne sçauroient se résoudre d'aimer, ni par force, ni par complaisance, ni par inclination. C'est ainsi que les peres & les meres de nos Gaspesiens, laissent une entiere liberté à leurs enfans, de se choisir le parti qu'ils jugent le plus convenable à leur humeur, & plus conforme à leurs amitiez ; quoique cependant les parens se reservent toûjours le droit de leur indiquer celuy qu'ils croient raisonnablement leur être plus avantageux : mais

enfin, il n'en eſt que ce que veulent ceux qui ſe doivent marier; & ils ſçavent fort bien dire, qu'ils ne ſe marient pas pour les autres, mais pour eux-mêmes.

Le garçon donc, aprés le conſentement du pere, s'adreſſe à la fille, pour ſonder ſes inclinations: il luy fait un preſent, de tout ce qu'il peut avoir de conſiderable; en ſorte que ſi elle agrée ſa recherche, elle le reçoit, l'accepte avec plaiſir, & luy offre reciproquement de ſes plus beaux ouvrages; n'aïant garde, diſent-elles, de recevoir la moindre choſe de ceux qui les recherchent en mariage, pour ne pas contracter aucun engagement avec un jeune homme qu'elles n'ont pas deſſein d'épouſer.

Les presens reçûs & acceptez de part & d'autre, le Sauvage retourne chez luy, prend congé de ses parens, & vient demeurer une année toute entiere dans la cabanne du pere de sa maîtresse, auquel, selon les Loix du Païs, il doit servir, & donner toutes les pelleteries qu'il fait à la chasse; à peu prés comme fit autrefois Jacob, qui servit son beau-pere Laban, avant que d'épouser Rachel. Il faut ensuite, qu'il se montre bon chasseur, & capable de nourrir une grosse famille; qu'il se rende agreable, obeïssant, promt à faire tout ce qui regarde le bien & l'utilité de la cabanne, & adroit aux éxercices ordinaires de la Nation: afin de meriter l'estime de sa maîtresse, & luy faire connoître

qu'elle ſera parfaitement bienheureuſe avec luy. La fille, de ſon côté, fait auſſi de ſon mieux ce qui eſt du ménage, & s'applique entierement durant cette année, ſi la recherche du garçon luy plaît, à faire des raquettes, coudre les canots, accommoder des écorces, paſſer les peaux d'orignaux & de caſtors, aller à la traîne, en un mot, faire tout ce qui luy peut donner la réputation d'être une bonne ménagere.

Comme ils ſont tous également pauvres & riches, l'interêt ne preſide jamais à leurs mariages ; auſſi n'eſt-il pas queſtion de doüaire, de poſſeſſion, ni d'heritage, de contract, ni de Notaire, qui reglent les biens des deux parties en cas de divorce : c'eſt aſſez qu'ils

aïent une couverture, ou quelque robe de caſtor pour ſe mettre en ménage ; & tout ce que les plus riches peuvent eſperer, c'eſt une chaudiere, un fuzil, un bate-feu, un coûteau, une hache, un canot, & quelques autres bagatelles, qui ſont toutes les richeſſes de ces nouveaux mariez, leſquels ne laiſſent pas cependant de vivre contens, lorſque ce peu leur manque ; parce qu'ils eſperent de trouver en chaſſant, dequoy avoir abondamment leur beſoin & leur neceſſité.

Pluſieurs ſe ſont perſuadez trop facilement, que le jeune homme abuſoit de ſon épouſe future, durant cette année qu'il eſt obligé de demeurer dans la cabanne de ſa maîtreſſe ; car outre que c'eſt une

coûtume & une Loi inviolable chez nos Gaſpeſiens, qu'il n'eſt pas permis de tranſgreſſer, ſans expoſer toute la Nation à quelque malheur conſiderable, il eſt veritable de dire que ces deux amans vivent l'un avec l'autre comme frere & ſœur, avec beaucoup de reſerve ; n'aïant jamais appris, tout le tems que j'ai demeuré dans la Gaſpeſie, qu'il ſe ſoit paſſé quelque deſordre entre eux : attendu même que les femmes & les filles, comme nous avons dit, ſont aſſez modeſtes d'elles-mêmes, pour n'accorder en ce rencontre aucune liberté qui ſoit contraire à leur devoir.

Lors donc que deux parties ſymboliſent d'humeurs & d'inclinations, on convoque ſur la fin de l'année, les plus an-

ciens de la Nation, les parens & les amis des époux futurs, au feſtin qui ſe doit faire, pour celebrer publiquement leur mariage. Le jeune homme eſt obligé d'aller à la proviſion; & le regale eſt plus ou moins magnifique, qu'il fait une chaſſe, ou une pêche, plus ou moins avantageuſe: on fait les harangues ordinaires, on chante, on danſe, on ſe divertit; & on donne, en preſence de toute l'aſſemblée, la fille au garçon, pour ſa femme, ſans aucune autre ceremonie. S'il arrive pour lors, que l'humeur de l'un, ſoit incompatible avec le genie de l'autre, le garçon ou la fille ſe retire ſans bruit; & tout le monde eſt auſſi content & ſatisfait, que ſi le mariage avoit reüſſi: parce, diſent-ils, qu'il ne faut pas ſe marier

pour être malheureux le reſte de ſes jours.

Il y a cependant beaucoup d'inſtabilité dans ces ſortes d'alliances ; & les jeunes mariez changent aſſez facilement d'inclination, lorſqu'ils paſſent quelques années ſans avoir d'enfans : car enfin, diſent-ils, à leur femme, je ne me ſuis marié avec toi, que dans l'eſperance de voir dans ma cabanne une famille nombreuſe ; & puiſque je ne peux avoir d'enfans avec toi, ſeparons-nous, & cherchons ailleurs chacun nôtre avantage. En ſorte que s'il ſe trouve quelque ſolidité dans les mariages de nos Gaſpeſiens, c'eſt ſeulement lorſque la femme donne à ſon mari des marques de ſa fecondité ; & on peut dire avec verité, que les enfans ſont pour

lors comme les liens indissolubles, & la confirmation du mariage de leurs pere & mere, qui se tiennent fidele compagnie, sans jamais se separer, & qui vivent en si grande union l'un avec l'autre, qu'ils semblent n'avoir plus qu'un même cœur, & qu'une même volonté. Ils s'aiment cordialement, & s'accordent admirablement bien ; vous ne voïez point de querelles, d'inimitiez, ni de reproches parmi eux : les hommes laissent la disposition du ménage aux femmes, sans les inquiéter : elles coupent, elles tranchent, elles donnent comme il leur plaît, sans que le mari s'en fâche ; & je peux dire, que je n'ai jamais vû le Chef de la cabanne où je demeurois, demander à sa femme, ce que

devenoit la viande d'orignac & de castor, quoique tout ce qu'il en avoit amassé diminuât assez vîte. Je n'ai non plus jamais oüi les femmes se plaindre, de ce qu'on ne les invitoit pas aux festins, ni aux conseils; que les hommes se divertissoient, & mangeoient les bons morceaux; qu'elles travailloient incessament, allant querir le bois pour le chaufage, faisant les cabannes, passant les peaux, & s'occupant en d'autres travaux assez penibles, qui ne se font que par les femmes. Chacun fait son petit devoir doucement, paisiblement, & sans dispute: la multiplication des enfans ne les embarrasse pas; tant plus ils en ont, tant plus sont-ils contens & satisfaits.

On ne peut exprimer la dou-

leur d'un Gaspesien, quand il perd sa femme. Il est vrai qu'au dehors il dissimule autant qu'il peut, l'amertume qu'il en a dans le cœur; parce que ces Peuples estiment que c'est une marque de foiblesse, indigne d'un homme qui est tant soit peu brave & genereux, de pleurer en public. Si donc le mari verse quelquefois des larmes, c'est seulement pour montrer qu'il n'est pas insensible à la mort de sa femme, qu'il aimoit tendrement; quoique dans son particulier il est vrai de dire, qu'il s'abandonne entierement à la melancolie, qui le fait mourir assez souvent, ou qui le porte jusques aux Nations les plus éloignées, pour y faire la guerre, & noïer dans le sang de ses ennemis, la tristesse & la douleur qui l'accable.

CHAPITRE XVII.

De la maniere dont les Gaspesiens font la guerre.

SI nous recherchons les motifs & les sujets particuliers qui ont animé ces Peuples à la guerre, nous n'en trouverons pas d'autres, que le desir de vanger une injure qu'ils ont reçûë, ou plûtôt l'ambition de se faire craindre & redouter des Nations étrangeres : d'où vient qu'on a vû des Sauvages traverser de grands Païs, avec quelques poigneées de bled d'Inde pour toute provision; coucher sur la neige, souffrir la faim & la soif, & s'exposer aux injures du tems, dans les

ſaiſons les plus rigoureuſes ; attendre des dix à quinze jours derriere un arbre, pour trouver l'occaſion de ſurprendre, combatre, vaincre leurs ennemis, leur enlever la chevelure, & retourner au Païs chargez de ces cruelles dépoüilles : afin de marquer à toute la Nation, qu'ils ont aſſez de courage pour ſe vanger eux-ſeuls des inſultes qu'on leur aura faites, lorſqu'elle ne ſe met pas en état d'entrer elle-même dans leur reſſentiment.

L'interêt, ni le deſir d'étendre les limites de leur Province, ne preſident jamais dans le Conſeil de guerre ; & ils n'attaquent pas leurs ennemis dans le deſſein de s'emparer de leur Païs, ou de les aſſujettir aux Loix & aux Coûtumes de la

Gaſpeſie : ils ſont trop contents, pourvû qu'ils puiſſent avoir l'avantage de dire, Nous avons vaincu telles & telles Nations ; nous nous ſommes vangez de nos ennemis ; & nous en avons enlevé une infinité de chevelures, aprés en avoir fait un grand carnage dans la chaleur du combat.

Quoique nos Gaſpeſiens joüiſſent des douceurs de la paix, & que je parle ici plûtôt de la guerre des anciens de cette Nation, que de ceux d'à preſent, qui ſemblent avoir entierement perdu cette humeur belliqueuſe avec laquelle leurs ancêtres ont dompté autrefois, & triomphé glorieuſement des Nations les plus nombreuſes de la Nouvelle France ; ils conſervent cepen-

dant encore un reſte de cruauté, & un deſir d'aller en guerre contre les anciens ennemis de la Nation, & particulierement contre les Sauvages ſituez au Nord de l'embouchûre du fleuve de Saint Laurent, qui redoutent nos Gaſpeſiens, comme les plus terribles & les plus cruëls de leurs ennemis.

Nous appellons ces Barbares les pettis Eſkimaux, pour les diſtinguer des grands, qui demeurent à la Baye des Eſpagnols, où les Baſques vont faire la pêche de Moruë, avec beaucoup de perils & de dangers, à cauſe de la guerre implacable qu'ils ont avec ces Sauvages.

La ſource & l'origine de cette guerre vient, de ce qu'un Matelot Baſque ou Eſpagnol

s'etant égaré dans les bois, ſans pouvoir ſe ranger à bord avant le départ des navires, qui le chercherent & l'attendirent inutilement, ſe vit obligé de reſter dans les cabannes des Sauvages, qu'il rencontra heureuſement, aprés beaucoup de peines & de fatigues. Ces Barbares firent tout ce qu'ils pûrent, pour le conſoler de ſes diſgraces: ils luy donnerent même la fille du plus conſiderable de leurs Capitaines, laquelle il épouſa, & vêcut paiſiblement avec elle. Cette Sauvageſſe avoit pour luy toute la complaiſance imaginable, principalement depuis qu'elle ſe vid en état d'être bien-tôt la mere d'un enfant, qu'elle ſouhaitoit avec paſſion, pour engager ſon mari à l'aimer cordialement.

L'Hiver se passa fort agreablement ; les navires arriverent à l'ordinaire ; le Capitaine fut réjoüi de trouver son Matelot en parfaite santé, & d'apprendre la maniere obligeante dont les Sauvages en avoient agi à son égard : il fit à tous les Eskimaux un festin solemnel de reconnoissance ; & il n'y eut que ce miserable, qui fut non seulement insensible aux amitiez qu'il avoit reçûës de ces Peuples, mais qui prit même la resolution funeste de couper la gorge à sa femme, avant que de retourner en France. Animé de rage & de fureur, & dissimulant cependant le cruel dessein qu'il avoit conçû contre celle qui luy avoit sauvé la vie, il fit semblant de vouloir aller à la chasse, pour regaler

les François : à cet effet, il s'éloigne des navires, il s'écarte des cabannes, s'embarque en canot avec ſa femme ; & étant arrivé dans un endroit où couloit un agreable ruiſſeau entre deux rochers, il y débarque avec elle, la querelle, la jette par terre, la tuë, l'aſſomme, & pour comble de ſa cruauté, il luy ouvre le ventre avec ſon coûteau, pour voir ſi les enfans étoient conçûs & formez dans le ſein des Sauvageſſes, comme dans le ſein des femmes de l'Europe. Il ſemble que la Nature luy reprocha tout auſſi-tôt l'horreur de ſa cruauté, & l'énormité de ſon attentat, en luy faiſant voir le corps d'un petit enfant qui ſe plaignoit tacitement, de ce qu'il le faiſoit mourir ſi cruellement,
apres

aprés luy avoir donné la vie.

Je ne sçai pas si ce Matelot dénaturé, qui s'embarqua aprés une action si noire & si méchante, conçut tout le regret qu'il en devoit avoir dans le cœur; mais je sçai bien que les Sauvages en furent si sensiblement outrez de douleur, qu'ils ont fait passer sur les Espagnols & sur les Basques, la vengeance qu'ils jurerent tous contre l'auteur d'un meurtre si détestable : ils en ont en effet tué & mangé un grand nombre depuis ce tems-là, sans distinction de l'innocent, ou du coupable. Les armes de ces Antropophages sont ordinairement l'arc & la fléche, avec lesquelles ils sont tellement adroits, qu'ils tuent au vol toute sorte d'oiseaux, &

qu'ils tranſpercent aſſez ſou-
vent leurs ennemis de part en part : les coups en ſont tres-dangereux ; par ce qu'il y a toûjours au bout de ces fléches une eſpece de dard, qui reſte dans la plaie, quand on les veut retirer. Quelques-uns cependant ont l'uſage des fuzils, auſſi-bien que nos Gaſpeſiens, qui ont déſolé deux ou trois fois la Nation des petits Eſkimaux.

On ne voit pas de bagage, ni de femmes dans leur armée, comme dans celle de Darius, à qui un trop grand attirail fit perdre la vie, avec le Roïaume. Nos Guerriers n'ont rien de ſuperflu : ils ſe contentent, comme les Soldats d'Alexandre, d'avoir de bonnes armes, & fort peu de proviſions, quoiqu'ils portent

la guerre dans les Païs les plus éloignez, où ils trouvent abondamment ce qui leur est necessaire; parce qu'il y a tous les jours une bande de Sauvages qui chassent, pour nourrir le corps de l'armée, qui gagne toûjours païs.

Jamais ils n'implorent le secours de leurs alliez, que dans la derniere necessité; trouvant dans leur ambition assez de courage, pour combatre & vaincre leurs ennemis, lorsqu'ils ne sont pas invincibles: ils demandent cependant des troupes auxiliaires à leurs alliez, s'ils ne peuvent terminer eux-mêmes leurs differens; & ils députent des Ambassadeurs, avec de coliers de pourcelaine, pour les inviter à lever la hache contre les ennemis de la Nation.

Jamais encore on ne déclare la guerre, que par le conseil des Anciens, qui seuls decident en dernier ressort des affaires du Païs, & prescrivent l'ordre qu'il faut tenir dans l'éxecution de leurs entreprises militaires : ils fixent le jour du départ, & convoquent au festin de guerre les jeunes Guerriers, qui s'y trouvent avec leurs armes ordinaires, bien resolus de combatre genereusement pour les interêts de la Nation. Ils se matachient la face de rouge, avant que de partir ; afin, disent-ils, de cacher à leurs camarades & à leurs ennemis, les differens changemens de couleur, que la crainte naturelle du combat fait paroître quelquefois sur le visage, & dans le cœur des plus bra-

ves & des plus intrepides.

Les harangues, les feſtins, les chanſons & les danſes ne ſont pas plûtôt achevez, qu'ils s'embarquent dans des chaloupes, & traverſent aux Iſles de Maingan, païs des petits Eſkimaux : il n'eſt pas de femmes, ni de filles qui n'excitent leurs maris & les jeunes gens à bien faire leur devoir.

Etant arrivez chez les ennemis, ils reconnoiſſent le terrein, obſervent les endroits où ſont cabannez les Eſkimaux ; ils les attaquent vigoureuſement, & levent la chevelure à tous ceux qui ſuccombent ſous la force de leurs armes, s'ils ſont aſſez heureux pour demeurer les maîtres du champ de bataille.

C'eſt pour ſatisfaire à leur

cruauté, que tous ces Barbares portent toûjours un coûteau pendu à leur col, avec lequel ils font des incisions à la tête de leurs ennemis, & enlevent la peau à laquelle sont attachez les cheveux, qu'ils emportent, comme les monumens glorieux de leur valeur, & de leur generosité : semblables en cela à nos anciens Gaulois, qui ne faisoient pas moins de trophée que nos Gaspesiens, de la tête de leurs ennemis, qu'ils laissoient pendre au poitrail de leurs chevaux, au retour de la guerre. Ils les attachoient même à leurs portes, à peu prés comme on fait encore aujourd'hui les hures des ours & des sangliers.

Le combat fini, tous nos Guerriers s'embarquent pour

retourner au Païs, où tous ceux de la Nation les reçoivent, avec des réjoüissances extraordinaires. Les filles & les femmes paroissent toutes matachiées, & parées de leurs coliers de rassade & de pourcelaine, sur le bord de l'eau, aussi tôt qu'on apperçoit les chaloupes victorieuses des Gaspesiens; afin de recevoir les trophées & les chevelures que leurs maris apportent du combat: elles se jettent même à l'eau avec precipitation, pour les aller querir, & plongent dans la riviere ou dans la mer, à chaque fois que les Guerriers font des huées & cris de joie, qui marquent le nombre des ennemis qu'ils ont tué sur la place, & des prisonniers qu'ils amenent, pour leur faire souffrir les tourmens & les

les ſuplices ordinaires.

Si quelqu'un d'entr'eux eſt reſté dans le combat, ils en font un deüil particulier, & donnent quelques jours à la douleur & à la triſteſſe. On fait enſuite les feſtins des morts, où le Chef expoſe dans ſa harangue les belles actions de ceux qui ſe ſont diſtinguez, & qui ſont morts dans le combat. Un profond ſilence ſuit immediatement ; mais il eſt tout à coup interrompu par les parens des défunts, qui s'écrient de toutes leurs forces, & diſent : Qu'il ne s'agit pas de pleurer davantage un malheur auquel il n'y a plus de remede ; mais bien de vanger la mort de leurs compatriots, par une entiere deſolation de leurs ennemis. C'eſt ainſi que nos Sauvages vivent preſque

toûjours en guerre avec les Eskimaux ; car comme il est impossible qu'il n'en demeure toûjours quelqu'un sur la place, lorsqu'ils se batent contre ces Barbares, ils conçoivent aussi toûjours de nouveaux desseins de s'en vanger, à quelque prix que ce soit.

Les prisonniers cependant, sont ceux qui souffrent le plus : en effet, si les Diomedes, le Buziris, les Diocletiens, les Nerons, & leurs semblables, vivoient encore, je crois qu'ils auroient en horreur la vengeance, les suplices, & la cruauté des Sauvages de la Nouvelle France, & sur tout des Iroquois, envers leurs prisonniers ; car enfin, couper les doigts à leurs ennemis, ou les brûler avec des tisons ardens par tout le corps ; leur arra-

cher les ongles ; leur faire manger leur propre chair, aprés qu'elle eſt toute grillée & rôtie par la violence du feu ; verſer du ſable brûlant & tout rouge, ſur les plaies du patient ; paſſer des bâtons dans les nerf des bras & des jambes, & les tourner juſques à ce que le corps devienne en double, par la retraction de ces nerfs ; faire rougir des haches, & les mettre en forme de colier embraſées ſur le corps : ce ne ſont là que les ſuplices ordinaires, que les Iroquois & les autres Nations font ſouffrir à leurs priſonniers.

Il m'a paru même, que nos anciens Gaſpeſiens n'ont pas été moins cruels que les autres ; puiſque de nos Sauvages d'aujourd'hui ont fait

voir depuis quelques années, un reste de leur cruauté, dans la guerre qu'ils eurent avec les Anglois de la Nouvelle Angleterre : en effet, aïant pris dans la chaleur du combat, un Officier Anglois qui s'étoit fait distinguer, par le grand nombre des Sauvages qu'il avoit couchez sur le carreau ; ces Barbares animez de rage & de vangeance, le dépoüillerent tout nud, & firent dessus son corps plusieurs incisions, dans lesquelles ils passerent & lierent tous les rubans qu'il avoit dessus son habit ; mais avec tant d'inhumanité, que ce pauvre Anglois expira dans ce cruel suplice. Ils ne sont pas cependant si cruels à l'égard des femmes & des enfans : bien au contraire, ils les nourissent & les élevent

parmi ceux de leur Nation; ou bien ils les renvoïent ordinairement chez eux, ſans leur faire aucun mal. On leur caſſe cependant quelquefois la tête, à coups de hache, ou de maſſuë.

On auroit peine à croire la conſtance avec laquelle les priſonniers ſouffrent toutes les cruautez de leurs ennemis, qu'ils bravent même au milieu des ſuplices; juſqu'à leur reprocher qu'ils n'entendent rien à les faire ſouffrir, & les menacer de les traiter bien plus cruellement, s'ils les tenoient dans leur Païs. Vous diriez, à les voir chanter au milieu des braſiers qui les environnent de toutes parts, qu'ils ſont inſenſibles à ces ardeurs: Hé bien, vous me tuërez, diſent-ils à leurs boureaux; vous

me brûlerez ; mais aussi il faut que vous sçachiez que j'en ai tué & brûlé plusieurs des vôtres ; Si vous me mangez, je me console d'avoir aussi mangé quelques-uns de vôtre Nation. Faites donc tout ce que vous voudrez ; j'ai des oncles, j'ai des neveux, des freres & des cousins, qui vangeront bien ma mort, & qui vous feront souffrir plus de tourmens, que vous n'en sçauriez inventer contre moi. Mourir de cette sorte chez les Sauvages, c'est mourir en grand Capitaine, & en homme de cœur : aussi ces Barbares font-ils boire à leurs enfans le sang de ceux qui meurent sans se plaindre dans les tourmens ; afin de leur en inspirer le courage & la generosité. C'est une réjoüissance publique, lorsque le pa-

tient pleure, se plaint, ou soûpire dans l'excez de ses douleurs : c'est pourquoy ces Bârbares luy font souffrir tous les maux imaginables, afin d'obliger celuy qu'ils tourmentent à se plaindre, & confesser qu'ils sont adroits & ingenieux à tourmenter les prisonniers.

CHAPITRE XVIII.

De la Chasse des Gaspesiens.

NOs Sauvages n'ont pas d'employ plus honorable que la chasse, aprés la guerre ; & ils ne s'acquierent pas moins de gloire & de reputation, par le nombre des orignaux & des castors qu'ils surprennent & qu'ils tüent à

la chaſſe, que par le nombre des chevelures qu'ils enlevent de deſſus la tête de leurs ennemis.

La chaſſe à l'élan ou orignac, ſe fait en toutes les ſaiſons de l'année : celle de l'Hiver eſt la plus commode & la plus favorable, principalement lorſque la neige eſt haute, ferme, dure & gelée, à cauſe que les Sauvages aïant des raquettes aux pieds, approchent facilement de l'élan, qui enfonce, & ne peut ſe dérober à la pourſuite des Chaſſeurs. Il n'en eſt pas de même en Eté, parce que ces animaux courent avec tant de vîteſſe, qu'il eſt preſque impoſſible de les joindre, quelquefois même aprés dix jours de courſe.

L'orignac eſt haut comme un cheval ; il a le poil griſon,

la tête à peu prés comme celle d'un mulet, & porte ſon bois double comme le cerf, excepté qu'il eſt large comme une planche, & long de deux à trois pieds, garni aux deux côtez de cornichons, qui tombent l'Automne, & ſe multiplient au Printems, par autant de nouvelles branches qu'il a d'années. Il broute l'herbe, & paît dans les prairies ſur le bord des rivieres, & dans les forêts durant l'Eté; il mange en Hiver, les pointes des arbres les plus tendres. Il a le pied fourchu : le gauche de derriere guerit du haut-mal; mais il faut le prendre, diſent les Sauvages, dans le tems qu'il tombe luy-même de ce mal, duquel il ſe guerit en portant ce pied gauche à ſon oreille. On trouve dans

son cœur un petit os, que les Gaspesiens appellent *Oagando hi guidanne*, qui est un remede souverain pour faciliter les couches des femmes, & les délivrer des tranchées & des douleurs de l'enfantement, en le prenant dans du boüillon, aprés l'avoir réduit premierement en poudre. Il pleure comme les cerfs & les biches, lorsqu'il est pris & qu'il ne peut échaper la mort : les larmes luy tombent des yeux, grosses comme des pois. Il ne laisse pas cependant de se défendre de son mieux : les approches même en sont assez dangereuses ; parce qu'à la faveur d'un chemin qu'il a l'adresse de batre avec ses pieds, il s'élance quelquefois avec tant de furie sur les Chasseurs & sur les chiens, qu'il ensevelit & les

uns & les autres dans la neige ;
enſorte que pluſieurs Sauva-
ges en ſont ſouvent eſtropiez,
leurs chiens reſtant morts ſur
la place. Les Chaſſeurs con-
noiſſent les endroits où les
orignaux ſe retirent, par cer-
taines pointes d'arbres ron-
gées ou rompuës, qu'ils ap-
pellent Pactagane, c'eſt à dire
le ravage de l'élan : ils mâ-
chent ce bois, & ils recon-
noiſſent au goût de ces bran-
ches, le tems que ces animaux
ont paſſé par ces endroits. Ils
les ſurprennent quelquefois à
l'affût, & par de certains co-
lets faits de groſſes courroies
de cuir, & tendus à la paſſe
ordinaire de cet animal.

La maniere la plus induſ-
trieuſe de nos Gaſpeſiens pour
ſurprendre l'orignac, eſt celle-
ci. Les Chaſſeurs connoiſſant

l'endroit de la riviere où il ſe retire ordinairement quand il entre en chaleur, s'embarquent la nuit dans leur canot ; & approchant de la prairie où il ſe retire, broute l'herbe, & ſe couche ordinairement, l'un contrefait le cri de la femelle, & l'autre prend en même-tems de l'eau dans ſon plat d'écorce, & la laiſſe tomber goute à goute, comme ſi c'étoit la femelle même qui quittât ſon eau. Le mâle approche, & les Sauvages qui ſont aux aguets le tuent à coups de fuzil : adreſſe & ſubtilité dont ils uſent auſſi à l'égard de la femelle, en contrefaiſant le mâle.

La chaſſe du caſtor eſt auſſi facile en Eté, qu'elle eſt penible en Hiver ; quoiqu'elle ſoit également agreable & di-

vertissante dans l'une & dans l'autre de ces deux saisons, pour le plaisir qu'on a de voir l'industrie naturelle de cet animal, laquelle surpasse l'imagination de ceux qui n'en ont pas vû les effets surprenans : aussi les Sauvages disent-ils que les castors ont de l'esprit ; qu'ils font une Nation à part ; & qu'ils cesseroient de leur faire la guerre, s'ils parloient tant soit peu, pour leur apprendre s'ils sont de leurs amis, ou de leurs ennemis.

Le castor est de la grosseur d'un chien barbet : son poil est châtain, noir, & rarement blanc ; mais toûjours fort doux, & propre à faire des chapeaux : c'est le grand commerce de la Nouvelle France. Les Gaspesiens disent que le castor est le bien-aimé des François &

des autres Europeans, qui les recherchent avec avidité ; & je n'ai pû m'empêcher de rire, entendant un Sauvage qui me disoit en se gaussant : *Tahoé messet kogoüar pajo ne daoüi dogoüil mkobit.* En verité, mon frere, le castor fait parfaitement bien toutes choses ; il nous fait des chaudieres, des haches, des épées, des coûteaux ; & nous donne à boire & à manger, sans avoir la peine de labourer la terre.

Cet animal a les pieds courts : ceux de devant sont faits en ongles, ceux de derriere en nageoires ; à peu prés comme les loups marins. Il marche fort lentement. On l'a crû pour un tems amphibie, moitié chair, moitié poisson ; parce qu'il a sa queuë à peu prés de la figure d'une sole, garnie

d'écailles qui ne ſe levent pas ? mais à preſent, on le mange comme poiſſon en Carême; ſoit qu'il le ſoit en effet, ſoit pour ôter les abus qui ſe commettoient, pluſieurs reduiſant en queuë plus de la moitié du corps de cet animal. Il a la tête groſſe & courte : ſes machoires ſont armées de quatre groſſes dents tranchantes, ſçavoir deux en-haut, & deux en-bas, qui ſont propres à polir l'or & l'argent, étant dures & douces tout enſemble. C'eſt avec ces quatre dents, que le caſtor coupe des petites perches pour faire ſa cabanne, & des arbres gros comme la cuiſſe, qu'il fait tomber juſtement dans l'endroit même où il prévoit qu'ils luy ſeront plus utiles & plus neceſſaires : il découpe

ces arbres par morceaux de longueurs differentes, ſelon l'uſage qu'il en veut faire ; il les roule ſur la terre, ou les pouſſe à l'eau avec ſes pates de devant, pour bâtir ſa cabanne, & fortifier une digue qui arrête le courant d'un ruiſſeau, & forme un étang conſiderable, ſur le bord duquel il ſe loge ordinairement. Il y a toûjours un maître caſtor, qui preſide à ce travail, & qui frape même ceux qui ne font pas bien leur devoir. Ils charient tous la terre ſur leur queuë, marchant ſur les pates de derriere, & portant dans celles de devant, le bois qui leur eſt neceſſaire pour achever leur ouvrage : ils mêlent la terre avec le bois, & font une eſpece de maçonnerie avec leur queuë,

à peu prés comme les Maçons avec leur truelle. Ils élevent des chaussées & des digues larges de deux ou trois pieds, hautes de douze ou quinze pieds, & longues de vingt ou trente ; mais si difficiles & si mal-aisées à rompre, que c'est veritablement le plus rude travail de la chasse au castor, qui par ces digues font d'un petit ruisseau, un étang si considerable, qu'ils inondent assez souvent une grande étenduë de païs. Ils embarrassent même tellement les rivieres, qu'il faut se mettre souvent à l'eau, pour monter les canots par dessus les digues ; comme il m'est arrivé plusieurs fois, en allant de Nipisiguit à la Riviere de Sainte-Croix, & autres endroits de la Gaspesie.

La cabanne du castor est haute de sept à huit pieds, si bien maçonnée & mastiquée avec la terre & le bois, que la pluie, ni le vent n'y peuvent entrer : elle est divisée en trois étages, où logent separément les grands, les moïens, & les petits, qui couchent sur de la paille, avec cette circonstance digne de remarque, que le nombre de ces animaux, qui multiplient beaucoup, venant à augmenter, les plus vieux cedent la cabanne aux plus jeunes, qui ne manquent jamais de les assister à bâtir une maison, comme si ces animaux vouloient donner une leçon naturelle aux peres & aux enfans, de se soulager reciproquement les uns & les autres.

Le castor ne se nourrit pas

dans l'eau, comme quelques-uns se sont imaginez : il prend sa nourriture à terre, & mange certaines écorces d'arbre, qu'il découpe par morceaux & transporte dans sa cabanne, pour en faire sa provision durant l'Hiver. La chair en est delicate, à peu prés comme celle de mouton. Les roignons sont recherchez par les Apoticaires ; & on s'en sert avec succez, pour soulager les femmes en couche, & appaiser les vapeurs.

Quelque chasse qu'on fasse du castor, soit en Hiver, ou en Eté, il faut toûjours rompre & briser la cabanne, dont nos Sauvages observent éxactement toutes les avenuës ; afin d'assieger & d'attaquer plus seurement ce tanimal, qui est retranché dans son petit fort.

Au Printems & l'Eté, ils se prennent à la trape, laquelle venant à se détendre, une grosse piece de bois leur tombe dessus le corps, & les assomme: mais il n'est rien de si divertissant, que la chasse de l'Hiver, qui est cependant tres-penible & laborieuse; & en effet il faut, & on est obligé de troüer la glace à plus de quarante ou cinquante endroits, rompre les digues, briser les cabannes, & faire écouler les eaux, pour observer & découvrir plus aisément les castors, qui se joüent, se moquent & se dérobent bien souvent à la poursuite du Chasseur, en s'échapant de leur étang, par une sortie secrete que ces animaux ont l'instinct de laisser à leur chaussée, qui a communication avec un

autre étang voisin.

Je passe ici sous silence, les differentes chasses des loutres, des ours, des cerfs, & de quantité d'autres animaux de la Gaspesie ; parce qu'elles n'ont rien de considerable, & qu'il est plus à propos de donner ici au Lecteur, la connoissance des especes differentes des bêtes-fauves, d'oiseaux, & des poissons qui se trouvent dans la Gaspésie : où l'on voit premiérement trois sortes de perdrix, dont les unes ont l'œil faizané, & sont d'un plumage mêlé de blanc, de noir, de gris, & d'orange : les autres sont grises ; & j'en ai vû plusieurs durant l'Hiver, qui étoient toutes blanches. Les perdrix du Canada se perchent & se juchent sur les arbres, & mangent le bouleau

ou le ſapin, qui leur communique un peu de ſon amertume : l'eſtomac en eſt blanc & delicat, comme celuy d'un chapon ; & celles qui ne mangent que du bouleau ſont fort excellentes, en quelque maniere qu'on les accommode. La chaſſe en eſt facile, principalement au Printems, lorſqu'elle veut faire ſa ponce ; parce qu'elle fait un bruit avec le batement de ſes aîles, qui la découvre au Chaſſeur : & elle eſt ſi peu farouche, qu'on la chaſſe comme les poules devant ſoi, & ſe laiſſe approcher, juſqu'à ſouffrir qu'on luy preſente un colet attaché au bout d'une perche, dans lequel elle paſſe la tête, & facilite ainſi le moïen de la prendre.

Les canards Canadiens ſont

ſemblables à ceux que nous avons en France ; on en voit cependant une eſpece differente, que nous appellons canards branchus, qui ſe juchent ſur les arbres, & dont le plumage eſt tres-beau, pour la diverſité agreable des couleurs qui le compoſent.

L'oiſeau mouche, que quelques-uns appellent l'oiſeau du Ciel, eſt de la groſſeur d'une noix : il a le bec mince & pointu comme une éguille : il ne vit que du ſuc des fleurs, comme les mouches à miel : ſon plumage eſt d'une beauté raviſſante, principalement celuy de la gorge, qui eſt embelli d'un azur & d'un rouge éclatant, qu'on ne peut aſſez admirer, ſur tout quand il eſt expoſé au Soleil. Nos Gaſpeſiens l'appellent Nirido ; &

on n'en fait la chaſſe ſeulement que par curioſité : on charge même les fuzils de ſable ; parce que le plomb le plus menu ſeroit aſſez gros pour écraſer ce petit oiſeau, que l'on fait ſecher au four & au Soleil, de crainte que la corruption ne ſe mette dans un corps qui paroît tout de plume.

Les pic-bois, que nous appellons de ce nom, parce qu'ils prennent leur nourriture en picotant les troncs des arbres qui ſont pourris, ſe diſtinguent par deux ſortes de plumage ; les uns ſont mouchetez de noir & blanc ; les autres ſont tout noirs, & portent ſur la tête une huppe d'un rouge admirablement beau : ils ont la langue extrémement dure, & aiguë comme des éguilles, avec laquelle ils font dans les

arbres, des trous à y mettre le poing.

Les aigles, les titiais, les rossignols, dont le chant n'est pas si charmant, à beaucoup prés, que ceux de l'Europe; l'outarde, l'oie, les canards, les cignes, cormorans, siffleurs, le goislan, la margot, les beccasses, beccassines, ortolans, grives, merles, pies, corbeaux, marionnets; des oiseaux même tout blancs, tout rouges, bleus, jaunes, & une infinité d'autres, sont fort communs dans la Gaspesie, mais qu'on ne connoît pas en France, & dont le recit seroit inutile, pour n'avoir rien de plus curieux que les noms qu'on leur donne.

On voit encore chez nos Gaspesiens trois sortes de loups: le loup servier est d'un

poil argenté ; il a deux cornichons à la tête, qui ſont de poil tout noir : la viande en eſt aſſez bonne, quoiqu'elle ſent un peu trop le ſauvagin. Cet animal eſt plus affreux à voir, que cruel : la peau eſt tres-bonne, pour en faire des fourrures.

Le loup marin eſt une eſpece de poiſſon, dont la peau eſt mouchetée d'un poil noir & blanc : il fait ſes petits à terre, ou ſur quelques rochers ; la mere a l'inſtinct de les porter ſur ſon dos, pour les apprendre à nager, lorſqu'ils ſont trop fatiguez dans l'eau. Leurs pieds ſont fort courts ; ceux de devant faits en ongles, & ceux de derriere en nageoires. Ils ne marchent pas, mais ils rampent ſur le ſable ; où ils dorment & ſe divertiſſent au

Soleil, principalement quand la marée eſt baſſe, qui eſt le tems le plus propre & le plus commode pour en faire la chaſſe, qui eſt d'un tres grand profit, tant à cauſe de l'huile, que pour le debit conſiderable qu'on fait de la peau de ces poiſſons, dont quelques-uns ſont auſſi grands & auſſi gros que des chevaux & des bœufs. Ces loups marins s'appellent Metauh, pour les diſtinguer d'avec les communs, qui s'appellent Oüaſpous : la chair en eſt paſſablement bonne, & la freſſûre paroît d'auſſi bon goût, que celle du porc. Les autres loups ſont à peu prés comme ceux de nôtre Europe, excepté qu'ils ne ſont pas ſi méchans, ni ſi cruels.

Les liévres de Canada ſont

fort differens de ceux de France, & ils ressemblent aux lapins : la chair cependant en est assez delicate, sur tout quand on la met en pâte, ou en civet. Plusieurs ont un goût d'amertume, à cause du sapin qu'ils mangent durant l'Hiver, étant assez probable qu'ils paissent l'herbe en Eté. Ce qu'on remarque de curieux dans ces animaux, c'est que leur poil change de couleur, selon le cours des saisons de l'année : il commence à blanchir, aux approches de l'Hiver ; & il est tout à fait blanc, quand la terre est couverte de neige : mais il perd cette blancheur & devient tout gris, au Printemps, & durant l'Eté.

Les ours, le quinquajou, les cerfs, les renards, caribous,

martes, porcs-épis, rats-musquez, écureüils, &c. sont autant d'animaux qu'on trouve communément dans la Gaspesie ; où l'on voit encore une prodigieuse quantité de toute sorte de poisson, moruë, saumon, harans, truites, bar, maquereau, barbuë, aloze, esturgeon, carpes, brochets, brémes, anguilles, ancornets, poisson doré, huîtres, esplan, raie, poisson blanc : en un mot, on peut dire que la chasse & la pêche y sont abondantes, & qu'on y trouve, sans beaucoup de peines, toutes les choses necessaires à la vie.

C'est un plaisir d'y voir encore ce nombre prodigieux de baleines ; mais sur tout, le combat terrible de ce poisson monstrueux avec l'espadon, lequel porte dessus son dos une

espece d'épée ou de dard, qui luy sert d'armes offensives & défensives, pour attaquer & se défendre des aîlerons & de la queuë de la baleine. Il est surprenant de voir les approches & les attaques mutuelles de ces deux puissans ennemis, qui mugissent comme des taureaux animez de rage & de fureur ; l'espadon s'élance hors de l'eau, & tombe de toute sa force à la renverse dessus la baleine, afin de la percer de son dard. La baleine se plonge l'eau, & se dérobe aux coups de l'espadon, qu'elle tâche de batre & de vaincre avec sa queuë & ses aîlerons, dont le bruit se fait entendre de plus d'une lieuë. La mer paroît toute agitée, par les mouvemens & les efforts violens de ces poiſ-

ſons formidables ; & elle devient toute rouge de leur ſang, qui ſort en abondance de leurs plaies, qui les font mourir quelquefois : telle étoit la baleine que nous trouvâmes échoüée à la côte, à quinze lieuës de la riviere de Saint Joſeph, dite Riſtigouche ; le ſable qui la couvroit nous empêcha de voir les coups furieux qu'elle avoit reçûs de l'eſpadon, nous n'en vîmes que deux ou trois, qui paroiſſoient fort larges & profonds. Quoique la baleine ſoit un poiſſon d'une groſſeur & d'une force prodigieuſe, elle ne peut cependant renverſer, ni briſer avec ſa queuë les navires, comme pluſieurs ſe le perſuadent un peu trop facilement.

Le requin, que quelques-uns appellent requiem, eſt un

poisson fort dangereux, armé de deux à trois rangées de dents, long de quatre à cinq pieds, & gros à proportion. Il est tres-dangereux de se baigner dans les endroits où ce poisson se retire ordinairement; parce qu'il court aprés ceux qu'il apperçoit dans l'eau, & leur coupe un bras ou une cuisse, qu'il mange & qu'il devore en même-tems. Je me souviens qu'un pauvre passager s'étant jetté à la mer par divertissement, pour se baigner dans un tems de calme, beau & serain, fut assez malheureux de rencontrer un de ces requiem, qui ne luy fit aucun mal, aussi long-tems qu'il fut à l'eau; mais dés-lors que ceux du navire se mirent en état d'enlever ce pauvre miserable, le requin s'élança

ſur luy, & luy coupa la cuiſſe avant qu'il fût dans le vaiſſeau, où il mourut deux heures aprés.

CHAPITRE XIX.

Les feſtins, les danſes, & les divertiſſemens des Gaſpeſiens.

ON ne trouve guere de Nation qui ait les feſtins plus en uſage que les Sauvages de la Nouvelle France, mais principalement nos Gaſpeſiens, qui regardent plûtôt l'affection & la ſincerité d'une amitié veritablement cordiale, dans le peu qu'ils donnent, ou qu'ils reçoivent de leurs amis, que la quantité & la qualité des viandes ; puiſqu'avec un morceau

morceau de tabac, ou quelqu'autre chose de peu de consequence, ils se regalent les uns les autres, comme s'ils se faisoient des festins les plus grands du monde : d'où vient que les plus miserables, si on peut dire qu'il y en ait quelques-uns dans cette Nation de Barbares, qui ne met aucune, ou fort peu de distinction entre le riche & le pauvre, trouvent toûjours, dans le peu qu'ils possedent, dequoy rendre la pareille á leurs amis, & faire des festins aussi considerables, que ceux ausquels on les a invitez.

Je me suis servi heureusement de cette grande facilité que l'on a de contenter ces Peuples, & de s'insinuer dans leur amitié, par des festins qui ne coûtent pas grand' chose,

lorsqu'un Sauvage m'étant venu prier d'aller baptiser un petit enfant, qui mourut deux jours aprés son baptême, dans la Baye de Gachpé, je demeurai le reste de l'Hiver avec ces Infideles, pour tâcher de les gagner à JESUS-CHRIST. Monsieur Denys avoit donné à nôtre Gaspesien, des pois & de la farine, pour en regaler les cabannes, par deux festins que j'avois dessein de leur faire, & qui en effet me gagnerent pour toûjours l'amitié de ces Barbares. Je formai avec toute ma farine, autant de cœurs que nous étions de personnes ; & les aïant fait cuire dans une chaudiere, avec de la moëlle d'orignac, je les arangeai tous dans un plat d'écorce, en sorte que le plus grand de ces cœurs, qui re-

preſentoit le mien, cachoit & couvroit les plus petits, qui figuroient ceux des Sauvages: je leur fis la harangue ordinaire, qui doit preceder toûjours les feſtins, en leur diſant; Que la nature ne m'aïant donné qu'un cœur, la charité & le zele que j'avois pour leur ſalut, me faiſoient ſouhaiter avec paſſion, qu'ils ſe multipliât en autant de Gaſpeſiens, qu'ils étoient preſens à mes yeux; voulant bien même y comprendre les abſens, pour leur témoigner à tous également, mon eſtime & mon affection: Que par le plus grand de tous ces cœurs qui cachoit les autres, je voulois leur faire connoître qu'ils logeroient doreſnavant par inclination dans le mien; que je les prenois tous ſous ma protection, pour

leur procurer tous les avantages qu'ils en pouvoient raisonnablement esperer, soit pour le spirituel, soit pour le temporel : & qu'enfin, je ne les avois arrangez tous ensemble dans un même plat d'écorce, qu'afin de leur faire connoître que les nôtres ne devoient plus jamais se separer d'inclination, mais bien s'unir étroitement par les liens indissolubles de la charité Chrêtienne. Cette petite harangue se termina par le present & la distribution que je fis de tous ces cœurs, à chaque Sauvage, en luy disant ces paroles : *Tahoé nkameramon ignemoulo ; nkameramon achkou oüiguidex* : Mon frere, je te donne mon cœur ; tu demeureras & tu cabanneras doresnavant dans mon cœur. Il n'est

pas croïable combien ces Barbares furent satisfaits de mon regale, qu'ils reçûrent avec toute la joie possible : les Chefs me firent des festins publics & particuliers, pour me témoigner qu'ils m'enfantoient, c'est à dire qu'ils m'adoptoient & me recevoient au nombre des Sauvages Gaspesiens : ils me conjurerent tous de rester avec eux, afin de me perfectionner dans la langue ; ce que je leur accordai d'autant plus volontiers, que la demande & la priere qu'ils m'en faisoient, étoit conforme à mes inclinations.

Cependant, quoique ces Barbares se passent de peu dans leurs festins, ils ne laissent pas quelquefois d'y faire paroître une grande profusion de viandes, particulierement dans

ceux qu'ils font le Printems, pour se réjoüir ensemble de l'heureux succez de la chasse qu'ils ont faite durant l'Hiver. Ils n'observent aucune regle d'œconomie dans ces sortes de festins ; afin de témoigner à leurs amis, la joie qu'ils ont de les posseder. Les femmes, les enfans, ni les jeunes garçons qui n'ont pas encore tué d'orignac, & tous ceux qui ne sont pas en état d'aller en guerre contre la Nation, n'entrent pas ordinairement dans les cabannes de festin : il faut attendre le signal que donne un Sauvage, par deux ou trois huées differentes, qui font connoître aux femmes qu'il est tems de venir prendre les restes de la portion de leurs maris, dont elles se regalent avec leur famille, & leurs amis.

La façon d'inviter au festin, est sans compliment & sans ceremonie ; & on n'invite personne, que tout ce qu'on leur veut donner ne soit cuit auparavant : celuy qui traite fait à la porte de sa cabanne, le cri du festin, en disant ces paroles : *Chigoüidah, ouikbarlno :* Venez ici dans ma cabanne, car je veux vous regaler. Ceux ausquels ces paroles s'adressent, y répondent par trois ou quatre huées de ho, ho, ho, ho, sortent promtement de chez eux avec leur ouragan, entrent dans la cabanne du festin, prennent la premiere place qui se presente, fument du tabac dans le calumet du Chef, & reçoivent sans compliment la portion que celuy qui partage & distribuë la viande, leur jette, ou leur donne

au bout d'un bâton.

Jamais les Gaſpeſiens ne font feſtin de deux ſortes de viandes à la fois : ils ne mélangent pas, par éxemple, le caſtor avec l'orignac, ni celuy-ci avec l'ours, ou quelque autre animal ; ils font même des regales où l'on y boit la graiſſe & l'huile toute pure. Il y a des feſtins de ſanté, d'adieu, de chaſſe, de paix, de guerre de remercîment, des feſtins à tout manger, qui ſe font expreſſément pour avoir bonne chaſſe ; c'eſt à dire qu'il faut tout avaler, avant que de ſortir de la cabanne ; & il eſt défendu d'en donner tant ſoit peu aux chiens, ſous peine d'être expoſé à de grands malheurs : il eſt cependant permis à ceux qui ne peuvent achever leur portion, de

de les presenter à leurs compagnons, qui en prennent chacun ce qu'il en souhaite; le reste est jetté au feu, en faisant les éloges de celuy qui dans ce rencontre s'est acquis la reputation & la gloire d'avoir mangé plus que les autres.

Tous les festins se commencent par les harangues que le Chef fait aux conviez, afin de leur déclarer le sujet pour lequel il a voulu regaler la compagnie; & on les finit par les danses & les chansons, qui sont les complimens ordinaires de nos Sauvages. Le Maître du festin ne mange pas ordinairement avec les autres; parce, dit-il, qu'il ne les a pas appellez pour diminuer la portion de ce qu'il leur presente, le tout etant uni-

quement pour eux.

Leurs chanſons & leurs danſes ſont également deſagreables, puiſqu'ils n'y obſervent aucune regle, ni meſure, que celle que leur caprice leur inſpire: ils ont neanmoins communément aſſez bonne voix, & ſur tout les femmes, qui chantent fort agreablement les Cantiques ſpirituels qu'on leur enſeigne, & dans leſquels elles font conſiſter une bonne partie de leur devotion. Elles n'ont pas le même agrément à chanter à la mode des Sauvages, qui pouſſent du fond de leur eſtomac, certains tons d'ho ho ho, ha ha ha, hé hé hé, ho ho, ha he he, qui paſſent pour des airs également charmans & melodieux, chez nos Gaſpeſiens.

Ils danſent ordinairement en

rond, à la cadance & au bruit qu'on fait en frapant avec un bâton sur un plat d'écorce, ou dessus une chaudiere. Ils ne se tiennent pas par la main, mais ils ont tous les poings fermez : les filles les croisent l'une sur l'autre, un peu éloignées de leur estomac : les hommes les élevent en l'air, & font plusieurs mouvemens & postures differentes, comme s'ils étoient à la guerre pour combatre, vaincre, & enlever les chevelures de leurs ennemis. Ils ne sautent pas; mais en récompense ils frapent la terre, tantôt avec un pied, tantôt avec tous les deux ensemble.

Les danses particulieres des femmes & des filles sont beaucoup differentes de celles des hommes ; car elles font des

contorsions horribles en dansant : elles retirent & avancent les bras, les mains & tout le corps d'une maniere tout-à-fait hideuse, regardant fixement la terre, comme si elles en vouloient arracher quelque chose, par la force & la violence de leurs contorsions, jusqu'à se mettre tout en eau. Elles ne poussent pas du fond de leur estomac, comme les hommes, ces huées & ces cris d'ho ho, d'ha ha, d'hé hé; mais elles font seulement avec les levres, un certain sifflement de serpent, qui est l'harmonie ordinaire de leur danse, qu'on peut appeller proprement un sabat innocent de Sauvages.

Outre ces danses & ces festins, ils ont pour leur divertissement ordinaire, les jeux de Leldestaganne & du Chagat,

qui ſe joüent avec des petits os noirs & blancs : celuy-là gagne la partie, qui fait venir tout blanc, ou tout noir, autant de fois qu'ils en ſont convenus. Ils ſont tres-fideles à payer ce qu'ils ont perdu au jeu, ſans qu'ils ſe querellent, ou qu'ils avancent la moindre parole d'impatience ; parce, diſent-ils, qu'ils ne joüent que pour ſe divertir, & ſe conſoler avec leurs amis. Il y a encore quelques autres ſortes de jeux & de divertiſſemens parmi nos Sauvages, mais qui ſont de ſi peu de conſequence, qu'ils ne meritent pas qu'on en faſſe ici aucune mention.



CHAPITRE XX.

Des. remedes, maladies & mort des Gaſpeſiens.

ILs ſont tous naturellement Chirurgiens, Apoticaires & Medecins, par la connoiſſance & par l'experience qu'ils ont de certains ſimples, dont ils ſe ſervent heureuſement, pour guerir des maux qui nous paroiſſent incurables.

Il eſt vrai que nos Gaſpeſiens joüiſſent ſouvent d'une ſanté parfaite, juſqu'à une heureuſe vieilleſſe, n'étant pas ſujets à pluſieurs maladies qui nous affligent en France; comme gouttes, gravelle, écroüelles, galle, &c. ſoit parce qu'ils ſont engendrez par des parens

qui sont sains & dispos, d'une humeur & d'un sang bien temperez ; soit à cause que, comme nous avons dit, ils vivent en parfaite union & concorde, sans procez & sans chicane pour les biens du monde, qui ne leur font jamais perdre le repos, & leur tranquillité ordinaire.

Ils previennent les incommoditez & les maladies, par certains vomitifs, composez d'une racine faite à peu prés comme celle de la chicorée, ou par certaine graine qu'ils pennent aux arbres, & qu'ils font infuser dix ou douze heures dans un plat d'écorce plein d'eau, ou de boüillon. La suërie, cependant, est le grand remede des Gaspesiens ; & on peut dire veritablement, que plusieurs François y ont aussi

trouvé la guerison des fluxions & douleurs inveterées, qui paroissent incurables en France. La suërie est une espece d'étuve, faite en forme d'une petite cabanne couverte d'écorce, de peau de castor & d'orignac ; en sorte qu'il n'y a aucune ouverture. Les Sauvages mettent au milieu, des roches ardentes, qui échauffent tellement ceux qui sont dedans, que l'eau coule bientôt de toutes les parties du corps. Ils jettent de l'eau dessus ces pierres embrasées, dont la fumée montant jusques au haut de la cabanne, retombe sur leur dos, à peu prés comme une pluie chaude & brûlante ; jusques-là même, que quelques-uns ne pouvant en souffrir la chaleur, se trouvent obligez d'en sortir au plus vîte.

Ce qui sert de tourment aux uns, est neanmoins un sujet de divertissement pour les autres, qui prennent un plaisir singulier de jetter de l'eau de tems en tems sur ces roches, pour voir celuy qui aura plus de constance à souffrir : ils chantent même, & se divertissent, faisant des huées à leur ordinaire ; & sortant brusquement de cette cabanne, ils se jettent dans la riviere pour se rafraîchir ; ce qui causeroit sans doute de grosses maladies, & la mort même, à des gens qui seroient moins robustes que nos Gaspesiens, qui mangent avec une avidité nonpareille, immediatement aprés qu'ils sont sortis de la suërie & de la riviere.

Ils sont fort amateurs de la saigné, & s'ouvrent même la

veine eux-mêmes, avec des pierres à feu, ou la pointe de leur coûteau. S'il paroît quelque tumeur, soit au bras, soit à la jambe, ils scarifient les endroits où est le mal; & ils font plusieurs incisions avec les mêmes instrumens, afin d'en sucer plus commodément le sang gâté, & en retirer toute la corruption.

La gomme de sapin, que quelques-uns appellent therebentine, & qui est comme une espece de baume souverain pour toute sorte de plaies, & de coups de hache, de coûteau & de fuzil, est le premier & le plus ordinaire remede dont nos Gaspesiens se servent avec succez, pour faire de tres-belles cures. Comme cette gomme est quelquefois un peu trop sensible aux

malades, ils ont l'industrie, pour en moderer l'activité, de prendre & de mâcher la pellicule qui est attachée au sapin, aprés qu'ils en ont enlevé la premiere écorce : ils crachent l'eau qui en sort sur la partie malade, & forment du reste une espece de cataplasme, qui adoucit le mal, & guerit le blessé en tres-peu de tems.

Ils ont encore quantité de racines & de simples qui nous sont inconnus dans l'Europe, mais dont les Sauvages connoissent admirablement bien la vertu & les proprietez, pour s'en servir dans le besoin.

Les Gaspesiens & les Gaspesiennes, hommes, femmes, filles, garçons, prennent du tabac : ils le considerent, l'estiment & le regardent comme une manne qui leur est venuë

du Ciel, depuis que le Papkootparout en donna le premier usage à la Nation Gaspesienne, comme nous avons remarqué au Chapitre de leur croïance touchant l'Immortalité de l'Ame. En effet le tabac, qu'ils appellent *Tamahoé*, leur paroît absolument necessaire pour les aider à souffrir les disgraces de la vie humaine: il les délasse dans leurs voïages, leur donne de l'esprit dans les Conseils, decide de la paix & la guerre: il leur amortit la faim, leur sert de boire & de manger; & fussent-ils dans la derniere foiblesse, ils esperent toûjours de revoir le malade en sa premiere santé, pourvû qu'il puisse encore fumer du tabac: le contraire est un préjugé assûré de sa mort.

Si les simples, les décoctions & les remedes ordinaires, ne sont pas assez efficaces pour guerir les Gaspesiens, les amis de ceux qui sont malades ne manquent pas d'appeller au secours le Bouhine, c'est à dire le Jongleur, qui les souffle par tout, & principalement sur la partie affligée; afin de chasser le ver, ou le Demon qui le tourmente : il fait ses invocations, ses contorsions & ses huées ordinaires, comme nous l'avons déja remarqué, en parlant des superstitions de ces Sauvages.

Il n'y en a point cependant plus à plaindre, que les malades qui souffrent sans se plaindre, le tintamarre, le bruit & le fracas du Jongleur, & de ceux de sa cabanne : il semble même que nos Gaspesiens,

qui d'ailleurs paroiſſent aſſez humains & dociles, manquent en ce point de charité & de complaiſance pour leurs malades ; & on peut dire veritablement, qu'ils ne ſçavent ce que c'eſt d'en prendre ſoin, ni de leur preparer les viandes qui les peuvent ſoulager, leur donnant indifferemment à boire & à manger de tout ce qu'ils deſirent, & quand ils le demandent. Ils les traînent, portent, ou les embarquent avec eux dans leurs voïages, quand il y a apparence de gueriſon : mais ſi la ſanté du malade eſt tout-à-fait deſeſperée, en ſorte qu'il ne puiſſe plus ni manger, ni boire, ni fumer, ils leur caſſent la tête quelquefois, tant pour le délivrer du mal qu'il endure, que pour ſe ſoulager eux-

mêmes, de la peine qu'ils ont de le traîner par tout.

Ils ne sçavent non plus ce que c'est, que de consoler un pauvre malade ; & dés le moment qu'il ne mange plus, ou ne fume plus du tabac, ou bien qu'il perd la parole, ils l'abandonnent entierement, & ne luy disent pas une seule parole de tendresse, ni de consolation : parce que ces Barbares estiment que c'est une chose tout-à-fait inutile, de parler à une personne qui ne peut pas répondre, & qui se met en état de voïageur, pour aller avec ses compatriots & & ses ancêtres, dans le Païs des Ames ; d'où vient qu'ils expirent assez souvent, sans qu'aucun de ceux qui sont dans la cabanne s'en apperçoive : gardant cependant,

durant tout le tems de l'agonie, un profond silence ; & faisant paroître dans un visage consterné, l'affliction & la douleur qu'ils reçoivent de cette fâcheuse separation.

Lorsque le moribond a rendu les derniers soûpirs, les parens & les amis du défunt couvrent le corps, d'une belle peau d'élan, ou robe de castor, dans laquelle on l'ensevelit & on le garrote avec des courroies de cuir ou d'écorce, d'une telle maniere, que le menton touche aux genoux, & les pieds à leur dos ; d'où vient que leurs fosses sont toutes rondes, de la figure d'un puits, & profondes de quatre à cinq pieds : cependant, le Chef & les Capitaines ordonnent de fraper sur les écorces de la cabanne du défunt, en disant

ſant ces paroles, *Oué, oué, oué*, afin d'en faire ſortir l'eſprit. On députe enſuite de jeunes Sauvages, pour aller annoncer par toute la Nation, & même aux Habitations Françoiſes, la mort de leurs parens & amis. Ces Deputez approchant des cabannes auſquelles ils ſont envoïez, montent deſſus un arbre, & crient par trois fois de toute leur force, qu'un tel Sauvage eſt mort; aprés quoy ils s'approchent, & font à ceux qu'ils trouvent, le recit des circonſtances de la maladie & de la mort de leur ami, les invitant d'aſſiſter à ſes funerailles, qui ſe celebrent en cette maniere

Tout le monde étant aſſemblé dans la cabanne du défunt, on tranſporte le corps au Cimetiere commun de la

Nation ; on le met dans la fosse, & on le couvre d'écorce, & des peaux les plus belles : on l'embellit même avec des branches de sapin & des rameaux de cedre, & ils y mettent ensuite tout ce qui est à l'usage du défunt ; si c'est un homme, son arc, ses fléches, son épée, son casse-tête, son fuzil, poudre, plomb, écuelle, chaudiere, raquettes, &c. si c'est une femme, son colier pour aller à la traîne ou porter le bois, sa hache, son coûteau, sa couverture, ses coliers de pourcelaine & de rassade, & ses utensiles, tant à matachier & peindre leur robe, que les éguilles à coudre les canots & à lasser les raquettes. On comble la fosse de terre, & on y met pardessus quantité de bûches en

forme de mausolée, élevé de trois ou quatre pieds, sur lequel paroît une belle Croix, si le défunt est un de nos Gaspesiens Porte-Croix. L'enterrement se fait dans le silence; pendant que le Chef & les Anciens forment un cercle auprés de la fosse, les femmes pleurent & font des cris lugubres, qui finissent par le commandement du Chef, lequel invite tous les Gaspesiens au festin de mort, où il expose dans sa harangue les belles qualitez & les actions les plus memorables du défunt: il represente même à toute l'assemblée, par des paroles aussi touchantes qu'elles sont energiques, l'instabilité de la vie humaine, & la necessité qu'ils ont de mourir, pour aller rejoindre dans le Païs des Ames,

leurs amis & leurs parens, dont ils renouvellent la memoire. Il s'arrête un moment, & paroît tout à coup avec un visage plus gai & moins triste, & ordonne la distribution de ce qui est apprêté pour le festin, qui est suivi de danses & des chansons ordinaires. Les parens cependant & les amis du défunt prennent le deüil, c'est à dire qu'ils se barboüillent le visage de noir, & coupent le bout de leurs cheveux, qu'il ne leur est plus permis de porter en cadenettes, ni de les orner de colier de rassade & de pourcelaine, autant de tems qu'ils sont en deüil, qui dure une année toute entiere.

Si quelque Sauvage vient à mourir durant l'Hiver, en quelque lieu éloigné du Cimetiere commun de ses ancê-

tres, ceux de ſa cabanne l'enveloppent avec beaucoup de foin, dans des écorces matachiées de rouge & de noir, le mettent deſſus les branches de quelque arbre ſur le bord de la riviere, & luy font avec des bûches une eſpece de petit fort, de crainte qu'il ne ſoit endommagé par les bêtes-fauves, ou par les oiſeaux de rapine : le Chef député au Printems la jeuneſſe, pour aller querir le cadavre, qui eſt reçû avec les mêmes ceremonies que nous venons de dire.

Nos Gaſpeſiens n'ont jamais brûlé les corps de leurs défunts, comme nos anciens Gaulois, qui brûloient avec leurs morts, tout ce qu'ils avoient aimé, juſqu'à leurs papiers & leurs obligations; peut-être dans le

deſſein de proceder, de païer, ou demander leurs dettes en l'autre monde. J'ai appris ſeulement de nos Sauvages, que les Chefs de leur Nation confioient autrefois les corps des défunts à certains vieillards, qui les emportoient religieuſement dans une cabanne faite exprés au milieu des bois, dans laquelle ils demeuroient un mois ou ſix ſemaines. Ils ouvroient la tête & le ventre du défunt, & en ôtoient la cervelle & les entrailles, enlevoient la peau de deſſus le corps, coupoient la chair par morceaux; & l'aïant fait ſecher à la fumée, ou au Soleil, ils la mettoient au pied du mort, auquel ils rendoient ſa peau, qu'ils accommodoient à peu prés comme ſi la chair n'en avoit pas été ôtée.

Il y a fort peu de tems, que dans l'Isle de Tisniguet, lieu fameux & ancien Cimetiere des Gaspesiens de Ristigouche, nous trouvâmes dans les bois une fosse faite en forme de coffre, & quantité de peaux de castors & d'orignaux, des fléches, des arcs, de la pourcelaine, de la rassade, & d'autres bagatelles que les Sauvages avoient enterrées avec le défunt, dans la pensée qu'ils avoient, que les esprits de toutes ces choses luy feroient compagnie & service dans le Païs des Ames.



CHAPITRE XXI.

Premier retour de l'Auteur en France, & la harangue que le Chef des Gaspesiens luy a faite à son départ.

IL y avoit déja six années consecutives que je cultivois la Mission Gaspesienne, que l'obeïssance avoit commise à mes soins, lorsque le Reverend Pere Valentin le Roux nôtre Commissaire Provincial & Superieur, qui donnoit toutes ses applications, & emploïoit avec succez les ardeurs de son zele pour la gloire de Dieu, le service de la Colonie, & le progrez de nos Missions ; aïant parfaitement bien reconnu la necessité absoluë

ſoluë où nous étions, d'avoir un Hoſpice à Quebec, pour le ſoulagement de nos Miſſionnaires ; ſollicité puiſſamment par les principaux Habitans de Mont-Roïal, d'établir dans cette belle Iſle, ſous le bon plaiſir & avec l'agrément de Meſſieurs du Seminaire de Saint Sulpice, qui en ſont les Seigneurs proprietaires, une Maiſon de Recollets ; & d'ailleurs voulant rechercher les moïens poſſibles de rendre fixes & ſedentaires les Miſſions que nous avions chez les François & les Sauvages, afin d'humaniſer ces Peuples, les habituer avec nous, les appliquer à la culture des terres, les ſoûmettre à nos Loix & nos Coûtumes, & d'en faire de veritables Chrêtiens, aprés les avoir rendu hommes civils,

policez & ſociables ; jugea à propos de nous envoïer en France le R. P. Exuper de Thunes, & moi, avec des lettres au Reverendiſſime Pere Germain Allart, depuis Evêque de Vences, afin d'obtenir du Roi & de Meſſieurs de Saint Sulpice, le contenu de l'expoſé, & des inſtructions qu'il nous remit entre les mains.

Nous nous embarquâmes à cet effet, dans le vaiſſeau nommé la Sainte-Anne, & nous arrivâmes heureuſement à l'Iſle Percée, aprés ſept ſemaines d'une fâcheuſe & penible navigation, cauſée par trois horribles tempêtes, dont la derniere penſa nous abîmer au milieu de ſept Iſles.

Comme j'étois entierement convaincu de l'affection ſin-

cere que les Gaspesiens avoient pour moi, & qu'ils se persuadoient que je devois encore hiverner avec eux dans les bois, je crûs que j'étois obligé de faire la confidence & l'ouverture du dessein que j'avois de repasser en France, à celuy des Sauvages qui se disoit mon pere, & dont je me disois le fils, depuis le moment qu'il m'eût enfanté au milieu des festins ordinaires à la Nation Gaspesienne en semblable ceremonie. Il me seroit bien difficile de vous exprimer la consternation que cette nouvelle causa dans l'ame de ce Barbare, lequel, par le changement de couleur, le chagrin & la tristesse qui parut tout à coup sur son visage, me fit bien-tôt connoître qu'il étoit sensiblement touché de

la resolution où je luy paroissois, de m'embarquer dans les premiers navires de nos Pêcheurs. Il me quitta brusquement, contre sa coûtume; il entra dans les bois, peut-être pour essuïer les larmes qui commençoient à couler de ses yeux : il en sortit quelque-tems aprés, & trouva bon d'envoïer un de ses enfans avec deux ou trois jeunes Sauvages, porter la nouvelle de mon départ aux Gaspesiens qui étoient à la pêche de saumons, & les convier de se rendre tous incessament auprés de luy, afin de me dire adieu. Il ordonna à ces Députez de ne pas approcher de leurs cabannes, qu'avec les mêmes ceremonies qu'ils observoient inviolablement lorsqu'ils vont annoncer la mort

de quelqu'un de leurs considerables ; parce qu'ils estimoient que j'allois mourir à leur égard, & qu'ils ne me verroient plus jamais davantage.

La promtitude avec laquelle tous ces Sauvages, baptisez & non baptisez, se rendirent à l'Isle Percée, jointe à la tendresse que ces Barbares me témoignerent, en me conjurant tous ensemble de ne les pas abandonner, me fit balancer quelque-tems sur la resolution que j'avois prise de partir ; & je vous avouë ingenûment, qu'en aïant moi-même le cœur sensiblement touché de compassion, il n'y eut precisément que le merite de l'obeïssance, qui m'ordonnoit de m'embarquer dans les premiers navires Pêcheurs, pour le bien de nos Missions, qui

acheva de me déterminer à repasser en France.

Le petit nombre de nos Gaspesiens que j'avois baptisez, vint de grand matin à la Chapelle, quelques-uns pour se confesser, les autres pour se faire instruire, plusieurs pour me demander des *Oukateguennes Kignamatinoër*, des Papiers instructifs à prier Dieu, & tous pour entendre la sainte Messe & la harangue ; c'est ainsi qu'ils appellerent l'exhortation que je leur fis, afin de les encourager à pratiquer fidelement ce que je leur avois enseigné. Les paroles dont Samüel se servit autrefois, quand il se déchargea de la conduite du Peuple d'Israël, en luy donnant un Roi ; & celles de l'Apôtre, lorsqu'à son départ pour Jerusalem, il

appella le Ciel & la Terre à témoin du zele qu'il avoit pris, d'annoncer aux Ephesiens l'Evangile du Seigneur, furent à peu prés les mêmes dont je me servis heureusement en prenant congé de mes Sauvages, qui proposerent tous d'être fideles à Dieu. Je les embrassai tendrement aprés mes actions de graces, pendant lesquelles les hommes & les femmes entonnerent & chanterent à l'alternative, des Cantiques spirituels que je leur avois enseignez, avec une harmonie de voix si douce & si agreable, que nos François en furent sensiblement édifiez.

Comme l'on m'avoit donné quelques brasses de tabac de bresil, & qu'il me restoit uncore une douzaine

de petits miroirs, coûteaux, éguilles, & d'autres bagatelles, qu'ils estiment autant que nous faisons l'or & l'argent; je les leur distribuai tres-volontiers, les conjurant affectueusement de les recevoir, comme les gages fideles & sinceres de mes amitiez. Trois Matelots qui vinrent à nôtre Chapelle de la part de leur Capitaine, pour emporter dans leur navire nôtre petit équipage, alloient finir nos entretiens, lorsque le Chef de nos Gaspesiens me supplia avec beaucoup d'instance, de ne pas permettre que ces hommes me rendissent ce service; parce que les Sauvages en vouloient avoir l'honneur & la gloire, afin, me disoit-il, de faire paroître à tous les François, combien ils avoient

d'estime & d'affection pour moi. Il nomma sur le champ six jeunes Chasseurs, qu'ils appellent *Iarbasou* ; & quoique tout ce qui étoit à mon usage ne consistât seulement qu'en un petit matelas, une couverture, & une cassette qui renfermoit les ornemens de nôtre Chapelle portative, ils le partagerent cependant, par ostentation, en trois canots differens, dans lesquels ils s'embarquerent promtement, pour le porter au vaisseau qui étoit prêt de mettre à la voile.

Nous sortîmes de la Chapelle avec differens sentimens de douleur, parce qu'enfin je n'avois pas moins de peine à les quitter, qu'ils en témoignerent de me perdre : il falut cependant nous separer,

pour joindre nos François qui m'attendoient pour aller à bord ; & je fus extrémement ſurpris, lorſque prenant congé de Meſſieurs les Capitaines qui reſtoient à l'Iſle Percée, le Chef de nos Gaſpeſiens fendit la preſſe, s'approcha de moi, parut au milieu de l'aſſemblée avec un viſage tout conſterné de douleur & de triſteſſe, hauſſa vers le Ciel, & baiſſa pluſieurs fois les yeux deſſus la terre, & prononça en foûpirant ces paroles, *Akaia, akaia*, qui marquent ordinairement l'amertume & le déplaiſir qu'ils ont dans le cœur; il me prit la main, & me regardant fixement avec des yeux prêts à verſer des larmes, il me dit en ces propres termes.

Hé bien donc, mon fils, la

resolution en est prise, tu veux nous abandonner & repasser en France; car voila le grand canot de bois (en me montrant le navire dans lequel je devois m'embarquer) qui va te dérober aux Gaspesiens, pour te rendre à ton Païs, à tes parens, & à tes amis. Ah! mon fils, si tu voïois mon cœur à present, tu verrois qu'il pleure des larmes de sang, dans le tems même que mes yeux pleurent des larmes d'eau, tant il est sensible à cette cruelle separation. Il s'arrêta tout court, & ne dit plus mot, selon la coûtume & la maniere des Sauvages, qui en agissent de-même; soit pour reflechir à ce qu'ils ont à dire, ou pour donner le loisir & le tems à ceux qui les écoutent, d'éxaminer, d'approuver ou de

rejetter ce qu'ils ont avancé. Hé quoy donc, mon fils, ajoûta-t'il, seroit-il bien possible que tu aïes perdu si-tôt le souvenir du festin que tu nous fis autrefois à Gaspé, la premiere fois que tu vins demeurer dans nos cabannes, où aïant formé avec de la farine pêtrie dans la graisse & la moëlle d'orignac, autant de cœurs de pâte, que nous étions de Gaspesiens, tu les arrangeas dans un même plat d'écorce, voulant nous persuader que le plus grand de tous ces cœurs, qui cachoit & couvroit tous les autres, étoit la figure du tien, dont le zele & la charité renfermoit au-dedans de soi même tous les cœurs des Sauvages, ni plus, ni moins que les meres renferment les enfans dans leur sein? Tu étois

fâché, disois-tu, que la Nature ne t'en avoit donné qu'un seul en partage, lequel tu souhaitois de multiplier autant qu'il étoit en ton pouvoir, par la distribution que tu nous faisois de ces cœurs de pâte, en disant à chacun de nous en particulier ces aimables paroles : *Tahoé nkamera mon ignemoulo :* Mon frere, je te donne mon cœur ; *nkameramon achkou oüiguidepcheup* ; vous cabannerez, vous logerez & demeurererez doresnavant dans mon cœur, qui veut devenir comme les vôtres, par l'union d'une amitié mutuelle & reciproque, tout Sauvage & tout Gaspesien. A peine eûstu fini ta harangue, qui acheva de te gagner les cœurs de la Gaspesie, qu'on ne parla plus que de danses & de fes-

tins, pour te marquer la joie ſenſible que nous avions du preſent que tu nous avois fait; & parmi les acclamations univerſelles de toutes nos cabannes, un chacun s'efforçoit d'exprimer par les chanſons que l'on chanta à ta loüange, le bonheur qu'il avoit de poſſeder le cœur du Patriarche: Dis-moi donc à preſent, ce cœur n'eſt il plus aujourd'hui le même qu'il étoit autrefois? eſt-il donc tout-à-fait devenu François, & n'a-t'il plus rien de Gaſpeſien? ou bien, veut-il vomir pour jamais les Sauvages, aprés les avoir reçûs & aimez tendrement? Il s'arrêta pour la ſeconde fois: Si quelqu'un de nous, me dit-il enſuite, d'un ton de voix plus élevé & plus imperieux, t'a cauſé quelque

déplaisir, qui peut-être t'oblige de nous abandonner, ne sçais-tu pas, mon fils, que je suis ton pere, & le Chef de la Nation Gaspesienne? comme ton pere, tu ne peux ignorer jusqu'à present, la sincerité de mon amitié; je t'assûre même que je t'aimerai toûjours aussi tendrement que l'un de mes propres enfans: comme Chef des Sauvages, tu sçais bien que j'ai la puissance & le pouvoir en main, pour faire punir le coupable, si tu veux me le dénoncer; ou si tu es dans le dessein de le cacher, suivant les maximes & les regles de la charité que tu nous as enseignées, tiens, mon fils, voila des robes de castor, de loutre & de marte que nous t'offrons volontiers, pour essuïer & effacer le chagrin que l'on

t'a donné, & l'indignation que tu peux avoir conçûë contre nous.

Il fit jetter en effet à mes pieds, par deux jeunes Sauvages, quelques-unes de ces pelleteries; mais voïant que je refusois ces presens: Il est vrai, dit-il, que tu les as toûjours méprisez; le peu d'état que tu en as fait, pendant que les François les recherchent avec tant d'empressement, nous a bien fait connoître il y a longtems, que tu ne desirois rien au monde, que le salut de nos ames, & que nous étions trop pauvres & jamais assez riches, pour récompenser dignement les peines & les travaux que tu prenois, afin de nous faire vivre en bons Chrêtiens: mais si le peu que nous possedons n'a pas assez d'attrait pour t'engager

ger à reſter avec nous, il faut, mon fils, que je t'ouvre mon cœur, & que je te demande aujourd'hui, en preſence du Soleil qui nous éclaire, s'il faut croire ce que tu nous as enſeigné, ou s'il ne le faut pas croire ? Répons, & parles à preſent.

Vous remarquerez, s'il vous plaît, que les Sauvages n'interrompent jamais celuy qui harangue ; & ils blâment avec raiſon, ces entretiens, ces converſations indiſcretes & peu reglées, où chacun de la compagnie veut dire ſon ſentiment, ſans ſe donner la patience d'écouter celuy des autres : c'eſt auſſi pour ce ſujet, qu'ils nous comparent à des cannes & aux oyes, qui crient, diſent-ils, & qui parlent tous enſemble, comme les François. Il faut

attendre qu'ils aïent achevé tout ce qu'ils ont à dire, & qu'ils vous obligent à répondre, comme celuy-ci, qui m'engagea de luy témoigner en peu de mots, que je ne leur avois enseigné que ce que le Fils de Dieu avoit enseigné à tous les Chrêtiens; & que par consequent ce n'étoit pas seulement assez de le croire, par la soûmission respectueuse qu'il devoit avoir à ses Commandemens; mais encore, qu'il les faloit observer religieusement, & mourir même, s'il en étoit necessaire, pour la verité & la défense de son saint Evangile.

S'il est ainsi, repliqua le Sauvage, de deux choses l'une; ou tu es un menteur, ou tu n'es pas un bon Chrêtien : *Ouce choüen tahoé* : Tu es un men-

teur, mon frere, si tout ce que tu nous as enseigné n'est pas veritable ; ou tu n'es pas bon Chrêtien, puisque tu n'observes pas comme il faut les Commandemens de JESUS. Car enfin, je veux bien que tout le monde m'entende : tu as dit à nos enfans, qu'ils étoient obligez, sous peine d'être brûlez dans les Enfers, d'honorer leurs pere & mere ; que c'étoit un crime énorme de les abandonner, & de leur refuser le secours qu'ils en pouvoient esperer dans leurs besoins : Tes Instructions, & le Commandement de Dieu, qui dit ; *Koutche, kitche chibar, chaktou, baguisto skiginouidex* ; Honore & crains ton pere & ta mere, tu vivras longuement, ont retenu mon fils aîné dans ma cabanne, qui cependant

vouloit m'abandonner au milieu de l'Hiver, dans nos plus grands besoins : il a tué un grand nombre d'orignaux, il t'a fait bonne chere, & donné abondamment de la graisse à manger & de l'huile d'ours à boire dans nos festins, autant que tu en as pû souhaiter. François, encore un coup, mon fils aîné a demeuré avec son pere & sa mere, pour le respect qu'il portoit au Commandement de Jesus, & l'amitié qu'il avoit pour le Patriarche : Fais donc à present, à son éxemple, pour moi, pour ma femme & pour luy, ce qu'il a fait si genereusement pour toi. Tu m'appellois ton pere; ma femme, disois-tu à tous les Sauvages, étoit ta mere, depuis que nous t'avions tous les deux enfanté dans nos

cabannes; mes enfans étoient tes freres & tes enfans: Hé bien, maintenant, est-ce donc bien fait à un enfant, de quitter son pere, sa mere, ses freres & ses sœurs? Est-ce ainsi que tu méprises le Commandement de Dieu, qui dit, *Koutche, kitche chibar, chaktou, baguisto skinouidex*? S'il est vrai que les enfans qui honorent leurs parens vivent long-tems, n'apprehendes-tu pas de perir dans le grand lac, & de faire naufrage dans ces eaux salées, aprés nous avoir abandonné dans le besoin que nous avons de ton secours? Helas, mon fils! ajoûta ce Sauvage, aïant les larmes aux yeux, si quelqu'un de nous vient à mourir dans les bois, qui est-ce qui aura le soin de nous montrer le chemin du Ciel, & de nous

assister à bien mourir ? Faloit-il donc prendre tant de peine pour nous instruire, comme tu as fait jusqu'à present, pour nous laisser dans un peril évident de mourir sans les Sacremens, que tu as a ministrez à mon frere, à mon oncle, & à plusieurs de nos vieillards moribons ? Si ton cœur demeure encore insensible à tout ce que je viens de dire, sçaches, mon fils, que le mien verse & pleure des larmes de sang en si grande abondance, qu'il m'étouffe la parole. C'est ainsi qu'il finit sa harangue, & me donna le tems de luy déclarer mes sentimens.

Comme toute la compagnie, autant surprise que je l'étois moi-même d'un semblable discours, auquel je ne m'attendois pas, étoit en peine de ce

que je répondrois à ce pauvre Sauvage, qui se disoit mon pere ; je luy fis connoître & luy dis, que mon cœur versoit plus de larmes de sang que le sien, à cause qu'il étoit luy seul plus sensible à nôtre commune separation, que tous les cœurs des Sauvages ensemble : Que je n'avois reçû aucun déplaisir de la Nation Gaspesienne, qui m'avoit toûjours puissamment engagé, par les amitiez & le bien qu'elle m'avoit fait, de rester avec elle, & d'en preferer la Mission, comme je la prefererois toûjours, si l'occasion se presentoit, à toutes celles qu'on voudroit me donner dans la Nouvelle France : Que je le reconnoissois encore pour mon pere, autant & plus que jamais ; & que je le priois aussi de tout

mon cœur, de me considerer toûjours comme son fils : Qu'il faloit observer religieusement tout ce que je leur avois enseigné du devoir des enfans envers leurs pere & mere, exprimez dans le quatriéme Commandement de Dieu ; *Koutche*, *kitche chibar*, *chaktou*, *&c.* Que bien loin de pratiquer le contraire à leur égard, je ne repassois en France que pour le mettre plus efficacement en pratique, puisque c'étoit pour obeïr à Dieu dans la personne de mon Superieur, qui me tenoit lieu de Pere, & dans le dessein de persuader à quelques-uns de mes Freres, de les venir instruire. Que je ne les abandonnois pas dans leur besoin sans secours, d'autant que je leur laissois un autre moi-même, dans la personne

sonne du R. P. Claude Moreau, extrémement zelé pour leur salut. Que j'avois écoûté paisiblement tout ce qu'il m'avoit dit, plûtôt comme l'effet de son amitié, que d'un reproche outrageant qu'il eût voulu me faire, aprés les avoir aimé si tendrement: Mais qu'enfin, je ne pouvois m'empêcher de luy témoigner que mon cœur avoit été touché jusqu'au vif, en me demandant s'il n'étoit plus Gaspesien, & s'il vouloit vomir les Sauvages pour jamais. Tu te trompes, mon pere, luy dis-je d'un ton de voix assez severe, mon cœur est plus Gaspesien que jamais; & dans le tems même que tu te persuades qu'il se retressit, il devient plus grand de jour en jour en jour, pour y loger &

recevoir tous ceux de ta Nation : Il voudroit, ce cœur, se multiplier, afin de se trouver dans tous les endroits où sont les Gaspesiens, pour les instruire ; & je t'assûre que je ne repasse en France, que dans le dessein où je suis, de faire à mon retour, par le ministere de nos Missionnaires, ce qu'il m'étoit impossible de faire moi seul. Ce sera pour lors, que tu confesseras que mon cœur est bien plus grand que tu ne penses ; & que bien loin de vomir & de rejetter les Sauvages, il cesseroit de vivre, s'il étoit un moment sans inclination pour les Gaspesiens.

S'il est ainsi, répondit au même instant un certain *Nemidoüades*, il faut que je passe en France avec le Patriarche ; il a raison, il a de l'esprit, &

nous n'en avons pas autant que luy ; il ne recherche que nôtre nôtre ſalut : mais je veux que nous nous embarquions dans des navires differens ; afin que ſi l'un de nous vient à perir, l'autre ſe puiſſe ſauver, pour en apporter la nouvelle, ce qui ſeroit impoſſible, ſi nous faiſions tous deux naufrage dans un même vaiſſeau. Il alloit nous dire quelqu'autre choſe, lorſque le Capitaine nous avertit qu'il étoit tems de partir.

Nos Sauvages demeurerent au bord de la mer, durant nôtre embarquement ; & je vous avouë que j'eus un déplaiſir ſenſible, conſiderant avec une lunette d'approche nos pauvres Gaſpeſiens, qui reſterent toûjours dans la même place où je les avois laiſſé, juſqu'à

ce que nôtre navire aïant doublé la Pointe au Loup-marin, l'Isle de Bonaventure, que nous laissâmes entre nous & la terre-ferme, me priva de la satisfaction de les voir, & d'en être vûs.

La navigation fut également promte, & heureuse; en sorte que nous arrivâmes à Honfleur trente jours aprés nôtre départ de l'Isle Percée. Nous prîmes ensuite la route de Paris, où le Reverendissime Pere Germain Allart, & le tres-Reverend Pere Potentien Ozon Provincial actuel des Recollets d'Artois, ménagerent avec tant de succez les interêts de nos Missions, que le premier obtint du Roi, l'établissement de l'Hospice que nous avons presentement à Quebec; & le second, des Lettres de fa-

veur de Monsieur Tronçon Superieur des Messieurs du Seminaire de Saint Sulpice, à Monsieur d'Ollier Superieur des Messieurs du Seminaire de Mont-Roïal en Canada, en vertu desquelles mondit Sieur d'Ollier eut la bonté de nous accorder genereusement une espace de terrein sur le bord du fleuve, avec pouvoir d'y bâtir une Maison de Mission, avec l'agrément de Monseigneur l'Evêque, pour la consolation spirituelle des Habitans de Mont-Roïal.

Pendant que ces Reverends Peres agissoient de concert pour obtenir ces nouveaux établissemens, l'obeïssance me permit de retourner dans nôtre chere Province d'Artois, où tout le monde, pour ainsi dire, parens, amis, Reli-

ligieux & Seculiers, firent leurs efforts afin d'empêcher & de me faire perdre le dessein que j'avois formé de retourner en Canada. Peut-être aurois je succombé aux instances de ces personnes, qui ne cherchoient dans mon sejour en France, que leur propre & seule satisfaction, si le tres-R. P. Potentien Ozon, qui avoit passé deux fois en ce nouveau Monde, en qualité de Commissaire & Superieur de nos Missions Canadiennes, n'eût dissipé tous ces obstacles par une de ses Lettres, en me faisant connoître que toutes les difficultez que je luy proposois n'étoient plus de saison, & qu'il ne s'agissoit pas de penetrer la volonté de Dieu sur une affaire, où elle paroissoit trop évidemment dans celle des Superieurs des

deux Provinces de Saint Denis & de Saint Antoine; mais bien de l'éxecuter au plûtôt: attendu même que Monseigneur l'Evêque de Quebec & le R. P. Valentin le Roux Superieur de nos Missions, demandoient avec instance mon retour en Canada.

Il n'en falut pas davantage pour me déterminer à faire un sacrifice de toutes les repugnances que je pouvois avoir, de quitter une seconde fois nôtre chere Province: convaincu parfaitement que l'esprit du Seigneur residoit dans ce grand Serviteur de Dieu, je reçûs sa Lettre & ses avis comme la décision de mon sort; & pour ne plus être exposé davantage aux attaques que l'amitié naturelle des parens & des amis me livroit tous les

jours, afin de m'engager à rester au Païs, je sortis de Bapaume pour aller à Arras, y faire ma retraite annuelle, & me disposer au second voïage que je devois faire dans la Nouvelle France. Il semble que Dieu agrea mon sacrifice, puisque celuy de nos Religieux qui s'étoit opposé le plus jusqu'alors à mon retour, se trouva luy-même tellement changé, huit jours aprés mon départ, qu'il demanda avec tant d'empressement de venir avec moi en Canada, que les Superieurs se rendirent à ses instantes prieres : cette nouvelle me fut d'autant plus agreable, que j'étois persuadé de la capacité, & de la vertu de ce Religieux, & du grand bien qu'il feroit, comme il a fait dans les Missions François-

ses & Iroquoises, qu'il a cultivées durant six années, avec une singuliere édification.

J'en écrivis aussi-tot à nos Superieurs, pour les informer de la resolution du R. P. François Wasson, qui vouloit passer avec moi en Canada : en effet, nous partîmes incessamment de Bapaume pour Paris, où j'eus l'honneur de recevoir la visite de Monsieur Macé tres-digne Ecclesiastique de Saint Sulpice, homme d'une vertu consommée, & d'un zele veritablement Apostolique pour la Mission de la Nouvelle France, qui me pria instament de m'embarquer avec deux Religieuses Hospitalieres de Beaufort en Vallée, que Monseigneur d'Angers vouloit bien confier à mes soins jusques à Quebec. Quelque indi-

gne que je me crûs de la conduite & de la direction de ces saintes Filles, il m'obligea cependant de condescendre à sa demande, & ne sortit pas de chez nous, qu'il n'eût tiré parole que nous irions au Convent de ces bonnes Religieuses, & leur donnerions avis du tems auquel elles devoient se rendre à la Rochelle, pour s'embarquer dans les premiers navires : en sorte que toutes choses étant disposées, nous partîmes de Paris, & nous arrivâmes heureusement, vers les Fêtes de la Pentecôte, aux Hospitalieres de Beaufort en Vallée. La Reverende Mere des Roseaux, que Mademoiselle de Melun, si celebre par la pratique des vertus les plus éminentes du Christianisme, avoit mise en ce saint Monas-

tere, en étoit devenuë la Superieure : animée par les éxemples de pieté de sa sainte Maîtresse, & brûlant de ce même feu de la charité du prochain qui consuma le cœur de cette grande Princesse, elle fit un sacrifice aux pauvres malades de Mont-Roïal, de ses deux cheres & bien-aimées Filles, les Sœurs Gallard & Monmusseau ; la premiere, fille d'un Conseiller d'Angers ; la seconde, d'un fameux Marchand. Comme ces deux bonnes Religieuses étoient d'une vertu solide, & fortifiées de l'Esprit de Dieu qui les conduisoit en Canada, il semble aussi qu'elles ne sortirent du Cloître, que pour en donner des marques éclatantes ; soit durant le sejour qu'elles firent à la Rochelle, où Monseigneur l'E-

vêque les reçut comme des veritables épouſes de JESUS-CHRIST; ſoit durant la navigation, que Nôtre-Seigneur rendit tres-heureuſe, par les prieres & la ſainteté de ces ames Religieuſes, qui faiſoient leurs Oraiſons mentales, Lectures ſpirituelles, recitoient leur Office en commun, comme ſi le navire fût devenu pour elles un autre Convent de Beaufort en Vallée. Elles parurent inſenſibles à toutes les incommoditez qui ſont ordinaires ſur la mer; mais elles ne pûrent s'empêcher de fremir & de trembler comme des ames chaſtes, apprenant que nous étions en danger d'être bien-tôt attaquez par un navire Turc, qui venoit à toutes voiles deſſus nous, ou pour s'emparer de nôtre vaiſſeau,

ou pour le couler à fond. Le canon que l'on disposoit, les mousquets, les piques, la poudre & le plomb que l'on distribuoit à tous les Passagers avec assez de precipitation, ne les effraïoit pas : incertaines de ce qu'elles deviendroient, si les Turcs, qui s'approchoient à vûë d'œil de nous, se rendoient les maîtres du navire, elles apprehendoient tout pour leur pureté; & preferant genereusement la mort à la perte de ce precieux tresor, qui couroit risque d'être exposé aux insultes & aux violences de ces ennemis du nom Chrêtien, elles se jetterent à genoux, pour implorer le secours du Ciel, & me prierent, avec une une ferveur d'esprit extraordinaire, d'approuver la resolution qu'elles

avoient formée, de ſe jetter à la mer auſſi tôt que les Turcs monteroient dans le vaiſſeau ; aimant mieux, diſoient-elles, s'abandonner aux ſoins amoureux de la Providence, & mourir mille fois, que de tomber entre les mains & d'être ſoüillées par la brutalité de ces Infideles. Le Ciel cependant ſe contenta de leur bonne volonté : on ſe mit en état de reſiſter au navire Turc, qui approchoit à la portée du canon de nôtre vaiſſeau ; & comme il étoit beaucoup meilleur voilier que nous, on ſe reſolut de l'attendre, & de ſe mettre en état d'attaquer & de ſe défendre. Cette fermeté & la reſolution que nous fîmes paroître, de vouloir combattre l'ennemi, jetta la terreur parmi ces Barbares,

lesquels se persuadant que nous étions beaucoup plus de monde que nous ne paroissions sur le tillac, apprehenderent eux-mêmes le succez d'un combat où ils commençoient à perdre l'esperance de vaincre & de triompher ; ils jugerent à propos de ne rien risquer, changerent de bord, passerent en arriere de nôtre navire, & se contenterent de nous faire des menaces, ausquelles on répondit avec une fierté qui ne cedoit rien du tout à leurs insultes : en sorte que ces Infideles s'étant éloignez de nous, jusqu'à nous faire perdre leur vaisseau de vûë, on chanta le *Te Deum*, en action de graces ; & l'on attribua cet heureux succez aux merites & aux prieres ferventes de ces bonnes Reli-

gieuſes, que le Ciel conſola dans la continuation du voïage, par une navigation autant heureuſe qu'elles le pouvoient ſouhaiter, & qui nous fit voir l'embouchûre du fleuve de Saint Laurent, trente jours aprés nôtre départ de la Rochelle.

Le vent s'étant rendu de jour en jour plus favorable, on moüilla bien-tôt l'anchre devant Quebec, où je m'étois rendu en canot, pour informer Monſeigneur de Laval premier Evêque de Quebec, & Meſſieurs ſes Grands Vicaires, de l'heureuſe arrivée de nos deux Religieuſes Hoſpitalieres, qui avoient genereuſement expoſé leur vie aux perils de la mer, pour ſe conſacrer entierement au ſervice des malades de Mont-Roïal, dans

dans le Convent & l'Hôpital fondez par la charité & les liberalitez de Madame de Bullion. On les reçut avec tout le bon accueil & le respect possible ; elles furent conduites aux Ursulines de Quebec, & quelques jours aprés à Mont-Roïal, par Monsieur Soüart leur Directeur, grand serviteur de Dieu, dont la memoire sera toûjours en benediction dans la Nouvelle France, par l'odeur de ses vertus, qu'il y a répanduë durant quarante années de Mission, jusqu'à une heureuse vieillesse.

Le Reverend Pere Valentin le Roux, qui ne perdoit aucune occasion de procurer les établissement de nos Missions, destina le Pere François

Wasson pour continuer celle que nous avions aux Iroquois, où ce bon Religieux a demeuré l'espace de six ans, soit durant la paix, soit durant la guerre que nous eûmes avec ces Barbares, aux insultes desquels ce zelé Missionnaire étoit continuellement exposé. Le Reverend Pere Superieur m'ordonna aussi de monter avec luy, & de servir d'Aumônier à Monseigneur le Comte de Frontenac Gouverneur General de la Nouvelle France, jusqu'au Mont-Roïal ; afin de ménager auprés de Monsieur d'Ollier Superieur du Seminaire, & Seigneur de l'Isle du Mont-Roïal, un espace de terrein quil nous accorda genereusement, aprés avoir

fait lecture de la Lettre que je luy preſentai de la part de Monſieur Tronçon, nous donnant en ſa conſideration quatre arpens de terre ſituez ſur le bord du fleuve, proche la Chapelle de la Sainte Vierge, vis à vis d'une petite élevation ſur laquelle on a bâti un moulin, commodes & tres-propres pour l'abord des canots & des chaloupes, & dont il envoïa le Contract de conceſſion au Reverend Pere Valentin le Roux, auſſi tôt que je fus de retour à Quebec. Deux jours avant mon départ pour ma Miſſion, de nos Gaſpeſiens, ou celuy qui ſe diſoit mon pere, & ſa famille, me reçûrent avec tout le bon accueil qu'il leur fut poſſible. J'obmets ici les circon-

ſtances de cette ſeconde Miſſion, que je reſerve pour le *Premier établiſſement de la Foi dans la Nouvelle France.*

FIN.

De l'Imprimerie de LAURENT RONDET.

